UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut

ŒUVRES

DE

LA BRUYÈRE

TOME III

PREMIÈRE PARTIE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

2772

ŒUVRES

DE

LA BRUYÈRE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, etc.

PAR M. G. SERVOIS

TOME TROISIÈME

PREMIÈRE PARTIE

25817
1/8/93

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1878

PQ
1803
A1
1865
c.3
Mic. 1

AVERTISSEMENT.

Plusieurs années se sont écoulées entre la publication du second volume de notre édition, qui contient la fin du texte des *Œuvres de la Bruyère*, et celle du troisième, qui se compose des *Tables*, de la *Notice bibliographique* et du *Lexique*. Ni M. Regnier ni MM. Hachette ne sont responsables de ce retard, dont je dois m'excuser tout à la fois auprès d'eux et des souscripteurs de la *Collection des grands écrivains de la France*.

Après avoir longtemps espéré que d'autres devoirs ne m'empêcheraient pas de mener seul jusqu'au terme, sous la direction de M. Regnier, le travail qui m'avait été confié, il m'a fallu, les années se succédant sans que j'eusse les loisirs que réclamait l'achèvement de l'édition, invoquer le secours de collaborateurs pour la préparation de ce dernier volume.

M. Adolphe Regnier fils, qui avait déjà publié le *Lexique* de Malherbe, voulut bien se charger de celui de la Bruyère : il est l'auteur du *Lexique* que nous imprimons. Il n'a pu, hélas! y mettre la dernière main, et M. Regnier père a dû terminer courageusement lui-même l'œuvre que lui léguait son fils, sitôt enlevé à notre affection : que la mémoire de

notre aimable et intelligent collaborateur, fidèlement gardée parmi nous, reçoive ici l'hommage de mon amicale gratitude!

Le *Tableau de concordance* a été préparé par M. René Dubois, sous la direction de M. d'Arbois de Jubainville, plus encore que sous la mienne.

D'autres érudits, M. Ch. Barry, que je nommerai une seconde fois dans une autre partie de ce volume, MM. Léopold Gravier et Michel Desprez, ont bien voulu concourir soit à la rédaction, soit à la révision de la *Table des matières;* et M. Pauly, à celles des listes des éditions du dix-huitième siècle et des éditions modernes que contient la *Notice bibliographique*.

J'ai dit, aux premières pages de cette édition, combien m'avait été utile et précieux le bienveillant contrôle de M. Regnier. Imprimé, en grande partie, alors que j'étais éloigné de Paris, ce troisième volume a été de sa part l'objet d'une révision plus minutieuse encore que les deux précédents; et s'il ne s'est pas glissé trop de fautes dans la multiplicité des détails qu'il contient, c'est au savant directeur de la *Collection* que je le dois, ainsi qu'à ses dévoués auxiliaires MM. Henri Regnier et Georges Lequesne.

Gustave Servois.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES ŒUVRES

DE LA BRUYÈRE

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES ŒUVRES

DE LA BRUYÈRE.

N. B. Les chiffres romains indiquent les tomes ; les chiffres arabes qui les suivent ou qui sont précédés d'un point et virgule marquent les pages ; les chiffres arabes qui sont précédés d'une virgule après un autre chiffre arabe, marquent les numéros placés en marge des caractères.

En tête des articles les noms de fantaisie imaginés par la Bruyère ont été imprimés en italique ; les mots imprimés en romain espacé se trouvent dans les clefs ou dans notre commentaire et non dans le texte de la Bruyère.

A

Abbaye. — Il faut être riche pour faire vœu de pauvreté en certaines abbayes, II, 179, 31. — Question délicate que soulève le choix d'une abbaye, II, 179-180, 32. — Voyez Abbés.

Abbés. — Abbés trop riches, I, 254, 26. — Portrait de certains abbés, II, 169-170, 16.

Ab Intestat, I, 191, 58.

Abyssins (les), I, 25.

Académie française (l'), II, 347. — Candidatures, I, 314, 44. — Discours qu'y prononça la Bruyère à sa réception, II, 437-472. — Comparaison des académiciens avec les Pères du concile de Nicée, II, 460. — Éloge des membres de l'Académie, II, 460-467. — *Dictionnaire de l'Académie française*, I, 407 et 408.

Accent normand, I, 300, 14.

Achères (camp d'), I, 287, 13.

Achille, I, 353, 41 ; 369, 11.

Achille, nom de baptême, I, 345, 23.

Acis, le diseur de *phébus*, I, 216, 7-8.

Acrostiches, II, 47, 103.

Actions. — Bonnes actions, II, 75, 8. — De celles qu'on affiche, I, 354, 45. — De celles qu'on tait, I, 355-356, 46. — Source des nobles actions, I, 214, 79.

Adam, II, 569 ; 581 ; 582 ; 584 ; 588 ; 591 ; 600.

Admiration. — Celle des sots et

celle des gens d'esprit, I, 127-128, 36.
Adonis, nom de baptême, I, 346, 23.
Adraste, qui se fait dévot, II, 69, 147.
Adversité, I, 236, 63.
Ægine, fille riche et prodigue, II, 180, 33.
Ægiste, fils de Thyeste, II, 126, 118.
Ægos Potamos (bataille d'), I, 49, note 2.
Æmile, homme de guerre, I, 162, 32.
Æschine, foulon, I, 241, 75.
Affaires. — Affaires telles que les entend le vulgaire, opposées à l'oisiveté du sage, I, 154, 12. — Entente déloyale de ceux de qui l'on dépend pour la conclusion d'une affaire, I, 333, 86. — Mauvaise foi que les hommes apportent dans les affaires, II, 20, 24. — Affaires sérieuses, II, 69, 146.
Affairés (gens), I, 225, 26; 278-279, 6.
Affectation. — Chez les femmes, I, 170, 2, 4; 173, 7; 185, 46. — En général, I, 216, 6. — D'où elle provient parfois, II, 69, 146.
Affection. — En quoi elle consiste, I, 202, 23. — Par où elle ressemble à la haine, I, 210, 68.
Affliction. — Ce qui en console, I, 204, 35. — La seule qui dure, I, 270, 76.
Agathe (l'), espèce de tulipe, II, 136, 2.
Agésilas, roi de Sparte, II, 195, 63.
Agnonide, Athénien, I, 18.
Agrandir (désir de s'). — Il ne cesse même pas aux approches de la mort, I, 262, 51.
Agrément (l'). — Comparé à la beauté, I, 174, 11.
Aigreur. — Ses effets, II, 116-117, 95.
Aimer. — Aimer est un faible pour quelques-uns, I, 214, 84. — Voyez Amour, Femmes.
Air. — L'air de cour, I, 300, 14. — Air spirituel, II, 94, 32.
Alain, sot comparé aux hommes d'esprit, II, 67, 143.
Alcippe, II, 36, 74.
Alexandre le Grand, roi de Macédoine, I, 19; 49; 51; 78; 162, 31; II, 121, 105.
Aliparmutosis[1], roi d'Égypte, I, 241, 74.
Alleaume (le P.), jésuite, II, 491, note 4; 496, note 1.
Allemagne (l'), I, 370, 11; II, 488; 496; 501; 507.
Allemands (les), II, 140, 2.
Allervillers (d'), sous-gouverneur de M. le duc de Bourgogne, II, 409.
Alliance (Triple), I, 372, 11.
Alpes (les), I, 370, 11; II, 499.
Alphée, divinité païenne, II, 645.
Amants. — Impression que produit sur les femmes leur arrivée, I, 173-174, 9. — Voyez Amour, Argent.

1. C'est dans l'*Histoire du Monde*, de Chevreau, que la Bruyère a pris l'orthographe qu'il donne à ce nom, ainsi qu'à plusieurs autres qui sont relevés dans cette table, à savoir Apronal, Hérigebal, Mardokempad, Noesnemordach, Nembrot, Serimaris, Thetmosis. On les trouvera aux pages 9, 11, 26, 275, 283, du tome I de la 2e édition de cette *Histoire*. Cette 2e édition avait paru en 1689 (5 volumes in-12), la 1re en 1686 (2 volumes in-4°). Le passage où sont ces divers noms propres a été ajouté par la Bruyère à sa 5e édition, publiée en 1690.

Ambassadeurs étrangers, II, 88, 22.
Ambition. — Ce qui en guérit le sage, I, 169, 43. — Plus forte que l'amour, I, 188, 52. — S'ajoute à l'amour, I, 189, 59. — Subsiste après lui, I, 213, 76. — On la dissimule, I, 213, 74; 313, 43. — Comparée à l'amour, I, 213, 75. — Ce qui disculpe le fat ambitieux, I, 246, 3. — Pauvreté de l'ambitieux, I, 262, 49. — Suspend les autres passions et donne les apparences de toutes les vertus, I, 262, 50. — Esclavage de l'ambitieux, I, 326, 70. — Projets d'ambition, II, 124, 114 et 115. — Philosophie qui nous élève au-dessus de l'ambition, II, 109, 69. — Voyez Fat.
Amboise (le cardinal d'), I, 381, 21, note 2.
Ambreville, fripon, II, 179, 30; 390.
Ambroise (saint), II, 624.
Ame. — Ames sales, I, 264, 58. — Ames nobles, I, 264, 59. — Une grande âme, II, 38, 81. — L'âme d'un sot, II, 66 et 67, 142 et 143. — Oubli de l'âme trop commun, II, 120, 103. — Image et portion d'un être souverainement parfait, II, 237, 1. — Existence et immortalité de l'âme démontrées, II, 252-257, 36-42.
Amelin (Mlle), I, 459.
Amelot de Bisseuil, bourgeois qui aime les bâtiments, II, 359-360.
Amis. — Ce qu'il faut regarder dans ses amis, I, 157, 19. — Etre avec des gens qu'on aime, I, 202, 23. — Dons entre amis, I, 205, 41. — Conséquences de ces dons, I, 206, 43 et 45. — De l'élévation de nos amis, I, 207, 51. — Un seul suffit pour soi, non pour le service des autres, I, 208, 53. — Du choix des amis, I, 208, 56. — En quoi consiste le plaisir de la société entre amis, I, 235, 61. — Des conseils donnés à nos amis, I, 236, 64. — Ami en faveur, I, 307, 25. — Amis servant peu ou mal à la cour, I, 308, 28 et 29. — Motif d'indulgence pour les torts de nos amis, II, 21, 28. — Cause de sympathie entre amis, II, 38, 80. — Philosophie qui nous fait ambitieux pour nos amis, II, 109, 69. — Voyez Amitié, Argent, Femmes.
Amitié. — Les femmes le cèdent aux hommes en amitié, I, 189, 55. — Pure amitié inaccessible aux gens médiocres, I, 199, 1. — Caractère de l'amitié entre gens de différents sexes, I, 199, 2. — L'amitié et l'amour comparés, I, 199-200, 3-10 et 13; 201, 18; 202, 25, 26 et 27; 203, 28 et 30. — Amitié, suite de la reconnaissance, I, 202, 22. — Distance de la haine à l'amitié, I, 202, 24 et 25. — D'une maxime immorale en amitié, I, 208, 55. — L'amitié doit être désintéressée, I, 209, 57. — Ruptures tardives entre amis, I, 230, 39. — Que faut-il pour aller loin dans l'amitié? I, 236, 62.
Amonio, médecin, II, 318.
Amour. — Amours inavouables, I, 178, 32 et 33. — Intensité de l'amour chez les femmes, I, 189, 55. — Ce qui l'augmente chez les jeunes personnes, I, 189, 59. — De l'indifférent qui voudrait se faire aimer, I, 191, 68 et 69. — Guérison de la paresse par

l'amour et présage de l'amour, I, 191, 71. — Peut-on se faire aimer de sa femme? I, 195, 80. — Comparé à l'amitié, I, 199-200, 3-10 et 13; 201, 18; 202, 25, 26 et 27; 203, 28 et 30. — Premier amour, I, 200, 11. — Amour subit, I, 200, 12. — De celui qui voudrait aimer plus et de celui qui voudrait aimer moins, I, 200, 14. — Peut-on aimer quelqu'un plus que soi-même? I, 201, 15. — De quel côté le tort de la rupture dans une violente passion? I, 201, 17. — Hommes qui essayent vainement d'aimer, I, 201, 16. — D'une vengeance douce à qui aime, I, 201, 19. — Aimer sans une grande fortune, I, 201, 20. — Aimer des femmes qui se sont montrées indifférentes, I, 201, 21. — Ne pas aimer ou toujours aimer, I, 203, 31. — Comment meurent les amours, I, 204, 32. — Signe du déclin de l'amour, I, 204, 33. — Pourquoi on en guérit, I, 204, 34. — Moyen de s'en délivrer, I, 205, 38. — Habitude survivant à l'amour, I, 205, 37. — On veut tout le bonheur ou tout le malheur de ce qu'on aime, I, 205, 39. — Regretter ce qu'on aime peut être un bien, I, 205, 40. — Aimer pour quelques-uns est un faible de cœur, I, 214, 84. — Amour de soi, II, 3, 1. — Amour, seul défaut de certains hommes, II, 45, 98. — Voyez Ambition, Amitié, Antipathie, Défauts, Jalousie.

Amourette (se marier par), II, 180, 33.

Amphibies (hommes), I, 316, 46.

Amphiclide, père de Sophocle, I, 17.

Amphion, directeur de l'Opéra, I, 133, 47.

Amyot, I, 132, 45; 421.

Anciens (les). — Règles des anciens, I, 140, 54; 239, 73. — Anciens et modernes, I, 113, 1; 117, 15.

André, qui se ruine obscurément, I, 283, 11.

Andromaque, tragédie de Racine, I, 141, 54.

Anglais (les), II, 132-133; 140.

Angleterre (l'), II, 131; 468; 477; 501. — Allusion à la révolution d'Angleterre, II, 123-134, 113-119. — La maison d'Angleterre, II, 481.

Animaux. — Comparés aux hommes, II, 128, 119.

Annales galantes (les), de Mme de Villedieu, I, 289, 13, et note 4.

Année sainte (l'), ouvrage du curé Loisel, II, 155; 371; 372.

Annibal, I, 345, 23.

Anoblissement, II, 163, 1. — Par le ventre, II, 168, 11. — Voyez Vétérans.

Anselme (l'abbé), II, 424.

Antagoras le plaideur, II, 59, 125.

Anthime, qui critique le livre d'Hermodore, I, 122, 23.

Antipater, général d'Alexandre, I, 51; 78.

Antipathie. — Antipathie par rapport à l'amitié et à l'amour, I, 202, 24-25. — Ses effets naturels, II, 75, 8.

Antiphile, sujet aux fautes, II, 116, 94.

Antiphon, l'homme difficile à définir, I, 344, 20, note 1.

Antisthène, écrivain et philosophe, II, 86-88, 21; 108, 67, note 2.

Antisthius, écrivain et philosophe, II, 108, 67.

Antithèse (de l'), I, 144, 55.

Antonin (Marc Aurèle), II, 85, 19.
Apaturies, fête en l'honneur de Bacchus, I, 40.
Apocalypse (Explication de l'), par Bossuet, I, 405.
Apoigny (d') ou Apougny (d'), fermier général, I, 481; II, 316.
Apollon, I, 73; II, 24, 35.
Apôtres (les), II, 90, 25; 160, 26; 170, 17. — Epîtres des Apôtres, II, 152, 21.
Appienne (la voie), I, 251, 20.
Approbation (de l'), II, 75, 8-9.
Apronal[1], roi de Babylone, I, 241.
Arabie, I, 271, 78.
Arbelles (bataille d'), I, 49 et note 1.
Arbitre (libre), II, 274, 47.
Arbres transplantés; certains hommes leur ressemblent, I, 252, 22.
Archias, marchand de chairs salées, I, 43 et note 2.
Architecture comparée au style, I, 117, 15.
Ardeur. — Effets d'une ardeur trop grande, I, 209, 60 et 61.
Ardres, nom de lieu, II, 501.
Aréthuse, déesse païenne, II, 645.
Arfure, femme de partisan, I, 250, 16.
Argent. — Telle femme le préfère à ses amis, non à ses amants, I, 188, 51. — Hommes d'argent, I, 264, 58. — L'argent réconcilie la noblesse et la roture, II, 167, 10.
Argyre, qui manque d'esprit, II, 39, 83.
Aricie, qui donne à jouer, I, 284, 12.
Aridée. Voyez Arrhidée.
Aristarque, faisant ostentation de bienfaisance, I, 354, 45.
Ariste, écrivain, I, 119, 19.
Aristide, homme de mérite, I, 335, 93; 344, 20.
Aristippe, brouillé avec sa fille, II, 178, 28.
Ariston, à qui André fait des régals, I, 283, 11.
Aristophane, II, 511.
Aristophon, orateur, I, 49 et note 1.
Aristote, I, 11; 15; 16; 17; 18; 31; II, 105, 64. — *Les Éthiques*, I, 12. — *Les grandes Morales*, I, 12.
Arlequin (théâtre d'), I, 324, 63.
Armenonville (Fleuriau d'), I, 478.
Armentières (Henriette de Conflans d'), I, 470.
Armes, armoiries, II, 164, 3; 165, 5.
Armes, offensives et défensives, II, 205, 73.
Aronce, qui parle proverbe, I, 216, 5.
Arrhidée, Aridée, frère d'Alexandre le Grand, I, 19; 51 et note 1.
Arrias, l'homme universel, I, 218, 9.
Arrogance, II, 20, 25; 99, 54.
Arsène, admirateur de soi-même, I, 122, 24.
Art. — Perfection dans l'art, I, 116, 10. — Exceller dans son art, c'est en sortir, I, 158, 24. — L'art est nécessaire pour rentrer dans la nature, II, 94, 34. — Arts libéraux, II, 40, 85. — Voyez Esprit.
Artaxerxe Longuemain, I, 241, 74.
Artemon, l'ambitieux qui dissimule, I, 313, 43.
Arténice (caractère d'), II, 91-93, 28.
Artisans, II, 40, 85.

1. Voyez ci-dessus, p. 4, note 1.

Ascagne, statuaire, I, 241, 75.
Asie (l'), I, 78.
Assyrien (empire), I, 240, 74.
Astée, joueur de flûte, I, 50.
Astérie, veuve pauvre du riche Géronte, II, 49, 105.
Athées, athéisme. — Roi athée, II, 152, 21. — Il n'y a point d'homme vertueux qui se dise athée, II, 241, 11. — S'il y a des athées, ce sont des monstres, II, 242, 15. — L'athéisme n'est point, II, 242, 16. — Voyez Dévot.
Athènes (ville d'), I, 17; 18; 26; 27; 35; 48; 49; 73; 77; 78; 85; 87; II, 84, 19; 438.
Athéniens, I, 13; 18; 25; 26; 27; 28; 40; 49; 75; 88; II, 682.
Athos (mont), II, 131, 119.
Atri (Louis-Saladin d'Anglure-Bourlemont, duc d'), I, 501.
Attachement. — Un grand attachement jette l'homme dans son naturel, II, 69, 146.
Attendre. — Savoir attendre est le meilleur parti, I, 209, 60.
Atticus (Lettres de Cicéron à), I, 16.
Attila (un), II, 150, 15.
Attique, contrée, I, 78.
Aubert, partisan, I, 483.
Aubigné (le comte d'), frère de Mme de Maintenon, I, 444; 454; 466; 467; 520; 533.
Augsbourg (Ligue d'), I, 369, note 1; II, 127, note 6; 469, note 4.
Auguste, empereur romain, I, 296-297, 22; II, 101, 56.
Augustin (saint), II, 224, 6; 244, 20 et 21; 624.
Aulu-Gelle, I, 17.
Aumônes, II, 49, 104; 249, 30.
Aumont (le duc d'), pair de France, II, 357.
Aumont (la duchesse d'), I, 459.
Aurele, oncle peu juste, II, 50, 107.
Aurèle (Marc). Voyez Antonin.
Auteur. — Ce qu'il faut pour l'être; qualités nécessaires, défauts à éviter, I, 113, 3; 118, 16, 17; 119, 19; 123, 26; 124, 27, 28; 126, 32; 127, 34, 36. — Ingratitude de certains auteurs, I, 117, 15. — Ce qu'un auteur doit faire pour être entendu, I, 145, 56. — D'un auteur né copiste, I, 149, 64. — Métier d'auteur peu lucratif, II, 87, 21. — Conseils pour la lecture des auteurs, II, 203, 72. — Voyez Anciens.
Autriche (maison d'), I, 241, 74; II, 487. — Ses armes, II, 134.
Autriches (les deux), II, 481; 496.
Avances à la cour, I, 311, 37.
Avantages. — Homme qui n'est touché que de ses seuls avantages, I, 255, 29. — On est prompt à connaître ses plus petits avantages, II, 39, 83.
Avare. — Pauvreté de l'avare, I, 262, 49. — Ce que devient sa fortune après sa mort, I, 266, 65. — Sa pénitence continuelle, II, 52, 114. — Serai-je avare? II, 183, 39.
Avarice. — Chez les vieillards, II, 51, 113.
Avenay (vin d'), I, 251, 18.
Avenir (de l'), I, 254, 26.
Aventuriers à la cour, I, 301, 16.
Avocat. — Avocat comparé au prédicateur, II, 230-233, 26. — La grande robe et la petite robe, I, 277, 5. — Portrait de l'avocat affairé, I, 278, 6. — Délimitation entre les magistrats et les avocats, I, 508.

B

B**, Benoît ou Brioché, II, 87, 21.
B. (M.), mari de Mme L., I, 194, 76.
Babel (la tour de), I, 240, 74.
Babylone (royaume de), I, 240 et 241, 74.
Bacchanales (grandes), I, 40; II, 509.
Bacchus, I, 40; 75.
Bachelier, II, 105, 62.
Badinage. — Ce qu'il faut pour badiner, I, 215, 4. — Le badinage ne sied point aux mourants, II, 240, 8.
Bains (les) du quai Saint-Bernard, I, 275, 2.
Balzac. — Ses lettres, I, 128, 37; 130, 40; 131, note 2. — Comparé à Voiture, I, 132, 45. — A des premiers rencontré le nombre, I, 147, 60.
Banse (MM.), I, 504; II, 291; 292.
Baptême (noms de), I, 345-346, 23.
Barbarie et Civilisation, II, 89, 22; 90, 24.
Barbereau, marchand d'eaux minérales, II, 87, note 3; 318.
Barbereau (la), II, 315.
Barbezieux (le marquis de), I, 507.
Barbier, Louis de la Rivière, évêque de Langres, II, 404.
Barbin, libraire, I, 285, 12.
Baré (Mlle), I, 459.
Barete (M. de), I, 520.
Barnabite (le), en querelle avec le curé, II, 173, 22; 385-388.
Baron, comédien, I, 424; 425; 456; II, 316.
Barreau. Voyez Avocat.
Barroire (Mme de la), II, 396.
Bartas (du), poëte, I, 130, 42.
Bary (René). — Sa *Morale*, I, 11, note 1.
Basile (saint), II, 223, 5: 244, 20.
Basilide, le nouvelliste optimiste, I, 370, 11.
Basque (le), danseur, I, 457; II, 315.
BatavES (les), II, 133, 119.
Bathylle, danseur, I, 179, 33; 457; II, 79, 16; 315.
Bâtir (de la passion de), I, 259. 40 et 41; 271, 79; II, 140, 2.
Baudrier (bourgeois en), I, 178, 29.
Bauïn (l'abbé), II, 420; 421; 422.
Bauïn, trésorier de la chambre aux deniers, II, 422.
Bauquemare (Nicolas de), sieur d'Ons-en-Bray, I, 460-463.
Bavière (la), I, 241, 74.
Bavière (maison de), II, 481; 496.
Bayard, II, 115, 93.
Bazin (MM.), II, 375.
Bazinière (la), trésorier de l'Épargne, I, 481.
BB**, II, 87, 21.
Beauchamps, danseur, I, 457.
Beaumavielle, chanteur de l'Opéra, I, 289, 13.
Beauté. — Comment les femmes détruisent leur beauté en croyant s'embellir, I, 172, 6. — Beauté comparée à l'agrément, I, 174, 11. — Beautés parfaites, I, 174, 12. — Beauté des filles, I, 189, 60. — On ne se vante pas de sa beauté, II, 39, 84. — De l'opinion d'une belle femme sur la beauté d'une autre femme, II, 75, 8. — Beauté des hommes, II, 94, 32. — Voyez Caprice.
Beauvais (le baron de), I, 490; 491.
Beauvilliers (le duc de), I, 527; II, 368; 369.
Beaux-pères, I, 232, 45.
Belesme (la ville de), II, 450.
Bel esprit. Voyez Esprit.

Belizani (Mme de), I, 482.
Belleau (Remi), poëte, I, 130, 42.
Belles-lettres, peu prisées, II, 80, 17.
Belles-mères, I, 232, 44 et 45.
Belot, I, 471; II, 393; 395.
Bence (Hugues-Alexandre), II, 292.
Bénéfices, II, 230, 23.
Bénigne, I, 159, 26, note 1.
Benoist (Mme), I, 482.
Benoît, sculpteur de figures de cire, II, 87, note 2; 317.
Benserade, poëte, I, 473; 474; II, 216, 73.
Berain (Jean), dessinateur, I, 423.
Bercy (Malon de), maître des requêtes, II, 407.
Bérénices (les), tragédies de Corneille et de Racine, I, 134, 47 et note 2; 406-407.
Berger, comparé au Prince, I, 385, 29.
Bergerac (Savinien Cyrano de), I, 284, 12.
Bergeret, secrétaire du cabinet du Roi, II, 464 et note 6.
Beringhen (Jacques-Louis de), II, 357.
Bernardi (le fort de), I, 287, 13 et note 2; 518.
Bernier (François), voyageur, II, 427.
Bernin (le), sculpteur, II, 445.
Berrier (Nicolas-René et Louis), I, 481; 491; 492.
Berthelot (MM.), partisans, I, 497-499.
Bertier (l'abbé), I, 468.
Bérylle, II, 86, 21.
Besançon (la ville de), I, 346, 24.
Bibiena (le cardinal), II, 501.
Bibliothèque d'un curieux, II, 139, 2.
Bibliothèque-Palatine, I, 14.
Bien (gens de). Voyez Esprit, Grands, Hommes.
Bien. — Manière de faire valoir son bien, II, 181, 37.
Biens. — Biens de fortune, I, 246-274. — Les grands biens couvrent les ridicules, I, 246, 4. — La dispensation des biens en prouve le néant, I, 253, 24. — Les biens de fortune écrits sur les visages, I, 262, 53. — Perte des biens, seule affliction durable, I, 270, 76. — Biens desirés avec emportement, II, 22, 29. — Solides biens peu comptés. II, 120, 104.
Bienfaits. — Accordés à ceux qu'on aime, I, 206, 43. — A un indigne et à un ingrat, I, 206, 46. — Ingratitude de ceux qui les reçoivent, I, 256, 33. — De la manière dont ils sont accordés, I, 315, 45.
Bienséances, II, 3, 2; 171, 18.
Bignon (l'abbé J. B.), II, 433; 434; 440; 451; 454; 455; 465.
Bignons (les), II. 84, 19.
Billets. Voyez Prêt à intérêt.
Bizarrerie. — Des gens bizarres, I, 231, 41. — Bizarrerie des hommes, II, 36, 76. — Voyez Vanité.
Blampignon (de), curé, II, 389.
Bleuets, II, 144, 8; 366.
Bohême (la), I, 240, 74.
Boileau Despréaux, I, 150, 69; 411; 416; 435-437; 445, note 1; II, 313; 439: 444; 461.
Boileau (Charles), abbé de Beaulieu, I, 445; II, 416; 423.
Boislandry (Mme d'Aligre de), I, 419; II, 322-338; 442; 447. — Voyez la *Notice biographique*.
Boisseleau, capitaine aux gardes, II, 298; 299.
Boissière (J. de la Fontaine de la), oratorien, II, 421.
Bolot (Mlle), I, 459.
Bonheur, I, 225, 23; 317, 50.

— De la recherche du bonheur, II, 36, 76. — Le bonheur tenant lieu de toutes les vertus, II, 123, 113.
Bonté. — Ses différents degrés, I, 169, 44. — Bonté du naturel opposée à la force de l'esprit, I, 214, 79. — Bonté, préférable à tout, I, 309, 31. — Il faut être et paraître bon, II, 16, 9. — On ose dire qu'on est bon, II, 39, 84.
Bontemps, valet de chambre du Roi, I, 532-533; II, 319.
Bordelon (l'abbé), I, 430.
Bordier de Raincy, I, 506.
Bossuet (J. B.), évêque de Meaux, I, 405; 442; 443; II, 81, 18; 230, 25; 463; 464. — Son éloge, II, 462. — Son *Oraison funèbre de la princesse Palatine*, II, 490; 491.
Boucherat, chancelier de France, I, 494; 495; 529-530; 533.
Boucicaut (de), maréchal de France, II, 205.
Boucot, conchyliologiste, II, 361.
Bouhours (le P.), I, 126, 32; 416; 417; 427; 431-432.
Bouillon (Godefroy de), II, 169, 14.
Bouillon (le cardinal de), I, 532; II, 303; 382.
Bouillon (le duc de), I, 523.
Bouillon (Marie-Anne Mancini, duchesse de), I, 456.
Bouin (l'abbé), II, 420; 421; 422.
Boules de cire, placées dans la bouche, I, 172, 6.
Boulevard de la Porte-Saint-Antoine, I, 285, 13.
Boultz (le), conseiller au Parlement, II, 404; 405.
Bourbon (les eaux de), II, 294.
Bourbon (Henri-Jules). Voyez Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de).
Bourbon (Louis duc de), petit-fils du grand Condé, I, 538; II, 82; 289; 475-507.
Bourbon (Anne de Bavière, duchesse de), mère du précédent, II, 499; 500; 501; 502; 503.
Bourbon (Mlle de Nantes, duchesse de), fille de Louis XIV, femme du précédent, II, 507.
Bourbon (la maison de), II, 478; 481.
Bourbon (le nom de), I, 241, 74; II, 82-83, 18.
Bourbons (les), I, 281, 10; II, 82-83, 18.
Bourdaloue (le P.), jésuite, I, 10 et note 1; 326, note 3; 427; II, 230, 25; 422; 444.
Bourgeois. — De leur conversation, I, 238, 68. — Leurs ridicules, I, 280-284. 10-11. — Leur ignorance affectée, I, 295, 21. — Leur vie actuelle, comparée à celle de leurs ancêtres, I, 296-297, 22. — Ils affichent des armoiries, II, 165, 5. — Voyez Baudrier, Riche.
Bourlon (M.), II, 366.
Boursault, I, 416; 473.
Bourvalais, partisan, I, 481; 530; II, 399.
Boutard (MM.), II, 306-307.
Boutet, marchand, I, 495.
Boyer, académicien, II, 465.
Brancas (Charles comte de), II, 6, note 1; 282-289.
Bravoure. — De la bravoure chez les nobles, I, 352-353, 41. — Affectation de la bravoure, II, 33, 67. — Bravoure admirée; pourquoi, II, 39, 84. — Fausse bravoure, II, 117, 97; 118. 99.
Brayer, médecin, II, 411.
Brelans et Brelandiers, I, 269, 74.

Bretagne (la), II, 481.
Breteuil (Louis-Nicolas de), I, 446.
Brie (de), écrivain, I, 416.
Brie (vin de la), I, 348, 28.
Briffe (de la), procureur général, I, 509.
Brillon (Jacques), I, 432-434.
Brimbœuf, marchand d'eaux, II, 87, note 3.
Brioché, montreur de marionnettes, II, 87, note 2; II, 317; 318.
Briou (Mlle de), I, 456; 458.
Brodeur (le), I, 299, 12.
Bronte, le questionnaire, I, 180, 33.
Brontin, qui fait des retraites, I, 256, 30.
Brone (de la), évêque de Mirepoix, II, 424.
Brouilles entre des gens avec qui l'on vit, I, 230, 38.
Broussain (M. de Bruslard, comte de), II, 310; 311.
Bru, I, 232, 44 et 45.
Bruits (des) qui courent, II, 95, 38.
Brun (le), peintre, I, 353, 42.
Brun (Jacques le), condamné à mort, II, 401.
Brunet, partisan, I, 530; II, 399.
Bruno (saint). — Sa vie, représentée par Eustache le Sueur, II, 12 et note 3.
Brusquerie, I, 225, 26.
Brutalité. — Elle peut se rencontrer dans un homme d'esprit, II, 98, 48.
Brutus, II, 440.
Bruyère (Geoffroy de la), II, 169, 14.
Bruyère (Jean de la), I, 412; 418; II, 169, 14; 316. — Voyez la *Notice biographique*.
Bude (siége de), II, 482.
Buisson (du), intendant des finances, I, 468; 503.
Burrhus, personnage de la tragédie de *Britannicus*, I, 141, 54.
Bussy (Roger de), comte de Rabutin, I, 126, 32; 416; 417; 533; 554; 557; II, 363-366; 512-514.
Bustes (le collectionneur de), II, 141, 2.
Byzance (la ville de), I, 44.

C

C**, Pascal Colasse, I, 158, 24.
Cabale, I, 334, 92.
Cabinet. Assemblée d'honnêtes gens pour la conversation, I, 355, 46 et note 2.
Caboust, sieur des Côteaux. Voyez Côteaux.
Cadrer avec autrui, I, 233, 48.
Caen, II, 321.
Calais (conférence de la ville de), II, 501.
Callières (François de), II, 464.
Callisthène, le philosophe, I, 16.
Callot (Jacques), peintre, II, 138.
Campagne. Voyez Ville, Vivre.
Camps (luxe des), II, 195, 63.
Camus (le cardinal le), évêque de Grenoble, I, 159, note 1; 441-443; 445; II, 304; 305; 321.
Camus (MM. le), I, 480-481; II, 375; 403.
Canaries (les), II, 141.
Canaye, sieur de Montreau, conseiller au Parlement, I, 500.
Candie (le siége de), II, 482.
Canidie, tireuse de cartes, I, 192, 73.
Canidie, cliente des charlatans, II, 201, 68.
Cantique des cantiques (Explication du), II, 545; 634; 637; etc.
Capitole (le), I, 297.

CAPRICE. — Contre-poison de la beauté dans les femmes, I, 174, 15. — Celui qui suit ses caprices comparé à celui qui court pour sa fortune, I, 209, 59. — Effets de nos caprices, II, 79, 14.
Capys, juge du beau style et froid écrivain, I, 126, 32.
CARACTÈRE. — Caractère fade, I, 215, 1. — Il faut supporter tous les caractères, I, 230, 37. — Caractères contradictoires des hommes, II, 69, 147.
CARACTÈRES (les) de la Bruyère, I, 108; 110; 412; II, 277; 442; 446; 449; 451; 455; 512; 513.
Caractères des mœurs (les) de Théophraste, I, 3; 12; 14; 15; 16; 26; 28; 29; 30; 32; 33; II, 304.
Caretti (le marquis de), médecin empirique, I, 520-521; II, 318; 411; 412.
Carignan (Marie de Bourbon, princesse de), II, 404.
CARMÉLITES (les), II, 646.
CARMÉLITES (les petites), II, 571; 575.
Carpus, client des charlatans, II, 201, 68.
CARRACHE (le), peintre, II, 170, 17.
Carro Carri, charlatan, II, 198, 68.
CASAUBON (Isaac), I, 3-8; II, 509.
CASSANDRE, roi de Macédoine, I, 19; 51.
Cassel (bataille de), II, 300.
CASSINI (Jean-Dominique), directeur de l'Observatoire, I, 322, 61.
CATON, II, 111, 78.
CATULLE, poëte, II, 144, 7; 224, 6.
Caussin (le P. Nicolas), auteur de *la Cour sainte*, II, 444.
CAVALIER auprès d'une vieille, I, 177, 28.
Cavoye (Louis Oger, marquis de), I, 450; 452.
Célestins (le couvent des), II, 168, 13 et note 3; 381.
Célimène, chez qui les femmes perdent leur réputation, I, 183, 43.
Celse, qui a l'air important d'un homme revenu d'une ambassade, I, 166, 39.
CENDRES (le jour des), II, 608.
CENSURE, II, 230, 23 et note 1.
CERBÈRE (un), I, 372, 11.
Cercle de Benoit, II, 317-318.
CÉRÉMONIAL diplomatique, I, 373, 12.
CÉRÈS, I, 17. — Ses mystères, I, 40.
Cerné. — *Son Pédagogue des familles chrétiennes*, II, 444, note 2.
CÉSAR, I, 162, 31; II, 121, 105; 245, 22; 440.
CÉSAR, l'empereur d'Allemagne, II, 133 et 134.
CÉSAR. Nom de baptême, I, 345, 23.
Césonie, amante de Dracon, I, 179, 33.
CHAIRE (de la), II, 220-236. — Éloquence de la chaire devenue un amusement, II, 220, 1. — Éloquence profane transportée au pied de l'autel, II, 220, 2; 221, 4. — Éloquence ancienne hérissée de citations savantes; ce qu'elle est aujourd'hui, II, 223, 6. — La scolastique bannie des chaires des grandes villes, II, 224, 7. — Du véritable esprit dans la chaire, II, 225, 8. — De l'éloquence corruptrice, II, 225, 9. — Un beau sermon, énigme pour le peuple, II, 225, 10. — Effet produit par un admirable sermon, II, 225, 11. — L'éloquence de la chaire s'est cor-

rompue par la faute des panégyristes, II, 226, 13. — Mérite de chaire qui donnait autrefois de grands évêchés, II, 227, 17. — L'éloquence de la chaire comparée à celle du barreau, II, 230-233, 26.
Chaise (le P. de la), I, 529.
Chalcis, ville d'Eubée, I, 17 et note 1.
Chambord, nom de lieu, II, 492.
Chambre (Marin, *et non Martin, comme il a été imprimé par erreur*, Cureau de la), I, 12, note 1.
Chambre (éloge de l'abbé P. Cureau de la), II, 465; 466.
Chamillart, ministre de Louis XIV, I, 537.
Chamlay (Jules-Louis Bolé, marquis de), maréchal des logis des armées du Roi, I, 287, 13 et note 3; 537; 553.
Champagne (vin de), I, 348, 28.
Champagne, au sortir d'un dîner, I, 251, 18.
Champmeslé, comédien, II, 316.
Chanoines. — Leurs occupations, II, 175-177, 26.
Chantilly, I, 134, 48; II, 453; 484; 494; 495; 498; 500; 502, note 1; 503; 504; 505; 506; 508; 518; 519; 521.
Chapelain, poëte, II, 79, 14; 314-315.
Charlatans, II, 87, 21; 198, 67 et 68; 201, 68.
Charles V duc de Lorraine (allusion à), II, 125, 117, note 1.
Charles VIII, roi de France, II, 477; 481; 484.
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, II, 499; 501.
Charnacé (de), II, 407-408.
Charpentier (François), de l'Académie française, I, 409; II, 453, note 3; 465.
Charpentier (MM.), I, 513.
Chartres (le duc de), plus tard le Régent, II, 82, 18 et note 1.
Chartreux (le couvent des), II, 12 et note 3.
Chaseu, nom de lieu, II, 513.
Chasseurs (de certains), I, 282-283, 10.
Chastillons (les), I, 305, 20.
Château (le) de Versailles, I, 303, 18.
Châtelet (le), I, 238, 69.
Châtillon (Robert de), I, 465.
Chaulieu (l'abbé de), II, 326-338; 361-362; 446-447, note 2.
Chef-d'oeuvre. — Ne peut être l'ouvrage de plusieurs, I, 115, 9.
Cheffecier (le), II, 175, 26.
Cherré (Mme de ou du), I, 458.
Chevreuse (le duc de), II, 81-82.
Chien, à la chapelle du Roi, I, 165, 38.
Chine, II, 248, 29.
Chinois (les), I, 25.
Chiromanciens, II, 201, 69.
Choeur (maître du), II, 175, 26 et note 2.
Choisy (l'abbé de), I, 413; 532; II, 347; 460.
Chrétien intérieur (le), II, 155, 24; 372.
Christ (un), II, 171, 18.
Chrysante, opulent et impertinent, I, 262, 54.
Chrysippe, homme nouveau, I, 254, 27.
Chrysostome (saint), II, 49, note 1; 223.
Cicéron, I, 15; 16; 19; 20; 27; 116, 9; II, 105, 64; 230, 25; 244, 21; 440. — *Brutus* ou *les Orateurs illustres*, I, 15; 16, note 1. — *Épîtres à Atticus*, I, 16 et note 2. — *Les Oraisons*, I, 116, 9. — *Les Tusculanes*, I, 19.
Cid (le), tragédie de Corneille, I, 125, 30; 141, 54.

Cimon et *Clitandre*, qui semblent seuls chargés des détails de l'État, I, 303, 19.
Citations. — Falsifiées, I, 121, 22. — Opportunes, I, 239-240, 73. — Voyez Chaire.
Civilisation. Voyez Barbarie.
Clarice, vieille coquette, I, 173, 8.
Clarté dans le discours, I, 146, 57.
Claudie, amoureuse de Roscius, I, 179, 33.
Claudien, I, 239, 73.
Cléante, qui demain quitte sa femme, I, 231, 43.
Cléarque, qui n'a point d'héritier, I, 266, 63.
Cléobule, beau-père de Sylvain, I, 251, 19.
Cléon, qui dit ce qu'il pense, I, 224, 22.
Clercs. — Clercs orgueilleux de leurs prétendues conversions, II, 229, 22. — Clerc mondain en chaire, II, 230, 24.
Clermont-Tonnerre (le comte de), I, 463-465.
Climène, qui reçoit des visites, I, 183, 43.
Clisson (Olivier de), connétable de France, II, 205.
Clitandre, important, I, 303, 19.
Clitiphon, l'homme important et inaccessible, I, 248, 12.
Cliton, né pour la digestion, II, 56-58, 122.
C. N., II, 79, 14. — Voyez Corneille.
Cobus, sauteur, I, 179, 33.
Coeffeteau (Nicolas). — Son *Tableau des passions humaines*, I, 11, note 1; 132, 45; 421.
Coeur. — Du cœur, I, 199-214. — Ce qu'il y a dans le cœur de certaines femmes, I, 188, 52; — dans le cœur d'une jeune personne, I, 189, 59. — Les femmes se conduisent par le cœur, I, 188, 54. — Comment un mari avare, brusque, etc., pourrait-il défendre le cœur de sa femme? I, 193, 74. — Le cœur ne se donne pas toujours avec la confiance, I, 202, 26. — Le cœur a ses limites, I, 204, 34. — Sources inépuisables de douleur qu'il devrait avoir, I, 204, 35. — Il concilie les choses contraires, I, 213, 73. — Le cœur opposé à l'esprit, I, 214, 78; II, 43, 91. — Faiblesse du cœur, I, 214, 84. — Voyez Homme, Vertu.
Coeur (Jacques), argentier de Charles VII, I, 369, 11 et note 2.
Coiffures, II, 148, 13; 366-367.
Coignard, libraire, II, 454, note 1.
Coigneux (le), président au Parlement, I, 515.
Colasse (Pascal), I, 158, 24.
Colbert (J. B.), ministre, I, 477; 478; 558-560.
Colbert, archevêque de Rouen, I, 533.
Colère, II, 16, 10.
Collatéraux dont il s'agit d'hériter, I, 231, 42.
Colonne (Prosper), II, 499.
Combat spirituel (le), II, 155, 24; 371.
Combe (le P. de la), II, 386-387.
Combinaisons, infinies dans les rapports sociaux, II, 62, 131.
Comédie (la) du monde, I, 336, 99.
Comédiens. — Leur condition à Rome, à Athènes, à Paris, II, 79. — Comédien en carrosse, II, 80, 17. — Comédiens excommuniés et applaudis, II, 173, 21.
Commentateurs, II, 203, 72.
Commodités (petites), II, 196, 64.

Comparaison (goût de) chez les princes, I, 353, 42.
Compassion, II, 38, 81.
Complaisance (basse), I, 352, 39.
Complaisant (le). Voyez *Celse*, Héritier.
Complice d'un grand, I, 352, 38.
Concile (le premier), II, 460.
Conciles (les), II, 632.
Concini, maréchal d'Ancre, I, 217, 8.
Condé (Louis II de Bourbon, d'abord duc d'Enghien, puis prince de), surnommé *le grand*, I, 446; II, 67; 351. — Lettres de la Bruyère à Condé, II, 477-508.
Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de), fils du grand Condé, II, 82; 289; 479; 491; 492; 494; 496; 497; 498; 499; 513; 515. — Voyez la *Notice biographique*.
Condé (les princes de), II, 377.
Condé (hôtel de), II, 281.
Conditions. — Leur disproportion, I, 267, 71. — Compensation entre elles, I, 339, 5. — Leur inégalité est dans les desseins de Dieu, II, 276, 49.
Conduite. — Pivots de la sage conduite, II, 110, 73.
Confesseur, opposé au directeur, I, 181, 37.
Confiance, I, 202, 26; 244, 80.
Congédier. — Deux manières de le faire à la cour, I, 311, 35.
Connaisseurs, I, 136, 49; 331, 82.
Conseil. — Souvent funeste, I, 236, 64. — Le meilleur déplaît, II, 111, 76.
Considération (d'où naît la), I, 247, 9 et 11.
Consolation. — Preuve de faiblesse ou de légèreté, I, 204, 35. — Consolations vaines, I, 236, 63. — Comment les grands se consolent, I, 340, 11.
Constance dans le mal, II, 3, 2.
Contemporains. — Quels sont ceux qui s'intéressent à leurs contemporains, I, 10.
Content. — Il est bien difficile de l'être de quelqu'un, I, 210, 65. — Qui sont ceux qui ne sont contents de personne, I, 235, 59. — Le riche ne peut vivre content, I, 246, 1.
Contenter. — Difficulté de contenter les hommes, II, 68, 145.
Conter. — Toujours conter, médiocrité de l'esprit, II, 98, 52.
Conteur (le) prétentieux, I, 219, 11.
Conti (Armand de Bourbon, prince de), II, 82.
Conti (Louis-Armand de Bourbon, prince de), fils aîné du précédent, II, 295.
Conti (François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de), frère du précédent, II, 82; 286 et 287; 289.
Conti (la princesse de), femme de Louis-Armand, II, 502, note 1.
Contrefaire est dangereux, I, 189, 56.
Contrôleurs, se donnant l'air de cour, I, 300, 14 et note 3.
Conversation. — Défauts à éviter dans la conversation, I, 216, 6; 219, 10; 222, 15; 223, 17; 224, 20; 225, 23; 239, 71. — De l'esprit de conversation, I, 223, 16. — Du peu de suite des entretiens, I, 237, 67. — De la conversation introduite par les romans, I, 238, 68.
Conversions, II, 228, 21; 249, 30. — Voyez Clercs.
Coquetterie. Chez les femmes, I, 173, 7 et 8; 175, 18; 176, 22; 182, 41. — Comparée à la galanterie, I, 175, 18, 20; 176, 22; — à la dé-

votion, I, 182, 41; 184, 44. — Chez les hommes, II, 148, 14. — Voyez Femmes.
Coquillages (l'amateur de), II, 142, 2.
Corbie (siége de), I, 368, 10.
Corinne, amie de Glycère, I, 192, 73.
Corinne, cliente d'un charlatan, II, 201, 68.
Corneille (Pierre), I, 125, 30; 134, note 2; 158, 24; 406; 426-427; II, 101, 56; 314-315; 343-345; 446. — Comparé à Racine, I, 139-142, 54; II, 462; — à Chapelain, II, 79, 14; — au comédien, II, 80, 17. — *Le Cid*, I, 125, 30; 141; *les Horaces*, I, 141; *Œdipe*, I, 141; II, 462; *Polyeucte*, I, 141; *Rodogune*, II, 79, 14; *Bérénice*, I, 134, 47.
Corneille (Thomas), I, 406; 473; II, 433; 434; 439, note 2; 442; 453; 465.
Corneilles (les), II, 446.
Cornouaille (abbé de), vicaire de Saint-Eustache, II, 427.
Cornuel (Mme), I, 533.
Costume (du), II, 204, 73.
Coteaux, synonyme de gourmets, I, 346 et note 2.
Côteaux (Caboust, sieur des), avocat au Parlement, II, 354 et 355.
Coteries, I, 276-277, 4.
Cour (la), I, 238, 68, 69; 280, 7; 298-337. — Comparée à la ville, I, 11; 177, 29; 178, 30; 239, 71; 291, 15; 292, 16; 337, 101; 360, 53; — à la province, I, 298, 6; 299, 11-12. — Savoir la cour, I, 298, 1-2. — Définition de la cour, I, 298, 3. — Vie de la cour, I, 299, 7-8 et 12; 316, 47; 319, 54; 323-325, 62-64; 326, 67; 327-328, 74; 337, 100-101. — L'honnête homme à la cour, I, 299, 9; 313, 40. — L'air de cour, I, 300, 14. — Noblesse et roture à la cour, I, 305-306, 20-21. — L'intérêt à la cour, I, 306, 22-23. — Le mérite à la cour, I, 308, 27; 309, 30; 313, 40; 335, 93. — Ce qui à la cour y supplée, I, 331, 83. — Protections et sollicitations à la cour, I, 308, 27-29; 313-314, 42-44; 316, 47. — Manières d'y congédier, I, 311, 35. — Du bien et du mal qu'on y dit d'autrui, I, 311, 36; 312, 39. — Avances à la cour, I, 311, 37. — Noms et visages inconnus à la cour, I, 311, 38. — L'effronterie y est nécessaire, I, 313, 41. — L'ambitieux à la cour, I, 313, 42-43. — Un heureux à la cour, I, 317, 50. — Il y faut des fripons, I, 318, 53. — Piéges à y éviter, I, 333, 88. — La mode à la cour, II, 150, 16-19. — Dévotion à la cour, II, 160-161, 28-29. — Voyez Amphibies, Aventuriers, Courtisans, Dévotion, Faveur, Manége, Solitude.
Cour de France (la), I, 106 et 107.
Cour sainte (la), ouvrage du P. Caussin, II, 444 et note 3.
Cours (le) à Paris, I, 275, 1; 280, 9; 285, 12; 288; II, 181, 35.
Courtenvaux (le marquis de), I, 439-440.
Courtin, conseiller d'État, I, 469.
Courtisans. — Le courtisan au jeu, I, 268, 72. — Fausseté des courtisans, I, 298, 2. — Leur petitesse, I, 298, 5. — Leur dureté et leur politesse, I, 299, 10. — Ce qu'ils deviennent en présence du prince, I, 300, 13; 329, 75. — Courtisans amis

des femmes, I, 302, 18. — Égoïsme des courtisans, I, 308-309, 29. — Leur image, I, 325, 65. — Leur assiduité, I, 298, 4; 326, 69. — Grands seigneurs et petits courtisans, I, 329, 76. — Comment un courtisan doit parler au Roi, I, 329-330, 79. — Le courtisan sous un roi athée, II, 152, 21. — Ce que devrait être le courtisan, II, 153, 23. — Voyez Cour, Disgrâce, Financiers.
Couture (la), tailleur d'habits, I, 312, 38.
Couvreur, I, 155, 16.
C. P., II, 79, 14. — Voyez Chapelain.
Cramoisy, imprimeur, I, 126, 33.
Crantor, qui a commandé une idylle, I, 241, 75.
Crapule. — Différence qu'elle laisse entre les conditions, I, 348, 28.
Crassus, dont le fils est bègue, I, 157, 18.
Crécy (le comte de), II, 464.
Crésus, mort insolvable, I, 250, 17.
Crète (guerre de), I, 196, 81,
Crimes, II, 17, 13; 70, 151; 114, 88. — Comparés aux faiblesses, I, 213, 74.
Crispins (les), orgueilleux parvenus qui se cotisent, I, 280-282, 9-10.
Critique (de la), I, 119, 20; 123-124, 26-28; 148, 63; II, 234, 27.
Criton, avec qui il ne faut pas traiter, I, 255, 29.
Croire. Difficulté de croire, II, 244, 22.
Croix (François Petis de la), secrétaire interprète du Roi, II, 358-359.
Ctésiphon, amant d'Euphrosyne, I, 197-198, 81.
Curé. Voyez Barnabite.
Cureau. Voyez Chambre (de la).
Curiosité, I, 317, 50; 339, 4; II, 135, 2; 139, 2.
Cursol (le comte de), I, 463.
Cybèle, I, 75.
Cydias, bel esprit, I, 241, 75.
Cyprien (saint), II, 224, 6.
Cyrille (saint), II, 224, 6.
Cyrus, naguère Syrus, II, 167, 9.
Cyzique (la ville de), I, 44.

D

Daim (Olivier le), I, 369, 11.
Damippe, Athénien, I, 40.
Damis, mauvais écrivain, I, 126, 32.
Dancourt (Mme), femme de l'auteur comique, II, 315.
Danemarck (le), II, 477.
Dangeau (marquis de), I, 412; 504; 529; 533; 549-553.
Dangeau (l'abbé de), de l'Académie française, I, 412; 416.
Danse (l'abbé), chanoine de la Sainte-Chapelle, II, 308-309.
Daquin, médecin, II, 411.
Darius, I, 49, note 1.
Datelin, dit Brioché, II, 87, note 2.
Dauphin (le grand), Louis, fils aîné de Louis XIV, II, 121-122, 106; 322; 352.
Dave, homme de confiance de *Téléphon*, I, 344, 20.
Débit des nouvelles (du), II, 508.
Décades (les) de Tite Live, I, 116, 9.
Déclamation (en chaire), II, 230, 24.
Dédain. — Effet qu'il produit, I, 235, 60. — Ce qui rassure contre les dédains, I, 320, 58.
Défauts. — Les seuls que nous voyions en amitié et en amour, I, 202, 27. — Ceux dont on

aime à être raillé, I, 235, 55. — Ceux qu'on doit pardonner aux amis, I, 236, 62. — De ceux qu'on avoue, II, 32, 67. — On est lent à pénétrer ses défauts, II, 39, 83. — Seul défaut dont il coûte à certains hommes de se corriger, II, 45, 98. — Origine des défauts, II, 97, 47. — Lourds chez autrui, légers chez nous, II, 109, 72. — On ne fait ni vœux ni pèlerinages pour en être guéri, II, 172, 20. — Voyez Enfants, Hommes.

Défiance. — Les défiances dans l'intérieur des familles, I, 230-231, 40.

Délicatesse. — Dans l'amour, I, 203, 29. — De l'esprit, I, 215, 4. — Fausse délicatesse, II, 67, 144.

Delpech, partisan, I, 481; II, 316.

Delphes, I, 73.

Delrieux, qui se fait nommer de Rieux, II, 378.

Démocède, le curieux d'estampes, II, 138, 2.

Démocrite, II, 86, note 3; 88, notes 1-2; 128, 119.

Demoiselle, titre que prenaient les bourgeoises de quelque importance, I, 305, 20.

Démophile, le nouvelliste pessimiste, I, 368-370 et 372, 11.

Démosthène, II, 230, 25.

Denonville (de), sous-gouverneur du duc de Bourgogne, II, 409.

Descartes (René), I, 12, note 1; 264, 56; II, 66, 142, note 2; 76, 10, note 2; 96, 42; 116, 94, note 1; 242, 15, note 1; 477; 483.

Deschiens, partisan, I, 530.

Descôteaux, flûtiste et fleuriste, II, 355-356.

Deshoulières (Mme), II, 447.

Desirs, I, 209, 61; 262, 49; II, 18, 19; 19, 20; 22, 29.

Desmarais (Regnier), II, 465.

Desmarest de Saint-Sorlin, I, 410.

Desportes, poëte, II, 216, 73.

Despotique (gouvernement). — Les fêtes préparent au despotique, I, 364, 3. — Point de patrie dans le despotique, I, 364, 4.

Despréaux. Voyez Boileau.

Détails (science des). — Elle est trop négligée, I, 382, 24.

Devins. — Leurs prédictions, II, 201, 69.

Devoir. — Il a sa récompense en soi, I, 155, 15. — Devoirs réciproques du souverain et de ses sujets, I, 384, 28. — Nos devoirs seuls nous coûtent, II, 48, 104. — De l'homme qui revient à ses devoirs, II, 114, 89. — Voyez Hommes, Vanité.

Dévot. — Dévot après longue négligence, II, 114, 89. — Pourquoi le courtisan se fait dévot, II, 150, 16; 151, 18. — Courtisan dévot devenu à la mode, II, 151, 17. — Difficulté de peindre le dévot par mode, II, 151, 19. — Le (faux) dévot, II, 152, 21; 154, 24. — Les dehors de l'incontinence seul crime pour les dévots, II, 152, 22. — Le vrai dévot, II, 153, 23. — Pourquoi on ne paye pas de pension à l'homme dévot, II, 161, 28. — Dévot par esprit de singularité, II, 239, 5. — Le faux dévot se moque-t-il de Dieu? II, 247, 27.

Dévote. — Coquette et dévote, c'est trop, I, 182, 41. — La dévote comparée aux femmes atteintes d'autres vices, I, 184, 44. — Voyez *Zélie*.

Dévotion. — Comment elle vient, I, 183, 43. — De celle des gens qui ont fait fortune, I, 260, 46. — Dévotion à la cour, II, 151, 20. — La dévotion a ses termes de l'art comme la géométrie, II, 160, 26. — La vraie est la source du repos, II, 161, 30.
Dialogues des morts par Fontenelle, I, 409.
Diane, I, 54.
Diane (une), II, 149, 15.
Diane (nom de baptême), I, 346, 23.
Dictionnaire de l'Académie, II, 305.
Dieu, I, 161; 163; 172; 181; 182; 184; 224; 248; 253; 263; 328; 329; 342; 345; 387; II, 46; 446. — De ceux qui ne savent point percer jusqu'à Dieu, II, 238, 3. — Influence de notre santé sur la croyance en Dieu, II, 239, 6. — De ceux qui nient Dieu, II, 241, 11-12; 242, 15-16; 252, 36. — Preuves de l'existence de Dieu, II, 241-242, 13-15; 252-255, 36. — Nous pensons à Dieu trop tard, II, 242, 17. — Pourquoi nous disons que Dieu existe, II, 243, 19. — On se rend compte de Dieu sans profonde métaphysique, II, 246, 23. — Il est inconcevable que Dieu soit matière, II, 255, 37. — Dieu principe du mouvement, II, 267, 43. — Justice, durée, immensité de Dieu, II, 272-274, 47.
Dieu, le père, II, 568.
Dieux (les), I, 17; 52; 64; 65; 75; 82; 163, 32; 198, 81; 248, 12; II, 68, 145. — Les saletés des Dieux reproduites au palais Farnèse, II, 170, 17.
Dieux (enfants des). — Leur perfection anticipée, I, 163, 33.
Dignité, dignités. — Les dignités sont, après le mérite personnel, la distinction des hommes, I, 159, 26. — Les hommes dissimulent leurs desirs de dignités, I, 314, 44. — Deux chemins pour y arriver, I, 317, 49. — Influence d'une dignité sur celui qui en est revêtu, II, 114, 92.
Dijon (siége de), I, 368, 10 et note 1.
Diogène Laërce, I, 13; 21; 28; II, 510-511.
Diognète, le curieux de médailles, II, 137, 2.
Dionysiaques (les), II, 508-509.
Dioscore, mauvais écrivain, II, 229, 23.
Diphile, le curieux d'oiseaux, II, 141, 2.
Diplomate (du) et de ses manéges, I, 373-377, 12
Dire. — Tout est dit, I, 113, 1. — Il faut dire noblement les plus petites choses, I, 243, 77. — On dit les choses plus finement qu'on ne les écrit, I, 244, 78. — Voyez Conversation.
Directeur (le), l'un des interloteurs des *Dialogues sur le Quiétisme*, II, 547-710.
Directeur. — Portrait de la femme qui a un directeur, I, 181, 36. — Directeurs et confesseurs, I, 181, 37, 39; II, 30, 61. — Portrait des directeurs, I, 182, 42.
Discernement. — Grandeur et discernement sont deux choses différentes, I, 341, 13. — L'esprit de discernement, II, 103, 57.
Discours. — Dangers des longs discours, II, 119, 100. — Le discours chrétien, devenu un

spectacle, II, 220 et suivantes, 1, 2, etc. — Avantage d'un discours prononcé sur un ouvrage écrit, II. 233, 27.
Discussions. — Moyen de s'épargner les discussions, II, 109, 70.
Diseur de rien (du), II, 508-509.
Disgrâce. — Ressource du favori tombé en disgrâce, I, 379, 19. — Effet de la disgrâce, II, 115, 93. — Voyez Prospérité.
Distrait (le), II, 6-15, 7.
Division, dans les sermons, II, 222, 5.
Docilité. Voyez Esprit.
Docte (homme), opposé au docteur, I, 161, 28.
Docteur (ce qu'on appelle à la cour et souvent à la ville un), I, 160, 28.
Docteur (le), l'un des interlocuteurs des *Dialogues sur le Quiétisme*, II, 629-710.
Dogmatique (ton), I, 243, 76.
Donneau. Voyez Visé.
Donner. — C'est agir, I, 205, 42. — Donner de mauvaise grâce, I, 315, 45.
Dorilas, écrivain, I, 149, 66.
Dorinne, qui aime son médecin, I, 178, 32.
Dorus et son cortége, I, 251, 20.
Dosithée, qui a commandé une élégie, I, 241, 75.
Doublet, I, 497.
Doucereux (mots), I, 138, 51.
Doujat, conseiller au Parlement, I, 500.
Douleurs. — Les douleurs muettes, hors d'usage chez les veuves, I, 195, 79. — Il devrait y avoir des sources inépuisables de douleur, I, 204, 35. — Ce qui quelquefois adoucit une grande douleur, II, 22, 31.
Dracon, joueur de flûte, I, 179, 33.
Drance, qui veut passer pour gouverner son maître, I, 212, 71.
Drap d'or, espèce de tulipe, II, 136, 2.
Drubec (François Mallet de Graville, abbé de), I, 468-469; II, 316; 348.
Ducherré ou Decherré (la), I, 458.
Duel (du), I, 390, 35; II, 142, 3.
Duhamel (George), avocat, I, 279, 6; 510.
Dupe. — On peut l'être avec de l'esprit, I, 165, 36; 333, 88. — On feint de l'être quelquefois, I, 235, 58. — Les dupes font les fourbes, II, 21, 26.
Duras (maréchal de), II, 408-409.
Dureté. — Dureté pour les autres, indulgence pour soi, I, 207, 49. — Dureté de complexion, de condition et d'état, I, 256, 34.

E

Eau (vase d'), chez les chiromanciens, II, 201, 69.
Écolâtre, II, 176, 26.
École des femmes (l'). Voyez Molière.
Écossais, II, 132, note 4.
Écosse (l'). II, 477.
Écosse Stuart (maison d'), II, 481.
Écrire. — A quelle condition on écrit naturellement ou nettement, I, 117, 14; 145, 56. — Ceux qui écrivent par humeur, I, 118, 17. — Comment écrivent un esprit médiocre et un bon esprit, I, 119, 18. — Il ne faut écrire que pour faire entendre de belles choses, I, 145-

146, 57. — Bien écrire et n'écrire point sont deux mérites différents, I, 147, 59. — Écrire régulièrement conduit à mettre de l'esprit dans le discours, I, 147, 60. — Il faut écrire pour la postérité et non pour le goût du siècle, I, 150, 67. — Écrire par jeu, par oisiveté, II, 88, 21. — Écrivons-nous mieux que nos ancêtres? II, 215-216, 73.

Écrits. — Gens qui ne les approuvent qu'après l'impression et le succès, I, 119, 21. — Profondeur et finesse dans certains écrits, I, 146, 57. — Ne mettons pas trop d'imagination dans nos écrits, I, 223, 17. — Voyez Ouvrages.

Écritures des procès, II, 185, 42.

Écritures (les saintes), I, 28; II, 221, 3.

Écrivain. — Tout est préférable au métier d'écrivain, II, 86-88, 21. — Écrivain par besoin d'argent, II, 229, 23. — Voyez Orateurs.

Édit de Nantes. — Sa révocation, I, 381, 21 et note 4; 390, 35 et note 2.

Éducation. — Effets d'une bonne éducation, I, 244, 79; II, 113, 84-85.

Effronterie, vice naturel, I, 313, 41.

Égésippe, propre à tout, I, 153, 10.

Égisthe, fils de Thyeste, II, 126, 118.

Église (l'), I, 246; 316, 46; 390; II, 170; 171; 173; 226; 244; 460; 463. — Pères de l'Église, éloge de leur génie, II, 244, 21.

Égoïsme. — Égoïsme chez les princes, I, 348, 29. — Égoïsme de certains titulaires de charges ou bénéfices, II, 50, 106. — Voyez *Gnathon*.

Égypte (l'), I, 19; 241, 74.

Égyptiens (les), I, 10; 240, 74.

Élamire, à qui *André* donne des fêtes, I, 283, 11.

Élévation. — Surfaire les gens après leur élévation, chose vulgaire, II, 74, 5.

Élever (s'). — Deux manières de s'élever, I, 262, 52.

Élise, refusant d'épouser *Nicandre*, I, 245, 82.

Éloges. — Mobiles de nos actions, II, 48, 104. — Accordés pour le seul mérite de n'être plus, II, 111, 78. — Éloges qui décréditent le genre humain, II, 112, 79. — Voyez Louanges.

Éloquence (en général), I, 143, 55. — Voyez Chaire.

Elvire, amie d'*Arténice*, II, 92, 28.

Émery. Voyez Esmery.

Émétique. — Son règne, II, 200, 68.

Émilie, qui feint la peur, II, 68, 144.

Émire, femme insensible, I, 195-198, 81.

Empereur (l') d'Allemagne, I, 241, 74; 370-372, 11. — Voyez César, Léopold.

Emphase. — Elle gâte les plus grandes choses, I, 243, 77.

Empire (l'), II, 488; 499; 501.

Empiriques, II, 198, 68.

Emplois. — Il faut s'en rendre digne avant de les solliciter, I, 153, 10; 315, 44. — A quelle condition, en France, l'on s'en passe, I, 154, 12.

Empressement. — Gens trop empressés à Chantilly, I, 134-136, 48.

Émulation. — Comparée à la jalousie, dans les arts libéraux, II, 40, 85.

Énéide (l'), I, 116, 9.

Enfants. — Des enfants des rois,

I, 163, 33. — Par leurs défauts les enfants sont déjà des hommes, II, 26, 50; 70, 154. — Jouissent du présent, II, 27, 51. — Sont assez semblables les uns aux autres, II, 27, 52. — Ont l'imagination et la mémoire et sont les arbitres de leur fortune, II, 27, 53. — Saisissent les défauts des autres à première vue et recherchent l'endroit faible de leur maître, II, 28, 54. — Vifs et exacts dans leurs jeux, II, 28, 55. — Tout leur parait grand, II, 29, 56. — Commencent entre eux par l'état populaire et passent au monarchique, II, 29, 57. — Sont conséquents dans leurs raisonnements, II, 29, 58. — Voyez Héritier.

Engagement. — Double chez quelques femmes, I, 177, 26. — Engagements auxquels on renonce par vertu, I, 214, 85.

Enghien (le duc d'). Voyez Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de).

Ennemis. — Maxime sur la manière de vivre avec eux, I, 208, 55. — De ceux dont on ne doit pas se faire des ennemis, I, 208, 56. — Mentir pour décrier ses ennemis, vengeance maladroite, II, 70, 150. — Sentiment que provoque la mort d'un ennemi, II, 125, 117. — Voyez Amis, Amitié.

Ennui. — Est parfois le moindre de nos maux, II, 47, 100. — Fruit de la paresse, II, 47, 101. — Le sage parfois évite le monde, de peur d'être ennuyé, I, 245, 83.

Enseigne. — De celle des brelandiers, I, 269, 74. — La réforme des enseignes d'une ville est parfois périlleuse, I, 364, 5.

Entêtement. — Il ressemble à la vive persuasion, II, 74, 1. — Suivi de près par le dégoût, II, 74, 2.

Entragues (Georges marquis d'), I, 485.

Entretiens. — Frivolité des entretiens ordinaires, I, 215, 5. — Conduite à y tenir, I, 219, 10. — Voyez Conversation.

Énumération. — Défaut des prédicateurs, II, 222, 5.

Envie. — Remède contre celle qu'on porte aux grands, I, 359, 51. — Nous prive d'un moyen d'être heureux, II, 20, 22. — Parfois séparée de la jalousie, II, 41, 85. — Est l'effet le plus sûr et le plus naturel de la vertu, du mérite, de la beauté, II, 75, 8.

Épaminondas, II, 195, 63.

Épargner pour la mort, I, 266, 64.

Épidaure (la ville d'), en Argolide, II, 23, 35.

Épiphane (saint), II, 624.

Épithètes prodiguées, mauvaises louanges, I, 116, 13.

Épîtres des Apôtres (les), II, 152, 21.

Épouseur, recherché par toutes les filles, I, 290, 14.

Érasme, I, 90. — Conseil à qui ne sait être un Érasme, I, 159, 26.

Érèse (la ville d'), I, 15; 17; 18.

Ergaste, qui mettrait en parti jusqu'à l'harmonie, I, 255, 28.

Ergaste, qui est riche et abonde en superfluités, I, 366, 8.

Érophile, II, 21, 26.

Érudition. — Prévention qu'elle inspire, II, 80, 18.

Escalopier (Gaspard de l'), conseiller au Parlement, I, 471.

Esculape, I, 74; II, 23-24, 35; 200, 68. — Voyez Fagon.

Esmery (Michel Particelli, sieur d'), I, 192, 73 et note 2.
Esope, II, 134, 119.
Espagne (l'), II, 499.
Espagnes (les), II, 490.
Espagnole, II, 573.
Espagnols (les), II, 490.
Esprit. — La justesse d'esprit rend modeste: la médiocrité présomptueux, I, 119, 18. — Esprits vifs et décisifs qui ne trouvent rien d'assez concis, I, 124, 29. — Gens d'esprit comparés aux sots, I, 127, 36; II, 66, 142. — Esprits vastes opposés aux esprits justes et modérés, I, 147, 61. — Esprits subalternes, I, 148, 62. — Ouvrages où il entre de l'esprit, I, 149, 64. — Bon usage de l'esprit, chose rare, I, 152, 7. — Le bon esprit, ses effets, I, 158, 23. — Esprits bornés, I, 164, 34. — L'homme d'esprit est d'un caractère simple et n'est trompé qu'une fois, I, 165, 36. — L'esprit rend moins sociable que le cœur, I, 214, 78. — Ce qui donne de l'esprit, I, 214, 81. — Faire des vers, faible de l'esprit pour quelques-uns, I, 214, 84. — Rareté des esprits délicats, I, 215, 4. — Il faut s'accommoder à tous les esprits, I, 215, 5. — Esprit affecté, I, 216, 6. — De ceux à qui il manque de l'esprit et qui croient en avoir trop, I, 216, 7. — Des esprits vains, légers et délibérés, I, 217, 8. — L'homme qui se croit de l'esprit, fâcheux aux autres, I, 219, 11. — L'esprit de la conversation, I, 223, 16. — De l'esprit de politesse, I, 228, 32. — Esprit faux, I, 237, 65. — De l'esprit qu'il faut pour faire fortune, I, 258, 38. — Ce qui peut tenir lieu d'esprit, I, 331, 83. — Il faut de l'esprit pour être homme de cabale ou au-dessus de la cabale, I, 334, 92. — Des gens d'esprit comparés aux grands et aux gens de bien, I, 341, 12. — Utilité des gens d'esprit auprès des gens en place, I, 350, 34. — Le défaut d'esprit, père des crimes, II, 17, 13. — Les malhonnêtes gens n'ont pas assez d'esprit, II, 17, 14. — Esprit raisonnable, porté à l'indulgence, II, 21, 28. — On ignore qu'on manque d'esprit, II, 39, 83; 42, 88. — Un homme d'esprit se reconnaît incompétent en certains arts, mais se figure pouvoir remplacer un ministre, II, 41, 85. — Esprits moyens, les plus nombreux, II, 42, 86. — De celui qui n'a point d'esprit, II, 42, 87. — L'homme d'un esprit médiocre est sérieux, II, 42, 89. — Mésintelligence entre l'esprit et le cœur, II, 43, 91. — L'esprit s'use, II, 43, 92. — Certaine médiocrité d'esprit rend sage, II, 70, 153. — La politesse de l'esprit exige beaucoup de fonds, II, 84, 18. — Vices de l'homme d'esprit, II, 98, 48. — A quoi se reconnaît la médiocrité d'esprit, II, 98, 52. — Ce qu'il faut d'esprit pour être important, II, 99, 54. — Rapport entre esprit, talent, goût et bon sens, et entre esprit et talent; un homme parfait, dans un art ou une science, mais nul en dehors, n'est pas un homme d'esprit, II, 100, 56. — De l'esprit du jeu, II, 101, 56. — Rareté de l'esprit de discernement, II, 103, 57. — Trop d'esprit dans un sermon, II, 225, 9. — L'esprit

docile comparé à l'esprit fort et à l'esprit faible, II, 237, 2. — Voyez CONVERSATION, ESPRITS FORTS, EXPRESSIONS, GRANDS, JEU, RAILLERIE, SOTS.
ESPRIT (jeux d'). — La vanité y supplée à la raison, II, 47, 103.
ESPRITS FORTS (des), II, 237-277. — Ainsi appelés par ironie, II, 237, 1. — Devraient s'éprouver avant de se déclarer esprits forts, II, 240, 7. — Exiger d'eux des démonstrations péremptoires, II, 241, 10. — Sont-ils confondus par la sublimité de la religion ou rebutés par sa simplicité? II, 243, 20.
Estaing (le comte d'), I, 519.
ESTAMPES (l'amateur d'), II, 138, 2.
ESTE (d'). Voyez MODÈNE (de).
ESTIME. — Il est rare qu'on en ait pour les plaisants, I, 215, 3. — Que faut-il faire pour être estimé? I, 234, 53. — Il faut que les grands se fassent estimer, I, 351, 36. — Estimer quelqu'un, c'est l'égaler à soi, II, 109, 71.
ESTIVAL (l'abbé d'), II, 565. — Ses *Conférences mystiques*, II, 563, notes; 565, note *a*.
Estrées (François-Annibal maréchal d'), I, 501.
ESTRÉES (Victor-Marie d'), maréchal, II, 81, 18 et note 3.
ESTRÉES (cardinal d'), I, 534; II, 81, 18 et note 3; 464.
ÉTABLISSEMENT. — Comment on agit en vue de son établissement, I, 209, 59. — Les hommes s'en occupent comme s'ils étaient éternels, II, 23, 32.
Étampes (l'abbé d'), II, 424.
ÉTAT. — Les intérêts de l'État doivent être confondus avec ceux du prince, I, 384, 26. — Voyez FORTUNE.
ÉTAT DE LA FRANCE (l'), II, 478 et note 2; 487.
ÉTHIQUES (les) d'Aristote, I, 12.
ÉTOILES, II, 262-265, 43. — L'homme né sous deux étoiles, I, 335, 96.
EUBÉE, I, 17.
Eudoxe, dans le caractère d'*Onuphre*, II, 159, 24.
Eugène, homme de mérite et pauvre, I, 262, 54.
Eumolpe et son père, qui se sont élevés très-haut, I, 272, 80.
EUPHRASTE, l'un des noms donnés à Théophraste, I, 15.
EUPHRATE (le fleuve), I, 271, 78.
Euphrosyne, amie d'Émire, I, 195-198, 81.
EURIPIDE, rapproché de Racine, I, 142, 54.
EUROPE (l'), I, 78; 120; II, 89, 22; 127, 118; 142, 2; 469; 477.
EURYMÉDON, prêtre de Cérès, I, 17; 18.
Eurypyle, bel esprit, II, 85-86, 20.
Eustrate, favori, II, 145, 9.
Euthyerate, homme inégal, II, 6, 6.
Euthydème, maître de maison, I, 220, 12.
Euthyphron, qui vous taxe, I, 225, 24.
Évandre, I, 78, note 2.
ÉVANGILE (l'), ÉVANGILES (les), II, 152, 21; 174, 24; 221, 4; 224, 6; 225, 8; 232, 26; 551; 583; 592; 593; 598; 629; 632; 653; 672; 679; 709.
ÈVE, II, 633.
ÉVÊCHÉ. — Orateur qui cherche un évêché, II, 228, 21.
ÉVÉNEMENTS. — Influence irrésistible des événements, I, 236, 63. — Il n'y en a que trois pour l'homme, II, 26, 48.
ÉVÊQUE, I, 159, 26. — Voyez RÉSIDENCE.
EXCÈS. — Quel est le plus beau,

I, 214, 80. — Les grands se plaisent dans l'excès, I, 339, 5.
Excommunication. Voyez Comédiens.
Expérience. — Quelle légère expérience que celle de six ou sept mille ans, II, 122, 107.
Expressions. — Elles font la supériorité des écrivains, I, 116-117, 14. — Une seule est bonne, I, 118, 17. — Expressions familières aux beaux esprits, I, 242, 75.
Extérieur. — Ce qu'est un extérieur simple, I, 156, 17.
Extraordinaire. — Gens qui gagnent à l'être, II, 44, 96.

F

F**, Fontainebleau, I, 360, 53.
Fabry (Jacques Pannié, dit), brûlé vif, I, 312, 38 et note 1; 525.
Fagon (Gui-Crescent), médecin du Roi, II, 199; 200; 412-413.
Faibles. — Aimer et faire des vers, deux faibles pour quelques-uns, I, 214, 84. — On avoue ses faibles, pour les atténuer, II, 34, 68.
Faiblesse, faiblesses. — Faiblesse dans l'amour, I, 204, 34. — Dans l'affliction, I, 204, 35. — Dans la haine, I, 211, 70. — Faiblesse de celui qui se laisse gouverner, I, 211, 71. — On cache ses faiblesses plus volontiers que ses crimes, I, 213, 74.
Faim. — Mourir de faim, valeur de cette expression appliquée à un grand, II, 113, 82.
Faire. — Faire bien, faire mieux, I, 214, 83. — Ce que c'est que faire bien, faire mal, II, 112, 81. — Faire comme les autres, maxime suspecte, II, 76, 10.
Falaise (la ville de). — L'accent normand se prend à Falaise, I, 300, 14.
Falconi. — *Lettre à une fille spirituelle*, II, 675, note 1.
Familles. — Souvent troublées par des discordes, I, 230, 40. — Élévation subite de certaines familles, I, 272, 80. — Les hommes composent une même famille, I, 356, 47. — Étonnement que peut causer la composition d'une famille, II, 18, 16. — Il y a peu de familles qui ne touchent aux princes et au peuple, II, 168, 12. — Voyez Intérêt.
Fanfaron. — Quel est le but de ses actions, I, 156, 16.
Farder (se), espèce de menterie, I, 171, 5; 172, 6.
Farnèse (palais). — Ses peintures, II, 170, 17.
Faste. — Le faste dans un souverain, I, 385, 29.
Fat. — Portrait du fat familier, I, 212, 71. — Il faut fuir le fat, I, 227, 29. — Le fat ambitieux, I, 246, 3. — Meurt impuni, II, 43, 90. — Définition du fat, II, 97, 45. — Ce qui pourrait le faire sortir de son caractère, II, 98, 51. — Quel est son air, II, 98, 53.
Faubourg (le grand). — Voyez Saint-Germain (le faubourg).
Fauconnet (Jean), prête-nom des fermiers du bail des fermes-unies de 1681, I, 263, note 3; 497-499.
Fauconnets (les), financiers du dernier bail, I, 263, 56; 497-499.
Fauste, héritier, II, 50, 107.
Fautes. — On ne profite pas des siennes, II, 30, 60. — L'aveu en est pénible, II, 30, 61. — Fautes des sots, à qui elles sont utiles, II, 30, 62. — Peut-on

juger des hommes sur une faute unique? II, 95, 37.
Fautrier, avocat, II, 400.
Faveur. — De qui l'on doit la briguer, I, 209, 58. — Quand elle se retire, elle laisse voir le ridicule, I, 246, 4. — L'homme en faveur oublie ce qu'il pensait autrefois de lui-même et des autres, I, 307, 24. — Envie qu'excite celui qui tire parti de sa faveur, I, 307, 26. — Gens enivrés de la faveur, I, 322, 61. — Gens à qui la faveur arrive comme un accident, I, 332, 84. — Est-on en faveur, tout manége est bon, I, 334, 90. — L'homme de mérite a celle des grands tant qu'ils ont besoin de lui, I, 335, 93. — Elle met l'homme au-dessus de ses égaux; sa chute le met au-dessous, I, 336, 97. — Faveur des grands, I, 340, 10. — Des esprits fermes dans la faveur et de ceux qu'elle aveugle, II, 43, 94. — Faveur des princes, II, 74, 6. — Certains hommes en faveur échouent devant le public, II, 104, 61. — Il peut arriver qu'un homme en faveur perde un procès, II, 190, 55. — Voyez Amis.
Faveurs. — Elles attachent les femmes qui les accordent, guérissent les hommes, I, 175, 16. — Oubliées d'une femme qui n'aime plus, I, 175, 17.
Favier, danseur de l'Opéra, II, 160, 28; 161, note 1.
Favori, I, 212, 71. — Signes qui révèlent les favoris en disgrâce, I, 335, 94. — Le prince est honoré par la modestie de son favori, I, 378, 17. — Isolement du favori, I, 378, 18. — Ressources du favori disgracié, 379, 19. — Sentiments du favori à l'égard de ses flatteurs, I, 380, 20. — Conseils aux favoris, I, 380, 21. — Compte qu'ils ont à rendre de leur faveur, II, 111, 77.
Femmes (des), I, 170-198. — Leur talent épistolaire, I, 128, 37. — Les hommes et les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme, I, 170, 1. — Grandeur artificielle chez les unes, naturelle chez les autres, I, 170, 2. — Manières affectées de quelques jeunes femmes, I, 170, 4. — Leur fard, I, 171, 5. — Leur blanc et leur rouge, I, 172, 6. — Femmes coquettes, I, 173, 7 et 8; 175, 18; 176, 22; 182, 41. — Leurs préoccupations de toilette à l'égard des indifférents, I, 174, 9. — Belle femme qui a les qualités d'un honnête homme, I, 174, 13. — Leur grâce spontanée, I, 174, 14. — Le caprice, contre-poison de leur beauté, I, 174, 15. — Effets contraires de leurs faveurs, I, 175, 16. — Quand elles oublient celles qu'elles ont accordées, I, 175, 17. — Femmes galantes, I, 175-176, 20-22; 180, 35. — Femmes désignées par le nom de leurs amants, I, 176, 21. — Femme faible, I, 176, 23. — Femme inconstante, légère, volage, indifférente, I, 176, 24. — Infidèle et perfide, I, 177, 25. — Femme à double engagement, I, 177, 26. — Choix étrange de certaines femmes, I, 177, 27. — Vieilles femmes, ressource des jeunes gens, I, 177, 28. — Femme de ville, femme de province, I, 178, 30. — Femmes qui aiment un valet, un moine, leur médecin, I, 178, 32. — Diffé-

rence de la tentation pour les femmes du monde et quelques autres plus retirées, I, 180, 34. — Femme qui a un directeur, I, 181, 36. — Des hommes saints ne doivent pas diriger les femmes, I, 182, 40. — Femme coquette et dévote à la fois, I, 182, 41. — Comment la dévotion vient aux femmes, I, 183, 43. — Épouser une dévote, le pire des choix, I, 184, 44. — Femmes gouvernées par un ami, I, 184, 45. — Fausses vestales, I, 185, 46. — Réputation de certaines femmes inaltérable malgré des fréquentations compromettantes, I, 185, 47. — La femme prude et la femme sage, I, 186, 48. — Ignorance des femmes, I, 186-187, 49. — Femme savante comparée à une belle arme, I, 187, 49. — Science et sagesse unies dans une femme, I, 187-188, 49. — Neutralité difficile entre femmes qui nous sont amies et ont rompu entre elles, I, 188, 50. — Préférences de certaines femmes, I, 188, 51. — Femmes ambitieuses et joueuses, I, 188, 52. — Les femmes sont extrêmes, I, 188, 53. — La plupart se conduisent par le cœur, I, 188, 54. — Comparées aux hommes en amour et en amitié, I, 189, 55. — Jugent d'un homme par l'impression qu'il fait sur elles, I, 190, 63. — Disent facilement ce qu'elles ne sentent point, I, 190, 66. — Cachent souvent la passion qu'elles éprouvent, I, 190, 67. — Une belle femme, à la cour, est difficilement comptée pour femme d'esprit, I, 189, 57. — De celle qui a toujours les yeux sur la même personne, ou qui les en détourne toujours, I, 190, 65. — Femme qui aime, facilement abusée, I, 191, 68. — Femme quittée, longtemps inconsolable, I, 191, 70. — Femmes paresseuses et femmes vives, I, 191, 71. — Femme qui écrit avec emportement, I, 191, 72. — Femme qui enterre son mari, I, 194, 76. — Causes qui ramènent une femme à son mari, I, 194, 77. — Combien de femmes empêchent un mari de se repentir d'avoir une femme? I, 195, 78. — Femme insensible, I, 195, 81. — Ce que disent les hommes des femmes et les femmes des hommes, après rupture, I, 201, 17. — De la femme indifférente à notre passion, I, 201, 21. — Répugnance de quelques femmes de la ville à prononcer certains noms de rues, I, 238, 69. — Manége des femmes dans les lieux publics, I, 276, 3. — Comparaison des femmes de la ville avec celles de la cour, I, 291, 15; — leur fatuité, I, 292, 16. — Charme irrésistible d'une belle femme dans son naturel, II, 93, 29. — Femmes du temps de l'auteur, II, 146, 10. — De l'influence des femmes sur les hommes les plus forts, II, 190, 54. — Ce qui charme l'inquiétude des jeunes femmes qui ont de vieux maris, II, 201, 69. — — Voyez Amitié, Amour, Caprice, Coquetterie, Douleurs, Galanterie, Hommes, Jeu, Réputation, Secret.

Fénelon, II, 236; 451; 463-464.

Ferdinand III, empereur d'Allemagne, II, 485.

Ferdinand V, roi des Espagnes, II, 490.
Fernand (*Don*), noble de province, II, 61, 129.
Férocité des hommes, II, 61, 127.
Ferrand (Mme), I, 418.
Ferrière (de la), maître des requêtes, I, 459; 491-492.
Ferrière (Mme de la), I, 459.
Ferrière (Mlle de la), I, 455.
Ferté (la maréchale de la), I, 456; 457; 458.
Feuillade (le maréchal de la), I, 540-542; II, 296-298; 428.
Feuillant (missionnaire), II, 174, 24.
Feuillants (la messe des), I, 284, 12 et note 2.
Fèvre de la Faluère (le), conseiller au Châtelet, I, 512.
Fidéicommis. — Leur usage blesse la loi, II, 193, 60.
Fier (homme). — En quelle circonstance il lui est pénible de pardonner, I, 210, 67. — Voyez Prospérité.
Fierté. Voyez Vanité.
Figure. — Ceux qui tirent la figure, II, 201, 69.
Filles. — A quel âge on souhaite d'être fille, I, 170, 3. — Les filles ne doivent pas manquer le temps de prendre parti, I, 189, 60. — A quoi a servi à plusieurs une grande beauté, I, 190, 61. — Comment les belles vengent-elles leurs amants mal traités? I, 190, 62. — Filles se faisant religieuses, II, 178-179, 29-30. — Filles trop peu riches pour faire vœu de pauvreté, II, 179, 31. — Du choix pour une fille entre une abbaye ou un monastère, II, 179, 32.
Fils qui ne souhaite pas la mort de son père, I, 266 et 267, 68.
Financier. — Diversité de conduite des courtisans à l'égard du financier, I, 247, 7. — Dureté du financier, I, 256, 33. — Voyez Partisans.
Finesse, I, 332-333, 85; II, 21, 26. — Dire et écrire finement, I, 244, 78.
Fins (mauvaises), II, 125, 116.
Flamands (les), II, 167.
Flandre (la), I, 240; 370, 11; II, 481; 496.
Flatterie. — Inconvénients de l'habitude et de l'exagération de la flatterie, I, 225, 25. — Dire du bien des puissants est presque toujours une flatterie, I, 362, 56. — Voyez Favori.
Flatteur. — En quoi il se trompe, II, 114, 90.
Fléchier (l'abbé), II, 420-421; 423; 424; 463 et 464.
Fleur bleue, image d'une personne à la mode, II, 144, 8.
Fleuriste (le). — Son portrait, II, 135, 2.
Floridors (les), personnages de comédie, I, 358, 50.
Fodel (Mlle), II, 390.
Foire (prestige de la), I, 289.
Foix (Gaston de), surnommé Phébus, vicomte de Béarn, I, 346, note 1; II, 205.
Fonds perdu (le), bien perdu, II, 182, 39.
Fontaine (Jean de la), II, 85, 19; 101; 290; 339-343; 461.
Fontainebleau (la ville de), I, 360, 53; II, 11 et note 2; 68, note 4; 492; 495; 496; 497.
Fontenelle, I, 99; 409; 410; 475-477; II, 265, note 2; 433; 434; 441, note 1; 446, note 2; 453-454; 465; 524.
Force (Mlle de la), II, 337.
Formules. Voyez Phrases.
Fortune. — On ne vole pas des mêmes ailes pour sa fortune que pour des choses de fantaisie, I, 209, 59. — Des biens de fortune, I, 246-274. — Une grande fortune sert au

mérite, I, 246, 2. — Usage qu'en fait le parvenu, I, 251, 21. — Réflexions sur les fortunes récentes et rapides, I, 252-253, 22-24. — Triste destinée de celui qui a fait la fortune de plusieurs, I, 256, 33. — Faire fortune, belle phrase, partout répandue, I, 257, 36. — Quelle sorte d'esprit faut-il pour faire fortune? I, 258, 38. — A quel âge on y songe, I, 259, 40. — Quel en est le fruit, I, 259, 41. — Le plus court et le meilleur moyen de la faire, I, 260, 45. — La dévotion ne vient qu'après fortune faite, I, 260, 46. — Avantage d'une fortune médiocre, I, 261, 49. — L'ambition de faire fortune suspend les autres passions, I, 262, 50. — La mine désigne les biens de fortune, I, 262, 53. — A quel prix on a un peu de fortune, I, 266, 68. — La fortune du dé, I, 268, 73. — Peines qu'on prend pour sa fortune ou se repent de n'avoir pas prises, I, 272, 82. — Envie que la fortune excite, I, 307, 26. — Sa fortune une fois faite, on ne songe plus qu'à soi, I, 308, 28. — On tombe d'une haute fortune de la même manière qu'on y était monté, I, 311, 34. — Moyens de faire fortune, d'après un vieil auteur, I, 319, 54. — Portrait d'un homme qui veut sa fortune, I, 323, 62. — Peines qui accompagnent une grande fortune, I, 336, 98. — Qu'importe à l'État la fortune du particulier? I, 366, 8. — D'où vient que celui-ci fait sa fortune et que cet autre la manque, II, 79, 14. — Voyez DÉVOTION.

Foucault (Mlle), I, 455.

FOURBERIE, I, 333, 85; II, 21, 25 et 26.

FOURBES. — Les fourbes croient aisément que les autres le sont, II, 20, 25.

FOURCROY (Bonaventure), poëte et jurisconsulte, II, 220, 2.

Fourille (le marquis de), II, 312.

FOURRIERS qui ont l'air de cour, I, 300, 14.

FRAGMENT, II, 91-93, 28.

FRANÇAIS (les), I, 26; 149, 65; 264, 56; 377, 13; II, 490.

FRANÇAISE (langue), II, 85, 19.

FRANCE (la), I, 107; 120, 21; 154, 12; 219, 9; 241, 74; II, 138, 2; 169, 14; 216, 73; 248, 29; 445; 467; 501; 505; 507.

FRANCE (la maison de), I, 241 74; II, 481; 496.

FRANCHISES, privilége du noble, II, 168, 13.

Francine (Pierre), maître d'hôtel du Roi, I, 491.

Francine, gendre de Lulli, I, 422.

Francine de Grand-Maison. — Voyez Grand-Maison.

FRANÇOIS Ier, roi de France, II, 481; 495; 499; 501; 506.

Frémont, I, 477-478; II, 399.

FRIPONNERIE, I, 260, 44.

FRIPONS. — Nécessaires à la cour, I, 318, 53.

Frontin, II, 50.

FRUITERIE (chefs de), I, 300, 14.

FRUITS (l'amateur de), II, 136, 2.

Fulvie et *Mélanie*, qui ont condamné *Hermodore* sans l'avoir lu, I, 122, 23.

G

G** et H**, voisins de campagne, I, 232, 47.

Gaignières (François-Roger de), II, 357.

Gain. — Ames éprises du gain, I, 264, 58.
Galanterie, I, 175-176, 20-22; 184, 43-44. — Anciens et nouveaux galants, I, 175, 19. — Maris et galants, I, 193, 74-75. — Celui que les femmes veulent avoir pour galant, I, 290, 14.
Galles (le prince de), fils de Jacques II. Voyez Jacques-Édouard, prince de Galles.
Gallois (l'abbé), académicien, II, 465, note 4.
Ganymède (le) de Carrache, II, 170, 17.
Garnier, seigneur de Montereau, I, 517,
Gaules (les), II, 114, 92.
Gaultier, marchand d'étoffes, I, 293, 18.
Gazette de Hollande (la), I, 284, 12 et note 3.
Gendre. — Est aimé de son beau-père et de sa belle-mère, I, 232, 45.
Gênes (la république de), II, 493.
Genest (l'abbé). Sa *Pénélope*, I, 134 et note 2.
Génie. — Il n'évite pas toutes sortes de fautes, I, 125, 30. — Génie droit et perçant conduit à la vertu, II, 17, 14. — Sortir des limites de son génie, II, 105, 63.
Génois (révolte des), II, 493.
Gens de bien, comparés aux gens d'esprit, I, 341, 12.
Gentilhomme (le), l'un des interlocuteurs des *Dialogues posthumes*, II, 688-710.
Georges marquis d'Entragues, I, 485.
Géronte, vieux mari intestat, II, 49, 105.
Geste affecté, I, 216, 6; II, 69, 146.
Gesvres (duc de), II, 291.
Gigue, danse, II, 171, 18.
Gilbert, marchand de drap, I, 478.
Gilbert (Louis-Charles), fils du précédent, président de la chambre des comptes, I, 516.
Girardin (le marquis de Lévy), II, 310.
Giton, qui est riche, I, 272, 83.
Givry (de), II, 310.
Gloire. — Préférée à la vie, II, 117, 98. — Fausse gloire, I, 186, 48; II, 32, 66.
Glorieux (le). — Il aime à se montrer aux grands, I, 155, 14.
Glycère, qui est inaccessible, I, 191, 73.
Gnathon, l'égoïste, II, 55, 121.
Godard, conseiller au Parlement, I, 500.
Godeau (Antoine), évêque de Grasse et de Vence, II, 446, note 1.
Godeaux (les), II, 446.
Gomons (les), I, 279, 6.
Gomont (Jean de), avocat, I, 279, note 1; 510.
Gonnelieu (le P.), jésuite, II, 421-422.
Goulaine de Bretagne (de), I, 519.
Gourville (Jean Hérault de), I, 482; 506; II, 317.
Goût. — Il ne faut pas vouloir amener les autres à notre goût, I, 113, 2. — Goût parfait, goût défectueux, I, 116, 10. — Goût sûr, chose rare, I, 116, 11. — Faire selon le goût des autres dans les repas ou les fêtes, I, 229, 34. — Ressemblance de goût entre amis sur ce qui regarde les mœurs, I, 235-236, 61. — La cour, centre du bon goût, I, 239, 71. — Voyez Peuple, Sens (bon).
Gouvernement. — Quel est le meilleur, I, 363, 1. — Gouvernement despotique, I, 364,

3. — Science des détails, condition essentielle d'un bon gouvernement, I, 382, 24. — Parfait gouvernement, chef-d'œuvre de l'esprit, I, 387, 32.

Gouverner. — Une femme est aisée à gouverner, quand c'est un homme qui s'en donne la peine, I, 184, 45. — Comment on arrive à gouverner un homme, I, 211, 71. — Gens qui se croient capables de gouverner, I, 257, 37. — Quel est l'homme peu facile à gouverner, II, 51, 109. — Par quoi se gouverne l'homme, qui est esprit, II, 70, 154. — Voyez Grands.

Gouverney (le marquis de), I, 478.

Grâces. — Distribution des grâces, II, 114, 91.

Gramont (Philibert comte de), I, 533.

Grand-Maison (Francine de), prévôt général des connétables et maréchaux de France, II, 402.

Grandeur. — La véritable et la fausse, I, 168, 42. — Grandeur artificielle et grandeur naturelle chez les femmes, I, 170, 2. — Les grands se défendent par leur grandeur, I, 234, 52. — Grandeur et discernement sont deux choses différentes, I, 341, 13. — Voyez Vertu.

Grands (des), I, 153, 11; 338-362. — Ce qui est magnificence dans les grands est ineptie dans le particulier, I, 297, 22. — Par quels motifs on les recherche, I, 327, 72. — On n'ose aller contre leurs appréciations, I, 329, 78. — Prévention du peuple en leur faveur, I, 338, 1. — Leur avantage sur les autres hommes, I, 338, 3. — Ne recherchent pas la jouissance de faire le bien, I, 339, 4. — Comparés aux petits, I, 339, 5. — Peuvent user de belles promesses, I, 340, 6. — Leur ingratitude, I, 340, 7. — N'apprécient pas l'homme de mérite qui les sert, I, 340, 8. — Il est plus utile de les quitter que de s'en plaindre, I, 340, 9. — Ils perdent sans regrets leurs serviteurs, I, 340, 11. — Dédaignent les gens d'esprit, I, 341, 12. — Admettent près d'eux les intrigants, éloignent les gens de bien, I, 341, 13. — La règle de voir de plus grands que soi, I, 341, 14. — Manie de gouverner les grands, I, 342, 15. — Effet d'une froideur ou d'un salut des grands, I, 342, 16. — Leur mépris pour le peuple, le peu d'estime des princes pour eux, I, 343, 18. — Croient être seuls parfaits, I, 343, 19. — Comparés à leurs subalternes, I, 344, 21. — Par quoi ils sont odieux aux petits, I, 345, 22. — Leur ignorance; ils sont heureux de devenir les gendres de citoyens qu'ils dédaignaient, I, 346-347, 24. — Les grands et le peuple comparés, I, 347, 25. — Leur malignité force l'homme d'esprit à ne pas se livrer à eux, I, 347, 26. — De la crapule des grands, I, 348, 28. — Quel degré de bonheur un grand peut avoir sur les autres hommes, I, 349, 31. — On souffre d'eux et de ce qui leur appartient, I, 350, 33. — Leur maxime est de laisser parler, I, 350-351, 34. — Incapables de bien traiter le mérite, I, 351, 35. — Doivent se faire

estimer pour donner du prix à leurs bonnes grâces, I, 351, 36. — Manége de ceux qui veulent paraître bien avec eux, I, 351, 37. — Danger d'être leur complice, I, 352, 38. — Ce qui les encourage à la bravoure, I, 352-353, 41. — N'aiment point les premiers temps, I, 356, 47. — On a pour eux une haine impuissante, I, 359, 51. — On doit les honorer, I, 360, 52. — Sont peuple comme les petits, I, 360-361, 53. — Se gouvernent par sentiment, I, 361, 54. — On doit se taire sur eux, I, 362, 56. — Il y a des gens qui parviennent en les amusant, II, 44, 96. — Du grand qu'on dit mourir de faim, II, 113, 82. — La réussite aveugle sur la conduite des grands, II, 123, 113. — Préfèrent un Tigillin à un homme de bien, II, 143-144, 6. — De ceux qui se font leurs esclaves, II, 240, 9. — Non athées, mais indifférents, II, 242, 16. — Voyez Faveur, Grandeur, Humanité, Philosophie, Sentiment.

Gratter à la porte du Roi, I, 301, 15 et note 1.

Gravité. — Trop étudiée, elle devient comique, II, 93, 29.

Grèce (la), I, 17; 19; 33; 78; 87; 117, 15; 263, 56.

Grecque (langue), II, 85, 19.

Grecs (les), I, 10; 13; 22; 31; 33; 34; 60; 63; 65; 67; 87; 140; II, 79; 83; 106; 107.

Grossièreté, II, 238, 3. — Grossièreté des femmes du peuple, I, 292, 16. — Chez un homme d'esprit, II, 98, 48.

Guénégaud (M. de), I, 486.

Guerre, I, 367-368. 9-10. — Voyez Parole.

Guesclin (Bertrand du), connétable de France, II, 205, 73.

Guide spirituelle (la), de Molinos. Voyez Molinos.

Guillaume III, roi d'Angleterre (allusions à), II, 123-134, 113-119; 352-353.

Guynes, nom de lieu, II, 501.

Guyon (Mme), II, 545, 546, etc.

H

H**, I, 232, 47.

H** G** (le), le *Mercure* (*Hermès*) *galant*, I, 132, 46 et note 3.

Habile. — Un habile homme sait se retirer à propos, I, 215, 2. — Voyez Hommes.

Habitude. — Se soutient après l'amour, I, 205, 37. — Apprivoise les hommes aux grandes et aux petites choses, II, 74, 3. — Prévient comme la nouveauté, II, 74, 4. — De l'habitude de dire une chose fausse, II, 164, 4.

Haine, haïr. — Distance de la haine à l'amitié, I, 202, 24 et 25. — Vivre avec ce que l'on hait, I, 205, 40. — Moins coûteuse que l'amitié, I, 206, 44. — Celle que nous ressentons pour ceux que nous avons offensés, I, 210, 68. — Signe de faiblesse, I, 211, 70. — Impuissante contre les grands, I, 359, 51. — Compagne inséparable de l'envie, II, 41, 85. — Preuve de l'opiniâtreté des haines, II, 50, 108. — Celle des méchants peut porter à la vanité, II, 234, 28. — Voyez Envie.

Halles (les), I, 238, 69.

Hameau, curé de Saint-Paul, II, 389-390.

Hamel (George du), avocat, I, 279, et note 2.

Handburg, I, 149, 66, et note 2.
Harlay, II, 81, 18.
Harlay (Achille de), premier président, I, 438; 468; 469; 512; 544-546; II, 338.
Harlay (Achille de), fils du précédent, avocat général au Parlement, I, 438.
Harlay (Mlle de), sœur du précédent, I, 439.
Harlay (François de), archevêque de Paris, I, 441-443; 459; 549; II, 81 et note 3; 300-303; 464, note 1.
Harmonie. — La plus douce est le son de voix de celle qu'on aime, I, 174, 10.
Harouys (M. d'), II, 187, note 1.
Hasard. — On ne le fait pas, on s'en sert, II, 110, 74. — N'a pu produire l'harmonie universelle, II, 257-271, 43-45.
Hautefeuille (Frère Etienne Texier de), ambassadeur de Malte, I, 528.
Hautefort (Jean-François marquis d'), II, 307; 311.
Hauteur. — Hauteur de certaines gens jusqu'à ce que l'arrivée d'un grand les remette à leur place, I, 302, 17. — Air de hauteur, I, 343, 20.
Hébreux (les), I, 22.
Hector, nom de baptême, I, 345, 23.
Hégion, fondeur, I, 241, 75.
Helvétius, II, 411; 412.
Hémery. Voyez Esmery.
Hennequin, procureur général au grand conseil, II, 406-407.
Henri II, roi de France, II, 507.
Henri III, roi de France, I, 240, 74.
Henri IV, roi de France, I, 240, 74.
Henri VIII, roi d'Angleterre, II, 501.
Héraclite, jugeant ses contemporains, II, 126-128, 118.
Héraclius, II, 101, 56.
Herbelot (d'), I, 355, note 2.
Hercule, I, 73, note 1. — Nom de baptême, I, 345, 23.
Hérigebal *, roi de Babylone, I, 241, 74.
Hérille, le citateur, II, 105, 64.
Héritier. — Qui n'en a pas, peut vivre à ses aises, I, 266, 63. — L'héritier dévore l'épargne du mort, I, 266, 64. — Dépense plus en dix mois qu'un avare en toute sa vie, I, 266, 65. — Frustré par le prodigue, I, 266, 66. — Le titre d'héritier nuit à l'affection entre pères et enfants, I, 266, 67. — Le caractère de l'héritier rentre dans celui du complaisant, I, 267, 69. — Tous les hommes héritiers les uns des autres, I, 267, 70. — Sort différent des héritiers, II, 50, 107. — Attitude de l'héritier institué dans le testament et frustré par le codicille, II, 192, 59. — Voyez *Titius*.
Hermagoras, le savant, I, 240, 74.
Hermas, I, 184, 44.
Hermenonville (d'), II, 409.
Hermippe, esclave de ses petites commodités, II, 196, 64.
Hermodore, écrivain, I, 122, 23.
Héros. — Les héros et les historiens se doivent mutuellement de la reconnaissance, I, 116, 12. — Héros et grands hommes comparés aux hommes de bien, I, 161, 30. — Distinction entre le héros et le grand homme à la guerre, I, 161-162, 31. — Enfants des héros, II, 122, 106.

* Voyez ci-dessus, p. 4, note 1.

Hervé (Charles), doyen du Parlement, I, 471-472; 500.
Heure. — L'heure écoulée a péri entièrement, II, 161, 31.
Heureux. — Il faut rire avant que de l'être, de peur de mourir sans avoir ri, I, 210, 63. — Portrait d'un heureux, I, 317, 50. — Il est ordinaire à l'homme de n'être pas heureux, II, 19, 21. — On serait heureux au moins du bonheur d'autrui, n'était l'envie, II, 20, 22. — L'homme vain ne se croit jamais assez heureux, II, 64, 134.
Hippolyte (un), I, 282, 10.
Historiens. Voyez Héros.
Historiettes (les) de Barbin, I, 284-285, 12 et note 1 de la page 285.
Hollandais, II, 132, notes 3 et 4.
Hollande, I, 240, 74; 119; II, 132. — Drap de Hollande, I, 160, 28.
Holstein. Voyez Hostein.
Hombre, jeu, I, 284, 12.
Homélie. — Le temps des homélies n'est plus, II, 223, 5.
Homère, I, 84; 115, 9; 116, 14; 243, 75; 263, 56; 408; II, 445. — L'*Iliade*, I, 84; 116, 9.
Homme, hommes. — De l'homme, II, 3-73. — Vie simple des premiers hommes, I, 25. — D'admirables restent inconnus, I, 151, 3. — Trop occupés d'eux-mêmes pour discerner les autres, I, 152, 5. — L'honnête homme est payé par le plaisir qu'il sent à faire son devoir, I, 155, 15. — L'homme de cœur comparé au couvreur, I, 155, 16. — Les hommes ont tous de quoi se faire moins regretter, I, 165, 35. — Se guérissent des femmes par leur caprice, I, 174, 15; et par leurs faveurs, I, 175, 16. — Que faut-il à un homme pour être adoré des femmes? I, 178, 31. — Goût des femmes romaines pour les hommes publics, I, 180, 33. — Connaissent qu'ils vieillissent à l'abord d'une jeune femme, I, 190, 64. — Disent ce qu'ils sentent, I, 190, 66. — Feignent la passion qu'ils ne sentent pas, I, 190, 67. — Quittés, ils éclatent et se consolent, I, 191, 70. — En amitié, ils regardent toujours une femme comme une femme, I, 199, 2. — Souvent incapables d'aimer, I, 201, 16. — Après rupture, accusés d'être volages, I, 201, 17. — Commencent par l'amour, finissent par l'ambition, I, 213, 76. — Le malhonnête homme qui proteste incessamment de son honneur, et l'homme de bien, I, 224, 21. — N'y eût-il que deux hommes sur la terre, il leur naîtrait bientôt un sujet de rupture, I, 233, 47. — Hommes comparés à des arbres transplantés, I, 252, 22. — Homme de petit génie qui veut s'avancer, I, 258, 38. — Il est rare que les hommes réunissent tous leurs avantages, I, 259, 39. — Homme de bien, qui ne souhaite pas que son père meure, I, 266-267, 68. — Pourquoi les hommes veulent être esclaves quelque part, I, 299, 12. — Etre homme de bien, c'est se perdre, I, 313, 40. — Homme placé, I, 317, 51. — Hommes superbes apprivoisés un moment par l'élévation de leurs rivaux, I, 343, 17. — Hommes nés inaccessibles, I, 349, 32. — Défauts naturels

des hommes, II, 3, 1. — Cas où ils sont légers, II, 3, 2. — Peu sont disposés à obliger, II, 16, 11. — Les hommes vivent difficilement ensemble. II, 17-18, 16; 20, 24. — Pourquoi l'homme n'est presque jamais ce qu'il est ou ce qu'il parait être. II, 18, 18. — Les hommes veulent ménager leur vie et la prodiguent, II, 23, 34. — Il n'y a pour l'homme que trois événements, II, 26, 48. — Comment les hommes parlent d'eux-mêmes, II, 32, 67. — Comptent pour peu les vertus du cœur; ce qu'ils idolâtrent, II, 39. 84. — Le commun des hommes nage entre la stupidité et le sublime, II, 42, 86. — Hommes dévoués à d'autres, II, 44, 96. — Peuvent s'enrichir de vertus sans se corriger d'un défaut, II, 45, 98. — Différents d'eux-mêmes dans le cours de leur vie, II, 46, 99. — État de celui qui ne peut se suffire à soi-même, II, 47, 100. — Comment on s'insinue auprès de tous les hommes, II, 50-51, 109. — La mollesse et la volupté naissent et finissent avec l'homme, II, 51. 110. — Animaux à face humaine attachés au labeur de la terre, II, 61, 128. — Combinaisons infinies entre les hommes dans leurs rapports sociaux, II, 62, 131. — Savent mieux prendre des mesures que les suivre, II, 64, 138. — Agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, II, 65, 139. — De l'homme qui se revêt d'un caractère étranger, II, 65, 140. — Combien il est difficile de contenter les hommes, II, 68, 145. — Ils n'ont point de caractère, II, 69, 147. — Il en est qui supportent indifféremment les désastres et qui ne savent se contenir dans les plus petits inconvénients, II, 69, 148. — Si l'homme savait rougir de soi, II, 70, 151. — On les mène par les yeux et par les oreilles, II, 71, 154. — Plus on généralise l'étude de l'homme, plus on le trouve insupportable, II, 72, 156. — Conclusion à tirer de l'étude des hommes, II, 72, 157. — Ne se goûtent qu'à peine les uns les autres, II, 75, 9. — Il ne faut pas les juger sur une première vue, II, 91, 27. — L'homme de talent doit s'humaniser s'il veut être utile aux jeunes gens, II, 93-94, 30. — Il ne faut pas juger les hommes sur les choses de convention, II, 95, 36; ni sur une faute unique, II, 95, 37. — Distance entre l'honnête homme, l'habile homme, et l'homme de bien, II, 99. 55. — Homme connu dans le monde par de grands talents, petit dans son domestique, II, 103, 58. — L'homme illustre parle quelquefois comme un sot, II, 105, 63. — Les hommes préfèrent la gloire à la vie, II, 117, 98. — Ils oublient qu'ils ont une âme, II, 120, 103. — Que leur faut-il pour sortir de l'obscurité? II, 123, 112. — Leurs préventions à l'égard des grands et des petits, II, 123. 113. — Ennuyés de tout, sinon de vivre, II, 249-250, 32. — Voyez Air spirituel, Amitié, Amour, Coquetterie, Cour, Esprit, Établissement, Faveurs, Femmes, Férocité, Fier, Galanterie, Gouverner, Héritier,

Héros, Honnête homme, Honneur, Humanité, Humeur, Indifférence, Indulgence, Inégalité, Laideur, Mariage, Méchant, Mensonge, Mérite, Mode, Opinion, Passion, Persévérance, Place, Race, Religion, Robe, Salut, Secret, Vanité, Ville.
Homme à bonnes fortunes (l'), par Baron, I, 424-425.
Hongrie (la), I, 240, 74; II, 477; 486; 487; 496; 507.
Hongrois (les), II, 481.
Honnête homme, I, 155, 15; 224, 20; II, 99, 55.
Honneur. — Dans quelles conditions les hommes l'aiment autant que la vie, II, 117, 97.
Honorable homme, I, 252, 21.
Hôpital. — Administrateur d'hôpital, II, 183, 39. — Hôpitaux de Paris, II, 397-399.
Horace, le poëte, I, 116, 14; 150, 69; 347, note 1; II, 224, 6; 445; 461.
Horaces (les), de Corneille, I, 141, 54.
Horoscope, II, 201, 69.
Hostein ou Holstein (la maison de), II, 478; 481; 486; 488.
Hôtel de ville (l'), I, 285, 13.
Hozier (d'), généalogiste, II, 166, 7.
Huet (Daniel), évêque d'Avranches, II, 464.
Huitième denier (ferme du), I, 250, 16.
Humanité. — Ce qui rend l'homme plus humain, I, 335, 94. — Humanité chez les grands, I, 380, 21.
Humeur. — N'excuse pas les défauts des hommes, II, 15-16, 9. — Humeur inégale des hommes, II, 64, 133.
Humières (le maréchal d'), II, 196, note 1; 408-409.
Humilier (s'). — En quelles occasions il faut s'humilier, II, 234, 28.
Humilité. — Vertu surnaturelle, II, 34, 69.
Hurons (les), peuplade d'Amérique, I, 329, 74.
Hyacinthe, qui a eu le gros lot, I, 305, 20.
Hymette (le mont), I, 44.
Hyperbole (l'). — Sa définition, I, 145, 55.
Hypocrisie, hypocrite, II, 91, 27; 154, 23; 247, 26. — On tire moins de repos de l'hypocrisie que de la vraie dévotion, II, 161, 30.

I

Iconoclastes (les), II, 571.
Ignorance. — Inspire le ton dogmatique, I, 243, 76. — Ignorance des grands, I, 346, 24. — Voyez Ville.
Ile (l'), I, 283, 11, et note 1.
Iliade (l'), I, 116, 9.
Imagination, I, 223, 17.
Imbercourt (d'). Voyez Langeois.
Imitation. — Mauvaise imitation des femmes de la cour par celles de la ville, I, 292, 16.
Impertinence. — Son principe, I, 223, 18.
Impertinent, II, 97, 46; 98, 53.
Important (homme), I, 248-249, 12; II, 99, 54. — Voyez *Clitiphon*.
Importun, I, 215, 2.
Impôts. Voyez *Ergaste*.
Imprimer. — Se faire imprimer par le besoin d'argent, II, 229, 23.
Impudence. — De celle qu'il faut dans les cours, I, 313, 41.
Incivilité, II, 15, 8.
Incompatibilité entre époux

pleins de mérite et de vertus, I, 231, 43.
Inconstance, I, 176, 24; II, 72, 157.
Incontinence. Voyez Dévot.
Inconvénients. — Pourquoi certains hommes supportent moins bien les petits inconvénients que les plus grands désastres, II, 69, 148.
Incorruptible. Voyez Juges.
Indes (les), II, 139, 2; 248, 29.
Indifférence. — Un homme indifférent en imposerait-il plus aisément à celle dont il est aimé qu'à celle qui ne l'aime point, I, 191, 68; et à quelle condition? I, 191, 69. — L'indifférence produit souvent l'affectation, II, 69, 146. — Confondue avec l'athéisme, II, 242, 16. — Voyez Femmes.
Indiscrets. — Leur caractère, I, 244, 81.
Indolence. — En matière de religion, II, 242, 16.
Indulgence. — Indulgence pour soi, dureté pour les autres, même vice, I, 207, 49. — Chez un homme dur à soi-même, l'indulgence est un excès de raison, I, 207, 50. — Indulgence pour les particuliers, II, 21-22, 28.
Inégal. — L'homme inégal, II, 6, 6. — Le meilleur esprit est inégal, II, 66, 142.
Inégalité. — Dans le partage des biens, I, 253, 24; 254, 26. — Des conditions, II, 276, 49.
Infatué. — tre infatué de soi, I, 219, 11.
Infidélité. Voyez Femmes.
Ingratitude. Voyez Misérables.
Injures, I, 226, 27. — Il est difficile de ne pas les ressentir d'abord et de ne pas les oublier dans la suite, I, 210, 69.
Injustice. — Otez-la, quel calme dans les grandes villes! II, 21, 27. — Ses causes, II, 112, 80. — Celle des hommes fait désirer que Dieu existe, II, 243, 19.
Innocent condamné, II, 189, 52.
Innocent XI, pape, II, 128 et note 1; 351.
Innover. — Ce que l'on considère quand on veut innover dans une république, I, 364, 5.
Insectes (l'amateur d'), II, 142, 2.
Insensible. — Femme insensible, I, 195, 81.
Insinuer (s'). — Comment on s'insinue auprès de tous les hommes, II, 50, 109.
Instruction. — Conséquences de la première instruction, II, 70, 152.
Insultes, I, 226, 27.
Insupportable. — Comment on évite de l'être, I, 228, 31.
Intérêt, I, 265, 59; II, 21, 27; 241, 11; 242, 17. — Le vaincre est le plus grand triomphe de la passion, I, 213, 77. — Il réconcilie des familles irréconciliables, I, 327, 73. — Le peuple accepte les charges dans l'intérêt du prince, I, 366, 8. — Difficultés des hommes sur les moindres intérêts, II, 20, 24.
Intrigants. Voyez Grands.
Intrigue. — Qui a vécu dans l'intrigue ne peut plus s'en passer, I, 334, 91.
Introduction à la Guide spirituelle. Voyez Molinos.
Iphis, homme à la mode, II, 148, 14.
Irène, consultant Esculape, II, 23, 35.
Irlande (l'), II, 477.
Ironie. — Sens de ce mot chez

nous et chez Théophraste, I, 30-31.
Iroquois, peuplade d'Amérique, I, 329, 74.
Irrésolution. — Elle rend l'homme malheureux et méprisable, II, 5, 5.
Isle (de l'), fermier, II, 399.
Ismène, qui donne à jouer, I, 183, 43.
Italie (l'), II, 477; 481; 484; 486; 490; 507.
Italiens, II, 167, 9.
Ivresse, II, 90, 24.

J

Jacques, nom de baptême, I, 345, 23.
Jacques II, roi d'Angleterre, II, 126, note 3; 127, note 1; 128, note 1; 298; 468; 469.
Jacques-Édouard, prince de Galles, fils du précédent, II, 468 et 469.
Jacquier, munitionnaire des vivres, I, 287, 13; 515-516.
Jalousie. — Jalousie d'auteur, I, 119, 19. — Jalousie en amour, I, 177, 25; 203, 29. — Jalousie permise, I, 214, 83. — Pour les grands, I, 359, 51. — Émulation et jalousie, II, 40, 85. — Jalousie qu'inspire la jeunesse, II, 51, 112. — Le mérite n'a guère d'effets plus sûrs, II, 75, 8. — Jalousie des auditeurs d'un sermon, II, 227, 14.
Jansénistes, I, 427.
Japon (le), II, 248, 29; 263.
Jarry (l'abbé Laurent Juillhard du), II, 424.
Jason, qui se ruine, I, 280, 9.
Jean, nom de baptême, I, 345, 23.
Jérôme (saint), I, 13; 20; II, 244, 20; 624.
Jésuites, I, 427; II, 169, note 1; 445.
Jeu. — Chez d'honnêtes femmes, I, 22. — L'épouse jouense, I, 184, 44. — Le jeu égale les conditions, I, 267, 71. — Gens qui jouent un grand jeu, I, 268, 72. — Alternatives de la condition des joueurs, I, 268, 73. — Le jeu est défendu à un honnête homme, I, 269-270, 75. — Esprit du jeu, II, 101, 56. — Le grand jeu met un homme à la mode, II, 144, 7. — Voyez Femmes, Jeux d'esprit, Pères.
Jeunes gens, Jeunesse. — Jeune mari d'une riche vieille, I, 160, 27. — Les jeunes gens s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards, II, 54, 119. — Ton décisif des jeunes gens, I, 329, 77. — Voyez Hommes, Jalousie, Prince, Vertu.
Jeux d'esprit, II, 47, 103.
Jodelle, poëte dramatique, I, 130, 42.
Joseph (le P.), I, 529.
Joueurs, joueuse. Voyez Jeu.
Journal amoureux, I, 289, 13 et note 4.
Jouvence (l'eau de), II, 217.
Jugement, jugements. — Des jugements, II, 74-134. — Les pensées doivent être un effet du jugement, I, 223, 17. — Comment on juge autrui, II, 74-75, 7. — Ce qui nous venge des jugements des autres, II, 96-97, 43. — Incertitude de nos jugements, II, 114, 91. — Voyez Opinions.
Juges. — Leur devoir et leur métier, II, 185, 43. — Ceux qui affectent trop de passer pour incorruptibles, II, 185, 45. — Juges galants, II, 186, 46. — Juges nommés trop jeunes,

II, 187, 48. — Voyez Magistrats.
Juifs (les), II, 682.
Junon, II, 645.
Jupiter, I, 196, 81; 346, 23; II, 644; 645.
Jupiter (la planète), I, 248, 12; 304, 19.
Justice. — Elle doit être prompte, II, 112, 81. — De celle de Dieu, II, 270, 45. — Voyez Palais.
Justifier (se). — Avoir eu à se justifier d'un crime, II, 114, 88.
Juvénal, II, 461.

K

Kara-Mustapha, grand vizir, I, 372 et note 3.

L

L** (Mme), femme de M. B**, I, 194, 76.
Labyrinthe (le) de Chantilly, I, 136, 48 et note 1.
Lacédémone, I, 49.
Lâcheté. — Il est lâche de dire du mal des puissants qui sont morts, I, 362, 56.
Lacombe (le P.), quiétiste, II, 386.
Lagus, père de Ptolomée Soter, I, 19.
Laide, laideur, I, 247, 9. — Une laide ne peut être aimée qu'éperdument, I, 204, 36. — La laideur, dans un homme de mérite, ne fait pas son impression, II, 94, 33.
Laïs (une), II, 150. 15.
Lalande, musicien, II, 172, note 4.
Lamet (de), curé de Saint-Eustache, II, 389.
Lameth (la comtesse de Bussy-) I, 418.
Lamoignons (les), II, 81, 18; 84, 19.
Langage. — Il faut tâcher d'avoir un langage simple, I, 217, 7.
Langeron (Mme de), I, vi, note 1; II, 502, note 1.
Langlade (le marquis, la marquise et Mlle de), II, 401.
Langlée (M. de), I, 486-487; 521-523. — Son hôtel, II, 140. note 3.
Langue, langues. — Influence de l'usage sur la langue, II, 215. — Pauvreté de la langue française, I, 31. — Les langues sont la clef des sciences, II, 85, 19. — Elles doivent être étudiées dès l'enfance, II, 202, 71.
Lanternes des chambres du Parlement, II, 191, 58.
Larcher (le président), II, 404-405.
Lassay (Armand Madaillan de Lesparre, marquis de), II, 320.
Latin (le), II. 85, 19. — Citer du latin devant qui ne l'entend point, I, 239, 73.
Latins, II, 106, 64.
Laugeois d'Imbercourt, I, 488-489; II, 378-379.
Laurent, payé pour ne plus écrire, II, 216, 73; 414.
Lauzun (le duc de), I, 533; 534-537, note 1; 554-557; II, 296; 297.
Léandre, qui offre du gibier à un mari. I, 194, 75.
Leclerc de Lesseville, I, 513-515.
Légèreté. — La femme légère, sa définition, I, 176, 24. — A quelle occasion les hommes accusent les femmes d'être légères, I, 201, 17. — Légèreté chez les hommes, II, 3, 2.

Légistes. Voyez Sage.
Lélie, qui aime des hommes publics, I, 178-180, 33.
Lemaistre (Antoine), avocat, II, 220, 2, et note 2.
Léon X, pape, II, 499; 501.
Léons (les), II, 244, 20.
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, II, 127. — Voyez César, 2.
Lesbie, cliente des charlatans, II, 201, 68.
Lesbien (le), c'est-à-dire Théophraste, I, 17.
Lesbos (l'île de), I, 15; 17; 18.
Lesclache (Louis de), philosophe et grammairien, I, 284, 12.
Lesdiguières (Marguerite-Françoise de Gondy, duchesse de), I, 459.
Lesdiguières (l'hôtel), II, 140, note 3.
Lestrot, II, 305-306.
Lesueur (Eustache). Voyez Sueur (le).
Leti (G.), II, 522-526.
Letourneur (l'abbé), auteur de l'*Année chrétienne*, II, 415.
Lettres (belles-), II, 80, 17.
Lettres (homme de), I, 249, 12.
Lettres familières. — Les femmes y excellent, I, 128, 37.
Leucippe, maître de Théophraste, I, 15.
Lever. Voyez Prince.
Lévy Girardin (le marquis de), II, 370.
Leyden (la ville de), II, 504.
L. G., le palais Langlée, II, 140.
Liban (le mont), I, 271, 78.
Libéralité. — En quoi elle consiste, I, 207, 47. — Voyez Vertu.
Liberté. — Avoir la liberté, II, 121, 104.
Libertés gallicanes, I, 390, 35.
Libertins. — Il y en a de deux espèces, II, 247, 27.
Lieux. — Impressions qu'on en reçoit, I, 214, 82.
Lignon (le), rivière, II, 257.
Ligues suisses (le serment des), I, 286, 13 et note 1.
Limites. — Cause de rupture, I, 233, 47.
Lingendes (le P. Claude de), prédicateur, II, 67, 143.
Lise, coquette de quarante ans, I, 173, 8.
Lise, qui contrefait, I, 189, 56.
Lisle (de), I, 493.
Livoy (Mme de), I, 459.
Livre, livres. — Faire un livre est un métier, I, 113, 3. — Gens qui condamnent un livre sans l'avoir lu, I, 122, 23. — Jugements différents que provoque un livre, I, 127, 35. — Vogue d'un sot livre, I, 132, 46. — Des livres faits par des gens de parti, I, 146, 58. — Manie des livres, II, 139, 2. — Voyez Louer.
L. L**, poëte, traducteur de motets, II, 171, 19, note 4.
Loches, II, 490.
Loire (la), II, 138, 2.
Loiseau (M.), I, 471.
Longpré, II, 357.
Lorangère (Quentin de), II, 358.
Lorenzani (Paolo), compositeur de musique, II, 161, 28; 171, note 4; 374.
Lorges (le maréchal de), II, 380.
Lorraine (Charles V, duc de), II, 125.
Lorraine (le chevalier de), maréchal de camp, II, 381.
Lorraine (la maison de), II, 478; 481; 486; 488.
Lorrains (les princes), I, 305, 20.
Loterie, I, 305, note 3; 524.
Louanges. — Amas d'épithètes, mauvaises louanges, I, 116, 13. — Louanges que la politesse interdit devant certaines

gens, I, 229, 33. — L'on doit aimer celles des gens de bien, I, 229, 35.
Loubère (Simon de la), II, 471; 518.
Louer. — Ne louer un livre qu'en présence de l'auteur, I, 119, 19. — On loue ce qui est loué, II, 75, 7. — Ce qu'il nous coûte davantage de louer, II, 75, 8. — Pourquoi on loue avec exagération des hommes médiocres, II, 104, 60. — L'on gagne à mourir d'être loué de ceux qui nous survivent, II, 111, 78. — Voyez Louanges.
Louer (se). — Se louer de quelqu'un, phrase délicate, I, 351, 37.
Louis XI, roi de France, II, 477; 484.
Louis XII, roi de France, II, 481; 484; 486; 488; 489; 492; 493; 495: 496; 497; 499.
Louis XIII, roi de France, II, 457.
Louis XIV, roi de France, I, 382, note 1; 533; 539; 554; 561; II, 68, note 3; 122, 106; 127, 118; 143, 3; 248, 29; 468-471; 502, note 1.
Louvois, I, 439-440; 448-449; 477; 493; 531; 539; 553; II, 295; 348: 428; 435.
Louvre (le), I, 168, 41; 238, 69; 296, 22; 303, 18; II, 10, 7.
Lucain, I, 239, 73.
Lucien, écrivain grec, I, 243, 75.
Lucile, qui se fait supporter de quelques grands, I, 341, 14.
Lucile, esprit fort, II, 245, 22; 257-271, 43-45.
Lucrèce, femme de Tarquin Collatin, I, 345, 23.
Lucrèce, poëte, II, 224, 6.
Ludovic. Voyez Sforce.
Lulli, I, 158. 24: 353, 42; 422; 491. — Il est appelé Amphion, I, 133, 47. — Son opéra de *Roland*, I, 289, 13.
Lune (la), II, 258-260, 43; 270-271, 45.
Luxe, à l'armée, II, 195, 63.
Luxembourg (la maison de), II, 488.
Luxembourg (François de Montmorency, duc de), I, 524-525; 530.
Luxembourg (le palais du), II, 140.
Luxembourg (assemblées du), I, 355, note 2.
Lycaon, roi d'Arcadie, II, 126, 118.
Lycée (le), II, 438.
Lycon, l'ingénieur, I, 50.
Lysandre, général spartiate, I, 49.

M

Mabillon (le P.), I, 445.
Macédoine (la), I, 19; 51; 78.
Machine (la) à l'Opéra, I, 133-134, 47.
Mævius, légataire universel, II, 192, 59.
Magie (de la), II, 201, 70.
Magistrat, magistrats, I, 508-509. — Un magistrat de mérite peut faire un livre ridicule, I, 113-114, 3. — Magistrat en cravate et en habit gris, I, 177, 29. — Magistrats petits-maîtres, I, 280-283, 7-10. — Haute fonction du magistrat, I, 352, 40. — Le magistrat galant et le dissolu, II, 186, 46. — Convenances imposées au magistrat, II, 186, 47. — Magistrats de connivence avec des voleurs, II, 189-190, 53. — Accessibles aux femmes, II, 190, 54.
Maimbourg (le P.), I, 437.
Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), II, 82, et note 1.
Maintenon (Mme de), I, 377-378, 14-15; 382, note 1; 554; II, 502, note 1.

MAL, MAUX. — Les grands ne trouvent pas toujours l'occasion de nous faire du mal, I, 360, 52. — Tout le mal de l'homme vient de ne pouvoir être seul, II, 46, 99. — Des maux tolérés avec raison dans la république, I, 365, 7. — Il en est qu'on supporte mieux qu'on ne l'espérait, II, 22, 30.
MALADIES. — Leur influence sur les sentiments religieux, II, 239, 6.
Malaval, auteur de *la Pratique facile*, II, 680, note 1; 681, note 1; 692, note 1.
Malebranche (le P.), I, 131, note 2; 420-421; II, 202, note 2; 281. — Imité par la Bruyère, II, 4, note 4; 30, note 4; 32, note 2; 33, note 1; 37, note 4; 70, note 3; 89, note 5; 105, note 2; 146, note 5; 204, note 4; 230, note 2; 268, note 2. — Voyez les *Additions*.
MALHERBE, I, 129, 39; 130, 42; 147, 60.
MALHEUR. — Il fait connaître à l'homme ses véritables forces, II, 22, 30.
MALHEUREUX (les). — Ils sont peu soulagés par nous, I, 207, 48. — De ceux que l'on court par curiosité, I, 317, 50. — Ils sont les plus compatissants, II, 38 79.
MALHONNÊTE (homme). Voyez ESPRIT.
Mallot, I, 513.
MALTE (l'île de), I, 74 et note 4.
MANÉGE, à la cour, I, 334, 90. — Voyez SIMPLICITÉ.
Manie, I, 423.
MANIÈRES. — Elles nous trahissent, I, 165, 37. — Leur importance dans la vie, I, 228, 31. — De l'affectation dans les manières, II, 69, 146.
MANIEUR d'argent. — Comparé à l'homme de lettres, I, 249, 12.
Mansard, I, 423.
Manse, I, 423.
MARAIS (le quartier du), I, 283, 11; II, 60, 125.
MARÂTRES (des), I, 232, 46.
Marc-Aurèle, empereur, II, 85, note 1.
MARCELLUS, II, 440.
MARCHANDS. — Leurs friponneries, I, 260, 43.
MARCK (Robert de la), II, 501.
MARDOKEMPAD *, roi de Babylone, I, 241, 74.
MARETS (Jean des), sieur de Saint-Sorlin, I, 284, 12 et note 5; II, 444.
MARI, MARIS. — Du mari d'une femme coquette et dévote, I, 182, 41. — Mari comparé au galant, I, 193, 74. — A l'accouchement près, dans certains ménages le mari est la femme, I, 194, 76. — Quel mari ne se repent d'avoir une femme? I, 195, 78. — Vieux maris et jeunes femmes, II, 201, 69. — Voyez FEMMES, JEUNES GENS, MARIAGE.
MARIAGE. — Il met tout le monde dans son ordre, I, 159, 25. — De la durée des nourritures dans le mariage, I, 232, 44. — Il est souvent un lourd fardeau dans l'indigence, I, 265, 61. — Ce qu'on appelle se marier par amourette, II, 180, 33. — Des mariages d'autrefois, II, 180, 34. — Mauvaise honte du mari dans le mariage, II, 180-181, 35. — Mariage d'un jeune homme avec une femme avancée en âge, II,

* Voyez ci-dessus, p. 4, note 1.

181, 36. — Voyez Incompatibilité.
Mariées (nouvelles) recevant leurs visites, I, 293, 19.
Marignan (la bataille de), II, 499.
Marionnettes, I, 134, 47; II, 317.
Marius, II, 195. 63.
Marlet, avocat, II, 356.
Marly, II. 68. 145 et note 4; 452.
Marne (la), rivière, I, 276, 2.
Marolles (l'abbé de), II, 358.
Marot (Clément), poëte, I, 130-131, 41-43; II, 216, 73; 461.
Marsan (Charles de Lorraine, comte de), I, 501-503.
Masque. — Différence d'un masque à un visage, II, 65, 140.
Massé (la), femme de théâtre, II, 315.
Matière (de la), II, 252-256, 36-39.
Mauger, condamné pour impiétés, I, 312, note 1.
Mauroy (l'abbé de), curé des Invalides, II, 305-306; 370-371.
Mauroy (l'abbé Testu de). Voyez Testu (l'abbé).
Maxime, maximes, I, 153, 11; 208, 55: 297, 22; 351, 34; II, 76, 10.
Maximilien I, empereur d'Allemagne. II, 499.
Maximilien, nom donné à la Bruyère. Voyez la *Notice biographique*.
Mazarin (le cardinal), I, 528; 557.
Mazarin (le duc de), II, 294; 349; 393.
Mazarin (Mlle de), II, 393.
Meaux (l'évêque de). Voyez Bossuet.
Méchant. — Il meurt trop tôt ou trop tard, I, 210, 66. — Homme méchant que personne n'oublie de saluer, I, 309, 31. — Un méchant homme ne peut faire un grand homme, II, 125, 116.
Meckelbourg-Schwerin (le duc de), I, 517.
Médailles. Voyez *Diognète*.
Médecin, médecins. — Raillés et bien payés, II, 197-198, 65. — Un bon médecin, II, 198, 66. — Comparés aux charlatans, II, 198, 67. — Du prix de leurs visites, II, 198, 68. — Voyez Sage.
Mèdes (les), I, 241, 74.
Médicis (maison de), II, 486.
Médiocrité. — Choses où elle est insupportable, I, 114, 7. — Hommes médiocres, II, 104, 60.
Médisance, médisants. — Esprits médisants, I, 215, 4. — Médisances des petites villes, I. 233-234, 50.
Mélanie. Voyez *Fulvie*.
Mélinde, qui parle de soi, I, 216. 5.
Mélite, belle et sage, II, 180, 33.
Ménage, I. 430-431. — Lettre de la Bruyère à Ménage, II, 508-512.
Ménalippe, à la chasse. I, 282, 10.
Ménalque, le distrait, II, 6-15, 7.
Ménalques (les), II, 14, 7.
Ménandre, poëte, I, 15.
Ménandre, plaideur, I, 282, 10.
Ménédème le Rhodien, I. 16.
Menestrier (le P.), antiquaire, II, 357.
Ménippe, paré de plumages d'emprunt, I. 167, 40.
Mennevillette (M. de), I, 444; II, 308.
Ménophile, qui masque toute l'année, I, 316, 48.
Mensonge. — A l'égard de nos ennemis, II, 70, 150.
Menteur. — L'homme est né menteur, II, 244, 22.
Mépris. — La moquerie est son langage, II, 37, 78.

Mercure, I, 58; 346, 23.
Mercure, homme d'intrigues, II, 87, 21.
M** G** (le), *le Mercure galant*, I, 132, note 3.
Mercure Galant (le), I, 132, note 3; 284, 12; II, 433; 436; 442, note 3.
Mérite. — Du mérite personnel, I, 151-169. — Du mérite sans cabale, I, 152, 4. — Du mérite méconnu, I, 151; 152, 3-5; 314, 44; 321, 60; 340, 7; II, 103, 58-59. — Un homme de mérite ne pèse qu'à soi-même, I, 155, 13. — Il coûte à sa modestie de faire sa cour, I, 155, 14. — De la modestie dans le mérite, I, 156, 17. — Le mérite pauvre, I, 262, 54. — Du vrai mérite à la cour, I, 291, 15; 308, 27. — Les grands d'ordinaire tardent trop à le sentir et bien traiter, 351, 35. — De la laideur dans un homme de mérite, II, 94, 33. — Personne de mérite comparée à une personne à la mode, II, 145, 8. — Voyez Faveur, Grands, Sots.
Merveilles du monde, II, 257-272, 43-46.
Mesmes (de), président au Parlement, I, 511-512; II, 403.
Messaline, aimée de Roscius, I, 179, 33.
Messe. Voyez Feuillants, Minimes.
Messire (qualification de), I, 252, 21.
Métaphore. — Sa définition, I, 144-145, 55.
Métaphysique. — Ses dangers, II, 245-246, 23.
Métayers. — Leurs fils devenant châtelains, I, 253, 23.
Metz (P. Cl. Berbier du), lieutenant général d'artillerie, I, 287, 13 et note 3.
Meudon, I, 531.
Mézeray, II, 507.
Michallet (Étienne), imprimeur et libraire, I, 91; 95-97; II, 454, note 1.
Mignard (P.), peintre, I, 158, 24.
Milan (l'État de), II, 488; 490; 499.
Milanez (le), II, 499.
Milieu (Mme), I, 482-483.
Miltiade, II, 195, 63.
Mine (la). — Elle désigne les biens de fortune, I, 262, 53.
Mingrélie (la), I, 294, 19.
Minimes (la messe des), I, 284, 12.
Ministres (les), I, 320, 57-58; 344, 22; 380, 21; 381, 22; 543. — Du ministre plénipotentiaire, I, 373, 12. — Voyez Esprit.
Miroir. — Ceux qui y font voir la claire vérité, II, 201, 69.
Misanthrope (le), *Timon*, II, 71, 155.
Misérables. — Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de leur manquer, I, 207, 48.
Misère. — Il y en a qui saisissent le cœur, I, 261, 47. — Les gens chargés de leur propre misère sont les plus compatissants, II, 38, 79. — Certaines misères font rougir d'être heureux, II, 38, 82.
Miserere (le psaume), II, 608; 610 et 611.
Mithridate, dans la tragédie de Racine, I, 141, 54.
Mode (la), II, 135-162. — Hommes à la mode, II, 143-145, 4-8. — Mode dans le costume, II, 146-150, 11-16. — La fuir et l'affecter sont une faiblesse égale, II, 146, 11. — Négligée dans les portraits, II, 149, 15. — Tout se règle par elle, II, 150, 16. — Les modes et la vertu, II, 161-162, 31.

Modène (Marie-Béatrix-Éléonore de) ou d'Este, reine d'Angleterre, femme de Jacques II, II, 468 et 469.
Modération. — Elle est aimée des petits, I, 339, 5. — De l'esprit de modération, II, 123, 112.
Modernes (les), I, 12; 22-24; 113, 1; 117-118, 15.
Modestie. — Ce qu'elle est au mérite, I, 156, 17. — De la fausse modestie, I, 185, 46; 186, 48. — La modestie chez les grands et chez les hommes d'une conduite ordinaire, I, 354, 44. — De l'homme modeste, II, 31, 66; 35, 71-72; 64, 134. — Définition de la modestie, II, 34, 69.
Moeurs. — Tout a été dit sur les mœurs, I, 113, 1. — Le livre des *Mœurs*, II, 447; 450; des *Mœurs de ce siècle*, 518. — Voyez Temps.
Moine. Voyez Barnabite.
Moiras (l'abbé de), II, 311.
Moïse, I, 116, 14.
Molière, I, 128, 38; 139, note 1; II, 67, note 2; 71, note 4; 85, 19; 154, note 2. — Son théâtre, I, 324, 63; 419.
Molinos. — *La Guide spirituelle*, II, 673, note 1; 674, note 1; 675, note 1; 684, note 1, etc. — *Introduction à la Guide spirituelle*, II, 678, notes 1 et 2; 681, note 2.
Mollesse. — Naturelle à l'homme, II, 51, 110.
Monarchie. — Quelle est celle qui prospère, I, 384, 26.
Monastères, II, 180, 32 et note 2.
Mondains. — Quels sont les mondains, II, 238, 3.
Monde, univers. — Par suite de la durée du monde, quelles découvertes ne fera-t-on point! II, 122, 107. — Pour qui le monde, pour qui la nature? II, 123, 110. — Il y a deux mondes, le présent et le futur, choisir entre eux, II, 249, 31. — Miracles du monde visible, II, 262, 43.
Monde, société des hommes. — Le sage évite le monde, I, 245, 83. — On le recherche et l'on s'en moque, I, 275, 1. — Le théâtre du monde sans cesse renouvelé, I, 336, 99. — Précautions avant de se jeter dans le commerce du monde, II, 16-17, 12.
Mondoris (les), personnages de comédie, I, 358 et note 5.
Monluc (le comte de), II, 312.
Monnaie. — Disproportion que met entre les hommes le plus ou moins de pièces de monnaie, I, 246, 5.
Monnerot de Sèvre, I, 468; 484-485; 530.
Mons (le Nouveau Testament de), II, 558; 566.
Montagnac (de), II, 294.
Montaigne, I, 131, 44. — Pastiche de Montaigne, I, 227, 30. — Imité par la Bruyère, I, 114, note 4; 150, note 2; 188, note 1; 205, note 3; 208, note 3; 227, note 3 et note 5; 310, note 2; 331, note 1; 363, note 3; 365, note 3; 378, note 4; II, 19, note 1; 22, note 1; 31, note 4; 33, note 1; 43, note 1; 53, note 1; 54, note 1; 70, note 3; 74, note 3; 76, note 2; 89, note 1; 93, note 1; 102, note 1; 110, note 1; 148, note 2; 188, note 1; 233, note 1; 240, note 2; 249, note 1; 250, note 1.
Montauban (le prince de), II, 393-394.
Montauron (du Puget, sieur de),

premier président au bureau des finances de Montauban, I, 192, 73 et note 1.
Montausier (le duc de), II, 81, 18 et note 3.
Montcassel, II, 299-300.
Montchevreuil (Mme de), II, 372.
Montespan (Mme de), II, 294; 503.
Monthoron. Voyez Montauron.
Montmorencis (les), I, 305, 20.
Montmorency (la maison de), II, 486; 488.
Montrevel (le marquis de), maréchal de France, II, 115, 93 et note 3.
Mopse, qui s'insinue partout, I, 165, 38.
Moquerie. — Est souvent indigence d'esprit, I, 235, 57. — Est de toutes les injures celle qui se pardonne le moins, II, 37, 78.
Morale. — Des ouvrages de morale, I, 114, 6. — Morale sévère, morale relâchée, II, 226, 12.
More, I, 73.
Moreau (la), chanteuse de l'Opéra, II, 316.
Morel, conseiller au Parlement, II, 358.
Moreuil (Mme de), II, 502. note 1.
Morin, le joueur, I, 504-505; II, 361.
Morstein (de), I, 503.
Mort (la), I, 362, 55. — Ce qu'on perd à la mort, I, 320, 59. — Ce qu'on y gagne, II, 111-112, 78. — Appréhensions qu'elle inspire, II, 24, 36-38; 25, 41-44; 249-250, 32. — De celle qui prévient la caducité, II, 25, 45. — Réconciliation qui la précède, II, 50, 108. — Des plaisanteries qui l'accompagnent, II, 240, 8. — La religion en adoucit la crainte, II, 249-250, 32-33.
Mortaigne (la ville de), II, 450.
Mothe le Vayer (la), I, 420.
Mothe-Houdancourt (Mme de la), I, 458.
Mothe (le P. Dominique de la), II, 387-388.
Mot, mots. — Mots doucereux, I, 138, 51. — Mots aventuriers, I, 219, 11. — Diseurs de bons mots, I, 330, 80. — Mots condamnés par l'usage, II, 205-215, 73. — Du bon mot qu'on donne pour sien, II, 106, 65.
Moulinet (du), nouvelliste, I, 553.
Mourlon, intendant de Mlle de Guise, II, 366.
Moyen court (le), de Mme Guyon, II, 545; 652, note 1; 653, note 1, etc.
Musicien. — De celui qui n'est plus rien sans son luth, II, 100, 56.

N

N**, qui a un portier rustre, I, 247, 11.
N**, à la porte de la chambre du Roi, I, 300, 15.
N**, dans la disgrâce et dans la prospérité, I, 326, 66.
N**, intendant des pauvres, II, 49, 104.
N**, vieillard qui plante et fait bâtir, II, 58-59, 124.
N..., malheureuse de sa coiffure hors de mode, II, 148, 13.
Naissance. — Grande naissance, I, 157, 21; 246, 2. — Naissance honnête, I, 244, 79.
Namur (siége de), II, 118, note 1; 351-352.

Napées (les), II, 645.
Naples (le royaume de), II, 488; 489; 490.
Narcisse, qui fera demain ce qu'il fait aujourd'hui, I, 284, 12.
Narcisse (le), statue de Chantilly, II, 518.
Nassau (Guillaume de), prince d'Orange, stathouder de Hollande. Voyez Orange.
Nature. — Dédain de la plupart des bourgeois pour les choses de la nature, I, 295, 21. — La nature, opposée au monde, II, 123, 110. — Tout est grand dans la nature, II, 271, 46. — Voyez Art.
Naturel, I, 168-169, 42; II, 69, 146; 122, 109. — Le naturel chez les femmes, I, 170, 2 et 4; II, 93, 29. — Le naturel au théâtre, I, 139, 52. — Voyez Attachement.
Navarre (la), II, 501.
Nègres (les), I, 25.
Nembrot *, I, 241, 74.
Népotien, philosophe grec, I, 13.
Neptune, II, 645.
Neret (Gervais-François), I, 500.
Nérine, choriste, II, 80, 16.
Neuve-Notre-Dame (la rue), II, 138, et note 1.
Nicaudre, qui veut se remarier, I, 244, 82.
Nicolaï, II, 378-379.
Nicole, I, 131, note 2; 420.
Nicole, sieur d'Orville, I, 494.
Nicomède, II, 101.
Ninus, roi de Ninive, I, 241, 74.
Ninyas, roi de Babylone, I, 241, 74.
Noailles (Louis-Antoine de), archevêque de Paris, II, 321-322.
Noble (Eustache le), I, 435.
Noble homme (qualification de), I, 252, 21.
Nobles. — Nobles en province, I, 326, 67; II, 61, 130. — Nobles et magistrats comparés, I, 352, 40. — Voyez Bravoure, Cour, Grands, Noblesse, Province.
Noblesse, I, 352-353, 40-41. — Noblesse acquise ou usurpée, II, 163-166, 1-7; 167, 9. — Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, II, 167-168, 10. — Anoblissement par le ventre, II, 168, 11. — Peu de familles qui ne touchent à la fois à la plus haute noblesse et au simple peuple, II, 168, 12. — Priviléges de la noblesse, II, 168, 13. — Noblesse et vertu, II, 169, 15. — Voyez Roture, Vertu.
Noblet, I, 516.
Noces. — Présents, frais et lendemain des noces, I, 292-294, 17-19.
Noesnemordach *, roi de Babylone, I, 241, 74.
Noir (le), homme d'affaires, I, 497.
Nom. — Le nom fait valoir un ouvrage médiocre, I, 114, 4. — Est la seule valeur de bien des gens, I, 151, 2. — Se faire un grand nom, I, 152, 9. — Pourquoi l'on dénature les noms des autres, I, 239, 70. — Le nom à la cour, I, 305, 20. — Poids d'un grand nom, I, 336, 98. — Noms de baptême, I, 345, 23. — Certaines gens portent trois noms, II, 167, 9. — Noms en *o* et en *i*, II, 199, 68 — Voyez Noblesse.
Nonette (la), rivière, II, 257, note 3.

* Voyez ci-dessus, p. 4, note 1.

Nord (une cour du), I, 218, 9.
Normand (le), partisan, I, 481; II, 316.
Nortlingue (la bataille de), II, 485.
Nostre (André le), dessinateur de jardins, II, 258 et note 1; 357.
Nourritures. Voyez Mariage.
Nouveauté. — Elle est une cause de prévention, II, 74, 4.
Nouvelles et Nouvellistes, I, 126, 33; 219, 11. — Voyez *Basilide* et *Démophile*.
Novion (Nicolas Potier de), premier président du Parlement de Paris, II, 81 et note 3; 184, note 1.
Nymphes (les), II, 645.

O

Obscène. — Esprits obscènes, I, 215, 4.
Obscurité. — Il est difficile d'en sortir, I, 152, 4; II, 123, 112.
Occasions. — Elles manquent parfois au génie, I, 152, 6.
Occident (l'), opposé à l'Orient, I, 267, 71.
Occupé (l'homme), I, 278, 6.
Œdipe, tragédie de Corneille, I, 141, 54; II, 462.
Offenser. — Parler et offenser, I, 226, 27.
Ogier. Voyez Rondeaux.
Oiseaux (l'amateur d'), II, 141, 2.
Oisiveté. — Celle du sage, I, 154, 12. — Produit souvent l'affectation, II, 69, 146.
Olivier, héros de *la Jérusalem délivrée*, I, 345, 23.
Olivier (maître), II, 10, 7.
Olonne (Catherine-Henriette d'Angennes de la Loupe, duchesse d'), I, 453; 456-457.
Olonne (Louis de la Trémouille comte d'), II, 310; 427-428.
Ons-en-Bray (la présidente d'), femme du président de Bauquemare, I, 453; 460-463.
Onuphre, faux dévot, I, 283, note 2; II, 154-159, 24.
Opéra (l'), opéras, I, 133-134, 47; 183, 43; 289; 422-423.
Opiniâtreté. — Elle fait plus perdre aux hommes que l'inconstance, II, 72, 157.
Opinion, opinions. — On dépend de l'opinion, II, 36, 76. — Versatilité des hommes dans leurs jugements et leurs opinions, II, 116, 94.
Opulent (l'). — N'est guère éloigné de la friponnerie, I, 260, 44.
Oraisons (les) de Cicéron, I, 116, 9 et note 1.
Oraisons funèbres. — Elles ont corrompu l'éloquence de la chaire, II, 226, 13. — S'éloignent de plus en plus du discours chrétien, II, 228, 20.
Orange (Guillaume d'), roi d'Angleterre, I, 371, note 4; II, 123-134, 113-119.
Orante, plaideuse, II, 183, 41.
Orateur romain (l'). Voyez Cicéron.
Orateurs. — Il y a peu d'excellents orateurs, I, 344, 22. — La principale partie de l'orateur, c'est la probité, II, 187, 49. — Avantage de l'orateur sur l'écrivain, II, 233, 27.
Orateurs illustres (les), de Cicéron, I, 15; 16, note 1.
Oréades (les), II, 645.
Oreste, personnage de la tragédie d'*Andromaque*, I, 141, 54.
Orgueil. — Il a le même fond que la bassesse, I, 264, 57. — Ce qui rabaisse l'orgueil des grands, I, 356, 47.

Orientale (l'), espèce de tulipe, II, 136, 2.
Orientaux (les), I, 267, 71; II, 90, 24.
Orléans (Gaston d'), frère de Louis XIII, II, 377.
Orléans (Philippe d'), frère de Louis XIV, II, 298; 377.
Oronte, époux à cinquante ans d'une jeune fille de seize, I, 265, 60.
Orphée (les mystères d'), I, 66.
Orphée, musicien, I, 255, 28.
Orval (Anne d'Harville, duchesse d'), I, 470.
Ossat (le cardinal d'), II, 84, 19.
Oublier. — Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser, I, 205, 38.
Ouilles (la plaine d'), I, 287, 13 et note 1.
Ourse (la constellation de la grande), II, 264, 43.
Outils. Il y a plus d'ouvriers que d'outils, I, 152, 8.
Ouvrages. — Des ouvrages de l'esprit, I, 113-150. — Médiocre ouvrage recommandé par un nom, I, 114, 4. — Vide de certains ouvrages de morale, I, 114, 6. — Quels auteurs sont sujets à retoucher leurs ouvrages, I, 118, 17. — Ouvrages critiqués sur des passages altérés, I, 121, 22. — Lire son ouvrage à un auteur, I, 123, 25. — Ouvrages qui commencent par A et finissent par Z, II, 47, 103. — On peut hasarder, dans tout ouvrage, le bon, le mauvais et le pire, II, 78, 12. — Voyez Critique, Ecrits, Esprits, Livres, Magistrats, *Zélotes*, *Zoïle*.
Ouvriers. — Il y en a plus de mauvais que d'excellents, I, 152, 8.
Ovide, II, 224, 6. — *Métamorphoses* (les), II, 478; 496.

P

Painville ou Peinville (de), I, 516.
Palais de justice, II, 7, 7; 188, 50.
Palais-Royal (le), à Paris, II, 140, 2.
Palatine (la maison), II, 496.
Pallas (une), II, 150, 15.
Palmyre. Voyez Zénobie.
Pamphile, qui veut être grand, I, 357, 50.
Pamphiles (les), I. 358, 50.
Pandectes (les), II, 224, 6.
Pape (le), II, 608.
Papillons (manie des), II, 142, 2.
Pâques, I, 42, note 4; II, 606; 607; 608; 609; 610: 622.
Paradis (le), II, 217, 73.
Parallèles des anciens et des modernes, par Ch. Perrault, I, 410.
Parceval ou Perceval, vicaire de Saint-Paul, II, 389.
Parchemins et contrats, I, 264, 58; II, 21, 27.
Paresse. — Guérie par l'amour, ou présage de l'amour, chez les femmes, I, 191, 71.
Paris (la ville de), I, 219, 9; 275, 1; 276, 2; 291, 15; 296, 22; 346, 24; II, 31, 64; 167, 9; 192. 59; 229, 23; 263, 43; 441; 452; 491; 497; 503; 512; 514; 521. — Paris à la fin du dix-septième siècle, I, 22-24.
Pâris (jugement de), II, 171, 18.
Parisiens (les), II, 521.
Parlement (le), II, 185, 42; 189, 53.
Parler. — Des gens qui parlent trop ou mal à propos, I, 149, 70; 223, 18; 333, 85; II, 113, 86. — Parler pour offen-

ser, I, 226, 27. — D'une manière inintelligible, I, 236-237, 65. — Sans écouter, I, 237, 67. — Affectation dans le parler, II, 69, 146. — Le fat parle mal, II, 98, 51. — Homme illustre parlant comme un sot, II, 105, 63. — Qui parle peu a tout avantage, II, 113, 86.

Parmenon, affranchi, I, 193, 73.

Parole, paroles. — Paroles menteuses en amour, I, 205, 37. — A quoi on est exposé si l'on ne surveille pas ses paroles, II, 95, 39. — Métier de la parole comparé à celui de la guerre, II, 227, 15. — Tenir parole coûte beaucoup, I, 207, 52.

Parti. — Esprit de parti, I, 136, 49. — Incommodité des gens de parti, I, 146, 58. — L'esprit de parti abaisse les plus grands hommes, II, 30, 63.

Partialité, II, 95, 40.

Partisans, I, 22. — Satire des partisans, I, 249-257, 13-34; 478; 481; 493. — Leur outrecuidance, I, 263, 55 et 56.

Parvenus, I, 251-252, 21; 283, 11; 335, 95.

Pascal (Blaise), I, 29, note 1; 438; II, 67, 143; 121, note 1. — Imité par la Bruyère, I, 144, note 3; 330, note 1; 350, note 3; 361, note 1; 378, note 4; II, 19, note 1; 25, note 1; 36, note 3; 46, note 3; 71, note 3; 74, note 3; 102, note 1; 103, note 1; 117, note 3; 121, note 1; 185, note 3; 238, note 1; 242, note 1; 252, note 1; 260, note 5; 268, note 2; 270, note 1.

Passion, passions. — La passion et l'intérêt, I, 213, 77. — Passion tendre, I, 191, 72. — Violente, I, 201, 17. — Les passions sont toutes menteuses, I, 213, 72. — Elles tyrannisent l'homme, I, 262, 50.

Passions de l'âme, de Descartes, I, 12, note 1.

Pater noster (le) des Quiétistes, II, 593; 628.

Patience. — Elle est la condition du succès, II, 122, 108.

Pauvre, Pauvreté. — Effet de la pauvreté chez l'homme d'esprit né fier, I, 229-230, 36. — Jeunesse et pauvreté, I, 259, 39. — La pauvreté est proche de l'honnêteté, I, 260, 44. — Contraste entre l'extrême misère et la richesse, I, 261, 47; entre le chagrin des pauvres et la colère des riches, I, 261, 48. — Définition de la pauvreté, I, 261, 49. — Grandes richesses, occasion prochaine de la pauvreté, I, 261, 49. — Portrait de l'homme pauvre, I, 273-274, 83. — Pauvreté mère des crimes, II, 17, 13. — Du vœu de pauvreté, II, 179, 31. — Il est nécessaire qu'il y ait des pauvres et des riches, II, 274-276, 48.

Pavie (la bataille de), II, 505.

Pavillon, académicien, II, 439; 440; 446; 465.

Pays-Bas (les), II, 507.

Paysans. — Leur misère, II, 61, 128.

Pécourt, danseur, I, 457; II, 315.

Pédagogue chrétien (le), du P. Philippe d'Outreman, II, 444*.

Pédant. — Savant et pédant, II, 80, 17.

Pédantisme, I, 118, 16.

* Voyez aux *Additions et Corrections*.

Pelisson (Paul), II, 81 et note 3; 305-306.
Pelletier (MM. le), I, 447-449.
Pelletier (l'abbé Jérôme le), conseiller d'État, I, 448; 533.
Pelletier (Claude le), contrôleur général des finances et ministre d'État, I, 447-449; 537; II, 347.
Pelletier (le) de Sousy, intendant des finances, I, 447-449; 493; II, 347.
Penautier, receveur général du clergé de France, II, 349-350.
Pénélope, tragédie de l'abbé Genest, I, 134, 47 et note 2.
Pénitente (la), une interlocutrice des *Dialogues posthumes*, II, 547-710.
Pensées (les) de Pascal. — But de cet ouvrage, I, 29 et note 1. — Voyez Pascal.
Penser. — Penser juste, I, 113, 2. — Singulier éloge que de dire de quelqu'un qu'il pense, II, 120, 103.
Père, pères. — Pères étranges, II, 18, 17. — Père qu'il est difficile de réconcilier avec sa fille. II. 178, 28. — Père joueur qui fait sa fille religieuse, II, 179, 30. — Voyez Fils, Héritier.
Pères de l'Église (les), II, 152, 21; 224, 6; 460; 566; 632; 665.
Perfection. — Perfection dans l'art, I, 116, 10. — Il y faut tendre toujours, I, 150, 67.
Perfidie, chez les femmes. — Sa définition, I, 176 25. — Guérit de la jalousie, I, 177, 25.
Périandre, enrichi, I, 251, 21.
Pérou (un), I, 381, 22.
Perrault (Charles), académicien, I, 410-411; 412-413; 465; 475; II, 440; 465.
Perse (la), I, 45.
Perses (les), I, 10.
Persévérance. — Peu d'hommes en sont capables, II, 64, 137.
Persuasion, I, 113, 2.
Perte de biens, seule affliction durable, I, 270, 76.
Pesant (la), de l'Opéra, II, 315.
Petis de la Croix (François), II, 359.
Petites-maisons (les), II, 519; 521.
Petit-Pont (le), à Paris, II, 138, 2 et note 1.
Petits (les). — Pourquoi l'on ne prime pas avec eux, I, 234, 52. — Opposés aux grands, I, 339, 5. — Ils se haïssent et haïssent les grands, I, 345, 22. — Quelquefois chargés de vertus inutiles, II, 43, 93.
Petits-maîtres. — Magistrats qui les imitent, I, 280, 7.
Peuple. — Son mauvais goût, I, 115, 8; 132, 46. — Il a souvent le plaisir de la tragédie sur le théâtre du monde, I, 256, 31. — Compté pour rien par les grands, I, 345, 22. — Les grands rougissent d'avoir le même Dieu que lui, I, 345, 23. — Le peuple comparé et préféré aux grands, I, 347, 25. — Ce qu'il faut entendre par le peuple, I, 361, 53. — Du peuple en mouvement et du peuple calme, I, 365, 6. — Il aime la guerre lointaine, I, 368, 10. — Préfère son bien-être à la gloire du souverain, I, 382-384, 24. — Ses éloges outrés pour les gens qu'on élève, II, 74, 5. — Voyez Grands, Grossièreté, Intérêt.
Phébus, I, 346, 23.
Phédon, qui est pauvre, I, 273, 83.
Phèdre, tragédie de Racine, I, 141, 54 et note 4.

Phérécide, qui passe pour guéri des femmes, II, 153, 22.
Phérénice, qui passe pour une femme fidèle, II, 153, 22.
Phidias, I, 18.
Phidias (les), I, 271, 78.
Phidippe, vieillard raffiné, II, 54, 120.
Philanthe, serviteur d'un grand, I, 340, 8.
Philémon, qui n'est qu'un fat, I, 159-160, 27.
Philibert, joueur de flûte, I, 457.
Philisbourg (la ville de), I, 346, 24.
Philon, magistrat d'Athènes, I, 18.
Philosophe (le). — Ce qu'il se propose en écrivant, I, 127, 34. — Le philosophe dans son cabinet, I, 248, 12. — Comment il est jugé, II, 108-109, 67, 68. — Préféré au politique, II, 111, 75. — Se laisse habiller par son tailleur, II, 146, 11.
Philosophie. — Elle est utile à tous, II, 63, 132. — De celle qui éloigne des grands et des postes, de celle qui en rapproche, II, 109, 69. — Toute philosophie n'est pas digne de Dieu, II, 245-246, 23.
Phoebus (diseurs de), I, 217, 7.
Phrases. — Phrases toutes faites, I, 330-331, 81.
Phryné, courtisane, I, 346, 24.
Physionomie (de la), II, 94, 31.
Pictes (les), II, 133.
Pierre, nom de baptême, I, 345, 23.
Pin (l'abbé du), docteur de Sorbonne, II, 370-371.
Pindare, II, 445.
Pineresse (de), I, 516.
Pirée (le), I, 77.
Pison (Lucius Calpurnius), II, 111-112, 78.
Place, places. — Gens qui briguent des places, I, 313, 42, 43; 318, 52. — Gens en place, I, 317-318, 51; 349, 32. — Ils doivent se fournir de gens d'esprit, I, 350, 34. — On aime à dire qu'on est bien avec eux, I, 351, 37. — Conseils aux gens en place, I, 380-381, 21. — Voyez Poste.
Plaine (la), promenade, I, 285, 12.
Plaire. — Les hommes veulent plaire, I, 223, 16.
Plaisanterie. — On ne doit plaisanter qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit, I, 234, 51. — De la plaisanterie de mauvais goût, I, 239, 71. — Déplacée dans un mourant, II, 240, 8.
Plaisants. — Des bons et des mauvais plaisants, I, 215, 3.
Plaisir (faire). — C'est le bonheur des grands de le pouvoir; quel est, en ce point, leur devoir, I, 349, 31.
Plancus, qui vient de mourir, I, 320, 59.
Platon, I, 15; 16; 116, 14; 243, 75; 248, 12; II, 3, 3; 77, 11; 85, note 1; 105, 64; 244, 21.
Pleïades (les), étoiles, II, 264, 43.
Pléninpotentiaire (caractère du), I, 373-377, 12.
Plessis-Guénégaud (Claude du), I, 483.
Plutarque, I, 18.
Pluton, II, 645.
Poëtes. — Sujets, dans le dramatique, à la déclamation, I, 115, 8.
Politesse. — Elle fait paraître l'homme comme il devrait être, I, 228, 32. — Faute contre la politesse, I, 229, 33. — De la politesse des manières et de celle de l'esprit, II, 83-84, 18.

Politique (la). — Ne songer qu'au présent, source d'erreur dans la politique, II, 113, 87. — Religion et politique, II, 238, 3.
Politique (le). — Il ne sait pas se gouverner, II, 43, 91. — Il prépare le hasard, II, 110, 74. — Comparé au philosophe, II, 111, 75.
Pologne (la), II, 477.
Polyclès, I, 33; 34.
Polyeucte, tragédie de Corneille, I, 141, 54.
Polysperchon, capitaine d'Alexandre, I, 51, et note 2.
Pompée, I, 345, 23; II, 101, 56; 440.
Pomponne (Simon-Arnauld de), I, 530; 534.
Poncet de la Rivière (Matthias), conseiller au Parlement, I, 403-405.
Poncet de la Rivière (Pierre), fils du précédent, conseiller d'État, I, 403-405.
Poncet de la Rivière (Michel), frère du précédent, II, 308-309.
Pons (de), II, 393-395.
Pontchartrain (Louis-Phélypeaux comte de), contrôleur général des finances, I, 492-493; 530; 537; 560; 561.
Pontchartrain (Mme de), femme du précédent, II, 372-373.
Pontchartrain (Jérôme-Phélypeaux comte de), fils des précédents, II, 107, note 2; 517-522.
Pontier (Gédéon), II, 426.
Portique (le), I, 36; 52; II, 438.
Portraits. — Abus des portraits dans les sermons, I, 10; II, 221, 4.
Porus, personnage de la tragédie d'*Alexandre*, I, 141, 54.
Posséder (désir de), I, 262, 51.
Poste. — Effets et dangers de l'élévation à un nouveau poste, I, 310, 32; 311, 33; 317-318, 50-51; 319, 56; II, 44, 95. — Poste mérité dont on est refusé, poste immérité qu'on obtient, I, 314, 44. — Dans un grand poste on impose par des caresses étudiées, I, 357, 49. — Voyez Philosophie, Place.
Pradon, auteur de *Pyrame et Thisbé*, I, 158 et note 2.
Pratique facile (la), par Malaval. Voyez Malaval.
Praxitèle, II, 445.
Précieux et Précieuses, I, 236-237, 65; 465.
Prédicateurs (des), II, 220-236, 1-30.
Prédication. — Devoir propre du curé, II, 173-174, 24.
Prélat résidant, II, 90, 25.
Prelle. Voyez Presles.
Préséance, II, 195, 61.
Présents de noces, I, 292, 17.
Presles (baron de), pseudonyme, I, 403-405.
Prêt à intérêt, II, 181, 37.
Prévention. — Habitude et nouveauté, deux causes de prévention, II, 74, 4. — Prévention du pays, II, 88-89, 22. — Misères de la prévention, II, 96, 41.
Prévôt. — Prévôt d'un chapitre, II, 175, 25 et note 2; 176, 25. — Prévôt, magistrat, II, 189, 53.
Prince, princes. — Jeunesse du Prince, I, 319, 55. — Lever du Prince, I, 327, 71. — Dangers des paroles qu'on lui adresse, I, 329-330, 79. — Les princes sont peu vains des flatteries des grands, I, 343, 18. — Ils ont de la joie de reste, I, 348, 27. — Ils

songent à eux-mêmes, I, 348, 29. — Ils ne peuvent ni payer ni punir assez les basses complaisances, I, 352, 39. — Leur goût naturel de comparaison, I, 353, 42. — De l'éducation des jeunes princes, I, 354, 43. — Confidents et favoris du jeune prince, I, 377-381, 14-21; II, 74, 6. — Le Prince, image de Dieu, II, 248, 28. — Voyez États, Gouverner, Grands, Roi, Seigneurs (grands), Souverain.

Princes du sang (les), I, 305, 20.

Principes de philosophie (les), de Descartes, II, 477 et note 2.

Probité affectée, I, 260, 44.

Procès. — Leur lenteur, II, 183, 41. — Il n'est pas impossible qu'une personne en faveur perde son procès, II, 190, 55. — Voyez Écriture, Magistrats.

Procureurs (prétentions des), I, 277-278, 5.

Prodigalité, I, 281-282, 10.

Prodigue. — Il fait bon vivre avec le prodigue, I, 270, 77. — Voyez Héritier.

Projets. — Projets d'un grand éclat et d'une vaste conséquence, II, 124, 115.

Promenades publiques, I, 275-276, 1-3.

Prôneurs. — Le mérite sans prôneurs perce difficilement, I, 152, 4.

Prononciation. — Prononciation contrefaite, I, 216, 6.

Prospérité. — Effet d'un peu de prospérité sur un homme d'esprit né fier, I, 229-230, 36. — Raisonnements faits dans la disgrâce, qu'on oublie dans la prospérité, I, 325-326, 66.

Protée, figure du plénipotentiaire, I, 373, 12.

Proverbes (les), I, 28 et notes 2 et 3.

Providence (la), II, 619; 653.

Province, I, 300, 14; II, 321. — La cour vue de la province, I, 298, 6. — Comment on peut se faire respecter du noble de sa province, I, 299, 11. — L'air de hauteur puisé à la cour est distribué en détail dans les provinces, I, 300, 12. — Voyez Nobles.

Provinciaux. — Croient toujours qu'on se moque d'eux, I, 234, 51.

Prude (la). — Moins à craindre qu'une dévote, I, 184, 44. — Comparée avec la femme sage, I, 186, 48.

Prudence. — Elle supplée avantageusement la finesse, I, 332-333, 85. — Elle n'entre pas dans les projets d'un méchant homme, II, 125, 116.

Pruderie, I, 186, 48.

Prudhomme, le baigneur, I, 541-542.

Prunes (l'amateur de), II, 136-137, 2.

Psalmiste (le), II, 569.

Ptolomée Soter, I, 19.

P. T. S. (les), les partisans, I, 249. 14; 256, 32.

Public (le). — Il est l'écueil des gens poussés par la faveur, II, 104, 61.

Pucelle (la), poëme de Chapelain. Voyez Chapelain.

Pucelle (Claude), avocat, II, 220, 2, et note 2.

Pudeur. — Le mérite a de la pudeur, II, 98, 53.

Puissants. — On doit se taire sur leur compte, I, 362, 56. — Voyez Flatterie, Grands, Ministres, Princes.

Pussort, conseiller d'État, I, 486-488.

Pyrame et Thisbé, tragédie

de Pradon, I, 158, 24 et note 2.
Pyrénées (les), I, 370, 11.

Q

Q**, Quinault, II, 78, 13.
Querelle. — Comment le monde juge ceux qui ont querelle, I, 226-227, 29. — Querelles domestiques, I, 230-231, 40. — Querelles dans les petites villes, I, 233-234, 50.
Quesclin. Voyez Guesclin (du).
Queslin (Nicolas de), I, 500.
Question (de la), II, 188, 51.
Quiétisme, II, 386-388. — *Dialogues sur le Quiétisme*, II, 527-710.
Quinault, poëte, I, 138, note 1; 289, note 5; 424; II, 78, 13; 314; 439, note 3.
Quinquina, II, 200 et note 2.

R

Rabelais, I, 131, 43.
Rabutin (Bussi-), I, 126, 32 et note 3.
Racan, I. 130, 42; II, 290.
Race. — Hommes qui composent seuls toute leur race, I, 157, 22.
Racine, I, 353, 42; 411; 412; 495; 496. — Comparé à Corneille, I, 140-142, 54; 426-427; II, 462.
Railler, raillerie, I, 226, 27. — Railler avec grâce, I, 215, 4. — Qui ne peut se permettre une raillerie piquante, I, 234, 54. — Ce qu'on peut railler dans les autres, I, 235, 55. — Comment un homme d'esprit déconcerte la raillerie d'un grand, I, 348, 26.
Raison. — Avoir raison n'est pas permis contre certaines gens, I, 226, 28. — Dans la société la raison plie la première, I, 231, 41. — Connaître qu'on l'a perdue, II, 42, 88. — Tient de la vérité, II, 72, 156. — Est de tous les climats, II, 88, 22.
Rambouillet (allusion aux conversations de l'hôtel de), I, 236-237, 65.
Rambouillet (jardin de), I, 285, 13 et note 7; II, 356.
Rancé (Armand le Bouthilier, abbé de), I, 445; II, 304.
Rang (les querelles de). I. 234.50.
Ravenne (la bataille de), II, 496.
Ravoye (de la), I, 499.
Raymond, partisan, I, 483-484.
Razac (Mlle de), I, 459.
Rébé (l'abbé de), I, 468.
Rebours (le), avocat au grand conseil, II, 368.
Recevoir. — Il y a quelquefois générosité à recevoir, I, 205, 41.
Réciprocité. — Tout est réciproque, I, 232, 45.
Récollet (le), missionnaire, II, 174, 24.
Réconciliation est parfois signe de mort, II, 50, 108.
Reconnaissance, I, 202, 22; 214, 80; 256, 33.
Réflexions, de la Rochefoucauld, I, 29, note 1. — Voyez Rochefoucauld (la).
Refuser. — Est le premier mouvement de l'homme que l'on sollicite, II, 16, 11.
Regnier des Marais (l'abbé), II, 453, note 3; 512. — Son éloge, II, 460. — Allusion à son talent, II, 465.
Regrets de ceux qu'on laisse, I, 165, 35.
Réhabilitation, II, 164, 3 et note 1.
Religion. — Elle échoue où l'in-

térêt réussit, I, 327, 73. — Pratiques constantes de religion, II, 114, 89. — Esprits forts éblouis de sa grandeur, rebutés par son humilité, II, 243-244, 20. — Jusqu'où l'intérêt de la religion porte les hommes, II, 246, 24. — Chacun se fait sa religion, II, 246, 25. — Définition de la religion, II, 248, 28. — Elle réduit l'homme, et lui adoucit la crainte de la mort, II, 249-250, 32 et 33. — Quel piége mieux dressé, si elle était fausse? II, 250, 34. — Vraie ou fausse, l'homme ne risque rien en la suivant, II, 251, 35. — Voyez Politique (la), Voyages.

Remarier (se). — Manége de l'homme qui veut se remarier, I, 245, 82.

Renaud, héros du *Roland amoureux*, I, 345, 23.

Renaudot (Eusèbe), II, 464 et note 3.

Repas. — Usages suivis dans les repas, II, 204, 73.

République (la), I, 57, note 6; 153, 10; 154, 11; 363-392. — Voyez Grands, Innover, Mal.

Réputation. — De celle des femmes, I, 185, 47. — De l'homme qui entre en réputation, II, 103, 59.

Requêtes de l'Hôtel ou du Palais, II, 454, note 1.

Résidence. — Peu observée par les évêques, II, 161, 29.

Ressentiment. — Impossible devant le procédé de certains hommes, II, 16, 10.

Révélation. — Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié, I, 244, 81.

Reversi (le), jeu, I, 284, 12.

Révol, I, 481.

Rhin (le), II, 125, 117; 481; 503.

Rhodes (l'île de), I, 17; 44.

Rhoé, danseuse, II, 80, 16.

Richard sans peur. Voyez Rondeaux.

Riche. — Un riche peut tout se donner hors le contentement, I, 246, 1. — A les rieurs de son côté, I, 247, 10. — Riches bourgeois, avalant en un morceau la nourriture de cent familles, I, 261, 47. — Ce qui peut rendre les riches colères, I, 261, 48. — Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consume, I, 261, 49. — Un riche préféré comme mari à tous ses rivaux, I, 265, 60, et 290, 14. — *Giton*, ou le riche, I, 272-273, 83. — Comment le riche juge le philosophe, II, 108, 67. — Voyez Méchant, Richesses, Ridicule, Savants.

Richelieu (la ville de), I, 473.

Richelieu (Armand du Plessis, cardinal de), I, 440; 528; 557; II, 67, 143; 84, 19. — Son éloge, I, 381, 21; II, 437; 457-459.

Richelieu (le duc de), II, 393.

Richelieu (le marquis de), II, 393.

Richesses. — Elles coûtent trop cher, I, 249, 13. — De leur répartition, I, 253, 24. — Richesses et vieillesse viennent en même temps, I, 259, 39.

Ridicule. — Il faut savoir distinguer le ridicule, I, 150, 68. — Ce qui le met à découvert, I, 246, 4. — Un sot riche n'a pas à le craindre, I, 247, 10. — Il faut beaucoup de précautions pour y échapper à la cour, I, 333-334, 88. — Beaucoup de ridicules ne tirent point à conséquence, II, 73, 158. — Le sot ne se tire jamais du ridicule, II, 97, 47.

Rieux (de), maître d'hôtel du Roi, II, 378.
Rire. — Il faut rire avant d'être heureux, I, 210, 63. — Celui qui fait rire est rarement estimé, I, 215, 3. — Rire des gens d'esprit, privilége des sots, I, 235, 56. — Les princes rient de tout, les gens moins heureux ne rient qu'à propos, I, 348, 27. — Gens qui rient de tout, II, 37, 77.
Rivière (de la). Voyez Poncet.
Rivière (Louis-Barbier de la), évêque de Langres, II, 404.
Robe. — Homme de robe et soldat chez les Romains, I, 161, 29. — La grande et la petite robe, I, 277, 5. — L'homme de robe à la ville et à la cour, I, 280, 8. — La robe et l'épée, I, 352, 40. — Convenances que l'homme de robe doit garder, II, 186, 47. — Voyez Ruine, Vocation.
Robé (l'abbé de), I, 468.
Robert, pénitencier de Notre-Dame, I, 445.
Robert, président des comptes, I, 505.
Robert, avocat, I, 509.
Roche (le P. de la), II, 420-421.
Roche-sur-Yon (le prince de la), II, 6, note 1.
Rochefort (Henri-Louis d'Alogny, maréchal de), I, 519.
Rochefoucauld (le duc de la). — Ses *Maximes*, I, 29. — Rapproché de la Bruyère, I, 152, note 2; 173, note 2; 195, note 1; 200, notes 1 et 2; 203, notes 2, 3 et 4; 204, note 3; 205, note 1; 206, note 5; 207, note 1; 210, note 1; 211, note 1; 214, note 1; 229, note 1; 233; note 2; 235, note 1; 237, note 2; 332, note 2; 334, notes 1 et 2; 339, note 2; II, 30, note 4; 31, notes 4 et 5; 32, note 1; 33, note 1; 35, note 5; 39, note 1; 51, note 3; 64, note 1; 99, note 1; 103, note 1; 104, note 1; 109, note 1; 117, note 2.
Rochois (Marthe le), actrice, I, 289, 13 et note 3; II, 316.
Rodogune, tragédie de Corneille, II, 79, 14.
Roger, héros de roman, I, 345, 23.
Rohan (Hercule de), I, 346, note 1.
Rohans (les), I, 305, 20.
Roi, rois. — Leurs enfants naissent instruits, I, 163, 33. — Savoir parler aux rois, I, 329-330, 79. — La grande privation d'un roi, I, 378, 15. — Plaisir qu'il éprouve de l'être moins quelquefois, I, 378, 16. — Les ministres font aux rois la leçon de s'acquitter et de s'enrichir, I, 381, 22. — Science des détails dans un roi, I, 382, 24. — *Père du peuple*, définition du roi, I, 384, 27. — Sous un très-grand roi, les ministres n'ont que le mérite de subalternes, I, 387, 33. — C'est beaucoup de supporter d'être né roi, I, 387-388, 34. — Portrait d'un grand roi, I, 388-392, 35. — Roi athée, II, 152, 21. — Voyez Prince, Souverain.
Roi (le), I, 165, 38; 178, 29; 241, 74; 286, 13; II, 657. — Voyez Louis XIV.
Roi très-chrétien (le), II, 248, 29.
Roland, opéra de Quinault et de Lulli, I, 289, 13 et note 5.
Romain, Romaine, Romains, I, 10; 27; 67, note 4; 161, 29; 179-180, 33; 345, 23; II, 79, 15; 80, 16; 83, 18. — Senti-

ment des Romains sur les comédiens, II, 79-80, 15-16. — Les Romains dans les vers de Corneille, II, 101, 56. — Voyez Robe, Rome.
Roman. — Il pourrait être utile, I, 139, 53.
Rome, I, 117, 15; 251, 20; 296, 22; II, 438.
Romorantin (la ville de), II, 449 et 450.
Rondeaux d'Ogier et de Richard sans peur, II, 216-219, 73.
Ronsard, poëte, I, 130, 40-42.
Roquelaure (le duc de), I, 533.
Roquette (de), évêque d'Autun, I, 539-540.
Roquette (l'abbé de), II, 423.
Roscie, choriste, II, 80, 16.
Roscius, I, 178, 33.
Rose (Toussaint), secrétaire du cabinet du Roi, II, 464 et note 4.
Rosel (le P. du), jésuite, II, 491 et note 4; 496 et note 1.
Roture. — Il n'en faut pas à la cour, I, 306, 21. — Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, II, 167-168, 10. — Voyez Noblesse.
Roturiers, II, 163, 1 et 2.
Rouen (la ville de), I, 300, 14; II, 321.
Rougir. — Si l'homme savait rougir de soi, II, 70, 151.
Rousseau, cabaretier, I, 311, 38; 525.
Royale (la place), I, 238, 69.
Ruccellaï (l'abbé), I, 217, 8 et note 2.
Rue (le P. de la), jésuite, II, 426.
Ruffin, qui est jovial, II, 58, 123.
Ruine. — Cause de la ruine des gens de robe et d'épée, I, 272, 81.
Ruptures, I, 230, 39; 232-233, 47.
Rusticité. — Rusticité des villageoises, I, 292, 16. — Donner de mauvaise grâce est rusticité, I, 315, 45. — Dans un homme d'esprit, II, 98, 48.
Ryer (Pierre du), académicien, I, 430.

S

Sablé (Louis-François-Servien marquis de), II, 308; 310.
Sablons (la plaine des), I, 285, note 2.
Sachot, curé de Saint-Gervais, II, 353.
Sacrements. — Taux des sacrements, II, 173, 23.
Sage (le), II, 97, 47. — De l'oisiveté du sage, I, 154, 12. — Le sage guéri de l'ambition, I, 169, 43. — Femme sage comparée avec la prude, I, 186, 48. — Le sage cède au fou dans la société, I, 231, 41. — Pourquoi il évite le monde, I, 245, 83. — L'homme sage est riche, I, 262, 49. — Quelle chute pour les légistes et les médecins, si les hommes pouvaient devenir sages, II, 77, 11. — Voyez Sots.
Sagesse. — La fausse sagesse est pruderie, I, 186, 48. — La sagesse peut provenir de médiocrité d'esprit, II, 70, 153.
Saint-***, église, I, 250, 16.
Saint-Antoine (boulevard de la Porte-). — Voyez Boulevard.
Saint-Bernard (le quai), I, 275, note 4*.
Saint-Denis (la rue), I, 360, 53.
Saint-Esprit (le), II, 568; 599; 600; 602; 630; 636; 674.
Saint-Évremond, I, 409-410.

* Voyez aux *Additions et Corrections*.

Saint-Gelais (Mellin de), poëte, I, 130, note 1.
Saint-Germain (le faubourg), I, 192, note 4; II, 60, 125, note 4.
Saint-Germain-en-Laye, I, 473.
Sainte-Hélène (l'abbé de), nouvelliste, I, 553.
Saint-Hubert (la), I, 286, 13 et note 3.
Saint-Lazare (l'ordre de), I, 529.
Saint-Louis (l'Ile), I, 283, note 1.
Saint-Mesmin (M. de), I, 519.
Saint-Pierre (Charles Castel, abbé de), I, 446.
Saint-Pouange (Gilbert Colbert marquis de), I, 358, note 3; 479; 509-510; 538-539.
Saint-Romain, conseiller d'État, I, 469; 529.
Saint-Vallier (Melchior Cochet de), président au Parlement, I, 516.
Saintrailles, II, 379.
Salaberri, partisan, I, 530.
Salle (Louis Caillebot marquis de la), II, 376; 393; 395.
Salomon (les *Proverbes* de), I, 28.
Salut éternel. — La science du salut, II, 160, 26. — Difficulté d'amener les hommes à leur salut, II, 178, 27.
Salut, office. — Ce qu'on appelle un beau salut, II, 171, 19; 382-385.
Saluts, salutations. — De celui qui s'enorgueillit d'être salué le premier, I, 227, 30. — Pourquoi certaines gens nous saluent, I, 320, 58; II, 36, 74. — On aime à être salué, II, 36, 75. — Voyez Grands.
Samaritains (les), II, 682.
Sanga, père de *Dorus*, I, 251, 20.
Sannions (les), leurs armes, leurs récits, leurs chasses, I, 280-282, 10.
Santeul, II, 101-103, 56; 345-347; 360. — Lettre de la Bruyère à Santeul, II, 514-517.
Sarrazin, II, 145, 10; 146, note 1.
Sas (tour du), II, 201, 69 et note 1.
Satan, II, 585.
Satellites de Jupiter (les), I, 304, 19.
Satire, satirique, I, 11. — Un homme né chrétien et français est contraint dans la satire, I, 149, 65. — Il y a beaucoup d'esprits satiriques, I, 215, 4.
Saturne (la planète), I, 248, 12; II, 261-263, 43.
Saucourt (Mme de). Voyez Soyecourt.
Saulx-les-Chartreux, II, 257, note 3. — Voyez la *Notice biographique*.
Sauveur (Joseph), géomètre, II, 483; 488; 496.
Savants. — Les savants et les riches, I, 263, 56. — Prévention contre les savants, II, 80-84, 18. — Mépris des politiques pour les savants, II, 84-85, 19. — Les savants universels et les faux savants, II, 139-140, 2. — Voyez Méchant, Pédant.
Savantes (des femmes), I, 186-188, 49.
Savoie (le duc de), II, 486.
Savoie (la maison de), II, 478; 481; 486; 488.
Savoir-faire. — Le savoir-faire ne mène pas jusques aux énormes richesses, I, 260, 44.
Saxe (la maison de), II, 478; 481; 486; 488.
Saxons (les), II, 132 (note 4) et 133, 119.
Scandinavie (la), II, 477.

Scapin, qui porte des fleurs de lis, I, 289, 13.
SCIENCE. Voyez LANGAGE.
SCIPION, II, 195, 63.
SCOLASTIQUE. — Elle est reléguée dans les villages, II, 224, 7.
SCUDÉRY (Madeleine de), I, 418; II, 81, 18 et note 2.
SCYTHE (un), II, 150, 15.
SECRET. — Un homme garde mieux le secret d'autrui; une femme garde mieux le sien. I, 189, 58. — On confie son secret dans l'amitié, il échappe dans l'amour, I, 202, 26. — Il faut le confier entier ou tout cacher, I, 244, 80. — Manières différentes de le révéler, I, 244, 81. — Le Prince est souvent trop plein de son secret, I, 377-378, 14.
SECRET, discrétion. — Ce qui rend les hommes capables de secret, I, 244, 79.
SECRÉTAIRES du Roi, I, 496; II, 163, note 1.
SEGRAIS (J. Renaud de), II, 461.
SÉGUIER (le chancelier), II, 81, 18; 437; 466-468.
Seignelay (le marquis de), I, 448-449; 496; 507; 561; II, 428.
SEIGNEUR (le), Dieu, II, 172, 19.
SEIGNEURS (les grands). — Leurs égards pour les princes, I, 329, 76.
SEINE (la), I, 275, 2; II, 138, 2; 229, 23.
SÉMIRAMIS, reine d'Assyrie, I, 241, 74.
Senaut (le P.), II, 420-421. — Son *Usage des passions*, I, 11, note 1.
SÉNÈQUE, philosophe, I, 239, 73; 243, 75; 315, note 3; II, 4, note 4; 19, note 1; 76, note 2; 168, note 2.
SENS (bon). — En quoi il se montre, I, 223-224, 19. — Cause du bon goût, II, 100, 56.
SENTIMENT. — Il est difficile d'amener les autres à notre sentiment, I, 113, 2. — D'où viennent certains grands sentiments, I, 214, 79. — Les grands se gouvernent par sentiment, I, 361, 54.
SÉRAPHIN (le P.), prédicateur, II, 221, 5, et note 6; 416-419.
SÉRIMARIS, variante de *Sémiramis**, I, 241, 74.
SERIN (Pierre comte de), vice-roi de Croatie, II, 482.
SERMENTS. — Abus qu'on en fait; un honnête homme ne doit pas faire de serments, I, 224, 20.
SERMON. — Un beau sermon, énigme pour le peuple, II, 225, 10. — Sermons étudiés remplacés par un sermon précipité, II, 226-227, 13. — Voyez CHAIRE, DISCOURS, PORTRAITS, STYLE.
SERRE (Puget de la), II, 444 et note 1.
SERVICES. — Offres de services, I, 207, 52.
Servien. Voyez Sablé (marquis de).
SÉSOSTRIS, roi d'Égypte, I, 241, 74.
Séthon, ambassadeur, I, 219, 9.
Sévigné (Mme de), I, 418.
SFORCE (Ludovic), II, 290.
SFORCES (la famille des), II, 499.
SIAM (le royaume de), II, 248, 29.
SIAMOIS (les), I, 25; II, 88, note 5; 248, 29; 321.
SICILE (la), I, 45; II, 481.
SIÉGE. — Curieux qui assistent à un siége, II, 118-119, 99.

* Voyez p. 4, note 1.

Sillery (vin de), I, 251, 18.
Simplicité. — Elle est parfois, dans la vie, le meilleur manége, I, 334, 89. — Retour des grands à la simplicité, II, 166-167, 8. — Dire simplement les plus grandes choses, I, 243, 77.
Singularité. — Elle approcherait peut-être, si elle avait ses bornes, de la droite raison, II, 76, 10.
Smyrne (la ville de), I, 195-198, 81.
Soanen (le P.), II, 420.
Société. — De la société et de la conversation, I, 215-245. 1-83. — Du plaisir de la société entre les amis, I, 235-236, 61. — Inconvénients de l'esprit de société, II, 95, 39.
Socrate, I, 17; 164, 34; 344, 20; II. 41, note 1; 77, 11; 107-108, 66; 509-511.
Soeurs grises (les), II, 49, 104.
Soissons (le chevalier de), II, 295-296.
Soldat. — Chez les Romains et chez nous, I, 161, 29. — Voyez Vie.
Soleil (du), II, 259-265, 43.
Solitaire (la), espèce de tulipe, II, 135-136, 2.
Solitaires nobles, II, 168, 13.
Solitude. — Le goût de la solitude inspiré par la cour, I, 337, 101. — Notre mal vient de ne pouvoir être seuls, II, 46, 99. — Les jeunes gens s'en accommodent mieux que les vieillards, II, 54, 119.
Solliciter. — Cultiver ses amis par intérêt, c'est solliciter, I, 209, 57. — Solliciter pour les autres ou pour soi-même, I, 333, 87. — Solliciter son juge, II, 185, 44. — Voyez Cour, Refuser.
Solon, I, 48, note 2; 63, note 3; 88, note 4.
Son (le) de voix de celle que l'on aime, I, 174, 10.
Sonning, II, 378-379.
Sophocle, poëte tragique, I, 17, note 2; 142, 54 et note 2.
Sophocle, fils d'Amphiclide, I, 17.
Sorbonne (la), II, 579; 604; 620; 632.
Sortilége. Voyez Magie.
Sosie, esclave grec, I, 87 et note 1. — Laquais, sous-fermier, marguillier, I, 249-250, 15.
Sosistrate, I, 87.
Sot, sots, II, 97, 45. — Ils lisent un livre sans l'entendre, I, 127, 35. — Ils admirent quelquefois, I, 127. 36, — Un sot et un homme d'esprit, I, 165, 37. — Les sots ne s'aperçoivent pas s'ils sont importuns, I, 215, 2. — Ils croient toujours qu'on se moque d'eux, I, 234, 51. — Rire des gens d'esprit est leur privilége, I, 235, 56. — Leurs fautes mettent les sages en défaut, II, 30, 62. — Ils sont automates, II, 66, 142. — Ils ne meurent point, ou gagnent à mourir, II, 66, 143. — L'homme de mérite et le sot, II. 97, 43. — Définition du sot, II, 97, 44. — Il est embarrassé de sa personne, II, 98, 53. — L'homme illustre parle quelquefois comme un sot, II, 105, 63. — Voyez Ridicule.
Sottise. — Éviter de faire une sottise rafraîchit le sang, II, 30, 60.
Soulet, secrétaire du Roi, I, 496.
Sourd (M. le), II, 389.
Sourdeac (le marquis de), I, 422.
Souverain. — Du souverain, I, 363-392, 1-35. — On veut en France du sérieux dans le sou-

verain, I, 377, 13. — Monnaie dont le souverain achète la victoire, I, 384, 25. — Commerce de devoirs entre le souverain et ses sujets, I, 384, 28. — Comparaison du souverain à un berger, I, 385, 29. — Bien et mal que peut faire le souverain, I, 386, 30. — Voyez Détails (science des), Gouvernement, Peuple, Prince, Roi.

Soyecourt (Adolphe et Jean-Maximilien de Belleforière, chevalier, et marquis de), I, 367, 9.

Sparte, I, 44 : 45.

Spectacles, I, 136, 49; 317, 50.

Spectateur de profession, I, 288, 13.

Spinosa, II, 685.

Spire (la chambre de), II, 488.

Stafford (mylord), I, 444.

Stoïciens (les), I, 36, note 2.

Stoïcisme, jeu d'esprit, II, 3, 3.

Stoïques (les), II, 3, 3.

Straton, né sous deux étoiles, I, 335, 96.

Stuart (la maison de), II, 481 ; 486 ; 488.

Stupide (le). — Est un sot qui ne parle pas, II, 98, 49.

Stupidité, II, 42, 86.

Style. — Comment il s'est perfectionné, I, 117, 15. — Style estropié, I, 124, 29. — Beau style, I, 126, 32. — Du style grave, I, 132, 45. — La beauté du style relève les petits sujets, I, 149, 65. — Il faut dire noblement les plus petites choses, I, 243, 77. — Du style fleuri dans les sermons, II, 225, 8.

Sublime (le). — Il est plus facile à atteindre que toutes sortes de fautes à éviter, I, 125, 30. — Qu'est-ce que le sublime? ses caractères, I, 143-144, 55. — Voyez Homme.

Succès. — Rareté des bons succès, II, 19-20, 21. — Voyez Patience.

Suède, I, 264, 56 ; II, 477.

Suédois (les), II, 485.

Sueur (Eustache le), peintre, II, 12, 7 et note 3.

Suffisant (le), II, 98, 54. — Gens suffisants qui vous expédient, I, 225, 26.

Suisse (la), I, 370, 11 ; II, 577.

Suisse, portier, I, 247, 11 ; 322, 61.

Suisses (les), II, 499.

Sujets. Voyez Souverain.

Supplices, I, 317, 50.

Sylvain, devenu seigneur de la paroisse, I, 251, 19.

Synonymes, I, 144-145, 55. — Ressource des esprits médiocres, I, 145, 55.

Sybie (les dieux de), I, 271, 78.

Syrus, devenu *Cyrus*, II, 167, 9.

Syrus (Publius). — Imité par la Bruyère, I, 206, note 2 ; 208, note 2 ; 330, note 1 ; 331, note 1 ; 334, note 2 ; II, 24, note 1 ; 51, note 2.

T

Table (le carrefour de la), à Chantilly, I, 135, 48 et note 2.

Tableau des passions humaines (le), de Coëffeteau, I, 11, note 1.

Taire (se). — Savoir se taire sur ce qu'on ignore, II, 105, 63.

Talapoins (les), II, 248, 29.

Talents. — L'universalité des talents incompréhensible aux vues courtes, I, 164, 34. — On idolâtre les talents du corps et de l'esprit, II, 39, 84. — Utilité des talents or-

dinaires, II, 42, 86. — Esprit et talent, II, 100, 56. — Voyez Homme.
Talon (Denis), I, 512; II, 292-293.
Tancrède, héros de *la Jérusalem délivrée*, I, 345, 23.
Tartuffe, suivant la Bruyère, II, 154-159, 24; 369-371.
Tassoni, I, 411.
Tekehli (le comte Émeric), I, 372, 11; II, 482 et note 4.
Télèphe, qui se connaît mal, II, 65-66, 141.
Téléphon, l'indéfinissable, I, 344, 20.
Tellier (Charles-Maurice le), archevêque de Reims, I, 441; 442; 445; 488; 533.
Tellier (le chancelier le), II, 348. — Ses domestiques, I, 544.
Temps. — Autres temps, autres mœurs, I, 183-184, 43. — Effet du temps sur l'amour et les amitiés, I, 199, 4. — Regret stérile du temps perdu, II, 25, 46. — Le vieux temps, II, 113, 83. — Du bon et du mauvais emploi du temps, II, 119, 101. — Le temps n'est qu'un point dans l'éternité, II, 161, 31.
Tendresse. — Dans la conversation, I, 238, 68.
Tentation. — Tout est tentation à qui la craint, I, 180, 34.
Térence (le poëte), I, 15; 128, 38.
Termes (le marquis de), I, 91; II, 124, note 1.
Terrat (Gaston-Jean-Baptiste), chancelier de Monsieur, I, 519.
Terre sainte (la), II, 169, 14.
Testament (l'Ancien), II, 551,
Testament (le Nouveau), II, 551; 679. — *Le Nouveau Testament de Mons*, II, 558; 566.
Testament politique de Richelieu, II, 458.
Testaments, II, 190-191, 56-57. — Sources de procès et de déceptions, II, 191, 58.
Testu de Mauroy (l'abbé), aumônier de Mademoiselle de Montpensier, II, 6, note 1; 286; 187; 438, note 4; 447, note; 465, note 2.
Textes. — Etude des textes recommandée, II, 203, 72.
Thaïs, I, 346, 24.
Théagène, vicieux de naissance ou par faiblesse, I, 338, 2.
Théatins (les), II, 172, 19; 382-385.
Théâtre. — On y rit librement, et l'on a honte d'y pleurer, I, 137-138, 50. — Des mœurs qu'on doit observer au théâtre, I, 138, 52.
Théobalde, vieilli, I, 237, 66.
Théobalde, Fontenelle, à l'Académie, II, 441; 454.
Théobaldes (les), II, 434; 448; 455; 456.
Théocrine, auteur, I, 123, 25.
Théocrite, I, 243, 75.
Théodas, Santeul, II, 101-103, 56.
Théodat, prédicateur, II, 227, 16.
Théodecte, chez *Euthydème*, I, 220, 12.
Théodème, congratulé sur un discours où il est demeuré court, I, 225, 25.
Théodore, prédicateur, II, 226, 11; 227, note 5.
Théodote, auteur qui veut être placé, I, 321-323, 61.
Théodule, prédicateur, II, 227, 14.
Théognis, le gracieux, I, 356, 48.
Théonas, nommé évêque, I, 318, 52.
Théophile, qui gouverne les grands, I, 342, 15.

Théophile de Viau, poëte, I, 129, 39.
Théophraste, I, 12; 13; 14; 15; 16; 17; 18; 20; 21; 26; 27; 28; 30; 31; 32; II, 508. — Discours sur Théophraste, I, 9-32. — *Caractères* de Théophraste, I, 33-88.
Théotime, prédicateur, II, 135, 1.
Théramène, qui a hérité, I, 290, 14.
Théramène, I, 251, note 2.
Thérèse (sainte), II, 556; 571; 572; 573; 574; 646.
Thersite, I, 353, 41.
Thersite, I, 251, note 2.
Thésée, I, 85.
Thetmosis *, roi d'Égypte, I, 241, 74.
Thève (la), rivière, II, 257, note 3.
Thévenot (MM.), II, 358-359.
Thomassin (le P.), oratorien, I, 445.
Thomé (M.), I, 493.
Thrace, I, 87.
Thraciennes, I, 87 et note 3.
Thrason, qui veut se marier et a consigné, I, 280, 9.
Thrasylle, qui s'offense d'un trait des Caractères, II, 123, 111.
Tibre (le), fleuve, I, 157, 18.
Tibur (la ville de), I, 320, 59.
Tigillin, favori de Néron, II, 144 et note 1.
Timagène, I, 329, 78.
Timante, nommé à un nouveau poste, I, 319, 56.
Timon, le misanthrope, II, 71, 155.
Tirman (M.), I, 493.
Tite, clerc qui attend une place, II, 175, 25.
Tite-Live (les *Décades* de), I, 116, 9.
Titius, qui s'est cru légataire, II, 192, 59.
Titres. — Éclat que l'on en tire, I, 159, 26.
Tityre, II, 88, 21.
T. K. L. Voyez Tekehli.
Toekoely. Voyez Tekehli.
Ton dogmatique. — Il vient de l'ignorance, I, 243, 76.
Tonnerre (M. de), évêque de Noyon, I, 524; II, 313.
Torrents (le livre des) de Mme Guyon, II, 546; 649, etc.
Toulongeon (la comtesse de), I, 91, note 1.
Tourneux (l'abbé le), II, 221, note 3; 415.
Tourville (le maréchal de), II, 380.
Tragédie. Voyez Peuple.
Tragique (poëme), I, 138, 51.
Traitants, I, 490-491. — Voyez Partisans.
Traits. — Ils découvrent la complexion et les mœurs, I, 262, 53.
Travail (le), II, 47, 101. — Comment on juge celui d'autrui, II, 105, 62.
Trente (le concile de), II, 579; 588; 593.
Treville (Henri-Joseph de Peyre, comte de), I, 413-415.
Trimalcion, client d'un charlatan, II, 201, 68.
Trinité (la sainte), II, 567; 657.
Triple Alliance (la). Ligue contre la France, I, 372, 11.
Troïle, utile à ceux qui ont trop de bien, I, 220-222, 13.
Tromperie. — L'on trompe tout le jour, I, 259, 42. — Tromperies des brelandiers, I, 269, 74. — Les fourbes ne sont pas trompés et ne trompent pas longtemps, II, 20, 25.
Trophime, qui n'a pas besoin d'être cardinal, I, 159, 26.

* Voyez ci-dessus, p. 4, note 1.

Tryphon, ambitieux hypocrite, I, 262, 50.
TT**, Théatins, II, 172, 19.
Tuileries (les), I, 275, 1 et note 3; 285, 13.
Turc (les États du) en Europe, II, 477.
Turenne (le maréchal de), I, 446.
Turquie (la), II, 127, 118 et note 5; 477.
Tusculanes (les), I, 19.
Typhon, dans sa province, II, 195, 62.
Tyrannie. — Elle n'exige ni art ni science, I, 363, 2.
Tyrtame, premier nom de Théophraste, I, 15 et note 5.

U

Usages. — Ignorance des usages, II, 95, 36. — De quelques usages, II, 163-219, 1-73. — Voyez Langues.

V

V**, Vignon, I, 158, 24 et note 2.
V**, Versailles, I, 300, 14; 360, 53.
Vaillant (Jean-Foy), médecin, II, 357.
Valets, I, 349, 33.
Valeur, médecin, II, 117, 96.
Vallot, médecin, II, 411, 74.
Valois (les), I, 241, 74.
Vanité, II, 35, 73; 69-70, 148. — Elle fait parler impétueusement, I, 237, 67. — Vanité des particuliers qui se moulent sur les princes, I, 283, 11. — Celle du courtisan à qui le prince vient d'accorder une grâce, I, 315, 45. — Elle supplée souvent à l'esprit de devoir, II, 30, 64. — Les hommes, très-vains, ne veulent point passer pour tels, II, 31, 65. — A quoi l'homme vain trouve son compte, par où se montre son ridicule, II, 31, 66. — La vanité nous rend soupçonneux sur la fierté d'autrui à notre égard, II, 35, 72. — L'homme vain ne se croit jamais assez heureux, II, 64, 134. — La vanité et la bizarrerie sont les causes de l'injustice, II, 112, 80.
Vardes. Voyez Wardes.
Varron (M. Terentius), II, 77, 11 et note 2.
Vassé (abbé de), I, 467.
Vauban, I, 287, note 3; II, 116, 94 et note 3; 351.
Vaudevilles, I, 289, 13.
Vaugelas, I, 421,
Vaultier, avocat, II, 400.
Vauvenargues, II, 136, note 2.
Vedeau de Grammont, conseiller au Parlement, I, 471; 472; 500.
Vendôme (César de), fils naturel de Henri IV, I, 346, note 1.
Vendôme (Louis-Joseph duc de), petit-fils du précédent, II, 82, note 1.
Vendôme (Philippe de), grand prieur, frère du précédent, I, 538; II, 82, note 1.
Vendôme (le nom de), II, 82, 18.
Vengeance. — Elle est douce à qui aime beaucoup, I, 201, 19.
Venger (se). — Par faiblesse on veut se venger, et par paresse on ne se venge point, I, 211, 70.
Veni Creator (le), II, 610.
Venise (la ville de), I, 370, 11.
Venise (le point de), II, 174, 24.
Venouze, Vincennes, I, 192, 73 et note 3.

Ventadour (le duc de), I, 478-479.
Vénus, I, 346, 23.
Vénus (la) de Carrache, II, 170, 17.
Vêpres, II, 151, 21; 368.
Verdure (*la*), II, 15, 7.
Vérité. — Elle est commune à chacun, I, 150, 69. — N'est pas ce qu'on trouve dans les entretiens, I, 237-238, 67. — Elle est souvent le meilleur manége, I, 334, 89. — Elle est souvent le contraire des bruits qui courent, II, 95, 38. — Elle vient du ciel toute faite, II, 244-245, 22.
Vers. — Quelques-uns se défendent d'en faire, comme d'un faible de l'esprit, I, 214, 84.
Versailles (le château et la ville de), I, 240, 74; 300, 14; 360, 53; II, 68, 145 et note 4; 151, 21 et note 2; 313; 477; 479, note 4; 480; 482; 484; 485; 487; 489; 491; 493; 497; 498; 499, note 1; 500; 501; 502, note 1; 503; 505; 506; 507; 512; 524.
Vertu, vertus. — Ne voir que la seule vertu dans ses amis, I, 157, 19. — Chose rare, qui devrait nous toucher davantage, I, 157, 20. — Fausse vertu, I, 186, 48. — Sans la vertu, grandeur et esprit sont à plaindre, I, 341, 12. — Par elle, les grands peuvent espérer de demeurer dans la mémoire des hommes, I, 380-381, 21. — Vertus du cœur comptées pour rien, II, 39, 84. — Deux vertus que les hommes admirent, bravoure et libéralité, II, 39, 84. — La vertu est égale, II, 69, 148. — De la noblesse qui est ou qui n'est pas vertu, II, 169, 15. — Il faut savoir la faire aimer des jeunes gens, II, 93, 30. — N'est pas soumise aux caprices de la mode, II, 143, 5. — Qui a pénétré la cour sait ce que c'est que vertu et dévotion. II, 151, 20. — La vertu va au delà des temps, II, 162, 31. — A défaut de religion, c'est le meilleur parti, II, 251-252, 35. — Voyez Génie, Hommes, Incompatibilité.
Vertueux (homme). — Convention que doit faire l'homme vertueux avec ceux qui veulent le corrompre, I, 338, 2.
Vestale, I, 185, 46.
Vétéran. — Lettres de vétéran, II, 163, notes 2 et 3.
Veuf qui veut se remarier, I, 244-245, 8 2.
Veuve. — Ce que signifie épouser une veuve, I, 265, 61. — Voyez Douleurs.
Veuve (la), espèce de tulipe, II, 136, 2.
Viau. Voyez Théophile.
Vicaire (grand), II, 176, 26.
Vices. — Leur fausse ressemblance avec quelque vertu, I, 213, 72. — De certains vices de l'âme, II, 5. 4. — Vices naturels et vices que l'on contracte, II, 17, 15. — Vices uniques, sans conséquence, et tout personnels, II, 72-73, 158. — Leur origine, II, 97, 47.
Vicieux. — Qui devient vicieux par faiblesse est méprisable, I, 338, 2.
Vie. — Elle est courte, si on ne tient compte que de ce qu'elle a d'agréable, I, 210, 64. — Qui, du grand ou du soldat, hasarde le plus en risquant sa vie, I, 352-353, 41. — La vie se passe à désirer, II, 18-19, 19. — Misérable, elle est

pénible; heureuse, il est horrible de la perdre, II, 23, 33. — On y tient, et on la prodigue, II, 23, 34. — On aime la vie, II, 25, 41. — La vie est un sommeil, II, 25, 47. — On emploie une partie de sa vie à rendre l'autre misérable, II, 47, 102. — Aime-t-on l'honneur plus que la vie? I, 117, 97 et 98. — Voyez Gloire.

Vieillard, vieillards. — Ils se réveillent à la mort, II, 25-26, 47. — Vieillards amoureux, II, 51, 111. — Avarice des vieillards, II, 51-52, 113. — Souvenir de la jeunesse chez les vieillards, II, 52, 115. — Ce qui multiplie leurs rides, II, 53, 116. — Ils sont fiers, difficiles, s'ils n'ont beaucoup d'esprit, II, 54, 117. — Vieillard qui a vécu à la cour, II, 54, 118. — Les vieillards s'accommodent peu de la solitude, II, 54, 119.

Vieille. Voyez Jeunes gens.

Vieillesse, I, 266, 64. — On la craint, on l'espère, II, 25, 40-41. — Voyez Richesses.

Vienne (le siége de), en 1683, I, 372, 11 et note 3; II, 482.

Vierge (la sainte), II; 622; 623; 624.

Vigneul-Marville, pseudonyme, I, 99.

Vignon, I, 158, 24 et note 2.

Villafranca (la ville de), en Piémont, II, 499, note 2.

Villageoises. Voyez Rusticité.

Villars (l'abbé de), I, 517.

Villayer (de), II, 410.

Ville (de la), I, 275-297, 1-22; 316, 48; 337, 101; 360, 53. — La cour ne connaît pas la ville, I, 11. — Homme et femme de la ville, I, 178, 30. — Petite ville, on ne veut sortir, I, 233, 49. — Qui n'est divisée en aucuns partis, I, 234, 50. — Des sociétés qui partagent la ville, I, 276-277, 4. — La ville ignore les choses de la campagne, I, 295, 21. — Causes de l'agitation des grandes villes, II, 21, 27. — Voyez Cour.

Villedieu (Mme de), I, 289, note 4.

Villefrance ou Villafranca (la ville de), en Piémont, II, 499.

Villeroy (maréchal de), I. 452; 531; II, 115, note 3; 307-308; 313-314.

Villeroy (Camille de Neuville de), archevêque de Lyon, I, 528-529.

Villette, homme d'affaires, I, 484; 530.

Villevaut, maître des requêtes, I, 355, note 2.

Villiers (l'abbé de), I, 431.

Vincennes, I, 280, 9; 289, 13. — Voyez *Venouze*.

Vincent de Paul (saint), II, 229, note 2.

Vincents (les), II, 229, 22.

Virgile, I, 116, 9 et 14; 243, 75; II, 445; 461.

Visage. — Beau visage, le plus beau des spectacles, I, 174, 10.

Visé (Donneau de), rédacteur du *Mercure galant*, II, 433.

Visites, 294-295, 20. — Voyez Mariées.

Vivre. — On ne vit qu'à la campagne, II, 123, 110. — Qui a vécu un seul jour a vécu un siècle, II, 249, 32.

Vocation. — Vocation à l'épée, à la robe, à l'église, décidée par le plus ou le moins d'argent, I, 246, 5. — Vocation de la fille d'un joueur, II. 179, 30. — Vocation de prêcher, II, 230, 23.

Voisin (la), I, 459.
Voiture, I, 128, 37; 132, 45; II, 145, 10; 216, 73; 461.
Voix. — Voix de celle qu'on aime, I, 174, 10.
Volage. — Femme volage, I, 176, 24. — Les hommes accusés d'être volages, I, 201, 17.
Volupté. — Est le fruit de la bonne fortune, et le dédommagement de la mauvaise, II, 51, 110.
Voyages. — Gens qui voyagent par inquiétude, II, 138, 2. — Les longs voyages font perdre quelquefois le peu de religion qui restait, II, 238-239, 4.

W

Wardes (le marquis de), I, 526; II, 81, 18 et note 3.

X

Xanthe, à qui *André* fait des régals, I, 283, 11.
Xanthus, affranchi, I, 156-157, 18.
Xantippe, venu de sa province, I, 326, 68.
Xavier (saint François), II, 229, note 2.
Xaviers (les), II, 229, 22.
Xénocrate. — Comparé à Aristote par Platon, I, 16.
Ximénès (le cardinal), II, 84, 19 et note 1.

Y

Yvette (rivière), II, 257, 43 et note 3.

Z

Zamet, favori de Marie de Médicis, I, 217, 8 et note 2.
Zélie, dévote enrichie, II, 159, 25.
Zélotes, appréciant tardivement un bel ouvrage, I, 120, 21.
Zénobie, reine de Palmyre, I, 270-271, 78 et note 3.
Zénon, philosophe, I, 15, note 3; 36, note 2.
Zeuxis (les), I, 271, 78.
Zoïle, à qui Ariste lit son ouvrage, I, 119, 19.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE
DES ŒUVRES DE LA BRUYÈRE.

TABLEAU DE CONCORDANCE,

FAISANT CONNAÎTRE LES AUGMENTATIONS SUCCESSIVES,
LES RETRANCHEMENTS ET LES TRANSPOSITIONS
QUI SE SONT FAITS
DANS LES ÉDITIONS ORIGINALES DES CARACTÈRES

(1688—1696)

TABLEAU DE CONCORDANCE.

PREMIÈRE ÉDITION (1688).

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.	
1	1	Tout est dit
2	2	Il faut chercher
3	3	C'est un métier
4	4	Il n'est pas si aisé
5	5	Un ouvrage satirique
6	6	Si l'on ôte
7	7 2e alinéa	Quel supplice
8	7 1er alinéa	Il y a de certaines choses
9	9	L'on n'a guère vu
10	10	Il y a dans l'art
11	11	Il y a beaucoup plus
12	12	La vie des héros
13	13	Amas d'épithètes
14	14	Tout l'esprit
15	15 2e alinéa	Combien de siècles
16	17 1er alinéa	Entre toutes les différentes
17	17 2e alinéa	Un bon auteur
18	17 3e alinéa	Ceux qui écrivent
19	16 1er alinéa	L'on devroit aimer
20	18 1er alinéa	La même justesse
21	18 2e alinéa	Un esprit médiocre
22	19 1er alinéa	L'on m'a engagé
23	19 2e alinéa	Ceux qui par leur condition
24	20	Le plaisir de la critique
25	21	Bien des gens
26	46	Le H** C**
27 1er alinéa	47 1er alinéa	L'on voit bien
27 2e alinéa	47 2e alinéa	Je ne sais pas
27 3e alinéa	47 3e alinéa	Il y a des endroits
28	53	Il semble que le roman
29	54	*Corneille*
30 1er alinéa	55 1er alinea	Le peuple appelle
30 2e alinéa	55 2e alinéa	Il semble que la logique
30 3e alinéa	55 3e alinéa	L'éloquence peut se trouver
31	65	Un homme né chrétien
32	66	Il faut éviter
33	67	Celui qui n'a égard
34	68	Il ne faut point
35	69	*Horace*

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DU MÉRITE PERSONNEL.	
1	1	Qui peut
2	2	De bien des gens
3	3 2e alinéa	Combien d'hommes
4	4	Quelle horrible peine
5	5 1er alinéa	Personne presque
6	5 2e alinéa	Les hommes sont trop occupés
7	6	Le génie
8	9	Il n'y a point au monde
9	12	Il faut en France
10	13	Un homme de mérite
11	15	Un honnête homme
12	16	Si j'osois faire
13	24	Quand on excelle
14	25	Un homme libre
15	28	Un homme à la cour
16	29	Chez nous le soldat
17	30	Il semble que le héros
18	31	Dans la guerre
19	36 2e alinéa	J'éviterai avec soin
20	36 1er alinéa	Un homme d'esprit
21	Transposé [1]	Le sage quelquefois
22	37	Il n'y a rien de si délié
	DES FEMMES.	
1	1	Les hommes et les femmes
2	2	Il y a dans quelques femmes
3	3	J'ai vu souhaiter
4	10	Un beau visage
5	12	L'on peut être touché
6	13	Une belle femme
7	14	Il échappe
8	16	Les femmes s'attachent
9	17	Une femme oublie
10 1er alinéa	18 1er alinéa	Une femme qui n'a qu'un galant
10 2e alinéa	18 2e alinéa	Telle femme évite
11	31	A un homme vain
12	28	Il y a des femmes
13	35	Quelques femmes donnent
14	51	Il y a telle femme qui aime
15	52	Il est étonnant de voir
16	27	A juger de cette femme

1. Au chapitre *de la Société et de la Conversation* dans la 4e édition (tome I, p. 245, n° 83 de la nôtre).

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
17	32	Est-ce en vue du secret
18	34	Pour les femmes du monde
19 1er alinéa	37	Si le confesseur
19 2e alinéa	38	Le capital pour une femme
19 3e alinéa	39	Si une femme pouvoit dire
20	41	C'est trop contre un mari
21	50	La neutralité
22	Transposé [1]	Quand l'on a assez fait
23	58	Un homme est plus fidèle
24	53	Les femmes sont extrêmes
25	54	La plupart des femmes
26 1er alinéa	60	Il y a un temps
26 2e alinéa	61	Combien de filles
27	59	Il n'y a point dans le cœur
28	74	Je ne comprends point comment
29	21	Il y a peu de galanteries
30	26	Quelques femmes ont dans le cours
31	67	Il arrive quelquefois
32	68	L'on suppose un homme
33	69	Un homme peut tromper
34	70	Un homme éclate
35	71	Les femmes guérissent
36	30	Un homme de la ville
37	80	Ne pourroit-on point
	DU COEUR.	
1	1	Il y a un goût
2	2	L'amitié peut subsister
3	3	L'amour naît
4	16	Les hommes souvent
5	85	Il y a quelquefois dans
6	64	La vie est courte
7	28	Il n'y a qu'un premier dépit
8	65	Qu'il est difficile
9	78	L'on est plus sociable
10	79	Il y a de certains grands
11	45	Il y a du plaisir
12	68	Comme nous nous affectionnons
13	80	Il n'y a guère
14	82 1er alinéa	Il y a des lieux
15	82 2e alinéa	Il me semble
16	84	Quelques-uns se défendent
17	40	Regretter ce que l'on aime
18	38	Vouloir oublier

1. Avec quelques changements, au chapitre *du Cœur* dans la 4e édition (tome I, p. 208, n° 54 de la nôtre).

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.
1	1	Un caractère bien fade
2	2	C'est le rôle d'un sot
3	3	L'on marche
4	4	Il y a beaucoup d'esprits
5	15	Il y a des gens qui parlent
6	16	L'esprit de la conversation
7	73	*Lucain* a dit une jolie chose
8	20	Rien n'est moins selon Dieu
9 1er alinéa	21 1er alinéa	Celui qui dit incessamment
9 2e alinéa	21 2e alinéa	Un homme de bien
10	17	Il ne faut pas
11	18	C'est une grande misère
12	63	Combien de belles
13	64	Le conseil si nécessaire
14	54	Celui qui est d'une éminence
15	55	Il y a de petits défauts
16	65	L'on a vu
17	41	Dans la société
18	43	*Cleante*
19	44	L'on peut compter
20	40	L'intérieur des familles
21 1er alinéa	47 1er alinéa	G** et H**
21 2e alinéa	47 2e alinéa	Je suppose
22	67	L'on parle
23	68	Il a régné
24	60	Le dédain
25	61	Le plaisir
26	62	L'on ne peut
27	57	La moquerie
28	58	Vous le croyez
29	77	Les plus grandes choses
30	76	C'est la profonde ignorance
31	78	Il me semble
32	33	C'est une faute
33 1er alinéa	32 2e alinéa	L'on peut définir
33 2e alinéa	32 3e alinéa	Il me semble que l'esprit
34	35	Il y auroit une espèce
35	71	L'on dit par belle humeur
		DES BIENS DE FORTUNE.
1	1	Un homme fort riche
2	2	Une grande naissance
3	4	A mesure

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
4 1er alinéa...	5 1er alinéa...	Si l'on ne le voyoit
4 2e alinéa...	5 2e alinéa...	Ce plus ou ce moins
5.....	9.....	Un homme est laid
6.....	76.....	Il n'y a qu'une affliction
7.....	13.....	N'envions point
8.....	14.....	Les P. T. S.
9 1er alinéa..	Transposés[1].....	Tu te trompes
9 2e alinéa..		Ce n'est pas qu'il faut
10.....	15.....	*Sosie*
11.....	16.....	*Arfure*
12.....	17.....	L'on porte *Crésus*
13.....	18.....	*Champagne*
14.....	26.....	Ce garçon si frais
15.....	22.....	Combien d'hommes
16.....	23.....	Si certains morts
17.....	24.....	Rien ne fait mieux
18.....	31.....	Le peuple souvent
19.....	38.....	Il faut une sorte
20.....	40.....	Il faut avoir
21.....	42.....	L'on étale[2]
22 1er alinéa...	44 1er alinéa...	Dans toutes les conditions
22 2e alinéa...	44 2e alinéa...	L'on peut s'enrichir
23.....	46.....	Les hommes, pressés
24.....	58.....	Il y a des âmes sales
25.....	53.....	Les traits découvrent
26.....	57.....	Du même fond d'orgueil
27.....	60.....	Pendant qu'*Oronte*
28.....	61 1er alinéa...	Le mariage, qui devroit
29.....	73.....	L'on ne reconnoît plus

DE LA VILLE.

1 1er alinéa...	1 1er alinéa...	L'on se donne à Paris
1 2e alinéa...	1 2e alinéa...	L'on ne peut se passer
2.....	12.....	*Narcisse*
3.....	4.....	La ville est partagée
4.....	20.....	Pénible coutume

DE LA COUR.

1 1er alinéa..	1.....	Le reproche
1 2e alinéa...	2.....	Un homme qui sait
2.....	89.....	Il y a quelques rencontres

1. Dans la 5e édition, au chapitre *du Mérite personnel*, et devenus une suite et une dépendance de l'article *L'or éclate* (tome I, p. 159, n° 27 de la nôtre).
2. *L'on ouvre et l'on étale* dans la 6e édition et les suivantes.

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
3	85 2e alinéa	C'est avoir fait
4	91	Un homme qui a vécu
5	92	Il faut avoir de l'esprit
6	Transposé [1]	Toutes les vues
7	6	La province est l'endroit
8	7	L'on s'accoutume
9	9	Il faut qu'un honnête homme
10	11	L'on va quelquefois
11	12	Le brodeur
12	13	Il n'y a rien
13	14	L'air de cour
14	94 1er alinéa	Qu'un favori
15	94 2e alinéa	L'homme a bien peu
16	53	Il faut des fripons
17	30	Combien de gens
18	37	Il est aussi dangereux
19	38	Il y a des gens
20	39	L'on me dit tant de mal
21	40	Vous êtes homme de bien
22	69	Qui est plus esclave
23	98	Celui qui un beau jour
24	70	L'esclave
25	71	Mille gens à peine connus
26	72	De tous ceux qui
27	63	Il y a un pays
28	66	Les deux tiers
29	67	Un noble
30	74	L'on parle d'une région
31	75	Qui considérera
32	88	Si l'on ne se précautionne
33	82	Avec cinq ou six
34	81	Il y a un certain nombre
35	25	C'est beaucoup tirer
36	101 2e alinéa	Un esprit sain
37	35	Il y a dans les cours
38	Transposé [2]	Le favori
39	Transposé [3]	Une grande parure

1. Dans la 4e édition, au chapitre *du Souverain* et ajouté tout à la fin du caractère du plénipotentiaire, qu'il termine (tome I, p. 377, n° 12 de la nôtre).

2. Au chapitre *du Souverain* dans la 4e édition (tome I, p. 378, n° 18 de la nôtre).

3. Au chapitre du *Souverain* dans les 4e et 5e éditions, avec cette variante : *Une belle ressource* (tome I, p. 379, n° 19 de la nôtre).

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES GRANDS.	
1	1	La prévention du peuple
2	3	L'avantage des grands
3	4	Les grands se piquent
4	12	Les grands dédaignent
5	16	Une froideur
6	19	Les grands croient
7	10	Qui peut dire
8	27	Les aises de la vie
9	47	Les grands ne doivent
10	26	Quelques profonds
11	29	Il semble d'abord
12	42	Les princes
13	30	Il semble que la première règle
14	49	C'est avoir
15	44	C'est une pure hypocrisie
16	55	L'on se porte
17	56	L'on doit se taire
18	52	Si les grands ont les occasions
19	43	Ne parler aux jeunes princes
	DU SOUVERAIN.	
1	1	Quand l'on parcourt
2	13	Le caractère des François
3	14	L'un des malheurs
4	15	Il ne manque rien
5	16	Le plaisir d'un roi
6	17	Rien ne fait
7	2	Il ne faut
8	32	Il y a peu de règles
9	33	Sous un très-grand roi
10	35	Que de dons
	DE L'HOMME.	
1	1	Ne nous emportons point
2	11	Les hommes ne s'attachent
3	5	Il est difficile
4	2	Les hommes en un sens
5	15	Il y a des vices
6	81	Une grande âme

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
7	16	Pénétrant à fond [1]
8	18	Tout est étranger
9	19	La vie est courte
10	21	Il est si ordinaire
11	24	Les hommes ont tant de peine
12	28	Rien n'engage tant un esprit
13	25 2e alinéa	Ceux qui sont fourbes [2]
14	36	La mort n'arrive qu'une fois
15	33	Si la vie est misérable
16	46	Le regret qu'ont les hommes
17	Transposé [3]	Il devroit y avoir dans le cœur
18	30	Il y a des maux effroyables
19	29	Il y a de certains biens
20	34	Il n'y a rien que les hommes
21	39	Pensons que comme nous soupirons
22	40	L'on craint la vieillesse
23	60 1er alinéa	L'on ne vit point
24	60 2e alinéa	Il n'y a rien
25	61	Le récit de ses fautes
26	63	L'esprit de parti
27	Transposé [4]	Il est également difficile
28	64	Nous faisons par vanité
29	78 2e alinéa	C'est une chose monstrueuse
30	70	Le monde est plein
31	154	Il faut aux enfants
32	124	N**
33	92	L'esprit s'use
34	93	Les petits
35	86	L'on voit peu d'esprits
36	94	Il se trouve des hommes
37 1er alinéa	99 1er alinéa	Quelques hommes dans le cours
37 2e alinéa	99 2e alinéa	Tout notre mal
38	98	Il coûte moins
39	100	L'homme semble quelquefois
40	102	La plupart des hommes
41	72	Notre vanité
42	76	Nous cherchons notre bonheur
43	77	Il semble que l'on ne puisse rire
44	133	Les hommes en un même jour
45	134	Il est aussi difficile de trouver
46	135	Le destin du vigneron

1. Cet article commence ainsi dans les éditions suivantes : *L'on demande pourquoi*, et il y offre de très-notables différences.

2. *Les fourbes* dans les éditions suivantes.

3. Au chapitre *du Cœur* dans la 4e édition (tome I, p. 204, n° 35 de la nôtre).

4. Au chapitre *du Cœur* dans la 4e édition (tome I, p. 210, n° 69 de la nôtre).

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre edition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
47	114	Il y a des gens qui sont mal logés
48 1er alinéa	Transposés [1]	*Lucile*
48 2e alinéa		La règle de voir
49	109	L'on s'insinue
50	111	C'est une grande difformité
51	112	Peu de gens se souviennent
52	113	Ce n'est point le besoin
53	115	Le souvenir de la jeunesse
54	116	Une trop grande négligence
55	117	Un vieillard est fier
56	118	Un vieillard qui a vécu à la cour
57	119	Les jeunes gens
58	127	Il faut des saisies de terres
59	78 1er alinéa	Ceux qui nous ravissent
60	132	Bien loin de s'effrayer
61	136	Il n'y a pour l'homme
62	137	La plupart des hommes
63	139	Les hommes agissent molleement
64	97	L'on exigeroit
65	150	C'est se venger
66	Transposé [2]	Il n'y a guère qu'une naissance
67	152	Si les hommes [3] ne vont pas
68	153	Il y a dans quelques hommes
69	126	Tels hommes passent une longue vie
70	108	Les haines sont si longues
71	17	Il y a d'étranges pères
72	146	L'affectation dans le geste
73	90	Tout le monde dit d'un sot [4]

DES JUGEMENTS.

1	1	Rien ne ressemble
2	2	L'on ne pense pas
3	3	Les grandes choses
4	5	Il n'y a rien de plus bas
5	6	La faveur des princes
6	7	Il est étonnant
7 1er alinéa	10 1er alinéa	Le commun des hommes
7 2e alinéa	10 2e alinéa	Il faut faire comme les autres
8	12	Tel à un sermon
9	58	Tel connu dans le monde

1. Au chapitre *des Grands* dans la 4e édition (tome I, p. 341, n° 14 de la nôtre).
2. Au chapitre *de la Société et de la Conversation* dans la 4e édition (tome I, p. 244, n° 79 de la nôtre).
3. *Si certains hommes* dans la 4e édition et les suivantes.
4. *D'un fat* dans la 4e édition et les suivantes.

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
10	77	Quel bonheur surprenant
11	105	*César*
12	106	*Un jeune Prince*
13	57	Après l'esprit de discernement
14	89	Un homme est fidèle
15	36	Il y a de petites règles
16	35	Ceux qui sans nous connoître
17	42	La règle de DESCARTES
18 1er alinéa	43 1er alinéa	Rien ne nous venge mieux
18 2e alinéa	43 2e alinéa	Du même fond
19 1er alinéa	44	Un sot est celui
19 2e alinéa	45	Un fat est celui
20	71	Nous n'approuvons les autres
21	84	C'est un excès de confiance
22 1er alinéa	17 1er alinéa	Rien ne découvre mieux
22 2e alinéa	17 2e alinéa	Souvent où le riche
23 1er alinéa	18 1er alinéa	Il y a une sorte de hardiesse
23 2e alinéa	18 2e alinéa	Il faut très-peu de fonds
24	22 1er alinéa	Si les ambassadeurs
25	22 2e alinéa	Tous les étrangers
26	23	Avec un langage si pur
27	24	Si nous entendions dire
28	62	Il est ordinaire
29	25	Ce prélat
30	59	Tout le monde s'élève
31	Transposé [1]	Les enfants des Dieux

DE LA MODE.

1	1	Une chose folle
2	3	Le duel est le triomphe
3	4	Tel a été à la mode
4	11	Un homme fat et ridicule
5	16	Le courtisan autrefois
6	17	Celui qui depuis quelque temps
7	18	De quoi n'est point capable
8	23	Quand le courtisan
9	29	L'on croit [2] que la dévotion
10	27	C'est une chose délicate

1. Au chapitre *du Mérite personnel* dans les éditions suivantes (tome I, p. 163, n° 33 de la nôtre).
2. *L'on espère* dans la 8e édition et les suivantes.

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DE QUELQUES USAGES.
1 1er alinéa...	1 1er alinéa...	Il y a des gens
1 2e alinéa...	1 2e alinéa...	Il y en a de tels
1 3e alinéa...	1 3e alinéa...	Quelques autres se couchent
1 4e alinéa...	1 4e alinéa...	Combien de nobles
2.....	6.....	Il suffit de n'être point né
3.....	10.....	Le besoin d'argent
4.....	15.....	Si la noblesse est vertu
5.....	17.....	Que les saletés des Dieux
6.....	23.....	Il y a plus de rétribution
7.....	18.....	Les belles choses
8.....	20.....	L'on ne voit point faire de vœux
9.....	65.....	Il y a déjà longtemps
10.....	34.....	Il etoit délicat
11.....	22.....	Dans ces jours
12.....	21.....	Quelle idée
13.....	37.....	Il y a depuis longtemps
14.....	43.....	Le devoir des juges
15.....	44.....	Celui qui sollicite
16.....	50 2e alinéa...	Une belle maxime
17.....	55.....	Il n'est pas absolument impossible
18.....	71.....	L'on ne peut guère charger
		DE LA CHAIRE.
1.....	1.....	Le discours chrétien
2.....	2 2e alinéa...	L'on fait assaut d'éloquence
3.....	3.....	Jusqu'à ce qu'il revienne
4 { 1er alinéa..	4.....	Les citations profanes
4 { 2e alinéa..	8.....	C'est avoir de l'esprit
5.....	9.....	L'orateur fait de si belles images
6.....	12.....	La morale douce
7.....	14.....	*Théodule*
8.....	15.....	Le métier de la parole
9.....	16.....	Si vous êtes d'une certaine qualité
10.....	17.....	L'on a eu de grands évêchés
11.....	18.....	Le nom de ce panégyriste
12.....	21.....	L'orateur cherche par ses discours
13.....	22.....	L'on voit des clercs
14 1er alinéa...	24 1er alinéa...	Un clerc mondain
14 2e alinéa...	24 2e alinéa...	Il y a au contraire

NUMÉROS de la 1re édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES ESPRITS FORTS.	
1	1	Les esprits forts
2	6	L'on doute de Dieu
3	7	Il faudroit s'éprouver
4	8 1er alinéa	Toute plaisanterie
5	9	Il y a eu de tout temps
6	10	J'exigerois de ceux
7	11	Je voudrois voir un homme
8	12	J'aurois une extrême curiosité
9	13	L'impossibilité où je suis
10	15	Je sens qu'il y a un Dieu
11	16	L'athéisme n'est point
12	19	Les hommes sont-ils assez bons
13	29	Si l'on nous assuroit
14	31	Il y a deux mondes
15	32	Qui a vécu un seul jour
16	33	Si Dieu avoit donné le choix
17	35	La religion est vraie
18 1er alinéa	36 1er alinéa	Je ne sais si ceux qui osent nier
18 2e alinéa	36 2e alinéa	Il y a quarante ans
18 3e alinéa	36 3e alinéa	Peut-être que moi
18 4e alinéa	36 4e alinéa	Peut-être aussi
18 5e alinéa	36 5e alinéa	Je continue et je dis
18 6e alinéa	36 6e alinéa	Si au contraire
18 7e alinéa	36 7e alinéa	En un mot je pense
19	37	De ce qu'une nature
20	38	Je ne sais point si le chien
21	39	Si tout est matière
22	40	Il y a des êtres
23	41	L'âme voit la couleur
24	42	Je ne conçois point
Épilogue		Si l'on ne goûte point ces remarques[1]

1. *Si on ne goûte point ces Caractères* dans la 4e édition et les suivantes.

SECONDE ET TROISIÈME ÉDITION (1688).

Ces deux éditions reproduisent exactement la 1re, *sauf, d'une part, quelques différences dans le nombre des pieds de mouche qui servent à distinguer les caractères des simples alinéas* (voyez au tome I, p. 102; ci-après, p. 125; et la *Notice bibliographique*, n° 2); *et, d'autre part, la transposition et la modification qui suivent.*

DU MÉRITE PERSONNEL.

Les enfants des Dieux (Transposition).

Cet article, dans la 1re édition, était le dernier du chapitre *des Jugements*. Il a été transposé, dans les deux suivantes, au chapitre *du Mérite personnel* entre les articles *Dans la guerre....* et *J'éviterai avec soin....* (p. 163, n° 33 de notre édition, entre les articles *Æmile....* et *Les vues courtes....*).

DE L'HOMME.

L'on demande pourquoi (Modification).

Comme nous l'avons dit ci-dessus, p. 80, note 1, cet article, rédigé différemment dans la 1re édition, y commençait ainsi : *Pénétrant à fond* (tome II, p. 17, n° 16, de notre édition).

QUATRIÈME ÉDITION.

La 4e édition diffère des trois premières par les additions et les transpositions suivantes.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.			
Transposition.	7 1er alinéa	8.....	7 1er alinéa	Il y a de certaines choses
	7 2e alinéa.	7.....	7 2e alinéa.	Quel supplice
Addition.....	14 2e alinéa.	.....	15 3e alinéa.	On se nourrit
	14 3e alinéa.	.....	15 4e alinéa.	Un auteur moderne
	14 4e alinéa.	.....	15 5e alinéa.	Il avoue que les anciens
	14 5e alinéa.	.....	15 6e alinéa.	Quelques habiles
Transposition.	15 1er alinéa	18 dans 3 19 des 1 et 2	16 1er alinéa	L'on devroit aimer
Addition.....	15 2e alinéa.	.....	16 2e alinéa.	Ne vouloir être
	15 3e alinéa.	.....	16 3e alinéa.	Il faut qu'un auteur
	21.....	.....	22.....	Quelques-uns de ceux
	22.....	.....	23.....	Que dites-vous
	23.....	.....	24.....	*Arsène*
	24.....	.....	26.....	Il n'y a point d'ouvrage
	25.....	.....	27.....	C'est une expérience
	26.....	.....	28.....	Un auteur sérieux
	27.....	.....	30.....	Quelle prodigieuse
	28.....	.....	32.....	*Capys*
	29 1er alinéa	.....	33 1er alinéa	Le devoir du nouvelliste
	29 2e alinéa.	.....	33 2e alinéa.	Le sublime du nouvelliste
	29 3e alinéa.	.....	33 3e alinéa.	Le nouvelliste se couche
	30.....	.....	34.....	Le philosophe
	31.....	.....	35.....	Les sots
	32.....	.....	36.....	Un auteur cherche
	33.....	.....	37.....	Je ne sais si l'on pourra
	34.....	.....	58.....	L'on a cette incommodité
	35.....	.....	38.....	Il n'a manqué
	37 4e alinéa.	.....	47 4e alinéa.	L'*Opéra* jusques à ce jour
	38.....	.....	48.....	Ils ont fait
	39	.....	49.....	Les connoisseurs
	40.....	.....	50.....	D'où vient
	43 4e alinéa.	.....	55 4e alinéa.	L'éloquence est au sublime
	43 5e alinéa.	.....	55 5e alinéa.	Qu'est-ce que le sublime?
	43 6e alinéa.	.....	55 6e alinéa.	Les synonymes
	44 1er alinéa	.....	57 1er alinéa	L'on n'écrit que pour
	44 2e alinéa.	.....	57 2e alinéa.	Si l'on jette
	45.....	.....	60.....	L'on écrit régulièrement
	46.....	.....	61.....	Il y a des artisans

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DU MÉRITE PERSONNEL.			
Addition	8		7	Il est moins rare
	11		14	Il coûte à un homme
	14		19	Il ne faut regarder
	15		20	S'il est ordinaire
	16		21	S'il est heureux
	17		23	Le bon esprit
	20		26	Après le mérite personnel
Transposition	26 1er alinéa.	20	36 1er alinéa.	Un homme d'esprit
	26 2e alinéa.	19	36 2e alinéa.	J'éviterai avec soin
Addition	28		41	Celui qui, logé
	29		42	La fausse grandeur
	30		43	Le sage guérit
	31		44	Celui-là est bon
	DES FEMMES.			
Addition	4		4	Quelques jeunes personnes
	5		6 2e alinéa.	Si les femmes étoient telles
	6		9	Les femmes se préparent
	8		11	L'agrément
	12		15	Le caprice
	16 1er alinéa		19 1er alinéa	Un ancien galant tient
	16 2e alinéa		19 2e alinéa.	Un ancien galant craint
	16 3e alinéa.		19 3e alinéa.	Il ne manque
	17 1er alinéa		20	Il semble que la galanterie
Transposition	17 2e alinéa.	29	21	Il y a peu de galanteries
	18	28	74	Je ne comprends pas
Transposition	19	30	26	Quelques femmes ont dans
	20	16	27	A juger de cette femme
	21	12	28	Il y a des femmes déjà
Addition	22		29	Le rebut de la cour
Transposition	23	36	30	Un homme de la ville
Addition	32		45	Une femme est aisée
	33		47 [1]	C'est une violente preuve [1]

1. C'est dans les femmes une violente preuve.... (Édit. 7 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	35	14	51	Il y a telle femme
Transposition.	36	15	52	Il est étonnant
	37	24	53	Les femmes sont extrêmes
	38	25	54	La plupart des femmes
Addition	39 1er alinéa		55 1er alinéa	Les femmes vont plus loin
	39 2e alinéa.		55 2e alinéa.	Les hommes sont cause
Transposition.	41	27	59	Il n'y a point dans le cœur
	42	26 1er al.	60	Il y a un temps
	44		63	La plupart des femmes
	45		64	Un homme qui seroit
	46		65	Une femme qui n'a jamais
Addition	51 2e alinéa.		71 2e alinéa.	La paresse au contraire
	52		72	Il est fort sûr
	53		79	Les douleurs muettes
	55 1er alinéa		81 1er alinea	Une femme insensible
	55 2e alinéa.		81 2e alinéa.	Il y avoit à Smyrne

DU COEUR.

	4		4	Le temps
	5		5	Tant que l'amour
	6 1er alinéa		6	Il est plus ordinaire
	6 2e alinéa.		7	L'amour et l'amitié
	7		8	Celui qui a eu
	8		9	L'amour commence
	9		10	Rien ne ressemble
	10		11	L'on n'aime
	11		12	L'amour qui naît
	12		13	L'amour qui croit
	13		14	Celui qui aime
Addition	14		15	Si j'accorde
	16		17	Ceux qui s'aiment
	17		18	Quelque délicat
	18		19	C'est une vengeance
	19		20	Il est triste
	20		21	S'il se trouve
	21		22	Une grande reconnoissance
	22		23	Être avec les[1] gens
	23		24	Il n'y a pas si loin
	24		25	Il semble qu'il est
	25		26 1er alinéa	L'on confie
	26		26 2e alinéa.	L'on peut avoir
	27		27	L'on ne voit
Transposition.	28	7	28	Il n'y a qu'un premier

1. Être avec des gens. (Édit. 8 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	29 1er alinéa	.....	29 1er alinéa	Il semble que s'il y a
	29 2e alinéa.	.....	29 2e alinéa.	Le tempérament
	29 3e alinéa.	.....	29 3e alinéa.	Il arrive souvent
	29 4e alinéa.	.....	29 4e alinéa.	Celles qui ne nous
	30	.....	43.....	Si l'on a donné à ceux
	31.....	.....	30.....	Les froideurs
Addition.....	32.....	.....	31.....	L'on n'est pas plus maître
	33.....	.....	32.....	Les amours
	34.....	.....	33.....	Le commencement
	35.....	.....	34 1er alinéa	Cesser d'aimer
	36 1er alinéa	.....	34 2e alinéa.	C'est foiblesse
	36 2e alinéa.	.....	34 3e alinéa.	On guérit
Transposition.	37[1].....	.....	35.....	Il devroit y avoir dans
Addition.....	38.....	.....	36.....	Si une laide
	39.....	.....	37.....	L'on est encore
Transposition.	40.....	18.....	38.....	Vouloir oublier
Addition.....	41.....	.....	39.....	L'on veut faire
Transposition.	42.....	17.....	40.....	Regretter
	43.....	.....	41 1er alinéa	Quelque désintéressement
Addition.....	44	.....	41 2e alinéa.	Celui-là
	45.....	.....	53	C'est assez pour soi
Transposition.	46	.....	54.....	Quand on a assez fait
Addition.....	47.....	.....	67.....	Il est pénible
Transposition.	48	.....	69.....	Il est également difficile
Addition.....	49	.....	62	Les choses les plus
	50.....	.....	63.....	Il faut rire
Transposition.	51.....	6.....	64	La vie est courte
	52.....	8.....	65.....	Qu'il est difficile
	53.....	.....	57.....	Il est doux
	54	.....	59.....	On ne vole point
Addition.....	55.....	.....	73.....	On ouvre un livre
	63.....	.....	81.....	Il faut être bien dénué
	64.	.....	77.....	Rien ne coûte moins
	65.....	.....	83	Ceux qui font bien
Transposition.	67.....	5.....	85.....	Il y a quelquefois dans le

1. Au chapitre *de l'Homme*, n° 17, dans les éditions 1-3.
2. Au chapitre *des Femmes*, n° 22, dans les éditions 1-3.
3. Au chapitre *de l'Homme*, n° 27, dans les éditions 1-3.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
				DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.
Addition.....	5.....	.....	5.....	Si l'on faisoit
	6.....	.....	6.....	L'on voit des gens
	7.....	.....	8.....	Qui peut se promettre
	8.....	.....	10.....	Il y a un parti
	9.....	.....	11.....	Être infatué
	10.....	.....	14.....	Il faut laisser
Transposition.	12.....	7.....	73.....	*Lucain a dit*
	13.....	6.....	16.....	L'esprit de la conversation
	14.....	10.....	17.....	Il ne faut pas qu'il y ait
	15.....	11.....	18.....	C'est une grande misère
Addition.....	16.....	.....	19.....	Dire d'une chose
	19[1].....	.....	.....	*Pamphile*
	20.....	.....	26.....	L'on voit des gens brusques
	21.....	.....	31.....	Avec de la vertu
Transposition.	22 1er alinéa	.....	32 1er alinéa	La politesse
	22 2e alinéa.	33 1er al.	32 2e alinéa.	L'on peut définir
	23 3e alinéa.	33 2e al.	32 3e alinéa.	Il me semble que l'esprit
Addition.....	23.....	32.....	33.....	C'est une faute contre
Transposition.	24	.....	34.....	Dans les repas
Addition.....	25.....	34.....	35.....	Il y auroit une espèce
Addition.....	26.....	.....	36.....	Un homme d'esprit
	27.....	.....	37.....	Ne pouvoir supporter
Addition.....	28	.....	38	Vivre avec
Transposition	29.	20.....	40.....	L'intérieur des familles
	30.....	17.....	41.....	Dans la société
Addition.....	31.....	.....	42.....	Il n'y a que ceux
Transposition.	32.....	18.....	43.....	*Cléante*
	33.....	19.....	44.....	L'on peut compter
	34 1er alinéa	21 1er al.	47 1er alinéa	G*** et H***
	34 2e alinéa.	21 2e al.	47 2e alinéa.	Je suppose
Addition.....	35.....	.....	50.....	Il y a une chose
	36.....	.....	51.....	Les provinciaux
Transposition.	37.....	13.....	54.....	Celui qui est d'une
	38.....	14.....	55.....	Il y a de petits défauts
Addition.....	39.....	.....	56.....	Rire des gens d'esprit
Transposition.	40.....	.....	57.....	La moquerie
	41.....	.....	58.....	Vous le croyez
Addition.....	42.....	.....	59.....	Si vous observez

1. Au chapitre *des Grands*, p. 357, n° 50.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	43.....	24.....	60.....	Le dédain
	44.....	25.....	61.....	Le plaisir de la société
Transposition.	45.....	26.....	62.....	L'on ne peut aller loin
	46.....	12.....	63.....	Combien de belles
	47 1er alinéa	13.....	64.....	Le conseil
Addition.....	50.....	.....	69.....	Quelques femmes de la ville
	51.....	.....	70.....	On feint [1]
	52.....	35.....	71.....	L'on dit par belle humeur
Transposition.	53.....	30.....	76.....	C'est la profonde
	54.....	29.....	77.....	Les plus grandes choses
	56 [2].....	.....	79.....	Il n'y a guère qu'une
Addition.....	57.....	.....	80.....	Toute confiance
Transposition.	58 [3].....	.....	83.....	Le sage quelquefois

DES BIENS DE FORTUNE.

	4.....	.....	3.....	Ce qui disculpe
	7.....	.....	10.....	Un projet
Addition.....	8.....	.....	11.....	N***
	13 3e alinéa.	.....	19.....	*Thersite* [4]
	13 4e alinéa.	.....	20.....	*Dorus*
	14.....	15.....	22.....	Combien d'hommes
Transposition.	15.....	16.....	23.....	Si certains morts
	16.....	17.....	24.....	Rien ne fait mieux
	17.....	14.....	26.....	Ce garçon
	18.....	.....	28.....	Laissez faire *Ergaste*
	19.....	.....	30.....	*Brontin*
	21.....	.....	32.....	Si l'on partage
Addition.....	22.....	.....	33.....	Cet homme qui a fait
	23.....	.....	34.....	Il y a une dureté
	24.....	.....	36.....	Faire fortune
	30.....	.....	50.....	Les passions
Transposition.	32.....	27.....	60.....	Pendant qu'*Oronte*
	33.....	28.....	61 1er alinéa	Le mariage
Addition.....	34.....	.....	61 2e alinéa.	Épouser une veuve
	35.....	.....	62.....	Celui qui n'a de partage
Transposition.	36.....	29.....	73.....	L'on ne reconnoît plus
	37.....	.....	51.....	L'on ne se rend point
Addition.....	38.....	.....	52.....	Il n'y a au monde
	40.....	.....	54.....	*Chrysanthe*
Transposition.	42.....	6.....	76.....	Il n'y a qu'une affliction

1. Si l'on feint. (Éd. 5 et suiv.)
2. Au chapitre *de l'Homme*, n° 66, dans les éditions 1-3.
3. Au chapitre *du Mérite personnel*, n° 21, dans les éditions 1-3.
4. *Sylvain*. (Édit. 5 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Addition	43		77	Il fait bon
	44		79	Ce palais
	45		81	La cause
	46		82	Si vous n'avez

DE LA VILLE.

Transposition.	3	3	4	La ville est partagée
Addition	4		5	Il y a dans la ville
	5		7	Il y a un certain nombre
	6		8	Un homme de robe
	7		16	Cette fatuité
	8		9	Les *Crispins*
	9		17	La subtile invention
	10		18	L'utile et la louable
	11		19	Le bel et le judicieux usage
Transposition.	12	4	20	Pénible coutume
	13	2	12	*Narcisse*

DE LA COUR.

Addition	3		3	Qui peut nommer
	4		4	Se dérober
	5		5	L'on est petit
Transposition.	6	7	6	La province
	7	8	7	L'on s'accoutume
	8	9	9	Il faut qu'un honnête
	9	10	11	L'on va quelquefois
	10	11	12	Le brodeur
	11	12	13	Il n'y a rien
	12	13	14	L'air de cour
Addition	13		15	N*** arrive
Transposition.	14	37	16	Il y a dans les cours
Addition	15		17	Vous voyez des gens
	16		18	Les cours ne sauroient
	17		20	Un homme de la cour
	18		21	C'est une grande simplicité
	19		24	Celui qui voit loin
Transposition.	20	34	25	C'est beaucoup tirer
Addition	21 1er alinéa		26 1er alinéa	Si celui qui est en faveur
	21 2e alinéa.		26 2e alinéa.	L'on blâme
	22		27	Il ne faut rien exagérer
Transposition.	23	1	30	Combien de gens

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Addition.....	24.....	.....	31.....	Je vois un homme
	25.....	.....	36.....	L'on dit à la cour
Transposition.	26.....	18.....	37.....	Il est aussi dangereux
	27.....	19.....	38.....	Il y a des gens a qui
	28.....	10.....	39.....	L'on me dit tant de mal
	29.....	21.....	40.....	Vous êtes homme de bien
Addition.....	30.....	.....	41.....	On n'est point effronté
	31.....	.....	42.....	On cherche
	32 1er alinéa	.....	45 1er alinéa	Je ne vois aucun courtisan
	32 2e alinéa.	.....	45 2e alinéa.	C'est rusticité
	32 3e alinéa.	.....	45 3e alinéa.	Il faut avouer
Transposition.	33.....	.....	46.....	L'on remarque
	34.....	16.....	53.....	Il faut des fripons
Addition.....	35.....	.....	54.....	Un vieil auteur
	36.....	.....	55.....	Jeunesse du Prince
Transposition.	37.....	.....	56.....	*Timante*
Addition.....	38.....	27.....	63.....	Il y a un pays
Transposition.	39.....	.....	64.....	La vie de la cour
Addition.....	40.....	28.....	66.....	Les deux tiers de ma vie
	41.....	29.....	67.....	Un noble
	42.....	.....	68.....	*Xantippe*
Transposition.	43.....	22.....	69.....	Qui est plus esclave
	44.....	24.....	70.....	L'esclave
	45.....	25.....	71.....	Mille gens à peine connus
	46.....	26.....	72.....	De tous ceux qui
	47.....	30.....	74.....	L'on parle d'une région
	48.....	31.....	75.....	Qui considérera
Addition.....	49.....	.....	76.....	Les grands seigneurs
	50.....	.....	77.....	Que manque-t-il
	51 1er alinéa	.....	78 1er alinéa	Foibles hommes
	51 2e alinéa.	.....	78 2e alinéa.	De même
Transposition.	52.....	33.....	82.....	Avec cinq ou six termes
	53.....	34.....	81.....	Il y a un certain nombre
Addition.....	54.....	.....	80.....	Diseurs de bons mots
	55 1er alinéa	.....	85 1er alinéa	Comment nommerai-je
Transposition.	55 2e alinéa.	3.....	85 2e alinéa.	C'est avoir fait
Addition.....	55 3e alinéa.	.....	85 3e alinéa.	La finesse n'est
	55 4e alinéa.	.....	85 4e alinéa.	La finesse est
	55 5e alinéa.	.....	85 5e alinéa.	Avec les gens qui
Transposition.	56.....	32.....	88.....	Si l'on ne se précautionne
	57.....	2.....	89.....	Il y a quelques rencontres
	58.....	4.....	91.....	Un homme qui a vécu
	59.....	5.....	92.....	Il faut avoir de l'esprit
Addition.....	60.....	.....	93.....	Avec un esprit sublime
Transposition.	61 1er alinéa	14.....	94 1er alinéa	Qu'un favori s'observe
	61 2e alinéa.	15.....	94 2e alinéa.	L'homme a bien peu
	62.....	23.....	98.....	Celui qui un beau jour
	63.....	36.....	101 2e alinéa.	Un esprit sain

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES GRANDS.		
	4 1er alinéa	.....	5 1er alinéa	On demande
	4 2e alinéa.	.....	5 2e alinéa.	Il ne laisse pas
Addition.....	5.....	.....	6.....	Il coûte si peu
	6.....	.....	7.....	Il est vieux
	7.....	.....	8.....	Je ne sais, dites-vous
Transposition.	8.....	7.....	10.....	Qui peut dire
Addition.....	9.....	.....	11.....	Les grands sont si heureux
	11.....	.....	13.....	Quand je vois
Transposition.	12 1er alinéa[1]	.....	14 1er alinéa	*Lucile*
	12 2e alinéa[2]	.....	14 2e alinéa.	La règle
Addition	14.....	.....	18.....	Le mépris
Transposition.	16.....	10.....	26.....	Quelques profonds
	18.....	11.....	29.....	Il semble d'abord qu'il
	19.....	.....	30.....	Il semble que la première
	20.....	.....	31.....	Si un grand
	21.....	.....	33.....	Le suisse
	22.....	.....	34.....	Un homme en place
	23.....	.....	35.....	Sentir le mérite
	24.....	.....	36.....	Tu es grand
Addition.....	25 1er alinéa	.....	37 1er alinéa	Vous dites d'un grand
	25 2e alinéa.	.....	37 3e alinéa.	Se louer
	25 3e alinéa.	.....	37 4e alinéa.	On loue
	26.....	.....	38.....	S'il est périlleux
	27.....	.....	40.....	La noblesse expose
	28.....	.....	41 1er alinéa	S'il est vrai
	29.....	12.....	42.....	Les princes
	30.....	19.....	43.....	Ne parler aux jeunes
	31.....	15.....	44.....	C'est une pure hypocrisie
Transposition.	32.....	9.....	47.....	Les grands ne doivent
	33.....	14.....	49.....	C'est avoir une
	34.....	18.....	52.....	Si les grands ont
	35.....	16.....	55.....	L'on se porte
	36.....	17.....	56.....	L'on doit se taire
Addition.....	37.....	.....	53 2e alinéa.	Qui dit le peuple
		DU SOUVERAIN ET DE LA RÉPUBLIQUE.		
Transposition.	2 1er alinéa	7.....	2.....	Il ne faut ni art ni science

1. Au chapitre *de l'Homme*, n° 48, 1er alinéa, dans les éditions 1-3.
2. Au chapitre *de l'Homme*, n° 48, 2e alinéa, dans les éditions 1-3.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre edition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	2 2e alinéa.	.....	3.....	C'est une politique sûre
	2 3e alinéa.	.....	5.....	Quand on veut changer
	3.....	.....	6.....	Quand le peuple
	4.....	.....	7.....	Il y a de certains maux
Addition.....	5.....	.....	9.....	La guerre
	6.....	.....	10.....	Le peuple paisible
	7 1er alinéa	.....	12 1er alinéa	Il faut que le capital
	7 2e alinéa.	.....	12 2e alinéa.	Le ministre
Transposition.	13[1]	.....	18.....	Le favori
	14 1er alin.[2]	.....	19 1er alinéa	Une belle ressource
	14 2e alinéa.	.....	19 2e alinéa.	Une plus belle ressource
Addition.....	15.....	.....	23.....	C'est un extrême bonheur
	16.....	.....	24.....	La science des détails

DE L'HOMME.

Transposition.	2.....	4.....	2.....	Les hommes en un sens
	3.....	.....	3.....	Le stoïcisme
	4.....	.....	4.....	Inquiétude d'esprit
	5 1er alinéa	.....	9 1er alinéa	Dire d'un homme colère
Addition.....	5 2e alinéa.	.....	9 2e alinéa.	Ce qu'on appelle
	6.....	.....	10.....	Le commun des hommes
	7.....	.....	8.....	L'incivilité
	9.....	.....	13.....	Si la pauvreté
Transposition.	13.....	71.....	17.....	Il y a d'étranges pères
Addition.....	16 2e alinéa.	.....	22.....	L'homme qui dit
Transposition.	18.....	13.....	25 2e alinéa.	Les fourbes
	19 1er alinéa	.....	27 1er alinéa	L'on n'entend
Addition.....	19 2e alinéa.	.....	27 3e alinéa.	Otez les passions
	20.....	12.....	28.....	Rien n'engage tant
Transposition.	24.....	19.....	29.....	Il y a de certains biens
	25.....	18.....	30.....	Il y a des maux effroyables

1. Au chapitre *de la Cour*, n° 38, dans les éditions 1-3.
2. Au chapitre *de la Cour*, n° 39, dans les éditions 1-3 : Une grande parure pour le favori disgracié....

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	26		31	Il ne faut quelquefois
	30		48	Il n'y a pour l'homme
	31		49	Il y a un temps
	32		50	Les enfants sont hautains
	33		51	Les enfants n'ont
	34		52	Le caractère de l'enfance
	35		53	Les enfants ont déjà
	36 1er alinéa		54 1er alinéa	Il n'y a nuls vices
	36 2e alinéa.		54 2e alinéa.	L'unique soin
	37		55	La paresse
	38		56	Aux enfants
Addition	39		57	Les enfants commencent
	40		58	Qui doute
	41		59	C'est perdre
	47		65	Les hommes, dans le cœur
	48 1er alinéa		66 1er alinéa	Un homme vain
	48 2e alinéa.		66 2e alinéa.	On ne voit point mieux
	48 3e alinéa.		66 3e alinéa.	La fausse modestie
	49		67	Les hommes parlent
	50		69	La modestie n'est point
	52 1er alinéa		71 1er alinéa	Vous dites
	52 2e alinéa.		71 2e alinéa.	De même l'on dit
Transposition.	53	41	72	Notre vanité
	54		73	Comme il faut
Addition	55		74	D'où vient qu'*Alcippe*
	56		75	L'on est si rempli
	57	42	76	Nous cherchons
	58	43	77	Il semble que l'on ne
Transposition.	59 1er alinéa	59	78 1er alinéa	Ceux qui nous ravissent
	59 2e alinéa.	29	78 2e alinéa.	C'est une chose
	60 1er alinea	6	81	Une grande âme
	60 2e alinéa.		82	Il y a une espèce de honte
	61 1er alinéa		83 1er alinéa	On est prompt
	61 2e alinéa.		83 2e alinéa.	*Argyre*
Addition	62 1er alinéa		84 1er alinéa	Les hommes comptent
	62 2e alinéa.		84 2e alinéa.	Il est vrai
	62 3e alinéa.		84 3e alinéa.	Personne
Transposition.	63	35	86	L'on voit peu d'esprits
Addition	64		87	Tout l'esprit
	65		89	Un homme qui n'a
Transposition.	66	73	90	Tout le monde dit
Addition	67		91	Quelle mésintelligence
	68	33	92	L'esprit s'use
Transposition.	69	34	93	Les petits
	70	36	94	Il se trouve des hommes
Addition	71		95	Un homme haut et robuste
	72	64	97	L'on exigeroit
	73	38	98	Il coûte moins
Transposition.	74 1er alinéa	37 1er al.	99 1er alinéa	Quelques hommes dans
	74 2e alinéa.	37 2e al.	99 2e alinéa.	Tout notre mal

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	77	.....	104	Il n'y a que nos devoirs
	78	.....	105	*Géronte*
Addition	79	.....	106	Laisser perdre
	80 1er alinéa	.....	107 1er alinéa	*Fauste*
	80 2e alinéa.	.....	107 2e alinéa.	*Frontin*
Transposition.	81	70	108	Les haines sont si longues
	82	49	109	L'on s'insinue
Addition	83	.....	110	La mollesse
	84	50	111	C'est une grande difformité
	85	51	112	Peu de gens se souviennent
	86	52	113	Ce n'est pas le besoin
	87	47	114	Il y a des gens qui sont
Transposition.	88	53	115	Le souvenir
	89	54	116	Une trop grande
	90	55	117	Un vieillard est fier
	91	56	118	Un vieillard qui a vécu
	92	57	119	Les jeunes gens
	93 1er alinéa	.....	120	*Phidippe*
Addition	93 2e alinéa.	.....	121	*Gnathon*
	94	.....	123	*Ruffin*
	95	32	124	N***
Transposition.	96	69	126	Tels hommes passent
	97	58	127	Il faut des saisies
	98	.....	128	L'on voit certains animaux
Addition	99	.....	129	*Don Fernand*
	100	.....	130	Le noble de province
	101	.....	131	Il se fait généralement
	102	60	132	Bien loin de s'effrayer
Transposition.	103	44	133	Les hommes en un même
	104	45	134	Il est aussi difficile de
	105	46	135	Le destin du vigneron
	109	.....	140	La différence d'un homme
Addition	110	.....	144	La fausse délicatesse
	111	.....	145	Qui oseroit
Transposition.	112	72	146	L'affectation
	113	.....	147	Les hommes n'ont point
Addition	114	.....	148	D'où vient
	115	.....	149	L'on se repent
	117	.....	151	Si l'homme savoit
Transposition.	120	31	154	Il faut aux enfants
Addition	121	.....	157	Après avoir mûrement
	122	.....	158	Combien y a-t-il d'âmes[1]

1. Combien d'âmes. (Édit. 5 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES JUGEMENTS.		
	4.....	.....	4.....	Deux choses
	10.....	.....	13	Le Phœnix
Addition.....	11.....	.....	14.....	Chapelain étoit riche et Cor-
	12.....	.....	15.....	La condition [neille[1]
	13.....	.....	16.....	Il suffisoit
	14 1er alinéa	22 1er al.	17 1er alinéa	Rien ne découvre mieux
	14 2e alinéa.	22 2e al.	17 2e alinéa.	Souvent où le riche
	15 1er alinéa	23 1er al.	18 1er alinéa	Il y a une sorte
	15 2e alinéa.	23 2e al.	18 2e alinéa.	Il faut très-peu de fonds
Transposition.	16.....	24.....	22 1er alinéa	Si les ambassadeurs
	17.....	25 1er al.	22 2e alinéa.	Tous les étrangers
	18.....	25 2e al.	23.....	Avec un langage
	19.....	26.....	24.....	Si nous entendions
	20.....	28.....	25.....	Ce prélat
	21.....	.....	26.....	Ne pourroit-on point
	22 1er alinéa	.....	101 1er alinéa	Ceux qui emploient mal
	22 2e alinéa.	.....	101 2e alinéa.	Il n'y a point de ministre
Addition.....	25.....	.....	27.....	Il ne faut pas juger
	26.....	.....	31.....	La physionomie
	27.....	.....	32.....	L'air spirituel
	28.....	.....	33.....	Un homme qui a beaucoup
Transposition.	29.....	16.....	35.....	Ceux qui, sans nous
	30.....	15.....	36.....	Il y a de petites règles
	32.....	.....	41.....	Un homme sujet
	37.....	.....	46 1er alinéa	L'impertinent
	38.....	.....	46 2e alinéa.	Le fat est entre
	39.....	.....	47 2e alinéa.	L'homme ridicule
	40.....	.....	47 3e alinéa.	Le sot ne se tire jamais
	41.....	.....	47 5e alinéa.	La sottise
Addition.....	42.....	.....	48.....	La grossièreté
	43.....	.....	49.....	Le stupide
	44.....	.....	51.....	Si le fat
	45.....	.....	52.....	L'une des marques
	46.....	.....	53.....	Le sot est embarrassé
	47.....	.....	56 1er alinéa	Talent, goût
	48.....	.....	56 2e alinéa.	Entre le bon sens

1. C. P. étoit fort riche et C. N. (Édit. 6 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	49.....	13.....	57.....	Après l'esprit de
Transposition.	50.....	9.....	58.....	Tel, connu dans le monde
	51.....	29.....	59.....	Tout le monde s'élève
	52.....	27.....	62.....	Il est ordinaire
	53.....	.....	63.....	Tel a assez d'esprit
	54.....	.....	66.....	On a dit de Socrate
Addition.....	55.....	.....	70.....	C'est abréger
	57 1er alinéa	.....	72 1er alinéa	Les mêmes défauts
	57 2e alinéa.	.....	72 2e alinéa.	Rien ne nous corrigeroit
	58.....	.....	73.....	La sage conduite
Transposition.	59.....	10.....	77.....	Quel bonheur surprenant
	60 1er alinéa	.....	78 1er alinéa	L'on gagne
	60 2e alinéa.	.....	78 2e alinéa.	Le bruit court
	61.....	.....	79.....	La manière
	62.....	.....	83.....	L'honnêteté
	63 2e alinéa.	.....	85.....	Quand il seroit vrai
	64.....	.....	86.....	Il n'y a que de l'avantage
Addition.....	65.....	.....	112.....	L'esprit de modération
	66.....	.....	38.....	Le contraire des bruits
	67.....	.....	39.....	Sans une grande roideur
	68.....	.....	115.....	Il y a de tels projets
	69.....	.....	113.....	Les hommes, sur la
	70.....	.....	114.....	Les hommes, séduits
	71.....	.....	88.....	Le plus grand malheur
Transposition.	72.....	14.....	89.....	Un homme est fidèle
	73.....	.....	90.....	Le flatteur
	74.....	.....	91.....	Tels sont oubliés
	75.....	.....	95.....	Si vous en croyez
	76.....	.....	96.....	Vous vous agitez
	77.....	.....	97.....	Faites garder
	78.....	.....	100.....	C'est le plus petit
	79.....	.....	102.....	Il y a des créatures
Addition.....	80.....	.....	107.....	Si le monde dure
	81.....	.....	104 1er alinéa	A quoi vous divertissez
	82.....	.....	108.....	Il n'y a point de chemin
	83.....	.....	109.....	Ne faire sa cour
	84 1er alinéa	.....	111 1er alinéa	Pourquoi me faire froid
	84 2e alinéa.	.....	111 2e alinéa.	Et vous qui voulez
	85 1er alinéa	.....	67 1er alinéa	Celui qui est riche [*sthène*[1]
	85 2e alinéa.	.....	67 2e alinéa.	Je pardonne, dit *Anti-*

1. Je pardonne, dit *Antisthius*. (Édit. 6 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DE LA MODE.		
Addition	4		5 1er alinéa	Un homme à la mode
	5		10	Voiture et Sarrazin
	7		12	L'on blâme
	11		19	Les couleurs
	13 [1]			Un homme dévot
	16		26	L'on a été loin
	17		30	Je ne doute point
		DE QUELQUES USAGES.		
Addition	2		2	Tel abandonne
	3		4	Un homme du peuple
	4		5	Quelle est la roture
	6		7	Un bon gentilhomme
	7		9	Certaines gens
	9		11	A combien d'enfants
	10		12	Il y a peu de familles
	12		16	Il y a des choses
Transposition	16	12	21	Quelle idée plus bizarre
	17	11	22	Dans ces jours
	18	6	23	Il y a plus de rétribution
Addition	19		25	*Tite*
	20		27	Qui pourroit s'imaginer
	21		28	La fille d'*Aristippe*
	22		31	Il s'est trouvé des filles
	23		32	Celle qui délibère
	24		33	Faire une folie
	27		38	On a toujours vu
	28 1er alinéa		41	*Orante*
	28 2e alinéa		42	L'on applaudit
	31		45	Il se trouve des juges
	32		46	Le magistrat
	33		47	Il s'en faut peu
	34		48	Il n'y a aucun métier
	35		49	La principale partie
	37		51	La question
	38		54	Combien d'hommes
	40		62	*Typhon*

1. Caractère supprimé dans les éditions 7 et suivantes. La Bruyère s'en est servi pour ajouter un trait au caractère d'*Onuphre*, n° 24 de notre édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS des éditions 1-3	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Transposition	41.....	13.....	65.....	Il y a déjà longtemps
Addition.....	42.....	.....	66.....	Un bon médecin
	43.....	.....	67.....	La témérité
	44.....	.....	69.....	L'on souffre
	45.....	.....	70.....	Que penser
		DE LA CHAIRE.		
Addition.....	2 1er alinéa	.....	2 1er alinéa	L'éloquence profane
	7.....	.....	10.....	Un beau sermon
	8.....	.....	11.....	Le solide
	10 1er alinéa	.....	13.....	L'on peut faire ce reproche
	18.....	.....	25	L'. de Meaux
	19.....	.....	7.....	L'on a enfin
	20.....	.....	29.....	Il me semble qu'un
	21.....	.....	30.....	Que celui
	22.....	.....	2 3e alinéa.	Un apprentif
		DES ESPRITS FORTS.		
Addition.....	10.....	.....	14.....	Dieu condamne
	14.....	.....	20.....	Si c'est le grand
	15.....	.....	21.....	Un père de l'Église
	16.....	.....	23.....	Toute musique
	17.....	.....	24.....	Jusques où
	18.....	.....	25.....	Cette même religion
	19.....	.....	28.....	Si toute religion

CINQUIÈME ÉDITION (1690).

TOUS LES CARACTÈRES DE LA 4e ÉDITION, AVEC LES ADDITIONS ET LES TRANSPOSITIONS SUIVANTES :

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.			
Addition	8	.....	8	Certains poëtes
	15 1er alinéa	.....	15 1er alinéa	On a dû faire
	36	.....	39	J'ai lu Malherbe
	37	.....	40	Ronsard et Balzac
	38	.....	41	Marot
	39	.....	42	Ronsard et les auteurs
	40	.....	43	Marot et Rabelais
	41	.....	44	Deux écrivains
	42	.....	45	Un style grave
	48	.....	52	Ce n'est point assez
Transposition.	53	34	58	L'on a cette incommodité
Addition	56	.....	62	Il y a des esprits
	DU MÉRITE PERSONNEL.			
Addition	9 1er alinéa	.....	10 1er alinéa	Que faire d'*Égésippe*
	9 2e alinéa.	.....	10 2e alinéa.	Nous devons
	18	.....	22	Il apparoît
	23 1er alinéa	.....	27 1er alinéa	L'or éclate
Transposition.	23 2e alinéa[1]	.....	27 2e alinéa.	Tu te trompes
	23 3e alinéa[1]	.....	27 3e alinéa.	Ce n'est pas
Addition	29	.....	34	Les vues courtes
	30	.....	35	Il n'y a guère
	33	.....	38	Je connois *Mopse*

1. Au chapitre *des Biens de fortune*, n° 11, dans la 4e édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES FEMMES.		
	5 1er alinéa	.....	6 1er alinéa	Si les femmes veulent
	19.....	.....	22.....	Une femme galante
	20.....	.....	23.....	Une femme foible
	21.....	.....	24.....	Une femme inconstante
	22 1er alinéa	.....	25 1er alinéa	La perfidie
Addition.....	22 2e alinéa.	.....	25 2e alinéa.	Une femme infidèle
	22 3e alinéa.	.....	25 3e alinéa.	On tire
	36.....	.....	40.....	Je voudrois qu'il me fût
	39.....	.....	46.....	Quelques femmes ont
	48.....	.....	56.....	Il y a du péril
	56.....	.....	66.....	Il coûte peu
		DU COEUR.		
Addition.....	43.....	.....	42.....	Donner
Transposition.	44.....	30.....	43.....	Si l'on a donné
Addition.....	45 1er alinéa	.....	44.....	On a dit en latin
Transposition.	45 2e alinéa.	58.....	45.....	Il y a du plaisir
	46.....	.....	46.....	Je ne sais
	47.....	.....	48 1er alinéa	S'il est vrai
	48.....	.....	48 2e alinéa.	Il vaut mieux
Addition.....	49.....	.....	49.....	L'expérience
	50.....	.....	50.....	Un homme dur
	51.....	.....	51.....	Quelque désagrément
	54 1er alinéa	.....	55.....	Vivre avec ses ennemis
	54 2e alinéa.	.....	56.....	On ne doit pas
Transposition.	55.....	53.....	57.....	Il est doux
	56.....	54.....	59.....	On ne vole point
Addition.....	57.....	.....	60.....	Celui qui sait
	58.....	49.....	62.....	Les choses les plus
Transposition.	59.....	50.....	63.....	Il faut rire
	60.....	51.....	64.....	La vie est courte
	61.....	52.....	65.....	Qu'il est difficile
Addition.....	62.....	.....	66.....	On ne pourroit
	63.....	47.....	67.....	Il est pénible
Transposition.	64.....	59.....	68.....	Comme nous nous
	65.....	48.....	69.....	Il est également difficile
	66.....	.....	72.....	Toutes les passions
Addition.....	68.....	.....	74.....	Les hommes rougissent
	69.....	.....	75.....	Le cas n'arrive guère
	70.....	.....	76.....	Les hommes commencent

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Transposition.	71.....	64.....	77.....	Rien ne coûte moins
	75.....	63.....	81.....	Il faut être bien dénué
		DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.		
	7.....	.....	7.....	Que dites-vous
	11.....	.....	12.....	J'entends *Théodecte*
	20.....	.....	22.....	*Cléon*
	21.....	.....	23.....	Il y a parler bien
	22.....	.....	25.....	Quelqu'un
	25.....	.....	27.....	Parler et offenser
	26 1er alinéa	.....	28.....	Il y a des gens
	26 2e alinéa.	.....	29.....	Entre deux personnes
Addition.....	27.....	.....	30.....	Je n'aime pas
	36.....	.....	39.....	L'on sait des gens
	42.....	.....	45.....	Un beau-père
	43 1er alinéa	.....	46 1er alinéa	Ce qu'une marâtre
	43 2e alinéa.	.....	46 2e alinéa.	Les marâtres
	45.....	.....	49.....	J'approche
	48.....	.....	52.....	On ne prime point
	49.....	.....	53.....	Tout ce qui
	67.....	.....	72.....	Entre dire
Transposition.	68.....	12.....	73.....	*Lucain*
Addition.....	69.....	.....	74.....	*Hermagoras*
	75.....	.....	82.....	*Nicandre*
		DES BIENS DE FORTUNE.		
	14.....	.....	21.....	On ne peut mieux user
	18.....	.....	25.....	Si vous entrez
	20.....	.....	27.....	*Chrysippe*
	22.....	.....	29.....	Ne traitez pas
	28.....	.....	35.....	Fuyez
	31 1er alinéa	.....	38 2e alinéa.	Il faut moins d'esprit
Addition.....	31 2e alinéa.	.....	38 3e alinéa.	Un homme
	31 3e alinéa.	.....	38 4e alinéa.	Il y a même
	32.....	.....	39.....	Quand on est jeune
	34.....	.....	41.....	Quel est le fruit
	37.....	.....	45.....	De tous les moyens
	39.....	.....	47.....	Il y a des misères
	40.....	.....	48.....	On sait que
	42.....	37.....	51.....	L'on ne se rend point
Transposition.	43.....	38.....	52.....	Il n'y a au monde
	44.....	39.....	53.....	Les traits
	45.....	40.....	54.....	*Crysante*

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Addition.....	46.....	.....	56.....	Si les pensées
Transposition.	47.....	41.....	57.....	Du même fond
	48.....	31.....	58.....	Il y a des âmes sales
	53.....	.....	63.....	Dîne bien
Addition.....	54.....	.....	64.....	Jeune, on conserve
	55.....	.....	65.....	L'avare dépense
	56.....	.....	66.....	Ce que l'on prodigue
	57.....	.....	67.....	Les enfants
	58.....	.....	68.....	Triste condition
	59.....	.....	69.....	Le caractère
	61.....	.....	74.....	Je ne m'étonne pas
	62 1er alinéa	.....	75 1er alinéa	Mille gens
	62 2e alinéa.	.....	75 2e alinéa.	Je ne permets
	66.....	.....	80.....	L'on ne sauroit s'empêcher

DE LA VILLE.

Addition.....	2.....	.....	2.....	Tout le monde
	3.....	.....	3.....	Dans ces lieux
	8.....	.....	6.....	Vous moquez-vous
	10 1er alinéa	.....	10 1er alinéa	J'entends dire
	10 2e alinéa.	.....	11 1er alinéa	Quel est l'égarement
	10 3e alinéa.	.....	11 2e alinéa.	Quelques-uns
Transposition.	11.....	13.....	12.....	*Narcisse*
Addition.....	12.....	.....	13.....	Voilà un homme
	13.....	.....	14.....	*Théramène*
Transposition.	14.....	7.....	16.....	Cette fatuité
Addition.....	19.....	.....	22.....	Les empereurs

DE LA COUR.

Addition.....	17.....	.....	19.....	Ne croiroit-on pas
	24.....	.....	28.....	Il est difficile à la cour
	27.....	.....	32.....	Vient-on de placer
	35 1er alinéa	.....	43.....	On fait sa brigue
	35 2e alinéa.	.....	44 1er alinéa	Les hommes ne veulent pas
	35 3e alinéa.	.....	44 2e alinéa.	Quelle plus grande honte
	35 4e alinéa.	.....	44 3e alinéa.	Quelques grandes
	35 5e alinéa.	.....	44 4e alinéa.	Il coûte moins
	35 6e alinéa.	.....	44 5e alinéa.	L'on se présente
	38.....	.....	50.....	L'on court
	43.....	.....	57.....	Que d'amis
	44 1er alinéa	.....	58 1er alinéa	Ce qui me soutient
	44 2e alinéa.	.....	58 2e alinéa.	Dois-je bientôt
	47.....	.....	65.....	Les roues
	60.....	.....	79.....	Qui sait parler

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Transposition.	61.....	54.....	80.....	Diseurs de bons mots
	62.....	53.....	81.....	Il y a un certain nombre
	63.....	52.....	82.....	Avec cinq ou six termes
Addition.....	65.....	.....	86.....	Vous dépendez
	72.....	.....	95.....	L'on contemple
	73.....	.....	97.....	La faveur
	75.....	.....	99.....	Dans cent ans

DES GRANDS.

Addition.....	16.....	.....	21.....	Il y en a de tels
	17 1er alinéa	.....	22 1er alinéa	S'il y a peu
	17 2e alinéa.	.....	22 2e alinéa.	Les petits
	18.....	.....	23.....	C'est déjà trop
	19.....	.....	25.....	Si je compare
	31.....	.....	39.....	Le prince n'a point assez
	33 2e alinéa.	.....	41 2e alinéa.	Jetez-moi
	37.....	.....	45.....	*Aristarque*
	40.....	.....	Transposé [1]..	Des gens
Transposition.	42.....	37.....	53 2e alinéa.	Qui dit le peuple
	43.....	35.....	55.....	L'on se porte
	44.....	36.....	56.....	L'on doit se taire

DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE.

Addition.....	21.....	.....	34.....	Si c'est trop

DE L'HOMME.

Addition.....	18 1er alinéa	.....	25 1er alinéa	A quelques-uns
	18 3e alinéa.	.....	25 3e alinéa.	Je me rachèterai
	18 4e alinéa.	.....	25 4e alinéa.	On ne trompe
Transposition.	21.....	24.....	29.....	Il y a de certains biens
	22.....	25.....	30.....	Il y a des maux
	23.....	26.....	31.....	Il ne faut quelquefois
Addition.....	24.....	.....	32.....	Je suppose
Transposition.	25.....	22.....	33.....	Si la vie est misérable
	26.....	27.....	34.....	Il n'y a rien
	27.....	29	40.....	L'on craint la vieillesse
	28.....	21.....	36.....	La mort n'arrive
	29.....	28.....	39.....	Pensons que, comme

1. Au chapitre *de la Société et de la Conversation*, n° 81 de notre édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	30.....	.....	37.....	L'inquiétude
	31.....	.....	38.....	Ce qu'il y a de certain
	32.....	.....	41.....	L'on espère
Addition.....	33.....	.....	43..... ..	Si de tous les hommes
	34.....	.....	44.....	Une longue maladie
	35 1er alinéa	.....	45 1er alinéa	A parler humainement
	35 2e alinéa.	.....	45 2e alinéa.	La mort qui
Transposition.	36.....	23.....	46..... .	Le regret
	37.....	.....	47.....	La vie est un sommeil
	58.....	.....	68.....	On veut quelquefois
	72 1er alinéa	.....	85 1er alinéa	Quelque rapport
	72 2e alinéa.	.....	85 2e alinéa.	La jalousie
	72 3e alinéa.	.....	85 3e alinéa.	L'émulation
	72 4e alinéa.	.....	85 4e alinéa.	Toute jalousie
	72 5e alinéa.	.....	85 5e alinéa.	L'envie
	72 6e alinéa.	.....	85 6e alinéa.	Un homme d'esprit
Addition.....	75.....	.....	88.....	Le premier degré
	87.....	.....	101.....	L'ennui
	88.....	.....	Transposé [1]...	Il y a bien autant
	90.....	.....	103.....	Il y a des ouvrages
	109.....	.....	122.....	*Cliton*
	126.....	.....	141.....	*Télèphe*
	127 1er alinéa	.....	142 1er alinéa	L'homme du meilleur
	127 2e alinéa.	.....	142 2e alinéa.	Le sot est
	139.....	.....	155.....	Le misanthrope [2]

DES JUGEMENTS.

	8.....	.....	8.....	Je ne sais
	10 1er alinéa	.....	11 1er alinéa	Si les hommes
	10 2e alinéa.	.....	11 2e alinéa.	De combien
	10 3e alinéa.	.....	11 3e alinéa.	Que de choses
	18 1er alinéa	.....	19 1er alinéa	Il est savant
	18 2e alinéa.	.....	19 2e alinéa.	Les langues
	29.....	.....	29 1er alinéa	Une belle femme
Addition.....	58.....	.....	64.....	*Herille*
	59.....	.....	65.....	C'est souvent hasarder
	65.....	.....	76.....	Il y a dans les meilleurs
	79.....	.....	87.....	Ne songer
	84 1er alinéa	.....	93 1er alinéa	La disgrâce
	84 2e alinéa.	.....	93 2e alinéa.	Rien n'est bon [3]
	84 3e alinéa.	.....	93 3e alinéa.	Je me contredis
	90.....	.....	103.....	La plupart des hommes

1. Au chapitre *du Cœur*, n° 71 de notre édition.
2. *Timon* ou le Misanthrope. (Édit. 6 et suiv.)
3. Rien n'est bien. (Édit. 8 et suiv.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de la 4e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Transposition.	91.....	81.....	104 1er alinéa	A quoi vous divertissez
	92.....	80.....	107.....	Si le monde
Addition.....	96 3e alinéa.	.....	67 3e alinéa.	L'on peut
	97.....	.....	68.....	Il est bon
	98.....	.....	21.....	Qu'on ne me parle
	99.....	.....	118.....	O temps
		DE LA MODE.		
Addition.....	18.....	.....	31.....	Chaque heure
		DE QUELQUES USAGES.		
Addition.....	11.....	.....	13.....	Il n'y a rien à perdre
	12.....	.....	14.....	Je le déclare nettement
	22.....	.....	26.....	Moi, dit le cheffecier
	25.....	.....	29.....	Une mère
	30 1er alinéa	.....	35 1er alinéa	Qu'on évite
	30 2e alinéa.	.....	35 2e alinéa.	Je connois
	31.....	.....	36.....	Ce n'est pas une honte
	43 1er alinéa	.....	50 1er alinéa.	Il est vrai, dit-on
	47.....	.....	56.....	Les mourants
	48.....	.....	57.....	Il est vrai qu'il y a
	49.....	.....	58.....	S'il n'y avoit point
	50.....	.....	59.....	*Titius*
	51.....	.....	60.....	La loi
		DE LA CHAIRE.		
Transposition.	2 3e alinéa.	22.....	2 3e alinéa.	Un apprentif
Addition.....	5.....	.....	6.....	Il y a moins d'un siècle
	22 1er alinéa	.....	26 1er alinéa	L'éloquence de la chaire
	22 2e alinéa.	.....	26 2e alinéa.	La fonction de l'avocat
	22 3e alinéa.	.....	26 3e alinéa.	Quand on a ainsi
		DES ESPRITS FORTS.		
Addition.....	2.....	.....	3.....	J'appelle mondains
	3.....	.....	4.....	Quelques-uns achèvent
	4.....	.....	5.....	Il y a des hommes
	24.....	.....	30.....	Il ne convient pas
	28.....	.....	34.....	Si ma religion

SIXIÈME ÉDITION (1691).

TOUS LES CARACTÈRES DE LA 5e ÉDITION, AVEC LES ADDITIONS ET LES TRANSPOSITIONS SUIVANTES :

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.			
Addition.....	21 2e alinéa.	.....	21 2e alinéa.	Ces gens laissent
	25.....	.....	25.....	*Théocrine*
	49.....	.....	51.....	Le poëme tragique
	59.....	.....	64.....	Je conseille
	DU MÉRITE PERSONNEL.			
Addition.....	3.....	.....	3 1er alinéa	Tout persuadé
Transposition.	7.....	8.....	7.....	Il est moins rare
Addition.....	8.....	.....	8.....	Il y a plus d'outils
Transposition.	9.....	7.....	9.....	Il n'y a point au monde
Addition.....	16.....	.....	18.....	Votre fils est bègue
	DES FEMMES.			
Addition.....	38 1er alinéa	.....	42 1er alinéa	J'ai différé
	38 2e alinéa.	.....	42 2e alinéa.	Je vois bien
	DU COEUR.			
	Comme dans la cinquième édition.			
	DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.			
Addition.....	61.....	.....	66.....	Je le sais, *Théobalde*

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES BIENS DE FORTUNE.		
Addition.....	5.....	.....	6.....	Deux marchands
	7.....	.....	8.....	Quelques-uns ont fait
	53.....	.....	59.....	Commençons
	64.....	.....	71.....	L'on dit du jeu
	65.....	.....	72.....	Une tenue d'états
	75 1er alinéa	.....	83 1er alinéa	*Giton*
	75 2e alinéa.	.....	83 2e alinéa.	*Phédon*
		DE LA VILLE.		
		Comme dans la cinquième édition.		
		DE LA COUR.		
Addition.....	9.....	.....	10.....	La cour est comme
	21.....	.....	22.....	L'on se couche
	22.....	.....	23.....	Il n'y a rien
	27 2e alinéa.	.....	29 2e alinéa.	Personne à la cour
	41.....	.....	48.....	N** emprunte [1]
	42.....	.....	49.....	Il y a pour arriver
	44.....	.....	51.....	Un homme qui vient
	51.....	.....	60.....	Un homme de mérite
	71.....	.....	83.....	La cour n'est jamais
	72.....	.....	84.....	Il y a des gens à qui
	77.....	.....	90.....	Êtes-vous en faveur
	83.....	.....	96.....	*Straton*
	87 1er alinéa	.....	101 1er alinéa	La ville dégoûte
		DES GRANDS.		
Addition.....	2.....	.....	2.....	Si vous êtes né
	9.....	.....	9.....	Il est souvent
	15.....	.....	15.....	Quelle est l'incurable
	17.....	.....	17.....	Il y a des hommes
	20.....	.....	20.....	Avez-vous de l'esprit
	30.....	.....	32.....	Il y a des hommes nés
	44.....	.....	46.....	Les meilleures actions
	46.....	.....	48.....	*Théognis*

1. *Ménophile emprunte*, à partir de la 7e édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre edition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Transposition.	48 1er alin.[1]	.....	50 1er alinéa	*Pamphile*
Addition.....	48 2e alinéa.	.....	50 2e alinéa.	Un Pamphile
	49.....	40.....	Transposé[2]...	Des gens
	50.....	.....	51.....	Nous avons pour les grands
	52 1er alinéa	.....	53 1er alinéa	A la cour, à la ville
	53.....	.....	54.....	Les grands se gouvernent

DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE.

Addition.....	9 1er alinéa	.....	11 1er alinéa	*Démophile*
	9 2e alinéa.	.....	11 2e alinéa.	Mais à ma gauche
Transposition.	.....	16 1er al.	19 1er alinéa	*Une belle ressource*[3]
	.....	16 2e al.	19 2e alinéa.	*Une plus belle ressource*[3]
Addition.....	16.....	.....	20.....	Je ne doute point
	17.....	.....	21.....	Hommes en place

DE L'HOMME.

Addition.....	5.....	.....	5.....	Il est difficile de décider
	6.....	.....	6.....	Un homme inégal
	7.....	.....	7.....	*Ménalque*
Transposition.	8.....	7.....	8.....	L'incivilité
	9 1er alinéa	5 1er al.	9 1er alinéa	Dire d'un homme colère
	10	6.....	10.....	Le commun des hommes
Addition.....	20....	.....	23.....	Quoi que j'aie pu dire
	37.....	.....	42.....	C'est plus tôt fait
	58.....	.....	62.....	Les fautes des sots
Transposition.	94.....	88.....	.....	Il y a bien autant[4]
Addition.....	133 3e alinéa.	.....	143.....	Le sot ne meurt point

DES JUGEMENTS.

Addition.....	19.....	.....	20.....	Je nomme *Euripile*
Transposition.	20.....	98.....	21.....	Qu'on ne me parle jamais
Addition.....	30 2e alinéa.	.....	29 2e alinéa.	Une gravité trop étudiée
	31.....	.....	30.....	Un homme de talent
	37.....	.....	37.....	Je ne sais s'il est permis de

1. Au chapitre *de la Société et de la Conversation*, n° 19, dans les éditions 4 et 5.
2. Au chapitre *de la Société et de la Conversation*, n° 81 de notre édition.
3. Ces deux alinéas, supprimés à partir de la 6e édition, ont été rétablis dans la nôtre : voyez tome I, p. 379, note 1.
4. Au chapitre *du Cœur*, n° 71, 1er alinéa, de notre édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Transposition.	38.....	74.....	38.....	Le contraire
	39.....	75.....	39.....	Sans une grande roideur
Addition.....	56 3e alinéa.	.....	56 3e alinéa.	Entre esprit et talent
	56 4e alinéa.	.....	56 4e alinéa.	Appellerai-je
	56 5e alinéa.	.....	56 5e alinéa.	Que dirai-je
	56 6e alinéa.	.....	56 6e alinéa.	Il y a dans le monde
	56 7e alinéa.	.....	56 7e alinéa.	Un autre est simple
	56 8e alinéa.	.....	56 8e alinéa.	Voulez-vous
Transposition.	65 1er alinéa	96 1er al.	67 1er alinéa	Celui qui est riche
	65 2e alinéa.	96 2e al.	67 2e alinéa.	Je pardonne
	65 3e alinéa.	96 3e al.	67 3e alinéa.	L'on peut
	66.....	97.....	68.....	Il est bon d'être philosophe
Addition.....	67.....	.....	69.....	Il y a une philosophie
	72.....	.....	74.....	Le guerrier
	74.....	.....	Transposé[1]..	Un homme sage
Transposition.	81	79.....	87.....	Ne songer qu'à soi
	82.....	80.....	88...	Le plus grand malheur
	83.....	81.....	89.....	Un homme est fidèle
	84.....	82.....	90.....	Le flatteur
	85.....	83.....	91.....	Tels sont oubliés
Addition.....	86.....	.....	92.....	L'on dit communément
Transposition.	87 1er alinéa	84 1er al.	93 1er alinéa	La disgrâce
	87 2e alinéa.	84 2e al.	93 2e alinéa.	Rien n'est bon
	87 3e alinéa.	84 3e al.	93 3e alinéa.	Je me contredis
Addition.....	88.....	.....	94.....	Il ne faut pas vingt années
Transposition.	89.....	85.....	95.....	Si vous en croyez
	90.....	86.....	96.....	Vous vous agitez
	91.....	87.....	97.....	Faites garder
	92.....	88.....	100.....	C'est le plus petit
	93.....	89.....	102.....	Il y a des créatures
	94.....	90.....	103.....	La plupart des hommes
	95.....	91.....	104 1er alinéa	A quoi vous divertissez
	96.....	92.....	107.....	Si le monde dure
	97.....	93.....	108.....	Il n'y a point de chemin
	98.....	94.....	109.....	Ne faire sa cour
	99 1er alinéa	95 1er al.	111 1er alinéa	Pourquoi me faire froid
	99 2e alinéa.	95 2e al.	111 2e alinéa.	Et vous qui voulez
	100.....	73.....	112.....	L'esprit de modération
	101.....	77.....	113.....	Les hommes sur la conduite
	102.....	78.....	114.....	Les hommes séduits
	103.....	76.....	115.....	Il y a de tels projets

1. Au chapitre *du Cœur*, n° 71, 8e alinéa, de notre édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Addition.....	104.....	.....	117.....	Un ennemi est mort
	106.....	.....	119.....	Petits hommes
		DE LA MODE.		
Addition.....	2 1er alinéa	.....	2 1er alinéa	La curiosité
	2 2e alinéa.	.....	2 2e alinéa.	Le fleuriste
	2 3e alinéa.	.....	2 3e alinéa.	Parlez à cet autre
	2 4e alinéa	.....	2 4e alinéa.	Un troisième
	2 5e alinéa.	.....	2 5e alinéa.	Vous voulez
	2 6e alinea.	.....	2 6e alinéa.	Tel autre
	2 7e alinéa.	.....	2 7e alinéa.	Mais quand
	2 8e alinea.	.....	2 8e alinéa.	Quelques-uns
	2 9e alinéa.	.....	2 9e alinéa.	D'autres
	2 10e alinéa	.....	2 10e alinéa	Un bourgeois
	2 11e alinéa	.....	2 11e alinéa	On en sait
	2 12e alinéa	.....	2 12e alinéa	*Diphile*
	2 13e alinéa	.....	2 13e alinéa	Qui pourroit
	2 14e alinéa	.....	2 14e alinéa	Cet autre aime
	5 2e alinéa.	.....	5 2e alinéa.	La vertu a cela d'heureux
	6.....	.....	6.....	Si vous dites
	7.....	.....	7.....	Il n'y a rien
	8 1er alinéa	.....	8 1er alinéa	Une personne à la mode
	8 2e alinéa.	.....	8 2e alinéa.	Une personne de mérite
	9.....	.....	9.....	L'on voit *Eustrate*
	13.....	.....	13.....	N*** est riche
	14.....	.....	14.....	*Iphis*
	15 1er alinéa	.....	15 1er alinéa	Ces mêmes modes
	15 2e alinéa.	.....	15 2e alinéa.	Une mode
	15 3e alinéa.	.....	15 3e alinéa.	Nos pères
	20.....	.....	20.....	Celui qui a pénétré
	22.....	.....	24.....	*Onuphre*
	23.....	.....	Transposé [1].	La dévotion vient
		DE QUELQUES USAGES.		
Addition.....	3.....	.....	3.....	*Réhabilitations*
	22.....	.....	24.....	Un pasteur frais
	28.....	.....	30.....	Un homme joue
	35.....	.....	Transposé [2].	Il y a telle femme qui

1. Au chapitre *des Femmes*, n° 43, de notre édition.
2. Au chapitre *des Femmes*, n° 76, de notre édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de la 5e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Addition.....	38.....	.....	39.....	Le fond perdu
	50 1er alinéa	.....	52 1er alinéa	Un coupable puni
	50 2e alinéa.	.....	52 2e alinéa.	Je dirai presque
	50 3e alinéa.	.....	52 3e alinéa.	Une condition
	51.....	.....	53.....	Si l'on me racontoit
	60.....	.....	63.....	*Ragoûts, liqueurs*
	61.....	.....	64.....	*Hermippe*
	68....	. .....	72.....	L'étude des textes
		DE LA CHAIRE.		
Addition.....	17.....	.....	20.....	Devroit-il suffire
		DES ESPRITS FORTS.		
Addition.....	7 2e alinéa.	.....	8 2e alinéa.	Dans quelque prévention
	29.....	.....	2.....	Le docile et le foible

SEPTIÈME ÉDITION (1692).

TOUS LES CARACTÈRES DE LA 6e ÉDITION, AVEC LES ADDITIONS ET LES TRANSPOSITIONS SUIVANTES :

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.			
Addition.....	54.....	.....	56.....	Tout écrivain
	57.....	.....	59.....	La gloire
	61.....	.....	63.....	La critique
	DU MÉRITE PERSONNEL.			
Addition.....	14.....	.....	14.....	Se faire valoir
	34.....	.....	32.....	*Émile*
	38.....	.....	39.....	*Celse*
	39.....	.....	40.....	*Ménippe*
	DES FEMMES.			
Addition.....	5 1er alinéa	.....	5 1er alinéa	Chez les femmes[1]
	5 2e alinéa.	.....	5 2e alinéa.	Il faut juger
	7.....	.....	7.....	Une femme coquette
	8.....	.....	8.....	*Lise*
	33.....	.....	33.....	*Roscius*
Transposition.	35.....	30.....	35.....	Quelques femmes donnent
Addition.....	36.....	.....	36.....	Qu'est-ce qu'une femme
Transposition.	43.....	.....	43.....	La dévotion vient[2]

1. Se mettre du rouge ou se farder. (Édit. 7-9 ; voyez tome I, p. 171, note 2.)
2. Au chapitre *de la Mode*, n° 23, dans la 6e édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	44.....	.....	44.....	Si j'épouse
	48 1er alinéa	.....	48 1er alinéa	Un comique
	48 2e alinéa.	.....	48 2e alinéa.	Il y a une fausse modestie
	48 3e alinéa.	.....	48 3e alinéa.	Une femme prude
Addition.....	49 1er alinéa	.....	49 1er alinéa	Pourquoi
	49 2e alinéa.	.....	49 2e alinéa.	On regarde
	49 3e alinéa.	.....	49 3e alinéa.	Si la science
	57.....	.....	57.....	On veut à la ville
	62.....	.....	62.....	Les belles-filles
	73.....	.....	73.....	*Glycère*
Transposition.	74.....	23.....	74.....	Je ne comprends pas
Addition.....	75.....	.....	75.....	Un mari
Transposition.	76.....	.....	76.....	Il y a telle femme qui[1]
Addition.....	77.....	.....	77.....	Telle autre
	78.....	.....	78.....	Il y a peu de femmes

DU COEUR.

	47.....	.....	47.....	La libéralité
	53.....	.....	52.....	On envie
Addition.....	59.....	.....	58.....	Il faut briguer
	62.....	.....	61.....	Il y a de certaines gens
	71.....	.....	70.....	C'est par foiblesse
Transposition.	72 1er alinéa	.....	71 1er alinéa	Il y a bien autant[2]
	72 2e alinéa.	.....	71 2e alinéa.	Il ne faut pas penser
	72 3e alinéa.	.....	71 3e alinéa.	Pour gouverner
Addition.....	72 4e alinéa.	.....	71 4e alinéa.	Tels se laissent
	72 5e alinéa.	.....	71 5e alinéa.	Il se trouve
	72 6e alinéa.	.....	71 6e alinéa.	D'autres
	72 7e alinéa.	.....	71 7e alinéa.	*Drance*
Transposition.	72 8e alinéa.	.....	71 8e alinéa.	Un homme sage[3]
Addition.....	72 9e alinéa.	.....	71 9e alinéa.	Je ne haïrois pas

DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.

	12.....	.....	13.....	*Troïle*
Addition.....	23.....	.....	24.....	Pour vous
	47.....	.....	48.....	Il est souvent plus court

1. Au chapitre *de Quelques Usages*, n° 35, dans la 6e édition.
2. Au chapitre *de l'Homme*, n° 94, dans la 5e et la 6e édition.
3. Au chapitre *des Jugements*, n° 74, dans la 6e édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES BIENS DE FORTUNE.			
	3	4	3	Ce qui disculpe
	4	3	4	A mesure
Transposition.	5 1er alinéa	6 1er al.	5 1er alinéa	Si l'on ne le voyoit
	5 2e alinéa.	6 2e a.	5 2e alinéa.	Ce plus ou ce moins
	6	5	6	Deux marchands
	7		7	Si le financier
	36		37	A force de faire
	47 1er alinéa		49 1er alinéa	Celui-là est riche
	47 2e alinéa.		49 2e alinéa.	Tel avec
Addition	47 3e alinéa.		49 3e alinéa.	Il n'y a rien
	47 4e alinéa.		49 4e alinéa.	L'occasion prochaine [che
	47 5e alinéa.		49 5e alinéa.	S'il est vrai que l'on soit ri-
	47 6e alinéa.		49 6e alinéa.	S'il est vrai que l'on soit
	67		70	Tous les hommes [pauvre
	DE LA VILLE.			
Addition	1 3e alinéa.		1 3e alinéa.	L'on s'attend
	6	8	6	Vous moquez-vous
Transposition.	7	6	7	Il y a un certain nombre
	8	7	8	Un homme de robe
	10 4e alinéa.		10 2e alinéa.	Les *Sannions* et les *Crispins*
Addition	10 5e alinéa.		10 3e alinéa.	Un autre
	19		21	On s'élève à la ville
	DE LA COUR.			
	8		8	La cour ne rend pas
	29 1er alinéa		29 1er alinéa	Les courtisans
	33		33	Je crois pouvoir
	34		34	L'on voit des hommes
Addition	55		59	Celui qui dit
	57		61	*Théodote*
	68		73	Il y a de certaines familles
	82		87	Il me semble que
	95		100	Qui a vu la cour

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES GRANDS.		
	24.....	.....	24.....	Pendant que les grands
Addition.....	36 2e alinéa.	.....	37 2e alinéa.	Quelqu'un vous dit
	49 3e alinéa.	.....	50 3e alinéa.	On ne tarit point
Transposition.	50.....	49.....	.....	Des gens vous promettent[1]
		DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE.		
	4.....	.....	4.....	Il n'y a point de patrie
	22.....	.....	25.....	Les huit ou les dix mille
	23.....	.....	26.....	Tout prospère
	24.....	.....	27.....	Nommer un roi
Addition.. ..	25.....	.....	28.....	Il y a un commerce
	26 1er alinéa	.....	29 1er alinéa	Quand vous voyez
	26 2e alinéa.	.....	29 2e alinéa.	Le faste
	27.....	.....	30.....	Quelle heureuse place
	28.....	.....	31.....	Si les hommes
		DE L'HOMME.		
	75.....	.....	80.....	Il semble qu'aux âmes
Addition.....	91.....	.....	96.....	Il y a des gens qui gagnent
	132.....	.....	138.....	J'ose presque
	149.....	.....	156.....	La raison
		DES JUGEMENTS.		
	9.....	.....	9.....	Les hommes ne se goûtent
	33.....	.....	34.....	Combien d'art
	45 1er alinéa	.....	47 1er alinéa	Les vices
	45 4e alinéa.	.....	47 4e alinéa.	Une erreur
Addition.....	51 1er alinéa	.....	55 1er alinéa	L'honnête homme tient
	51 2e alinéa.	.....	55 2e alinéa.	La distance
	51 3e alinéa.	.....	55 3e alinéa.	L'habile homme
	51 4e alinéa.	.....	55 4e alinéa.	L'honnête homme est celui
	51 5e alinéa.	.....	55 5e alinéa.	On connoît assez
	51 6e alinéa.	.....	55 6e alinéa.	L'homme de bien

1. Au chapitre *de la Société et de la Conversation*, n° 81, 1er alinéa, de notre édition.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
Addition.....	56.....	.....	61.....	L'on voit des hommes
	74.....	.....	80.....	Tel soulage
	75.....	.....	82.....	L'on dit d'un grand
	90.....	.....	98.....	A voir comme
	91.....	.....	99.....	Ceux qui, ni guerriers
Transposition.	93 1er alinéa	26 1er al.	101 1er alinéa	Ceux qui emploient
	93 2e alinéa.	26 2e al.	101 2e alinéa.	Il n'y a point de ministre
Addition.....	96 2e alinéa.	.....	104 2e alinéa.	Est-ce un bien
	96 3e alinéa.	.....	104 3e alinéa.	La liberté
Transposition.	97.....	27.....	105.....	CÉSAR
	98.....	28.....	106.....	Un jeune prince
Addition.....	102.....	.....	110.....	Le monde

DE LA MODE.

Addition.....	20 2e alinéa.	.....	21 2e alinéa.	Un dévot
Transposition.	21.....	.....	22.....	Les dévots
	23.....	22.....	24.....	*Onuphre*
Addition.....	24.....	.....	25.....	Riez, *Zélie*

DE QUELQUES USAGES.

Addition.....	38.....	.....	40.....	Vous avez une
	69 1er alinéa	.....	73 1er alinéa	Qui règle les hommes
	69 2e alinéa.	.....	73 2e alinéa.	*Ains* a péri
	69 3e alinéa.	.....	73 3e alinéa.	Si nos ancêtres

DE LA CHAIRE.

Transposition.	6.....	22.....	7.....	L'on a enfin banni
Addition.....	18.....	.....	19.....	L'oisiveté
	22.....	.....	23.....	Tel tout d'un coup
	26.....	.....	27.....	Quel avantage

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de la 6e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES ESPRITS FORTS.		
Transposition.	2.....	29.....	2.....	Le docile et le foible
	17	.....	18.....	Un grand croit
	21.	.....	22.....	L'homme est né
	40 1er alinéa	.....	43 1er alinéa	Voyez, *Lucile*
	40 2e alinéa.	.....	43 2e alinéa.	Vous êtes placé
	40 3e alinéa.	.....	43 3e alinéa.	Mais quelle comparaison
	40 4e alinéa.	.....	43 4e alinéa.	Pour aider
	40 5e alinéa.	.....	43 5e alinéa.	Par cette élévation
	40 6e alinéa.	.....	43 6e alinéa.	Je n'ai pas tout dit
	40 7e alinéa.	.....	43 7e alinéa.	On ne sait pas
	40 8e alinéa.	.....	43 8e alinéa.	Me voilà donc
	40 9e alinéa.	.....	43 9e alinéa.	Je vous demanderai même
	40 10e alinéa	.....	43 10e alinéa	Si nous supposions
Addition.....	41 1er alinéa	.....	44 1er alinéa	Le ciron
	41 2e alinéa.	.....	44 2e alinéa.	L'on voit
	41 3e alinéa.	.....	44 3e alinéa.	Une tache
	42 1er alinéa	.....	45 1er alinéa	Il est de fait
	42 2e alinéa.	.....	45 2e alinéa.	Le monde entier
	43 1er alinéa	.....	47 1er alinéa	Plusieurs millions
	43 2e alinéa.	.....	47 2e alinéa.	De ce que je pense
	43 3e alinéa.	.....	47 3e alinéa.	Les denouements
	44 1er alinéa	.....	48 1er alinéa	Si vous faites
	44 2e alinéa.	.....	48 2e alinéa.	Si vous supposez
	45 1er alinéa	.....	49 1er alinéa	Mettez l'autorité
	45 2e alinéa.	.....	49 2e alinéa.	Une certaine inégalité
	45 3e alinéa.	.....	49 3e alinéa.	Les extrémités

HUITIÈME ÉDITION (1694).

TOUS LES CARACTÈRES DE LA 7e ÉDITION, AVEC LES ADDITIONS ET LES TRANSPOSITIONS SUIVANTES :

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 8e édition.	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	DES OUVRAGES DE L'ESPRIT.			
Addition.. ..	29.....	.. ..	29.....	Si certains esprits
	31.....	.....	31.....	Quand une lecture
	DU MÉRITE PERSONNEL.			
Addition.....	17 1er alinéa	.....	17 1er alinéa	La modestie
	17 2e alinéa.	.....	17 2e alinéa.	Un extérieur
	17 3e alinéa.	.....	17 3e alinéa.	Certains hommes
	DES FEMMES.			
	Comme dans la 7e édition.			
	DU COEUR.			
	Comme dans la 7e édition.			
	DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION.			
Addition.....	9	.....	9.....	*Arias*
	75.....	.. ..	75.....	*Ascagne*
Transposition.	81 1er alin. [1]	.. ..	81 1er alinéa	Des gens vous promettent
Addition.....	81 2e alinéa.	.....	81 2e alinéa.	Toute révélation

1. Au chapitre *des Grands*, n° 50, dans les éditions 5-7.

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 8e édition.	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DES BIENS DE FORTUNE.		
Addition.....	12	.....	12.....	Je vais, *Clitiphon*
	43....	.....	43.....	Le marchand
	55.....	.....	55.....	Quand je vois
	78.....	.....	78.....	Ni les troubles, *Zénobie*
		DE LA VILLE.		
Addition.....	15	.....	15.....	Paris, pour l'ordinaire
		DE LA COUR.		
Addition.....	35.....	.....	35	Il y a dans les cours deux
	47..	.....	47....	Mille gens à la cour
	52.....	.....	52.....	*Théonas*
	62.....	.....	62.....	N'espérez plus
		DES GRANDS.		
Addition.....	28.....	.....	28..... ...	Un grand aime
		DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE.		
Addition.....	8.....	.....	8.....	Qu'importe à l'État
	21.....	.....	22.....	Le panneau
		DE L'HOMME.		
Addition.....	12.....	.....	12.....	Sachez précisément
	20.....	.....	20.....	Lorsqu'on desire
	26.....	.....	26.....	S'il y avoit moins de dupes
	28 1er alinéa	.....	27 2e alinéa.	Parchemins
	36.....	.....	35.....	*Irène*

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 8e édition.	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
	37	33	36	La mort n'arrive
	38	35	37	L'inquiétude
Transposition.	39	36	38	Ce qu'il y a de certain
	40	34	39	Pensons que comme
	41	32	40	L'on craint la vieillesse
Addition	80		79	La santé et les richesses
	126		125	*Antagoras*

DES JUGEMENTS.

Addition	23		28	*Fragment.* Il disoit
	40		40	Un homme partial
Transposition.	41	40	41	Un homme sujet
	42	39	42	La règle de DESCARTES
	50		50	La même chose
	54 1er alinéa		54 1er alinéa	Le suffisant
	54 2e alinéa.		54 2e alinéa.	Un grain d'esprit
	54 3e alinéa.		54 3e alinéa.	Pendant
Addition	60		60	Nous affections
	75		75	Je ne mets
	81 1er alinéa		81 1er alinéa	Une circonstance
	81 2e alinéa.		81 2e alinéa.	Ceux-là font bien
	116		116	Dans un méchant homme

DE LA MODE.

Addition	2[illegible] alinéa		21 1er alinéa	Négliger vêpres
Transposition.	26	27	26	L'on a été loin
	27	26	27	C'est une chose délicate
Addition	28		28	C'est une pratique [tion
Transposition.	29	25	29	L'on espère que[1] la dévo-

DE QUELQUES USAGES.

Addition	8		8	Les grands, en toutes choses
	19		19	Déclarerai-je donc
	61		61	J'entends dire
	68		68	*Carro Carri*

1. L'on croit que.... (Édit. 1-7.)

ADDITIONS et TRANSPOSITIONS	NUMÉROS de la 8e édition.	NUMÉROS de la 7e édition.	NUMÉROS de notre édition.	PREMIERS MOTS de chaque alinéa.
		DE LA CHAIRE.		
Addition. ...	5.....	.....	5.....	Cet homme que je
	28.....	.....	28.....	S'il arrive
		DES ESPRITS FORTS.		
Addition.....	17.....	.....	17.....	Nous n'avons pas trop
	26.....	.....	26.....	Deux sortes de gens
	27 1er alinéa	.....	27 1er alinéa	Il y a deux espèces de
	27 2e alinéa.	.....	27 2e alinéa.	Le faux dévot
	46 1er alinéa	.....	46 1er alinéa	Tout est grand et admirable
	46 2e alinéa.	.....	46 2e alinéa.	Rois, monarques
	46 3e alinéa.	.....	46 3e alinéa.	L'ordre, la décoration

NEUVIÈME ÉDITION (1696).

ENTIÈREMENT CONFORME A LA 8e ÉDITION POUR LE NOMBRE ET LE CLASSEMENT DES CARACTÈRES.

TABLEAU RÉCAPITULATIF,

FAISANT CONNAÎTRE LA PROGRESSION DU NOMBRE DES CARACTÈRES DANS LES ÉDITIONS ORIGINALES.

CHAPITRES.	ÉDITIONS I—III (1688).	ÉDITION IV (1689).	ÉDITION V (1690).	ÉDITION VI (1691).	ÉDITION VII (1692).	ÉDITIONS VIII et IX (1694-96)
Des Ouvrages de l'esprit.....	35	51	61	64	67	69
Du Mérite personnel	23	31	37	39	42	44
Des Femmes.....	37	55	65	66	81	81
Du Cœur.....	18	67	79	81	86	85
De la Société et de la Conversation.	35	58	77	77	80	83
Des Biens de fortune.....	29	46	68	75	79	83
De la Ville.....	4	13	19	19	19	22
De la Cour.....	39	63	76	87	96	101
Des Grands.....	19	37	44	55	57	56
Du Souverain ou de la République...	10	19	22	23	32	34
De l'Homme.....	73	122	139	146	152	159
Des Jugements....	30	85	99	106	110	119
De la Mode.....	10	17	18	29	29	31
De Quelques Usages	18	46	58	68	69	73
De la Chaire.....	15	22	24	25	28	30
Des Esprits forts..	24	31	36	36	45	49
Épilogue.....	1	1	1	1	1	1
Total.....	420	764	923	997	1073	1120

Notes sur les éditions I-III.

Dans la 1re édition, le chapitre *du Mérite personnel* contient 22 remarques ou caractères et non 23 : voyez ci-dessus, p. 85, l'explication de cette différence, qui vient

de la transposition au chapitre *du Mérite personnel*, dans les éditions 2 et 3, d'une remarque d'abord imprimée au chapitre *des Jugements*. Ce dernier chapitre compterait, en conséquence, 31 *pieds de mouche*, s'il n'en avait été omis un à la page 315. — Signalons encore une autre omission d'un *pied de mouche*, p. 334, dans la 1re édition, qui, en résumé, ne compte que 418 signes typographiques de division, mais qui en a manifestement perdu deux par suite d'erreur d'impression. La transposition que nous avons indiquée ne modifiant pas le chiffre total des *pieds de mouche*, et deux remarques ayant été privées des signes auxquels elles avaient droit, c'est bien 420 remarques que renferme la 1re édition.

Les éditions 2 et 3 semblent contenir une réflexion de moins que la 1re au chapitre *de la Société;* mais cette apparente diminution vient de l'oubli d'un *pied de mouche*, p. 149. De même, dans la 3e édition, il en a été omis un second, au chapitre *des Ouvrages de l'esprit* (p. 110), un troisième au chapitre *des Femmes* (p. 140), un quatrième au chapitre *de la Cour* (p. 188). Ce sont autant de fautes typographiques, qui ne peuvent pas non plus modifier le chiffre de 420 que nous avons adopté pour les éditions 2 et 3, comme pour la 1re.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I°

OUVRAGES DE LA BRUYÈRE.

I. MANUSCRITS.

Pour l'impression des *Caractères* et pour celle des *Dialogues*, nous n'avions à consulter aucun manuscrit. Il ne reste d'autres écrits de la main de la Bruyère, que les quelques lignes qu'il écrivit sur le registre des suppliques des aspirants au grade de licencié en l'université d'Orléans, les lettres de la collection de Mgr le duc d'Aumale, celle de la collection de M. le comte d'Hunolstein, et celle de la Bibliothèque nationale[1]. Si l'on y ajoute quelques signatures au bas d'actes notariés (la plupart sont conservés dans l'étude de Me Gastine, notaire à Paris), et celle qu'il mit au bas d'une plainte déposée par lui à la suite d'un vol domestique, on aura cité tout ce que nous connaissons de l'écriture de la Bruyère.

Les archives municipales de la ville de Paris possédaient quelques actes de baptême ou de décès signés de lui, que l'incendie allumé par la Commune en 1871 a anéantis.

La signature de la Bruyère est, en général, d'un seul mot, et avec un *b* minuscule; le *d* initial est tantôt minuscule, tantôt majuscule[2].

Les papiers qu'a laissés la Bruyère à sa mort ont été remis à son frère, l'abbé de la Bruyère, qui vivait alors à Saint-Denis.

1. Voyez l'appendice aux lettres qui est à la fin de cette 1re partie du tome III.
2. Dans les registres d'Orléans, la Bruyère a signé deux fois : « De la Bruyère. » Le B est majuscule aussi dans la lettre de la Bibliothèque nationale. Ajoutons que son écriture a singulièrement varié de sa jeunesse à son âge mûr : elle s'est allongée et affinée.

II. IMPRIMÉS.

A. ÉDITIONS ORIGINALES.

a) *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle.*

Imprimé en 1687 et mis en vente vers le mois de mars 1688, le livre de la Bruyère fut, cette même année 1688, deux fois réédité à Paris, une autre à Bruxelles, une quatrième à Lyon.

Les réimpressions qui furent faites à Lyon de plusieurs des éditions de Paris avaient été l'objet d'un contrat entre Étienne Michallet, libraire parisien de la Bruyère, et un libraire lyonnais, Thomas Amaulry. De même, sans nul doute, Léonard de Bruxelles reproduisit l'œuvre de la Bruyère avec l'agrément de Michallet. Sauf celles de Michallet, de Léonard, d'Amaulry, d'un autre libraire de Lyon, nommé Baritel, qui traita avec le successeur de Michallet, et enfin du libraire parisien David, toutes les éditions des *Caractères* qui parurent au dix-septième siècle ou dans les premières années du dix-huitième, sont des contrefaçons.

Comme on le verra ci-après, un premier privilége de dix années fut accordé en 1687 pour l'impression des *Caractères;* en 1693, un nouveau privilége, s'étendant au *Discours à l'Académie*, prolongea de dix années la durée du premier. A l'expiration de ce second privilége, en 1707, J.-B. Delespine, successeur de Michallet, en obtint un nouveau de dix-huit années, qu'il céda en 1702 à Baritel, libraire de Lyon, et en 1714 à David, libraire à Paris. La maison David le fit renouveler en 1724, 1733 et 1744. En 1764 les libraires Hochereau et Panckoucke devinrent les titulaires du privilége des *Caractères*.

Étudiées avec soin, les éditions originales des *Caractères* (nous nommons ainsi toutes celles qui furent imprimées du vivant de l'auteur) nous initient, dans certaines pages, au travail de la Bruyère avec autant de précision, pour ainsi dire, que le ferait la lecture d'un manuscrit portant des ratures ou d'épreuves corrigées. La comparaison même de divers exemplaires d'une édition est parfois intéressante : nous remercions de nous l'avoir rendue facile les bibliophiles qui nous ont libéralement ouvert leur bibliothèque, particulièrement M. H. Harrisse, auquel nous devons la communication d'exemplaires précieux et qui nous a souvent assisté, dans nos recherches, de son érudition bibliographique, et M. G. de Villeneuve, dont nous répéterons le nom plus loin.

Les variantes que la Bruyère introduisait, d'une édition à l'autre, dans le texte des *Caractères*, et les additions par lesquelles, de 1689 à 1694, il entretint la curiosité du public, l'obligeaient à surveiller attentivement chacune des réimpressions de Michallet. Il revisait le texte et le modifiait encore au cours même de l'impression. La correction des épreuves ne lui suffisait pas toujours pour amener sa pensée au point de perfection qu'il cherchait. Nous le voyons une fois interrompre le tirage pour donner à

une phrase un tour nouveau, que l'on trouve dans une partie de l'édition seulement[1]. Bien plus, les feuilles déjà tirées, et alors qu'elles sont toutes prêtes pour la reliure, alors même qu'on vient d'achever la reliure d'un certain nombre de volumes, il ne résiste pas au désir d'introduire dans le texte de nouveaux changements.

Les livres, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer[2], passaient d'ordinaire, à cette époque, de l'imprimerie à l'atelier du relieur, avant de prendre place dans la librairie. L'auteur, auquel sans doute étaient envoyées les bonnes feuilles à mesure qu'elles se tiraient, recevait de plus, dès que l'impression était achevée, les premiers exemplaires, tant pour ses amis que pour lui-même. La Bruyère, son œuvre sous les yeux, regrette-t-il de n'avoir pas modifié telle phrase, tel mot? s'impatiente-t-il de la découverte d'une faute d'impression qui a survécu à la révision des épreuves? il fait composer aussitôt un carton. S'il en est temps encore, tous les exemplaires auront le carton, collé, avec ou sans onglet, à la place du feuillet qu'il s'agit de remplacer. Le relieur a-t-il commencé son travail, les exemplaires au moins qui sont encore en feuilles en seront pourvus. Les cartons, imprimés en hâte et sans surveillance suffisante, sont plus souvent entachés de fautes que les autres feuillets : la nouvelle composition, avec la variante ou la correction introduite par la Bruyère, contient-elle quelque erreur nouvelle qu'il ne puisse tolérer? il demande un second carton, lequel, nous le montrerons du moins par un exemple, n'arrivera pas toujours assez tôt chez le relieur pour prendre dans tous les exemplaires la place du premier, déjà substitué, dans quelques volumes, au feuillet primitif. Disons-le toutefois, c'est par rare exception que tous les exemplaires d'une même édition ne sont pas uniformément munis du même nombre de cartons et des mêmes cartons.

Les corrections portant en général sur les remarques qui sont pour la première fois exposées à ce que la Bruyère appelle « l'écueil » de l'impression, c'est la première édition qui présentera les plus nombreuses traces de remaniements : nous y avons compté jusqu'à dix-huit cartons, comprenant vingt et un feuillets. Parmi ces vingt et un feuillets, il en est quatorze que nous avons pu, grâce à l'heureuse rencontre d'un exemplaire que le hasard a fait passer sous nos yeux, comparer aux feuillets primitifs; la plupart nous ont donné, ici un mot, là un membre de phrase, ailleurs une phrase, qui diffèrent du texte définitivement adopté. Dans les éditions suivantes, c'est surtout le texte des morceaux inédits qui a reçu les retouches de l'auteur. Parfois il fait mieux que de changer quelques lignes : il est un passage de la 1re édition qui est l'objet de tels développements, qu'il est nécessaire d'intercaler 4 feuillets supplémentaires; il en est un autre dans la 6e, où l'introduction de deux remarques inédites exige la substitution de deux feuillets au feuillet primitif.

Nous avons relevé, pour chaque édition, les cartons que nous avons remarqués. La liste n'est ni complète, ni même peut-être exacte dans toutes ses indications : il est souvent difficile de distinguer sûrement un carton dans un exemplaire relié. Notre énumération montrera du moins presque toutes les traces visibles, sinon toutes, des remaniements subis

1. 8e édition, p. 129 : voyez ci-après, n° 8, p. 146 et 147. — 2. Tome I, p. 91.

par les éditions originales, et elle aidera peut-être quelques-uns des lecteurs de cette *Notice* à retrouver, en des exemplaires moins cartonnés que ceux dont nous nous sommes servi, des leçons nouvelles, appartenant à une première rédaction. L'étude des cartons des *Caractères* n'a pas encore été abordée : la nouveauté du sujet fera excuser la minutie de nos remarques bibliographiques et l'appel que nous adressons aux possesseurs d'exemplaires, dont nous recevrons avec gratitude les communications.

Signalées dans les pages suivantes, les variantes que l'examen comparatif de quelques feuillets originaux avec quelques cartons nous a fait découvrir, et parmi lesquelles il en est plusieurs que nous regrettons de n'avoir pu inscrire au bas de notre texte, seront notées, à leur place, dans les *Additions et Corrections*[1].

1. — LES CARACTERES DE THEOPHRASTE *TRADUITS DU GREC.* AVEC LES CARACTERES OU LES MŒURS DE CE SIECLE. A PARIS, Chez ESTIENNE MICHALLET, premier Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à l'Image saint Paul. M.DC.LXXXVIII. *Avec Privilege de Sa Majesté.* — In-12[2].

PREMIÈRE ÉDITION. Les 30 premiers feuillets, non chiffrés, contiennent, avec le titre[3], le *Discours sur Théophraste.* Les *Caractères* du moraliste grec commencent à la page 53, qui devrait être chiffrée 61 (nous reviendrons sur cette pagination), et finissent à la page 149 ; ceux de la Bruyère remplissent les pages 151 à 360. Le volume se termine par 2 feuillets non paginés, l'un (avec la signature Q) pour le Privilége, l'autre pour l'*Errata.*

L'œuvre personnelle de la Bruyère, venant à la suite des *Caractères*

1. C'eût été nous exagérer nos devoirs de bibliographe que de nous astreindre à noter toutes les fautes sans exception que présentent les éditions originales ; nous en signalerons du moins une certaine quantité. Comme elles sont plus fréquentes sur les cartons qu'ailleurs, les erreurs d'impression sont parfois le premier indice de l'existence d'un carton qui n'est pas révélée tout d'abord par l'aspect du feuillet ; lorsqu'il y a eu double carton, que l'auteur, comme nous l'avons dit, a fait faire un nouveau carton pour le substituer à un autre, il arrive qu'elles servent à distinguer la première impression du carton de sa réimpression.

2. Le même titre, sans le nom de l'auteur, a été conservé pour toutes les éditions publiées du vivant de la Bruyère. Elles ne diffèrent les unes des autres que par l'indication du numéro de l'édition, à la suite duquel, à partir de la 4e, il est dit, dans toutes, sauf la 6e, qu'il y a eu soit révision et correction ; soit, de plus, augmentation ; soit, simplement, augmentation : voyez ci-après les divers titres, chacun à son rang. — Entre *du grec* et *avec* il y a un point sur le titre de la 1re édition ; deux points sur ceux de la 2de à la 7e ; une virgule sur ceux des 8e et 9e. A partir de la 4e, les lignes du titre sont imprimées les unes en encre noire, les autres en encre rouge. — Si nous laissons de côté les fleurons formés d'ornements typographiques, le monogramme du libraire, ainsi que les culs-de-lampe, qu'il n'y a d'intérêt à comparer entre eux que pour les exemplaires annoncés comme faisant partie de la « Seconde édition, » nous n'avons à relever, dans chacune des éditions de Michallet, que deux fleurons gravés, l'un en tête du *Discours sur Théophraste*, l'autre en tête des *Caractères* de la Bruyère. L'ensemble de ces fleurons ne présente, dans les diverses éditions, que trois types, l'un signé P. S., les deux autres P. L. S.

3. Le titre fait partie de la première feuille dans toutes les éditions originales des *Caractères.*

de Théophraste, comprend quatre cent dix-huit *remarques* (comme l'auteur lui-même les nomme), ou, pour nous servir du mot généralement adopté, quatre cent dix-huit *caractères*, si l'on s'en tient au nombre des *pieds de mouche* qui séparent ces caractères les uns des autres. Mais, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la lecture des pages 315 et 334, il a été omis deux desdits *pieds de mouche* dans la 1re édition, en tête des remarques imprimées au tome II de la nôtre, p. 89, n° 23, et p. 225, n° 8 : cet oubli a été réparé dès la 2de édition. Si nous faisons entrer en ligne de compte ces deux *pieds de mouche* omis, la 1re édition aura pour nous quatre cent vingt remarques ou caractères.

Les corrections indiquées sur le dernier feuillet, qui a été ajouté au volume après l'impression, et dont les pontuseaux sont marqués dans un autre sens que ceux du privilége, sont au nombre de neuf. De ces « fautes d'impression, » nous ne citerons que celles qui ne sont pas manifestement imputables à la distraction de l'imprimeur; il en est au moins une ou deux qui pouvaient être les leçons du manuscrit :

Page 132 (tome I, p. 77, dernière ligne, et p. 78, 1re ligne, de notre édition) : « qui parle », *lisez :* « qui leur parle ». — Page 178 (tome I, p. 156) : « hautes combles », *lisez :* « hauts combles ». — Page 224 (tome I, p. 259, n° 40, 3e ligne) : « On est », *lisez :* « On en est ». — Page 233 (tome I, p. 294, n° 20, 2e ligne) : « les uns les autres », *lisez :* « les unes les autres ».

Toutes les fautes n'ont pas été relevées dans cet *Errata*[1]. La Bruyère ne les avait pas toutes remarquées; mais, à s'en tenir à celles qui ne lui avaient pas échappé, il aurait augmenté le nombre des corrections de l'*Errata* s'il ne lui eût semblé préférable de remédier à plusieurs d'entre elles par l'insertion de cartons. Pendant que l'on imprimait l'*Errata*, il fit réimprimer pour le moins vingt et un feuillets, dont la nouvelle composition ne fut pas elle-même, nous l'avons dit, toujours irréprochable.

Parmi les cartons qu'a reçus la 1re édition, il en est qui se trouvent dans tous les exemplaires, sans exception, que nous avons examinés : ce sont d'abord quatre feuillets dont l'addition a permis à la Bruyère d'allonger de huit pages, après l'impression, son *Discours sur Théophraste*, puis les feuillets 155-156, 177-178 et 221-222[2].

Parlons en premier lieu des quatre feuillets du *Discours sur Théo-*

1. Aux fautes d'impression que cite l'*Errata*, il eût fallu, outre toutes celles, moins une (tome I, p. 78, note 1), qui sont mentionnées au bas des pages dans notre texte, ajouter : 7e page, non chiffrée : *cet ebauche*; p. 168, ligne 21 : *sans*, pour *dans*; p. 331, lignes 8 et 9 : *un*, deux fois imprimé; p. 359, ligne 2 : *sens*, pour *sons*. Nous ne rappelons pas ici les fautes de texte signalées ci-après dans les cartons que nous décrirons : aucune n'est relevée dans l'*Errata*. On eût pu même rectifier des erreurs de pagination, telles que celles des pages 131, 232, 260, 285, 288, et celles des pages 26, 165, 168, et 273, ces quatre dernières correctement chiffrées dans la première impression, et inexactement sur les cartons qui ont été substitués aux feuillets primitifs. — M. Jouaust se plaint justement dans son édition (voyez ci-après, p. 170, n° 136) de l'insuffisante attention avec laquelle ont été imprimés les renvois de l'*Errata ;* mais deux tout au plus sont fautifs et non trois : ceux qui visent les pages 268 (*lisez* 288) et 344 (*lisez* 345); encore la page 288 est-elle effectivement chiffrée 268 dans l'édition, par erreur. Le renvoi relatif à l'apostille de la page 307 est exact.

2. Pour plus de rapidité, au lieu de désigner les feuillets par les deux pages dont ils se composent, nous nous bornerons souvent à indiquer le chiffre de la page du recto.

phraste, sorte de *fourrure* que nous comptons pour un seul et même carton.

Ce *Discours*, dans les éditions originales, n'a pas de pagination. A sa suite, dans la 1re édition, la première page des *Caractères de Théophraste*, marquée de la signature C iij, est chiffrée 53. Cette pagination, à première vue, semble irréprochable. Comme le volume est de format in-douze, que la feuille C n'est précédée que des feuilles A et B, c'est-à-dire de 48 pages (y compris le titre, qui fait partie de la feuille A), la page C iij doit être tout à la fois, s'il ne s'est rien produit d'anormal pendant l'impression, la 5e page de la feuille C et la 53e du livre. Mais ici, par cas exceptionnel, si l'on veut bien compter les feuillets sans pagination qui précèdent la page 53, on en trouvera, non pas 26, mais 30, c'est-à-dire 60 pages : la page 53 aurait dû, en conséquence, porter le nº 61 ; l'écart est de 8 pages. Que l'on ne se hâte pas toutefois d'accuser d'erreur l'imprimerie : lorsque les pages 53 et suivantes ont été composées et tirées, elles étaient bien les pages 53 et suivantes; et si elles ont cessé de l'être effectivement tout en conservant leur première pagination, c'est que la Bruyère, l'impression achevée, a voulu donner plus d'extension aux considérations sur les ouvrages de mœurs du dix-septième siècle et sur le sien, par lesquelles il termine son *Discours sur Théophraste :* nous le démontrerons par la description des feuillets compris sous la signature C.

Comptez ces feuillets : au lieu des 12 feuillets réglementaires que devrait donner la feuille C, il y en a 16, lesquels forment, non pas un cahier, suivant l'usage, mais deux, l'un de 6, l'autre de 10 feuillets. Si nous passons en revue les feuillets du premier des deux cahiers C, nous verrons successivement : 1º le feuillet C, dont le feuillet correspondant ou plutôt le feuillet jumeau est, non pas, comme il serait régulier, le feuillet paginé 71-72, mais le 6e feuillet non paginé du premier cahier; 2º le feuillet C ij, dont le feuillet jumeau est, non le feuillet 69-70, mais le 5e feuillet du premier cahier; 3º le feuillet C iij, dont le feuillet jumeau est, non le feuillet 67-68, mais le feuillet C iiij, auquel nous arrivons; 4º le feuillet C iiij, qui commence la seconde partie du premier cahier et ne devrait pas avoir de signature; 5º et 6º deux feuillets sans signature.

Le second cahier C, qu'il faut maintenant examiner pour achever notre démonstration, se compose de 4 feuillets marqués des signatures C iij à C vj, que suivent, non pas les 4 feuillets sans signature que l'on s'attend à voir, mais 6 feuillets sans signature.

Il y a donc, sous la signature C, 2 feuillets C iij et 2 feuillets C iiij.

De cette description et de ces minutieuses observations, que conclure, sinon qu'après avoir relu son *Discours* sur feuilles imprimées, la Bruyère a voulu en refaire les dernières pages; que le développement qu'il a donné à sa première rédaction ayant exigé un supplément de quatre feuillets, les imprimeurs ont composé, pour remplacer les feuillets primitifs C et C ij, le premier cahier C tout entier, où ils ont une seconde fois employé les signatures C ij et C iij; et enfin que les feuillets qui étaient conservés de la première impression, de la page 53 à la page 72, ont formé le second cahier?

Les feuillets 67, 69 et 71 ont été parfois assez habilement rattachés au feuillet 53. Quand on les examine avec soin, on croit y reconnaître des cartons, mais il ne faut pas s'y tromper; ils appartiennent au premier tirage, et c'est le premier cahier C qui est un carton de 12 pages, substitué aux 4 pages où se trouvait la rédaction pri-

mitive de l'auteur : comme il forme un cahier entier et sans soudure, ni onglet ni collage ne révèlent l'addition. Puisse l'un de nos lecteurs trouver en quelque exemplaire, relié avant l'impression du carton, la feuille C originaire dans son état régulier, avec une conclusion inédite du *Discours sur Théophraste !*

Les cartons suivants ne donnent lieu à aucune observation. Le premier feuillet 155-156 a reçu, au recto, les 8 dernières lignes de la préface qui précède les *Caractères* de la Bruyère, et, au verso, la première page de la table de ces *Caractères;* le carton 177-178 contient les remarques 13, 15, 16 et 24 du chapitre *du Mérite personnel* dans notre édition; et le carton 221-222 les remarques 17, 18, 26 et 22 du chapitre *des Biens de fortune.*

Ces cartons, avons-nous dit, sont communs à tous les exemplaires que nous connaissons. Nous croirions en devoir dire autant de quatorze autres, si nous n'avions fait rencontre d'un exemplaire auquel ils manquent, et qui a conservé les feuillets primitifs. Ce volume, il faut le désigner, a pris place, pendant le cours de l'impression de cette *Notice*, dans la bibliothèque de M. G. de Villeneuve, dont l'amicale obligeance nous a permis d'achever à loisir l'examen que nous en avions précédemment commencé. Nous le tenons en ce moment, *dérelié*, dans nos mains, n'ayant encore subi d'autre opération moderne qu'un lavage et la réparation des *fonds*, et se prêtant à l'examen approfondi de chacune des feuilles.

Hors ce volume, hors un autre peut-être où M. Jouaust a lu naguère l'une des variantes que nous signalerons (si toutefois ce n'est pas le même que nous avons vu l'un et l'autre), il semble jusqu'ici que tous les exemplaires de la 1re édition contiennent, outre les cartons que je viens de citer, quatorze autres cartons, qui sont les feuillets suivants : 97, 165, 167, 185, 187, 191, 251, 257, 263, 273, 311, 317, 331, 353.

Quelques-uns, le premier par exemple, font simplement disparaître des fautes d'impression. Mais les autres, rapprochés des feuillets qu'ils étaient destinés à remplacer, offrent des variantes dont quelques-unes sont très-intéressantes, et dont l'ensemble permet de se rendre compte d'une partie des raisons qui ont multiplié les cartons dans les éditions originales des *Caractères*. Passant successivement en revue les pages qui nous donnent les leçons de la première impression, nous indiquerons les corrections et les changements qu'apportent les cartons, et nous soulignerons, dans nos citations empruntées aux feuillets primitifs, les passages modifiés ou retranchés par la suite.

Feuillet 97-98.

Page 97, ligne 1, chapitre *de l'Impudent* (*Caractères de Théophraste*, tome I, p. 57, ligne 2, de notre édition), le carton a corrigé une faute d'impression. La page 96 se terminant par les mots : « ou à siffler les acteurs que », avec la réclame *les*, la réclame a trompé un imprimeur distrait, qui a commencé la première ligne de la page 97 par la répétition des mots « *les acteurs que* les autres, etc. ». Le carton a supprimé les trois mots fautivement reproduits.

Feuillet 165-166.

Page 165, lignes 13 et suivantes (tome I, p. 132, nº 46), première impression :

« Le *E** G*** est immédiatement au-dessous du rien; il y a bien

d'autres *livres* qui lui ressemblent : il y a autant d'*esprit* à s'enrichir par un *mauvais* livre, qu'il y a de sottise à l'acheter, etc. »

Le carton, dont le verso est fautivement chiffré 265, donne le texte reproduit dans notre édition.

Page 166, ligne 8 (tome I, p. 133, nº 47, ligne 8) : « C'est faute d'action, de théâtre ». Le carton porte l'interversion qui est demeurée dans le texte définitif.

La réimpression a, de plus, fait disparaître une faute insignifiante en tête de la page 165.

Feuillet 167-168.

Page 167 (tome I, p. 139, nº 54, ligne 3). La première impression porte, à la fin de la 3e ligne et au début de la 4e, deux fois le mot *mais* : le carton a supprimé cette répétition et introduit, aux lignes 18 et 19 de la même page (p. 140, ligne 8), la correction suivante :

Première impression : « C'est l'esprit qu'il avoit sublime, *à qui* il a été redevable.... » La Bruyère a fait imprimer sur le carton : « *auquel* il a été redevable ».

Sur la page 168, chiffrée 268, autre correction, lignes 6 et 7 (p. 140, lignes 4 et 5 en remontant) : Première impression : « admirable *certes* » ; sur le carton : « admirable *surtout* ».

La Bruyère, on le voit, faisait réimprimer le feuillet 167-168 pour y remplacer, ici comme en maint autre endroit, le relatif *à qui*, et pour effacer le mot *certes*, qu'il laissait subsister dans un autre passage de la même édition (voyez la *Préface* du *Lexique*, p. II, note 1) ; la réimpression permit de placer plusieurs apostrophes oubliées, et de faire disparaître, comme on l'a vu, la faute de la page 167 ; mais on omit de corriger, p. 168, une autre faute : « riche *sans* ses rimes », lisez : « *dans* ».

Feuillet 185-186.

Page 185, 2e alinéa : *Il échappe* etc. (tome I, p. 174, nº 14). Dans a première impression cette remarque n'est pas précédée d'un *pied de mouche;* le carton au contraire la sépare, au moyen de ce signe, de l'alinéa qu'elle suit.

Page 186, l'alinéa : *Telle femme évite* (tome I, p. 175, nº 18) est précédé d'un *pied de mouche* dans la première impression ; le carton le supprime; il ne reviendra dans aucune des éditions suivantes. Le même carton rectifie de plus, à la 11e ligne, l'ancienne orthographe *auec*, et, à la 14e ligne, l'accentuation du mot *borné*, imprimé d'abord *borné* (tome I, p. 178, nº 31, note 5).

Feuillet 187-188.

Page 187, ligne 6 (tome I, p. 180, nº 35, ligne 1), première impression : « aux *convents* » ; le carton porte « aux *couvents* ». L'orthographe *couvent* n'a été maintenue que jusqu'à la 6e édition. La 7e et les suivantes reviennent à *convent*.

Page 188, ligne 10 (tome I, p. 178, nº 32, ligne 1), première impression : « *hypochondre* » ; sur le carton : « hipocondre ».

Feuillet 191-192.

Page 191, lignes 12 et 13 (tome I, p. 189, nº 59), première rédaction : « d'une jeune *fille* un si violent amour, *à qui* » ; sur le carton : « d'une jeune *personne*, un si violent amour, *auquel* ».

Feuillet 251-252.

Page 252 (tome I, p. 338, n° 1), première impression :

« La prévention du peuple en faveur de *ses princes* est si aveugle.... que s'ils s'avisoient d'être bons, cela iroit à l'idolâtrie, *le seul mal sous ce règne que l'on pouvoit craindre.* »

L'application aux princes était hardie : la substitution des grands aux princes et la suppression du dernier membre de phrase, lequel eût pu déplaire à Louis XIV, rendirent la remarque moins dangereuse.

Feuillet 257-258.

Page 257, lignes 12 et 13 (tome I, p. 353, n° 42, ligne 3), première impression : « Le centre des meilleures choses, *à qui* ils rapportent ce qu'ils lisent » ; sur le carton : « à quoi ils rapportent ».

Page 258, lignes 2 et 3 en remontant (tome I, p. 354, n° 44, lignes 8 et 9) : les mots *Hommes* et *dans*, imprimés d'abord avec abréviation (*hõmes* et *dãs*), sont en toutes lettres dans le carton.

Même page, ligne 14, il s'est glissé une faute dans le carton : « tout le *moins* », pour « tout le monde ».

Feuillet 263-264.

Page 263, lignes 7-9 (tome I, p. 378, n° 16), première impression : « Le plaisir d'un roi qui est digne de l'être est de *l'être* moins quelquefois » ; sur le carton : « d'*être* moins *roi* quelquefois ». La Bruyère est revenu, dès la 2de édition, à la première rédaction.

Dans la même remarque, lignes 4 et 5, on a d'abord imprimé : « le bas de *soye* » ; le carton corrige : « le bas de *saye* ».

Fautes d'impression sur ce carton : lignes 5 et 6 en remontant, « *bornée* » a été imprimé « *boreée* » ; la page 264 a été chiffrée 164.

Feuillet 273-274.

La page 274 contient, dans la première impression, entre la remarque : *Il y a des vices* (tome II, p. 17, n° 15), et la remarque : *L'on demande pourquoi* (*ibidem*, n° 16), qui sont les remarques 5 et 7 du chapitre *de l'Homme* dans la 1re édition, une autre remarque de cinq lignes, qu'un carton a fait disparaître, qui ne se retrouve dans aucune des réimpressions suivantes, et à la place de laquelle la Bruyère a inséré la remarque 81 de la page 38 du tome II de notre édition : *Une grande âme*, etc. Voici le texte de cette remarque sitôt retranchée, que M. Jouaust a relevé le premier[1], et qu'a conservé l'exemplaire de M. de Villeneuve :

Il y a des gens qui apportent en naissant, chacun de leur part, de quoi se haïr pendant toute leur vie et ne pouvoir se supporter.

« Il est facile de se convaincre par l'examen des deux exemplaires, dit M. Jouaust, qu'ils sont de la même édition. On aura fait un second tirage de la feuille, sur composition conservée, après avoir fait le changement. » Notre avis est tout autre : depuis le chiffre de la page 273, qui, correct sur le feuillet original, est devenu 173 dans le carton, jusqu'au dernier mot de la page 274, la plupart des lignes révèlent une composition nouvelle. Desserrée dans les dernières lignes du premier alinéa de la page 273, la nouvelle composition

1. Voyez ci-dessous, p. 170, n° 136. — Cette curieuse variante est la seule qui ait été précédemment signalée parmi les différences de texte que présente l'exemplaire de M. de Villeneuve.

donne une ligne de plus à cet alinéa, ce qui rejette une ligne à la page suivante, et par suite oblige à resserrer les mots des treize dernières lignes de la page 274, de manière à regagner l'espace perdu : remaniements que ne rendait en rien nécessaires la substitution d'une remarque à une autre, car chacune des deux est de cinq lignes. Nous pourrions de même démontrer, par l'examen des autres cartons, qu'ils portent presque tous les marques d'une composition nouvelle.

La réimpression de la page 273 a permis d'écrire en toutes lettres le mot *dans*, d'abord imprimé : *dàs*. La Bruyère proscrivait ces abréviations, comme l'emploi des *i* et des *u* à la place des *j* et des *v*.

Feuillet 311-312.

Page 311, 3e alinéa, lignes 4 et 5 (tome II, p. 113, nº 84, ligne 3), première impression : « une grande erreur d'en attendre *tout* » ; sur le carton : « une grande erreur de *n*'en attendre *rien* ».

Feuillet 317-318.

Page 317 (tome II, p. 90, nº 25). Dans la première impression, 5e ligne, la remarque commence ainsi : « Ce prélat *ne* se montre *point* à la cour », et se termine, p. 317 et 318, par ces lignes : « et il est imitateur du zèle et de la piété des apôtres. *Comment lui est venue, dit le peuple, cette nouvelle dignité ?* »

Le carton porte : « Ce prélat se montre peu », leçon de toutes les éditions. Le texte de la page 317 ayant été resserré pour gagner un peu d'espace, la dernière phrase de la remarque a fait place à celle-ci : « Les temps sont changés, et il est menacé sous ce règne d'un titre plus éminent. » Voyez ci-après, p. 228 (addition relative à la page 321, VII, lignes 10 et 11), l'explication qu'il nous semble permis de donner de cette curieuse variante.

Feuillet 333-334.

Page 333, ligne 5 (tome II, p. 220, nº 2, ligne 9), première impression : « celui *à qui* » ; sur le carton : « celui *auquel* ».

Feuillet 353-354.

Page 354, lignes 12 et 13 (tome II, p. 254, nº 36, dernière ligne), première impression : « Cette nature universelle à *qui* il puisse » ; sur le carton : « à *laquelle* ».

Le *Privilége du Roi*, daté du 8 octobre 1687, qui permettait à Étienne Michallet, imprimeur du Roi et marchand libraire à Paris, « d'imprimer ou faire imprimer, pendant dix années, un livre intitulé : *les Caractères de Théophraste*, avec les *Caractères ou les Mœurs de ce siècle* », fut « registré sur le livre de la chambre syndicale des imprimeurs et marchands libraires de Paris le 14 octobre[1]. » L'impression de la première édition fut sans doute achevée au commencement de janvier 1688, et les feuilles durent être livrées dans le courant du mois au relieur, en même temps qu'un certain nombre d'exemplaires brochés était remis à l'auteur[2].

1. Bibliothèque nationale, département des Manuscrits, Librairie, registres des priviléges. — Le registre, par erreur, limite le privilége à huit années.
2. Voyez la *Notice* placée en tête des *Caractères*, tome I, p. 91 et suivantes.

Henri Basnage annonçait la publication des *Caractères* dans son n° de mars 1688 de l'*Histoire des ouvrages des savants*[1], et le n° de mai en contenait l'analyse et l'éloge[2]. « L'auteur, écrit-il, qui nous a donné avec tant de succès les *Caractères du siècle*, qu'il a joints à sa traduction de Théophraste, y prévoyoit lui-même mille difficultés. » Après avoir rendu compte du *Discours sur Théophraste*, où « l'auteur, dit-il, fait une comparaison des mœurs d'Athènes avec celles de nos jours, d'une manière qui ressent la liberté d'un républicain, » il aborde l'examen des *Caractères*, et conclut de la sorte :

« Enfin il y a ici des maximes d'une grande force et qui sont tirées du bon sens et de la droite raison. Elles ne sont pas à la vérité toutes également bien développées, mais la vivacité de l'imagination ne souffre pas tant d'exactitude partout. Ce qu'il y a de singulier est qu'en parlant des vices, il caractérise certaines personnes par des traits qui marquent extrêmement. Par exemple, à propos de richesses, il montre comme au doigt les gens dont les aïeux seroient bien surpris de voir leur postérité enrichie de titres superbes, et revêtue de dignités dont ils n'auroient pas seulement osé envisager l'éclat. Il ne s'embarrasse point de désigner certains prélats qui accumulent sur leurs têtes d'immenses revenus de l'Église, et qui les engloutissent par une profusion sans bornes et des équipages mondains.... Une liberté si vigoureuse est bien rare aujourd'hui, et cette noble intrépidité fait juger que l'auteur est capable de mettre en usage les préceptes les plus sévères de sa morale. »

1 *bis*. — *Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Paris, Michallet, M DC LXXXVIII. Se vend chez Jean Léonard, à Bruxelles, in-12.

Cette édition, publiée en 1688 à Bruxelles, et imprimée en petit texte, contient 28 feuillets préliminaires pour le *Discours sur Théophraste*, et 226 feuillets pour les *Caractères*, dont 73 pour ceux de *Théophraste*, et 1 feuillet consacré au privilége accordé à Michallet. C'est sur la 1re édition de Paris, et sur un exemplaire ayant tous les cartons, qu'a été imprimée l'édition de Bruxelles. Les fautes indiquées par l'*Errata* de cette 1re édition de Paris sont reproduites dans le texte.

Outre les notes de l'auteur et sans les en distinguer, Léonard a imprimé en manchettes des noms que la Bruyère avait soit indiqués par des initiales ou des étoiles, soit défigurés : p. 86, *Hermes ou Mercure galant*, en regard de « H** G** » (tome I, p. 132, n° 46); p. 92, *Varillas*, *Maimbourg*, à côté des noms *Dorilas*, *Handburg* (tome I, p. 149, n° 66); p. 96 : *Vignon*, *Colasse*, à côté des lettres « V**, C** » (tome I, p. 158, n° 24); p. 133, *Barbin*, en marge de *Rabbin* (tome I, p. 285, n° 12, note 1; la Bruyère imprimera *Barbin* dans les éditions suivantes); p. 139, *Versailles*, à côté des étoiles ** (tome I, p. 300, n° 14).

1. Page 429 : « Il paroit une traduction de Théophraste avec les *Caractères des mœurs de ce siècle*. » — Cette altération du titre (*des mœurs* pour *ou les Mœurs*) est très-fréquente à cette époque. — Comme on l'a vu ailleurs (tome I, p. 92), il résulte d'une lettre de Bussy, si la date imprimée en est exacte et si Bussy est au courant des affiches de librairie, que le livre n'était pas encore mis en vente le 10 mars. Il le fut peut-être quelques jours plus tard. Des exemplaires étaient en circulation depuis le mois de janvier.

2. Pages 102-109.

2. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Seconde édition. Paris, Michallet, M DC LXXXVIII, in-12.

Discours sur Théophraste, 30 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1–97; *Caractères de la Bruyère*, p. 99-308; plus deux feuillets distincts, l'un pour un *Errata* relevant les *Fautes d'impression*, l'autre pour l'Extrait du Privilége.

Cette édition suivit de près la 1re, dont elle diffère peu. La Bruyère y a corrigé les fautes signalées dans l'*Errata* de celle-ci, reporté une remarque d'un chapitre à un autre (voyez tome I, p. 163 et 164, nº 33, note 1, à la fin), déplacé et modifié une autre remarque (tome II, p. 17 et 18, nº 16, note 1 de la page 18), et fait quelques retouches peu importantes; nous avons signalé la principale au tome II, p. 20, nº 25, note 3.

Deux cartons : feuillets 3 et 245.

De la 1re à la 2de édition, il s'est fait trois changements dans la distribution des *pieds de mouche* en tête des alinéas. Nous avons déjà parlé, dans notre examen de la 1re édition (p. 133), de deux alinéas auxquels la seconde rend ce signe typographique, qui aurait dû les accompagner dès la première (voyez p. 315 et 334 de la 1re édition, et p. 263 et 282 de la 2de). Le troisième changement est la suppression fautive d'un *pied de mouche* (conférez les pages 201 de la 1re édition, et 149 de la 2de) : la 4e édition réparera cette omission. Les modifications de ce genre que nous avons à signaler sont donc la correction de deux fautes d'impression, et une faute nouvelle.

Tous les exemplaires qui portent la mention : « Seconde édition » ne contiennent pas identiquement les mêmes variantes, et il en est qui s'éloignent un peu plus que d'autres, en certains tours, du texte de la 1re édition. C'est que, sous le titre commun de « Seconde édition », Michallet a publié, non pas deux tirages de la même réimpression, mais deux éditions successives, où la composition n'est pas la même, et que diverses particularités typographiques permettent de distinguer, à la première vue, l'une de l'autre. Le tableau suivant (où la lettre A désignera la véritable seconde édition, et la lettre B celle qui, quel que soit le titre de ses exemplaires, est une troisième), contient les différences que l'on remarque tout d'abord entre elles et qui empêchent de les confondre.

SECONDE ÉDITION *A*.	SECONDE ÉDITION *B*.
Sur le titre, à l'adresse de l'imprimeur :	
A l'image S. Paul.	A l'image saint Paul.
Signatures du Discours sur Théophraste :	
Aij, Aiiij (*sic*), Aiiij, Av, Avj, â, âij, âiij, âiiij, âv, âvj, ê, êiij (*sic*), êv (*sic*).	Aij, âiij, âiiij, âv, âvj, ê, êij, êiij, êiiij, êv, êvj, î, îij, îiij.
Page 1 :	
Manchette de 3 lignes.	Manchette de 2 lignes.
Pages 4 *et* 5 *et pages* 104 *et* 105 :	
Tables des chapitres sans renvois aux pages.	Tables des chapitres numérotées à la presse.

Dernier feuillet :

Soit avant, soit après le feuillet contenant l'extrait du privilége vient un feuillet séparé, au recto duquel un *Errata* est imprimé en dix lignes, y compris le titre : *Fautes d'impression*. Cet *Errata* corrige des fautes aux pages 56, 120, 178, 183 et 300[1].	L'édition ne contient pas d'*Errata*, les fautes de la précédente (de la seconde A) ayant disparu.

Nous ferons remarquer, par surcroît, que la lettre ornée de la page 1 n'est pas la même dans l'une et l'autre édition, non plus que les fleurons ou culs-de-lampe des pages 103 et 105 : le fleuron de la page 103 est composé d'ornements typographiques dans A, tandis qu'il est gravé dans B, où, en outre, le fleuron de la page 105 est d'une gravure plus fine que dans A. Enfin, à l'omission d'un *pied de mouche* que nous avons signalée, dans A, à la page 149 (la pagination est la même dans les deux éditions), B en ajoute trois autres (p. 110, 140 et 188) : pures fautes de distraction qui ne se renouvelleront pas dans la 4e édition.

Pourquoi a-t-on donné le titre de « Seconde édition » à la réimpression B, qui en réalité était une troisième édition? L'auteur voulait-il dissimuler le succès de son œuvre? Michallet ne pouvait approuver tant de modestie, et c'est lui qui dut, lorsqu'un certain nombre d'exemplaires eurent été reliés ou vendus avec le titre de « Seconde édition », obtenir de la Bruyère que le reste de l'édition fût mis en vente sous son vrai titre de troisième.

Que l'on compare aux exemplaires de la seconde édition B ceux de la troisième, et l'on se convaincra qu'ils appartiennent à la même édition : le titre de la troisième est un carton substitué au titre de la seconde B. Même composition, mêmes signatures, mêmes fautes d'impression[2], mêmes lettres ornées, mêmes fleurons, hors un : le feuillet 3-4 est un carton dans la seconde B, et en est un autre dans la troisième ; la disposition du fleuron typographique de la page 4 n'est pas la même dans l'un et l'autre carton. C'est la seule différence que j'aie remarquée[3].

De la seconde A à la seconde B ou plutôt à la troisième, il y a environ trente variantes à noter : on les trouvera très-exactement indiquées, au bas de notre texte, de la page 22 à la page 348 de notre tome I, par les mots : « Var. (édit. 1 et 2) », où 2 indique la seconde édition A, à l'exclusion de la seconde B ; et dans la suite de notre édition, par les mots : « Var. (édit. 1 et certains exemplaires de 2) », qui doivent être ainsi traduits : « édition 1, et tous les exemplaires de la véritable édition 2, à l'exclusion de tous les exem-

1. L'*Errata* ne relève pas toutes les fautes. Voyez, p. 202, ligne 7 : « *chose* deues » ; p. 211, à la fin : « C'est *là* », etc.

2. Page 3 (non chiffrée) du *Discours sur Théophraste*, ligne 1, *evamine* ; p. 13 du même *Discours* : *Ansi* ; p. 123, ligne 14, *merire*, etc.

3. Un exemplaire de la 3e édition, faisant partie de la bibliothèque de M. Daguin, nous offre, au moment où nous mettons sous presse, un témoignage nouveau de l'identité de la seconde B et de la troisième : cet exemplaire avait reçu d'abord un feuillet portant le titre de « Seconde édition », feuillet qui a été remplacé par un autre avec le titre : « Troisième édition » ; le premier feuillet a laissé sur son remplaçant, l'empreinte des mots : « Seconde édition ».

plaires faussement attribués à l'édition 2 et appartenant à l'édition 3 [1]. »

2 *bis*. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Lyon, Thomas Amaulry, rue Merciere, au Mercure galant. M DC LXXXVIII, in-12.

Discours sur Théophraste, 30 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste* et *Caractères de la Bruyère*, 1-308; 1 feuillet pour le privilége.

Cette édition, qui est parfois présentée comme la réimpression de la 1re, est la reproduction, page pour page, de la seconde A, de la véritable seconde.

Un traité était intervenu entre Michallet et Amaulry, lequel a pris soin de donner le texte du privilége concédé à Michallet, et d'avertir le lecteur que Michallet lui en avait « fait part suivant l'accord fait entre eux. »

3. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Troisième édition. Paris, Michallet, M DC LXXXVIII, in-12.

Discours sur Théophraste, 30 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1-97; *Caractères de la Bruyère*, p. 98-308. — 1 feuillet pour le privilége.

Nous avons décrit ci-dessus, n° 2, cette 3e édition, dont un assez grand nombre d'exemplaires portent abusivement le titre de « Seconde édition ».

4. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Quatrième édition, corrigée et augmentée. Paris, Michallet. M DC LXXXIX, in-12.

Discours sur Théophraste, 20 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1-75; *Caractères de la Bruyère*, p. 77-425 [2]; 1 page et 2 feuillets non chiffrés pour la table et le privilége.

Achevé d'imprimer pour la 4e fois le 15 février 1689.

Cette édition, que l'on annonce comme « corrigée et augmentée », a reçu des développements nouveaux, dans 12 caractères, par l'addition qui a été faite d'un ou de plusieurs alinéas à chacun d'eux; elle contient 351 nouvelles remarques ou nouveaux caractères. Au total, elle en renferme 764 [3]. La Bruyère mêle aux caractères déjà publiés

1. Pour plus de clarté, et comme exemples, nous rappellerons brièvement les variantes qui se trouvent dans les cent premières pages de nos tomes I et II, *A* désignant la vraie seconde édition, *B* la troisième, qui est intitulée abusivement seconde sur un certain nombre d'exemplaires : Tome I, p. 22, ligne 24 : *A* d'une autre; *B* d'un autre; — p. 31, lignes 3 et 4 : *A* dernier; *B* premier; — p. 33, ligne 7 : *A* j'ai peut-être; *B* j'ai; — p. 34, lignes 8 et 9 : *A* qu'ils peuvent..., il leur apprend; *B* qu'ils pourront..., il leur apprendra. — Tome II, p. 3, ligne 3 : *A* l'amour qu'ils ont, etc.; *B* l'amour d'eux-mêmes, etc. (voyez note 1); — p. 18, n° 18, ligne 9 : *A* choses sont hors de lui qui; *B* choses qui sont hors de lui; — p. 30, n° 60, ligne 1 : *A* l'on; *B* on; — *ibid.* n° 61 : *A* on aime au contraire à.... et en; *B* on aime, etc.... et à en; — p. 46, ligne 2 : *A* qu'il; *B* qu'on; — p. 83, dernière ligne : *A* dans des; *B* dans les, etc.

2. Il y a une faute de pagination apres le feuillet K, qui se termine à la page 248 : la première page de la feuille L, qui devrait être marquée 249, est numérotée 279, la suivante 280, et ainsi de suite; l'édition a donc, non compris le *Discours sur Théophraste*, 395 pages et non 425.

3. Il pourra sembler, à la première vue, que, si les caractères de la 1re édition s'élèvent à 420, la 4e, qui en renferme 351 nouveaux, doit en contenir 771. Mais,

un grand nombre de portraits satiriques : aussi juge-t-il nécessaire d'inscrire, au verso du faux titre, une épigraphe, tirée d'Érasme, que ne portent pas les éditions antérieures. Son livre maintenant est moins un recueil de remarques qu'un recueil de *caractères*, et il substitue, dans la réflexion qui le termine, ce dernier mot à celui de *remarques*, qu'il avait précédemment écrit : « Si l'on ne goûte point ces *caractères*, etc. »

L'augmentation de l'ouvrage fit modifier, dans cette édition, le mode d'impression. Le *Discours sur Théophraste*, dont la seconde partie est une véritable préface de l'œuvre personnelle de la Bruyère, y est, comme dans les éditions précédentes, imprimé en caractères plus gros que le reste du volume ; mais la traduction de *Théophraste* et l'ouvrage de la Bruyère y sont resserrés, par suite de l'emploi de plus petits caractères.

Cartons : feuillets 9 (non paginé, du *Discours sur Théophraste*), 165, 171 (signature G*), 195 (signature H 9), 315 (signature M 7), 345 (signature N*, les *j* y sont imprimés *i*, au recto et au verso), 373 et 377. — On a fait à la plume, sur un grand nombre d'exemplaires, plusieurs corrections dont il a été tenu compte dans la réimpression lyonnaise de 1689 et dans la 5e édition. Ainsi, p. 90, ligne 18, *dont* a été gratté et remplacé par *d'où* ; p. 183, ligne 4 en remontant, *la famille* est devenu *sa famille* ; p. 232, ligne 11, *le* a été ajouté après *sans* ; p. 248, ligne dernière, *jettent* a été corrigé en *mettent* ; p. 285, ligne 12, *qui* a été changé en *qu'il*[1] ; p. 346 (qui est un carton), ligne 6 en remontant, *ou* a été substitué à *et* ; p. 360, ligne 4, deux lettres (*de*) ont été grattées.

Le *Journal des Savants* publia un article sur cette édition dans le nº du 28 mars 1689, p. 127-128 :

Ce traité, y dit-on, « est une description des mœurs de ce siècle-ci, faite en forme de remarques ou de réflexions. Il tend à rendre l'homme raisonnable par des voies simples et communes, et à l'examiner sans beaucoup de méthode, en découvrant le vice, le foible et le ridicule attaché à chaque âge et à chaque condition.... L'auteur s'y est plus appliqué que Théophraste aux replis du cœur et à l'intérieur de l'homme.... »

C'était la première fois que le président Cousin, directeur du *Journal des Savants*, annonçait à ses lecteurs la publication des *Caractères :* encore l'éloge était-il mesuré. Les amis de la Bruyère ont pu n'être

comme nous l'avons déjà fait remarquer, la Bruyère, d'une édition à l'autre, modifie la division de ses remarques, augmentant ici, diminuant là le nombre des signes d'imprimerie qui les séparent. De la 4e à la 8e édition, ces remaniements, auxquels il faut ajouter les transpositions que nous avons indiquées ailleurs, changeraient le total des remarques qui composent chacun des chapitres, lors même qu'ils n'auraient reçu aucune addition, et parfois le diminueraient, ainsi qu'on peut le voir en comparant le chapitre DU COEUR, dans la 7e édition et dans la 8e. Pour citer un autre exemple, le premier chapitre des trois premières éditions est formé de 35 remarques ; la Bruyère, en ajoutant 21 à la 4e édition, aurait porté le nombre total à 56, s'il n'avait en même temps retranché à cinq alinéas qui font partie des remarques 7, 17, 18, 21 et 23 de notre édition, cinq *pieds de mouche :* le chapitre, dans la 4e édition, ne comprend donc que 51 caractères. — Nous ne poursuivrons pas le relevé et l'explication de ces sortes de différences au delà des limites de cette observation : à qui le désirerait, les indications contenues dans notre *Tableau de concordance* permettraient de se rendre compte des divisions introduites entre tels ou tels alinéas, lors de leur première impression, et de les comparer aux divisions définitives de la 8e édition.

1. La maladresse de la correction révèle ici la main d'un scribe peu attentif : c'est dans le mot *triomphe* qu'en divers exemplaires il avait d'abord inséré, pour l'effacer ensuite, la lettre *l* qui manque à *qui*.

point satisfaits et inscrire, non sans quelque apparence de raison, le nom du président Cousin en regard de la remarque 21 du chapitre *des Ouvrages de l'esprit :* voyez, dans les *Additions et Corrections*, p. 218, l'addition relative à la page 412, VII, fin.

4 *bis*. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Quatrième édition, corrigée et augmentée. Lyon, Thomas Amaulry. M DC LXXXIX, in-12.

Discours sur Théophraste, 20 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste* et *de la Bruyère*, p. 1-394. — 3 feuillets non chiffrés pour la table et le privilége.

Quelques fautes d'impression ont échappé à l'attention de l'éditeur (p. 301, ligne 1, et plus bas : *Dom Ferdinand* au lieu de *Dom Fernand*, etc.); mais il a du moins corrigé la plupart de celles de la 4e édition de Paris. Il a même cru, par excès de zèle, devoir rectifier, p. 92 (tome I, p. 127, ligne 4), une faute qui n'en était pas une et corriger, dans : « Le philosophe *consume* sa vie », *consume* en *consomme*.

5. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Cinquième édition, augmentée de plusieurs remarques. Paris, Michallet. M DC XC, in-12.

Discours sur Théophraste, 20 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1-75; *Caractères de la Bruyère*, p. 77-505; — 1 page et 2 feuillets non chiffrés pour la table et le privilége.

Achevé d'imprimer pour la cinquième fois le 24 mars 1690.

923 caractères, dont 154 nouveaux; neuf caractères ont reçu des additions.

La Bruyère avoue, dans une addition faite à l'avertissement placé en tête de ses propres *Caractères*, qu'il a presque doublé le nombre de ses remarques dans la 4e édition, et il annonce que la cinquième en contient encore de nouvelles : il indiquera les additions de l'une et l'autre édition par des signes différents. Nous l'avons déjà dit (tome I, p. 109, note 3, et p. 110, note 2), ces signes consistaient, pour les augmentations de l'édition de 1689, dans l'impression de parenthèses entourant le signe initial de chaque caractère distinct, c'est-à-dire le *pied de mouche* qui était placé en tête de chacune des remarques, et pour celles de l'édition de 1690, dans l'impression de doubles parenthèses autour du *pied de mouche*.

Cartons : feuillets 119, 151, 165, 177, 245, 277, 293, 361, 373 (formant 4 pages), 375, 431, 451, 469, 479. Tous ces feuillets, 177 excepté, contiennent des caractères ajoutés dans la 5e édition.

Un carton, composé de deux feuillets, marqués, l'un de la signature M*, et l'autre de la signature M*2, tous les deux numérotés pages 293 au recto et 294 au verso, a pris la place du feuillet primitif 293 et 294; la signature M, dans les exemplaires que nous avons sous les yeux, comprend donc 26 pages et non 24. Ce double feuillet contient quatre alinéas nouveaux, dont une moitié a été introduite entre le temps de l'impression et celui de la reliure : l'auteur a dû compter ses lignes, presque ses lettres, pour remplir exactement le feuillet qu'il ajoutait.

6. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Sixième édition. Paris, Michallet. M DC XCI, in-12.

Discours sur Théophraste, 15 feuillets non chiffrés; *Caractères de*

Théophraste, p. 1-54; *Caractères de la Bruyère*, p. 55-587. — 1 page et 2 feuillets pour la table et le privilége.

Achevé d'imprimer pour la sixième fois le 1er juin 1691.

997 caractères, dont 77 nouveaux; douze caractères des éditions précédentes ont reçu des additions. D'autre part, la remarque des éditions précédentes sur les favoris disgraciés a disparu de celle-ci : voyez tome I, p. 379, nº 19, ou ci-dessus, *Tableau de concordance*, p. 111, note 3.

La Bruyère avait inséré dans l'avertissement de la 5e édition « une promesse sincère » de ne plus hasarder de nouveaux caractères; mais bien qu'il n'annonce pas sur le titre de la 6e édition qu'elle est augmentée, il avoue, dans une addition de la préface (voyez tome I, p. 110, note 5), qu'il y ajoute « un très-petit nombre de nouvelles remarques », qui cette fois ne sont signalées par aucun signe distinctif. Ce « très-petit nombre » s'élève à 103, parmi lesquelles se trouvent es caractères les plus développés qu'il ait écrits. C'est dans cette 6e édition que paraissent, pour la première fois, les caractères du distrait, d'*Onuphre*, les portraits de la Fontaine, de Santeul, etc.

Pour la première fois aussi, l'ouvrage de Théophraste est imprimé en plus petits caractères que l'œuvre propre de la Bruyère. La traduction n'occupe plus que 54 pages.

Cartons : feuillets 185, 271, 315, 321, 449, 463[1], 491, 493, 503, 551, 567.

A la page 241, deux fautes d'impression (ligne 1 : *héritiers*, pour *héritières*; ligne 7 : *devoit*, pour *devroit*), dont la première se retrouve dans quelques exemplaires de la 7e édition.

Il est demeuré, p. 399, ligne 14, une faute d'impression (un *et* omis), qui a été corrigée à la main sur la plupart des exemplaires.

Suivant M. Destailleur (édition de 1861, tome I, p. xvi), il a paru à Lyon, à la librairie d'Amaulry, deux réimpressions de cette édition, datées l'une et l'autre de 1693, et dont l'une était intitulée 7e édition.

7. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Septième édition, revue et corrigée. Paris, Michallet. M DC XCII, in-12[2].

Discours sur Théophraste, 15 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1-54; et *Caractères de la Bruyère*, p. 55-679; 1 page et 4 feuillets non chiffrés pour la table et le privilége.

1073 caractères, dont 77 nouveaux; neuf caractères des éditions précédentes ont reçu des additions; un caractère des éditions 4, 5 et 6 a disparu de celle-ci: voyez tome II, p. 154, note 1, ou ci-dessus, p. 100, note 1.

Rien, dans l'impression, ne distingue les remarques nouvelles. La liste des additions a été placée à la fin du volume sous ce titre : « Table des nouveaux caractères de cette dernière édition et de quelques anciens auxquels il a été ajouté, ceux-ci distingués par la lettre A. » Cette table remplit 5 pages; elle contient des inexactitudes assez nombreuses pour qu'il nous soit permis de la considérer comme l'œuvre de Michallet, et non de la Bruyère : ce dernier ne

1. Le verso est chiffré 644.

2. Sur un exemplaire de cette édition, nous trouvons marqués la date d'achat : « 13 octobre 1693 » et le prix d'acquisition: *Emi hunc librum mane, qui mihi constat quinquaginta assibus* (50 sols, i. e. 2tt 10 sols), *via Jacobæa*.

se serait pas mépris, croyons-nous, aussi souvent sur la date de la première impression de ses remarques.

Cartons : feuillets 95, 117, 139, 147, 269, 271, 273, 307, 309[1], 357, 383, 423, 475, 481[2], 565, 643. — La page 446 est numérotée 646.

Le feuillet 271 (nous venons de citer ce chiffre parmi les cartons) présente trois états différents dans les exemplaires que nous avons sous les yeux. Le texte est irréprochable dans quelques-uns, et il convient de remarquer que, dans ces exemplaires, le feuillet 271 n'a pas les apparences d'un carton : nulle solution de continuité ne l'a jamais séparé du feuillet correspondant (p. 281 et 282), et nul onglet, nul collage ne l'en a rapproché. Dans un grand nombre d'exemplaires, le feuillet 271 est, au contraire, un carton, et un carton où il se trouve soit deux fautes d'impression, soit une seule. Un premier carton en effet reproduit à la ligne 5 du verso (tome I, p. 291, ligne 3, n° 14) une faute de la 6e édition : *héritiers*, au lieu d'*héritières*, et de plus la dernière ligne (n° 18) : *perdre en frais de noces le tiers de la*, fait défaut. Sur un autre carton, l'on a rétabli, en serrant le texte, la ligne tombée, tout en conservant la faute *héritiers*.

Deux conjectures nous semblent s'offrir pour expliquer cette singularité. Ou quelque accident survenu soit chez l'imprimeur soit chez le relieur a obligé le premier à remplacer un feuillet par un carton dans une partie de l'édition, et l'on a successivement tiré deux cartons, le premier ayant perdu une ligne; ou bien un feuillet primitivement imprimé, que nous ne connaissons pas, et contenant des fautes typographiques, a été remplacé successivement par un second carton portant *héritiers* et ayant une ligne de moins, puis par un troisième qui n'avait conservé que la faute *héritiers*, enfin par un quatrième, celui-là sans fautes, qui, cette fois, n'était plus d'un seul feuillet, mais de deux : le feuillet 271 et le feuillet 281; pour le dernier d'ailleurs, la composition est exactement la même dans tous les exemplaires.

7 *bis*. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Septième édition. Lyon. Thomas Amaulry. M DC XCIII, in-12.

15 feuillets préliminaires non chiffrés; texte des *Caractères de Théophraste* et *de la Bruyère*, p. 1-587. — 2 feuillets non chiffrés pour la table et le privilége.

Cette édition, dont nous n'avons vu aucun exemplaire, est, à ce qu'il paraît, la réimpression de la 6e : voyez ci-dessus, n° 6, dernier alinéa.

8. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Huitième édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Michallet. M DC XCIV, in-12.

Discours sur Théophraste, 16 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1-52; *Caractères de la Bruyère*, p. 53-716; *Discours prononcé dans l'Académie françoise*, p. I-XLIV[3]. — 4 feuillets non chiffrés pour la table et le privilége.

1. Il est demeuré sur ce carton deux fautes d'impression : « on est *échet*, quelquefois *mal*; » au moins une, *mal*, si l'auteur a écrit *échet* : voyez le *Lexique*.

2. La page 481, sans signature, devrait avoir la signature X.

3. Le titre courant, en haut des pages, est, pour cette partie du volume : *Discours à Messieurs de l'Académie françoise*.

1120 caractères, dont 42 nouveaux; trois caractères des éditions précédentes ont reçu des additions.

Le *Discours de réception à l'Académie*, qui avait déjà été publié tant par Coignard que par Michallet (voyez ci-après, p. 151, nos 10 et 11), était pour la première fois joint à une édition des *Caractères*, et il y paraissait précédé d'une préface.

C'est, selon toute apparence, pour mettre fin au débat qui s'était élevé entre lui et Coignard, imprimeur de l'Académie, au sujet de la publication du *Discours*, que Michallet crut devoir demander un nouveau privilége, bien que le sien fût valable jusqu'en 1697. Ce privilége, obtenu le 21 septembre 1693, et enregistré le 4 mars 1694, est ainsi conçu : « Notre bien amé Etienne Michallet.... nous a fait représenter qu'en vertu de nos lettres patentes du 8 octobre 1687 pour dix années, il auroit imprimé un livre intitulé : *les Caractères de Théophraste*..., lequel il desireroit faire réimprimer avec des augmentations considérables faites par l'auteur, même y joindre la harangue qu'il a prononcée à l'Académie françoise. — A ces causes..., nous lui avons permis et continué, permettons et continuons par ces présentes d'imprimer et r'imprimer ledit livre et augmentations ci-dessus..., pendant le temps de dix années consécutives, à commencer du jour de l'expiration de nos précédentes lettres de permission.... »

Michallet obtenait ainsi un privilége qui ne devait prendre fin qu'en 1707.

L'impression commencée, la censure, a-t-on dit, le libraire, pensons-nous, voulut qu'une indication qui ne pût échapper à l'attention du lecteur lui signalât les remarques nouvelles de ce volume : on *exigea* qu'une main fût placée en marge de chacune des additions. La Bruyère s'y résigna.

La page 75, qui porte la première main et où la Bruyère annonce qu'elle est exigée de lui (voyez notre tome I, p. 124, note 2), est un carton ; il en est de même de quelques autres des feuillets où sont imprimées des mains (feuillets 281-282, 353-354, 429-430) ; mais il n'en faut pas conclure que l'impression fût très-avancée quand l'on résolut de placer un signe à côté des nouveaux *Caractères*, car les pages 77, 111, 190, etc., qui ne sont pas des cartons, portent le même signe [1].

Cartons : feuillets 75, 183, 237, 271 ou 281, 293, 353, 417 [2] (ou plutôt 423), 429, 467, 521, 535, 573.

Nous avons fait remarquer ailleurs (tome I, p. 171, note 2, et p. 174, note 1) qu'un certain nombre d'exemplaires de la 8e édition portaient deux variantes, qu'a relevées le premier M. Destailleur. Les variantes que la Bruyère a introduites ainsi dans deux passages ne se trouvent pas sur des cartons : une partie seulement du tirage de la feuille D était donc accomplie quand les corrections ont été faites.

Il est à noter que ces changements apportés à la 8e édition n'ont pas été reproduits dans la suivante, qui est revenue au texte de l'édition antérieure. La raison en est sans doute que l'impression de la 9e édition se fit, sans qu'on y prît garde, sur l'un des exemplaires non corrigés de la 8e.

1. A la page 77, par exception, la main, au lieu d'être imprimée en marge, remplace le *pied de mouche*, en tête de l'alinéa. — Aux pages 429, 597 et 678, une main a été omise.

2. Une faute d'impression dans cette page, ligne 6 en remontant : « un chaise ».

9. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Neuvième édition, revue et corrigée. Paris, Michallet. M DCC XVI (*sic*, *lisez :* M DC XCVI), in-12.

Discours sur Théophraste, 16 feuillets non chiffrés; *Caractères de Théophraste*, p. 1-52; *Caractères de la Bruyère*, p. 1-662; *Discours à l'Académie*, p. 1-XLIV; table et privilége, 3 feuillets non chiffrés.

L'auteur mourut le 11 mai 1696, alors que l'on achevait l'impression de cette édition. « La 9e édition des *Caractères de Théophraste* a paru peu de jours après la mort de M. de la Bruyère, qui en est l'auteur, » écrit Basnage dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, nº de mars, avril et mai 1696, p. 421. Nous trouvons dans une clef manuscrite (voyez tome I, p. 398) une indication qui s'éloigne peu de celle de Basnage : La 9e édition, y dit-on, « a paru trois semaines ou un mois » après la mort de la Bruyère.

Quelle que soit la date de la mise en vente, cette édition a été véritablement revue et corrigée, ainsi que l'annonce le libraire sur le titre. Tel a été le sentiment de MM. Walckenaer[1], Destailleur, Asselineau, L. Lacour de la Pijardière, etc., mais non de tous les critiques[2].

La 9e édition, à la vérité, ne contient pas de remarque nouvelle; elle compte un peu plus de fautes d'impression et de fautes évidentes[3] que les éditions antérieures; quelques variantes, une ou deux suppressions de mots, par exemple, peuvent être imputées à la distraction des imprimeurs plutôt qu'aux corrections de l'auteur. C'est de l'ensemble de ces considérations sans doute que l'on a conclu que la dernière édition revue et corrigée par la Bruyère est la 8e. Il n'est pas douteux pour nous que la Bruyère, de sa propre main, introduisit dans cette 9e édition un assez grand nombre de variantes[4], et qu'il a pu en lire, sinon peut-être la dernière feuille, du moins l'une des dernières. L'insertion de quatre cartons, et particulièrement celle de deux d'entre eux, serait un témoignage suffisant de la révision de l'auteur, qu'attestent, par surcroît, beaucoup d'autres corrections d'une incontestable authenticité. Ces car-

1. Voyez l'édition de Walckenaer, p. 37 et surtout 644.

2. Voyez l'Avertissement d'Auger, placé en tête de l'édition de 1823, mentionnée ci-après, p. 162, nº 73, et reproduit en tête de celle de 1872, rangée plus loin, p. 171, sous le nº 140, et aussi *la Comédie de la Bruyère*, par M. Éd. Fournier, 2e partie, p. 495. — Walckenaer a constaté que, tout en prétendant reproduire le texte de 1694, l'éditeur de 1823 a adopté les fautes introduites par Coste; nous pourrions aussi montrer que l'éditeur de 1872 a plus d'une fois accueilli dans son texte les variantes de la 9e édition.

3. Voyez tome I, p. 37, note 7; p. 58, note 3; p. 82, note 4; p. 187, note 1; p. 222, note 1; p. 227, note 1; p. 278, note 2; p. 321, note 2; tome II, p. 62, note 4; p. 92, notes 1 et 2; p. 127, notes 2 et 3; p. 243, note 1; p. 250, note 2; p. 260, note 3; p. 264, note 2. — La Bruyère corrigeait, on le comprend, avec moins d'attention, les dernières éditions : telle faute d'impression les a traversées de la 6e à la 9e inclusivement, comme, par exemple, le mot *monotomie*, à la 16e remarque du chapitre *de la Chaire*.

4. Voyez tome I, p. 76, note 1; p. 128, note 5; p. 130, note 1; p. 132, note 4; p. 176, note 2; p. 208, note 4; p. 295, note 3; p. 315, note 1; p. 328, note 3; p. 342, note 2; tome II, p. 74, note 1; p. 139, note 1; p. 159, note 2; p. 252, note 2; p. 261, notes 4 et 5; p. 262, note 1; p. 438, notes 1 et 2; p. 444, note 6; p. 451, note 1, etc. Parmi ces variantes, dont nous pourrions étendre la liste, le plus grand nombre sont, de toute certitude, des corrections de la Bruyère, et prouveront, aux yeux de tous, qu'il n'est pas exact que la 9e édition ait paru « sans retouches. »

tons sont les feuillets 3, 233, 641 et 647 des *Caractères de la Bruyère*. Le premier et le dernier n'ont eu d'autre objet que de faire disparaître des fautes d'impression : nulle autre différence entre le texte qu'ils portent et celui de la 8e édition; mais déjà n'est-il pas vraisemblable que c'est l'auteur, et non l'imprimeur, qui a jugé nécessaire la composition de ces deux cartons? La réimpression du feuillet 233 a eu pour but la légère amélioration d'une phrase que la Bruyère avait trouvée suffisamment correcte dans la 7e édition et dans la 8e. Michallet, livré à lui-même, l'aurait sans nul doute laissée reparaître dans la 9e, si la Bruyère n'avait demandé un carton lorsque la feuille déjà imprimée et tirée passa sous ses yeux. La réimpression du feuillet 641-642 démontre encore plus clairement l'intervention de l'auteur. Comme nous l'avons fait remarquer au tome II, p. 261, notes 4 et 5, et p. 262, note 1, il avait laissé se glisser des erreurs de calcul dans les considérations astronomiques qu'il avait ajoutées à la 7e édition. La 8e les avait maintenues, et elles eussent reparu dans la 9e, si l'auteur ne les avait rectifiées dans un carton ajouté à la feuille D d, p. 642 de cette édition.

A la suite du cahier D d, le volume contient encore les cahiers E e, F f et G g (ce dernier de 8 feuillets) : on y trouve çà et là des retouches de l'auteur, mais elles sont antérieures au tirage et ne témoignent plus d'une révision postérieure à l'impression, comme le fait le cahier D d, muni des deux cartons 461 et 467. Ainsi donc, aux premiers jours de mai 1696, l'édition était certainement imprimée, moins peut-être les trois dernières feuilles.

On raconte au sujet de cette 9e édition une anecdote que nous ne saurions accueillir avec confiance. Après la publication de la 8e, la Bruyère, dit-on, avait préparé une édition nouvelle, qui n'eût pas été une simple réimpression; mais, à sa mort, ses héritiers, mécontents du peu de libéralité du libraire Michallet envers l'auteur des *Caractères*, refusèrent de lui communiquer l'exemplaire où la Bruyère avait inscrit ses additions et ses remaniements. On trouve dans des catalogues de bibliothèque le rappel de cette historiette, destinée à rehausser le prix de la 8e édition. Dans sa *Comédie de la Bruyère* (2e partie, p. 495-497), tout en ne l'exposant qu'avec réserve et sous une forme conjecturale, M. Fournier lui a prêté son autorité. Le point de départ de cette anecdote paraît être une note du *Catalogue de la bibliothèque de M. Kastner de Bâle*, publié en 1844 par l'*Alliance des Arts* (in-8°, 2e partie, p. 8, n° 40), note que M. Paul Lacroix, qui en est l'auteur, me signalait obligeamment, il y a quelques années. Après avoir très-justement reproché aux éditeurs des *Caractères* de ne pas recourir aux impressions originales (l'édition Walckenaer n'avait pas encore paru), M. Lacroix ajoutait : « Nous avons vu chez un vieil amateur de Choisy-le-Roi un exemplaire portant des annotations et une préface manuscrite de la Bruyère. » Qu'est devenu cet exemplaire, et comment le bibliophile qui le possédait, et qui attribuait ses annotations à la Bruyère, l'a-t-il laissé s'égarer ou tomber dans l'oubli?

Nous serions heureux qu'il se retrouvât et que, contrairement à nos prévisions, l'authenticité de ses annotations pût être démontrée [1]; mais nous rappellerons que la 9e édition s'est imprimée du vivant de la Bruyère, et qu'il ne s'en est pas désintéressé, bien que,

1. En 1844, à l'époque où M. Lacroix notait un souvenir déjà lointain, on ne connaissait pas encore l'écriture de la Bruyère.

distrait par la composition d'un nouvel ouvrage (voyez tome II, p. 529), il n'en ait pas relu attentivement toutes les épreuves. Pourquoi n'aurait-il pas livré à Michallet son exemplaire préparé pour une réimpression, comme il lui avait donné en 1694 la copie de son *Discours à l'Académie* et la préface de ce *Discours?*

Le texte de la 9e édition a été reproduit dans celles de MM. Destailleur, Asselineau, L. Lacour : voyez ci-après, p. 168, 170, 171.

Il a paru à Lyon, chez Thomas Amaulry, une réimpression de cette dernière des éditions préparées par la Bruyère : nous n'en avons rencontré aucun exemplaire, et M. Guigue, qui a bien voulu nous envoyer la liste des éditions anciennes des *Caractères* que contient la Bibliothèque de Lyon, en a fait la recherche en vain ; mais l'existence de la 9e édition de Lyon est démontrée par l'impression d'une Clef qui s'y réfère : voyez ci-après, p. 153, n° 13.

---

b) *Discours à l'Académie française.*

La Bruyère prononça le 15 juin 1693 son discours à l'Académie.

La préface qu'il a mise en tête de ce *Discours* dans la 8e édition des *Caractères*, publiée en 1694, fait allusion (voyez tome II, p. 454) à un procès qu'engagèrent deux libraires, qui ne peuvent être que Coignard et Michallet, au sujet de l'impression de cette harangue. Nous ne saurions dire avec certitude si ce procès, bientôt abandonné, ou plutôt si la procédure par laquelle on l'entama, suivit ou précéda la publication du *Discours* qui fut faite en 1693, sous format in-4°, tant par Michallet que par Coignard, imprimeur de l'Académie. La famille Coignard obtenait, le 2 juillet 1693, un privilége « pour l'impression des discours de prose et pièces de vers qui ont déjà été imprimés » ou « que l'Académie voudra faire imprimer à l'avenir, tant de par elle que dans les réceptions d'Académiciens. » Le 6 juillet, le privilége était enregistré à la chambre syndicale des imprimeurs[1], et le discours paraissait peu de jours après, « avec privilége. » La librairie Michallet, d'autre part, imprima le même discours « avec permission. » Ce fut sans doute à la suite de ces deux publications que s'éleva le conflit signalé par la Bruyère : il se termina par un accommodement. Il est vraisemblable que le privilége du 21 septembre 1693[2], qui autorisa Michallet à comprendre le discours dans les éditions des *Caractères*, en fut la conclusion.

Dans le n° du 10 août 1693, le *Journal des Savants* rendait compte des trois discours prononcés à l'Académie, le 15 juin, par MM. Bignon, la Bruyère et Charpentier, et publiés par la librairie Coignard. Il louait les trois harangues : « Ces trois discours, disait-il, quoique différents dans leur style et dans leur caractère, peuvent être proposés comme des modèles d'éloquence.... Le discours de M. de la Bruyère est d'une juste étendue et chargé d'un grand nombre de portraits[3]. » (P. 366-368.)

1. Bibliothèque nationale, département des Manuscrits, Librairie, registres des priviléges.

2. Même registre.

3. Voyez tome II, p. 433-436. Voici le passage de la lettre de Galland auquel nous avons fait allusion p. 434 : « On vous aura mandé la réception en même temps, à l'Aca-

Ce serait le seul témoignage favorable que nous pourrions extraire des documents contemporains, si Bayle n'en avait fait un éloge plus explicite dans l'une des lettres, adressées soit à J. A. Turretini soit à Janicon, avocat au parlement de Paris, que doit publier M. de Budé, et sur lesquelles M. Janet a lu, le 17 avril 1875, une intéressante Notice devant l'Académie des sciences morales et politiques.

« Il m'a prêté, écrit Bayle en parlant d'un personnage dont nous ignorons le nom, le discours de M. de la Bruyère, prononcé à l'Académie le jour de sa réception. Je ne sais pas ce que les connoisseurs en disent; mais, pour moi, je l'ai trouvé tout à fait beau. C'est un style d'un tour fort singulier, et qui, sans être selon toutes les règles du dégagement des périodes et des équivoques de nos nouveaux grammairiens, est plein d'idées qui, en peu de mots, enferment de grands objets.... Souffrez que je m'explique mieux et que je vous prie de m'apprendre qui est et ce que fait M. de la Bruyère. » (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, juin 1875, p. 769.)

L'article le plus important qui ait été consacré à la harangue de la Bruyère, celui du *Mercure galant*, est reproduit ci-après, p. 192-195.

Le discours de la Bruyère à l'Académie a pris place, à partir de la 8e, dans toutes les éditions des *Caractères*, précédé de la préface. D'autre part, il a été inséré sans préface dans tous les recueils des harangues prononcées par les membres de l'Académie française[1], ainsi que dans les réimpressions qui en ont été faites à l'étranger[2].

10. — Discours prononcez dans l'Académie françoise, à la reception de Monsieur l'abbé Bignon, et de Monsieur de la Bruyere, le lundy quinziéme juin M DC LXXXXIII. Paris, Vve de J. B. Coignard et J. B. Coignard fils, M DC LXXXXIII, avec privilege de Sa Majesté, in-4° de 43 pages.

11. — Discours prononcé dans l'Académie françoise par Mr. de la Bruyere, le lundy quinziéme juin M DC XCIII, jour de sa reception. Paris, E. Michallet, M DC XCIII, avec permission, in-4° de 20 pages.

---

c) *Dialogues sur le quiétisme.*

Les *Dialogues* que l'on a attribués à la Bruyère, et dont il nous semble

démie françoise, de M. l'abbé Bignon et de M. de la Bruière, et la différence de la harangue de l'un et de l'autre. La harangue de M. l'abbé Bignon a répondu à ce qu'on attendoit de lui; mais celle de M. de la Bruière ne correspondit pas à ses *Caractères*. » (Bibliothèque nationale, *Fonds français*, n° 9362 (et non 9363, comme nous l'avons imprimé à tort au tome II, p. 434, note 3), lettre 90.

1. *Recueil des pièces d'eloquence et de poésie qui ont remporté les prix donnés par l'Académie françoise en l'année* 1693, avec plusieurs discours qui ont été prononcés dans l'Académie, Paris, J. B. Coignard, 1693, in-12; *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise*, Coignard, Paris, 1698, in-4°, p. 638-648; et 1714, in-12, tome II, p. 413-428. — Le portrait du cardinal de Richelieu, extrait du *Discours*, a été reproduit dans le *Choix de discours de réception à l'Académie françoise*, publié par L. Boudon, Paris, 1808, in-8°, tome I, p. 56.

2. *Discours, harangues et autres pièces de Messieurs de l'Académie françoise*, Amsterdam, G. Gallet, tome II, p. 122 et suivantes.

être l'auteur pour partie, ont été achevés et publiés par l'abbé du Pin en 1698. Nous ne reviendrons pas sur la dissertation et les détails que contient la Notice placée en tête de ces *Dialogues* (tome II, p. 529 et suivantes).

Dans le n° de septembre 1698 (p. 425), l'*Histoire des ouvrages des savants* annonçait la publication, par les soins de l'abbé du Pin, d'un « ouvrage posthume de M. de la Bruyère, d'un même dessein que les *Caractères et Mœurs de ce siècle*.... Ce sont des dialogues, ajoutait Basnage. Il y parle du quiétisme, car tout le monde en parle aujourd'hui. »

La publication faite, Basnage s'empressait de la signaler : « M. du Pin, disait-il dans son n° de décembre 1698 (p. 550), a fait imprimer sept dialogues posthumes du sieur de la Bruyère sur le quiétisme. Il y en a deux autres qui sont de M. du Pin lui-même. C'est pour tourner le quiétisme en ridicule, en poussant et peut-être aussi en outrant les conséquences. »

Il fut rendu compte des *Dialogues* dans le *Journal des Savants*, n° du 5 janvier 1699, p. 10, et dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, n° de juillet 1699, p. 30.

Voyez au sujet des *Dialogues sur le quiétisme*, dans *The Saturday Review*, n° du 9 octobre 1869 (p. 483 et 484), un article dont notre édition a été l'occasion.

12. — *Dialogues posthumes du sieur de la Bruyère sur le quiétisme*. Paris, C. Osmont, M DC XCIX, in-12.

L'approbation des docteurs de la Faculté de théologie de Paris, datée du 2 décembre 1698, est signée : Blampignon, curé de Saint-Merry, et Hideux, curé des Saints-Innocents.

Le privilége, daté du 30 juin 1698, obtenu par le sieur *** (Desprez), qui le cède au libraire Osmont, et enregistré le 16 septembre, est accordé pour huit années. L'achevé d'imprimer est du 5 décembre 1698.

Le nom de la Bruyère, qui figure dans le privilége, dans l'approbation, et qui est imprimé en toutes lettres dans l'Avis au lecteur et dans la Préface, ne devait point, tout d'abord, être livré au public : *Dialogues posthumes du sieur de la B****, etc., tel est le titre imprimé en tête de la page 1.

Sur quelques remaniements introduits pendant le tirage, voyez tome II, p. 539, note 1.

Il en parut la même année une contrefaçon : voyez tome II, p. 542, note 1.

B. ÉDITIONS POSTHUMES.

Un certain nombre d'éditions des *Caractères*, surtout de celles qui ont paru en Hollande, ont été préparées sans soin. Elles contiennent très-souvent, comme étant de la Bruyère, quelques imitations que personne ne pouvait sérieusement lui attribuer, et se trouvent jointes, parfois, à des volumes imprimés à des dates différentes, et mal à propos réunis par le relieur, avec des faux titres inexacts. Ces supercheries ne nous ont pas permis d'établir une bibliographie sans erreurs et sans lacunes ; mais

il eût été de peu d'intérêt de relever complétement, et avec une minutieuse précision, toutes les éditions posthumes des *Caractères*.

13. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Neuvième édition. La Haye, Adr. Moetjens, 1696, in-12.

Cette édition, dont nous n'avons vu aucun exemplaire, a été réimprimée en 1698, sous le titre de 10e édition. Elle est accompagnée d'une clef, qui, dans la réimpression de 1698, où se trouvent indiquées à la fois la pagination de la 9e édition de Paris et celle de la 9e de Lyon, se compose de 24 pages, numérotées 1-24.

14. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Bruxelles, 1697, 2 tomes en 1 vol. in-12.

15. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise, et la clef, en marge et par ordre alphabétique. Paris, Michallet, 1697, 2 vol. in-12. (Avec frontispice gravé.)

Contrefaçon, contenant le discours à l'Académie et l'éloge de la Bruyère prononcé par l'abbé Fleury à l'Académie française.
Cette édition a été réimprimée en 1700.

16. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Dixième édition. Paris, Michallet, 1699, in-12.

C'est la dernière édition de la librairie Michallet. Étienne Michallet mourut peu de temps après la publication. Sa veuve fit paraître en 1700 la *Suite des Caractères* (voyez ci-après, p. 184, nº 25), mais n'imprima aucune édition des *Caractères* de la Bruyère. Son successeur fit cession du privilége sans en user lui-même. Voyez ci-après, nº 21.
La librairie Amaulry, de Lyon, publia une réimpression de la 10e édition des *Caractères*.

17. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Dixième édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Michallet, 1699, in-12. — Contrefaçon.

Une clef, imprimée sur un cahier de 24 pages et paginée 1 à 22, a été, dans beaucoup d'exemplaires, jointe à cette édition; c'est la clef préparée pour les 9es éditions de Paris et de Lyon (voyez ci-dessus, nº 9). Elle s'applique également aux 10es éditions de Paris et de Lyon, mais nullement à cette édition-ci, bien qu'elle y ait été souvent jointe; les renvois ne s'accordent pas avec sa pagination. Nous avons mentionné cette clef au tome I, p. 399.

18. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise, et la clef, en marge et par ordre alphabétique. Paris, Michallet, 1700, 2 vol. in-12. — Contrefaçon.

19. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise, et la clef, en marge et par ordre alphabétique. Nouvelle édition, augmentée. Paris, Michallet, 1700, 2 vol. in-12.

Cette édition diffère de la précédente; la clef n'est pas la même. Le tome II contient, avec une pagination distincte, sous le titre de *Suite des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal* (Paris, Michallet, 1699), l'ouvrage indiqué ci-après, p. 184, n° 25.

20. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Amsterdam, Marteau, 1701-1702, 3 vol. in-12.

Première édition comprenant la *Défense de la Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et objections de Vigneul-Marville*, par Coste. Voyez ci-après, p. 198, n° 6. Le 3e volume comprend, sous le titre de *Suite des Caractères de Théophraste*, le livre de Brillon intitulé : *Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste*, etc. (voyez ci-après, p. 182, n° 20); relié à la suite des deux volumes de cette édition, il n'y est rattaché par aucun titre ou faux titre.

21. — *Les Caractères de Théophraste, et la Suite*, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Onzième édition. Lyon, Hilaire Baritel, 1703, in-12.

Avec portrait, non signé, et la clef de la 9e édition. La *Suite* a un titre spécial et une pagination particulière.

Le portrait est une mauvaise reproduction du portrait de Saint-Jean.

Le privilége du 9 juin 1699, pour huit années à partir de l'expiration du privilége précédent (lequel avait été donné le 24 septembre 1693 pour dix années), a été cédé par Delespine, acquéreur du fonds de librairie et imprimerie de Michallet, à H. Baritel, libraire à Lyon, « suivant l'accord fait entre eux à Paris, le 18 août 1702. »

22. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise, et la clef, en marge et par ordre alphabétique. Nouvelle édition, augmentée. Paris, Michallet, 1708, 2 vol. in-12. — Contrefaçon.

23. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise, et la clef, en marge et par ordre alphabétique. Nouvelle édition, augmentée. Amsterdam, G. de Graf, 1708, 2 vol. in-12.

24. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise, et la clef, en marge et par ordre alphabétique. Nouvelle édition augmentée. Paris, Michallet, 1710, 2 vol. in-12.

Autre édition en 1720, Paris, Michallet, 2 vol. in-12. L'une et l'autre sont des contrefaçons.

25. — *Les Caractères de Théophraste, et la Suite*, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs, etc. Douzième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Lyon, par la Société, 1712, avec privilége du Roi, 2 vol. in-12.

Les sociétaires sont Girin, Boudet, Declaustre, Deville, Delaroche.

La *Suite*, qui n'est pas accompagnée du portrait, est celle qu'a publiée en 1700 la librairie Michallet : voyez ci-après, p. 184, n° 25.

26. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Onzième édition. Paris, Michel-Étienne David, 1714, 2 vol. in-12.

Cette édition, qui ne porte pas le nom de l'auteur, devait ne former qu'un volume, à en juger par le titre du tome I. Les derniers chapitres et le *Discours* ayant été rejetés dans un second volume, l'éditeur y a joint, avec une pagination distincte et sans le portrait de la Bruyère, la *Suite des Caractères* publiée en 1700 (voyez ci-après, p. 184, n° 25). Le faux titre de cette *Suite*, imprimé avec la date 1715, est placé en tête de ce second volume.

Le texte des *Caractères* de la Bruyère est suivi du privilége accordé pour dix-huit ans à J. B. Delespine, le 1er mars 1707, et permettant, à certaines conditions, la réimpression de divers ouvrages, parmi lesquels les *Caractères;* le 19 février 1714, Delespine transporta à David fils ses droits sur le livre de la Bruyère.

27. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Douzième édition. Lyon, Boudet, Declaustre, Deville et Delaroche, 1716, 2 vol. in-12. (Avec portrait gravé par Scraucourt.)

Sur le faux titre du premier volume : « *Les Caractères*, etc., par M. de la Bruyère, de l'Académie françoise. Nouvelle édition. »

Le privilége est celui de Delespine (1er mars 1707), cédé à Baritel, et rétrocédé à Declaustre et Delaroche. Les deux premiers volumes sont peut-être empruntés, avec titres et faux titres nouveaux, à l'édition de 1712, n° 25, que nous ne connaissons que par une note qu'a bien voulu nous envoyer de Lyon M. Guigue. Le second comprend, après l'Eloge de la Bruyère par l'abbé Fleury, la *Suite* apocryphe publiée en 1700 par la veuve Michallet. Deux autres tomes, publiés à Amsterdam par Jean Elzevir, sont d'ordinaire reliés à la suite de cette édition, et présentés comme en faisant partie. L'un contient, sans le titre, *le Théophraste moderne* de Brillon, l'autre l'*Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal :* voyez ci-après, p. 182, n° 20.

28. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère, avec la clef, en marge. Édition augmentée de la Défense de la Bruyère, par Coste. Amsterdam, Wetstein, 1720, 3 vol. in-12. (Avec frontispice de B. Picart.)

Cette édition semble être, dit Brunet, une réimpression de celle d'Amsterdam (1701-1702, voyez ci-dessus, n° 20), où parut pour la première fois la *Défense de la Bruyère et de ses Caractères.*

Voyez sur cette édition le *Journal littéraire de l'année* 1720, la Haye, 1722, tome XI, 1re partie, p. 26.

29. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Paris, David, 1725, 2 vol. in-12.

D'après le catalogue Labitte (1868), cette édition en 2 volumes contient la *Suite des Caractères de Théophraste* (voyez ci-après, p. 184, n° 25), et cette *Suite*, en effet, figure à la table des matières. L'exemplaire que nous avons sous les yeux, formé de deux tomes reliés en un volume, ne renferme que les *Caractères de la Bruyère*, suivis d'une table analytique des matières, la première qui accompagne une édition de la Bruyère, et d'une clef, dont nous avons fait usage dans nos commen-

taires. La table et la clef sont divisées en deux parties, comme l'édition l'est en deux tomes, et les deux parties ont une pagination distincte.

Cette édition, publiée par David, est accompagnée d'un privilége daté du 14 décembre 1724 et accordé pour huit années. Les exemplaires sont, il semble, devenus rares.

30. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère (avec la clef), Amsterdam (*Trévoux*), 1726, 2 vol. in-12.

Catalogue des livres de M. Gaignat, 1769, tome I, n° 857.

31. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruiere (*sic*), de l'Académie françoise. Nouvelle édition, augmentée de la clef et de trois tables très-amples, rédigées par ordre alphabétique. Amsterdam, David Mortier, 1726, 3 vol. in-12. (Avec portrait gravé par Drevet, d'après Saint-Jean.)

Autre édition en 1729, Amsterdam, 2 vol. in-12, avec le même portrait. Divers catalogues notent une édition de 1731, Amsterdam, 2 vol. in-12.

32. — *Les Caractères de Théophraste...*, avec les Caractères.... de ce siècle, par M. de la Bruyère. Nouvelle édition, augmentée de quelques notes sur ces deux ouvrages et de la Défense de la Bruyère et de ses Caractères, par M. Coste. Amsterdam, Changuion, 1731, 2 vol. in-12.

Cette édition, accompagnée d'un avertissement et de notes par Pierre Coste, est la première qu'il ait donnée : la plupart des éditeurs, par la suite, ont simplement reproduit soit cette édition, qui n'est pas la meilleure, soit l'une des suivantes. Coste a veillé à la correction du texte, parfois altéré dans les éditions antérieures de Hollande; il a comparé, sur certains points, au texte grec la traduction des *Caractères de Théophraste*, et a revu la ponctuation. M. Walckenaer lui a reproché avec quelque amertume d'avoir supprimé les *pieds de mouche* qui séparaient chacun des caractères; mais ces signes distinctifs sont remplacés, dans les éditions de Coste, par des étoiles ou d'autres marques typographiques ayant le même objet. Les libraires qui ont imprimé les alinéas à la file, comme si chacun d'eux indistinctement formait une remarque isolée, ont reproduit le texte des *Caractères* d'après celui de ses éditions, mais sans sa participation, et c'est exclusivement à eux qu'il convient de reprocher l'omission d'étoiles ou de tout autre signe de division.

Coste a eu le bon goût de ne donner place, dans son édition, à aucune des *Suites* mensongèrement attribuées à la Bruyère. Il eut toutefois la faiblesse d'y introduire, « revue et corrigée », la *Défense de la Bruyère et de ses Caractères*, qu'il avait publiée en 1702, et qui paraissait ainsi en troisième édition (voyez n° 20 et n° 28); mais en ajoutant sa *Défense* aux *Caractères*, il écrivait modestement, dans son avertissement daté du 29 octobre 1730 : « Si l'on trouve qu'elle ne mérite pas une place si honorable, je la chasserai moi-même, dans la première édition qui se fera en Hollande, des *Caractères de ce siècle*. » Il la maintint néanmoins dans les éditions suivantes, et la phrase qui précède fut supprimée.

Comme toutes celles qui sont accompagnées des notes et de la *Défense* de Coste, l'édition de 1731 contient la *Clef des Caractères*.

Cette édition fut réimprimée, à Paris, en 1733, sans autre modification que l'emploi de plus beaux caractères d'imprimerie, ainsi que le fait remarquer Coste lui-même dans le second avertissement de l'édition de 1739.

33. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Nouvelle édition, augmentée de la Défense de M. de la Bruyère et de ses Caractères, par M. Coste. Paris, David, 1733, 2 vol. in-12. (Avec frontispice gravé.)

Réimpression de l'édition précédente.

34. — *Les Caractères de Théophraste*, etc. Douzième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Lyon, Louis et Henry Declaustre, 1735, 4 vol. in-12.

Le second volume, le seul que nous ayons vu, contient, à la suite du dernier chapitre des *Caractères*, et sans les distinguer de l'œuvre de la Bruyère, les chapitres de la *Suite des Caractères* publiée en 1700 par la veuve d'Étienne Michallet (voyez ci-après, p. 184, n° 25). L'édition semble être, pour les deux premiers volumes, la réimpression de celle qui est mentionnée au n° 25.

35. — *Les Caractères de Théophraste et la Suite*, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle. Treizième édition, revue, corrigée et augmentée des Réflexions sur les différents caractères des hommes. Amsterdam, J. Elzevir, 1735, 4 vol. in-12.

Sous ce titre : *Suite des Caractères sur les mœurs de ce siècle*, et sans que le lecteur soit averti de la transition qui le fait passer de la Bruyère à Brillon, le tome III contient *le Théophraste moderne*, auquel on a enlevé son titre (voyez ci-après, p. 187, n° 26).

Le tome IV renferme : 1°, sous le même titre de *Suite des Caractères sur les mœurs de ce siècle*, l'*Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste et des pensées de M. Pascal*, et les *Réflexions sur quelques endroits choisis de Tacite;* 2° les *Réflexions sur les différents caractères des hommes* (voyez ci-après, p. 181 et 182).

36. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Amsterdam (*Trévoux*), 1736, 2 vol. in-12.

Catalogue des livres de M. Paillet des Brunières, 1754, n° 988.

37. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Nouvelle édition, augmentée de la Défense de M. de la Bruyère et de ses Caractères par M. Coste. Amsterdam, Changuion, 1739, 2 vol. in-12.

Cette édition, qui est la réimpression de l'édition Coste, est précédée de deux avertissements : celui des éditions de 1731 et 1733, et un nouvel avis, où Coste annonce qu'il a augmenté le nombre de ses notes et développé celles qu'il avait antérieurement écrites contre un traducteur anglais des *Caractères de la Bruyère* (H. Gally, *The moral*

Characters of Theophrastus, 1725), qui avait injustement critiqué des passages du chapitre *de la Société*.

Autres éditions du même libraire : 1741, Amsterdam, 2 vol. in-12; 1741, 2 vol. in-12 (différant de la précédente de même date); 1743, 2 vol. in-12, avec portrait et un frontispice gravés par J. Folkema, d'après B. Picart (réimpression de l'édition Coste de 1733, suivant Brunet); 1754, 2 vol. in-12; 1759, 2 vol. in-12, avec le frontispice de B. Picart, gravé par Folkema, et au second volume le portrait dû au même graveur.

38. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Édition augmentée de quelques notes.... et de la Défense de la Bruyère..., par Coste. Paris, David, 1740, 2 vol. in-12. (Avec frontispice et deux fleurons gravés par Scotin.)

Réimpression de l'édition publiée par Coste en 1739, à Amsterdam. Comme toutes les reproductions de celle de 1739, cette édition contient les deux avertissements : celui de 1731 et celui de 1739.

39. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Nouvelle édition, augmentée de quelques notes..., et de la Défense de la Bruyère..., par M. Coste. Paris, David, 1750, 2 vol. in-12.

Cette édition, ornée d'un frontispice gravé et d'un portrait gravé par Drevet d'après Saint-Jean, « a été faite sur un exemplaire de l'édition de 1739, revu par M. Coste, où l'on a corrigé un très-grand nombre de fautes. » Elle semble avoir été tirée à un nombre considérable d'exemplaires; quelques-unes des éditions mentionnées ci-dessous sont formées d'exemplaires empruntés à cette même édition de 1750, avec des titres différents : nous pouvons du moins citer, comme appartenant au même tirage, l'une des éditions de 1759 (n° 42), et celle de 1769, à laquelle, outre un titre nouveau, l'on a ajouté un portrait (n° 48). Peut-être y appartient aussi une autre qu'on nous signale d'Allemagne comme ayant au titre *Dresde*, avec le millésime de 1755.

40. — *Les Caractères de M. de la Bruyère*. Paris, David père, 1750, 2 vol. in-12. — Avec les notes de Coste. (Deux titres gravés, et deux frontispices de de Sève, gravés par Fessard.)

41. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Paris, Guérin, 1750, 2 vol. in-12. — Avec les notes de Coste.

Autre édition en 1759, Paris, Guérin, 2 vol. in-12.

42. — *Les Caractères de M. de la Bruyère*. Paris, David, 1759, 2 vol. in-12.

Réimpression de l'édition Coste de 1739. Le titre porte le millésime 1759; mais une note du second avertissement, emprunté à l'édition de 1739, et l'achevé d'imprimer (de l'imprimerie Prault), sont de 1755. Le privilége, accordé pour dix ans à Michel-Étienne David, est du 13 novembre 1744.

43. — *Les Caractères de Théophraste et de la Bruyère*, avec des notes par M. Coste. Nouvelle édition. Paris, David, 1759, 2 vol. in-12.

44. — *Les Caractères de la Bruyère.* Nouvelle édition. Amsterdam, aux dépens de la compagnie, 2 vol. in-12, 1769.

Réimpression de l'édition Coste.

45. — *Les Caractères de Théophraste....* avec les notes de Coste. Paris, Hochereau et Panckoucke, 1765, gr. in-4°. (Avec portrait, gravé par L. J. Cathelin, d'après Saint-Jean, et accompagné des vers de Boileau : voyez ci-après, p. 176. Un fleuron sur le titre, trois vignettes et un cul-de-lampe par Gravelot, gravés par Duclos et Lebas.)

Privilége accordé pour dix ans aux libraires Panckoucke et Hochereau, le 15 novembre 1764.

Cette édition de luxe reproduit l'édition Coste de 1739, à laquelle on aurait dû préférer celle de 1750 (n° 39).

46. — *Les Caractères de Monsieur de la Bruyère.* Paris, L. Prault, 1768, 2 vol. in-12.

Édition accompagnée du privilége accordé à David.

47. — *Les Caractères de Monsieur de la Bruyère.* Amsterdam, chez les libraires associés, 1768, 2 vol. in-12.

Cette édition contient la *Défense de la Bruyère et de ses Caractères contre les accusations et objections de Vigneul-Marville*, par Coste, huitième édition, revue et corrigée par l'auteur.

48. — *Les Caractères de Théophraste et de la Bruyère*, avec des notes par M. Coste. Nouvelle édition. Paris, L. Prault, Bailly, 1769, 2 vol. in-12.

Portrait de Saint-Jean, gravé par P. Savart, avec les vers de Boileau ; deux fleurons et deux vignettes gravés par Fessard d'après Gravelot.

Sur cette édition, accompagnée du privilége accordé à Hochereau et Panckoucke, voyez ci-dessus, n° 39.

49. — *Maximes et Réflexions morales*, extraites de la Bruyère. Paris, imprimerie de Monsieur, 1781, in-18.

Avec la Notice de Suard, publiée pour la première fois.

50. — *Les Caractères de Théophraste et de la Bruyère.* Kehl, 1783, in-8°.

51. — *Les Caractères de Théophraste et de la Bruyère*, avec des notes par M. Coste. Nouvelle édition. Dresde, G.-C. Walther, 1769, 2 vol. in-8°. (Avec frontispice et deux fleurons gravés.)

52. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par M. de la Bruyère. Nouvelle édition. Londres, 1784, 3 vol. in-16.

53. — *Les Caractères de Théophraste....* Nouvelle édition, revue (et augmentée des chapitres 29 et 30) par M. B** de B*** (Belin de Ballu), avec les *Caractères de la Bruyère*. Paris, Bastien, 1790, 3 tomes en 2 vol. in-8°. — Avec les notes de Coste.

Autre édition en 1791.

54. — *Les Caractères de la Bruyère....* Nouvelle édition. A Hambourg, 1796, 1797. 2 vol. in-8°.

55. — *Les Caractères de la Bruyère* (1er et 2e volumes); *les Caractères de Théophraste*, avec des additions et des notes par Schweighæuser fils (3e volume). Paris, imprimerie d'Herhan, 1802, 3 vol. in-12. (Portrait de la Bruyère gravé par Saint-Aubin et buste de Théophraste.)

Édition stéréotype. Nouveau tirage en 1816. — Quérard note, comme tirages de cette même édition, celles qui ont été publiées en 1811, 1813, 1819, 1824, aux noms de Nicolle et de Dabo.

56. — *Morceaux choisis des Caractères de la Bruyère*. Ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse; précédé d'une notice sur cet auteur et accompagné de notes par L. Philipon de La Madelaine. Paris, Capelle et Renand, 1808, in-12.

57. — *Œuvres de la Bruyère*. Édition stéréotype d'Herhan. Paris, Nicolle (1811). 3 vol. in-18.

Contenant les *Caractères*, le *Discours à l'Académie*, la traduction des *Caractères de Théophraste*, avec des additions et des notes nouvelles, par J. G. Schweighæuser.

58. — *Les Caractères de la Bruyère*, avec de nouvelles notes critiques, précédés d'une notice historique et littéraire sur la Bruyère, pour servir à l'éducation de la jeunesse, par Mme de Genlis. Paris, à la librairie d'éducation, A. Eymery, 1812, in-12. (Portrait de la Bruyère, d'après la gravure de Drevet, sur la page de titre.)

Cette édition, destinée à « la jeunesse », contient les *Caractères de la Bruyère* sans aucun retranchement. Les caractères y sont séparés par des astérisques. L'éditeur a placé les notes de Coste au bas des pages, et celles de Mme de Genlis, qui sont des remarques critiques et littéraires, à la fin du volume (p. 458-482). Les exemplaires de cette édition sont rares.

59. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des *Caractères de Théophraste* traduits du grec par le même. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, 1813, 2 vol. in-8°. — Avec la notice de Suard.

Faisant partie de la Collection des meilleurs ouvrages de la langue française, dédiée aux amateurs de l'art typographique.
D'après Quérard, il a été fait de cette édition un tirage in-12.

60. — *Caractères de la Bruyère et Caractères de Théophraste*, avec des additions et des notes nouvelles par J.-G. Schweighæuser.

Paris, à la librairie stéréotype, rue de Seine, 12, 1813, 3 vol. in-18.

61. — *Les Caractères de Théophraste et de la Bruyère*, avec des notes par M. Coste. Avignon, Guichard aîné, 1817, 2 vol. in-12.

62. — *Les Caractères de Théophraste*, etc., par la Bruyère. Nouvelle édition, augmentée de notes par Coste. Paris, A. Delalain, 1818, 2 vol. in-18.

63. — *OEuvres de la Bruyère. Les Caractères de la Bruyère et les Caractères de Théophraste....* Paris, Menard et Desenne, 1818, 3 vol. in-18. (Avec portrait gravé par Bovinet.)

Tomes XXI-XXIII de la Bibliothèque française.
Autre tirage, 3 vol. in-12.
Autre édition en 1827, 3 vol. in-18. Le titre porte de plus : « précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par Suard. »

64. — *OEuvres de la Bruyère.* Paris, Belin, 1818, in-8°.

Publié par G. B. Depping. Le faux titre porte : *OEuvres complètes de la Bruyère.*
Cette édition, republiée en 1820 (voyez ci-après n° 68), est la seule qui, avant la nôtre, ait compris les *Dialogues sur le quiétisme* parmi les œuvres de la Bruyère.

65. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des Caractères de Théophraste. Paris, Lefèvre, 1818, 2 vol. in-8°.

Avec portrait gravé par Leroux, et Notice de Suard.
Autre édition en 1822, Paris. Lefèvre, 2 vol. in-8° (avec portrait gravé par Leroux), contenant de plus une table qui ne se trouve pas dans l'édition de 1818.

66. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des Caractères de Théophraste.... Édition stéréotype. Paris, imprimerie de P. Didot aîné, 1819, 4 vol. in-16.

Tomes XX-XXIII de la Collection des meilleurs ouvrages de la langue française, dédiée à S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême.

67. — *Les Caractères de la Bruyère.* Paris, Dabo, Tremblay, Feret et Gayet, 1819, 3 vol. in-16.

Avec la Notice de Suard.

68. — *OEuvres de la Bruyère.* — OEuvres de François, duc de la Rochefoucauld. — OEuvres de Vauvenargues. Paris, Belin, 1820, le tout en 1 vol. in-8°.

Publié par G. B. Depping, dans la Collection des prosateurs français. — Pour *la Bruyère*, c'est l'édition marquée plus haut sous le n° 64.

69. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des Caractères de

Théophraste.... Édition stéréotype. Paris, Tournachon-Molin, 1820, 2 vol. in-18.

70. — *Les Caractères de la Bruyère*, précédés des Caractères de Théophraste.... Toulouse, F. Vieusseux, 1820, 2 vol. in-12.

Avec les notes de Coste.

71. — *Œuvres de la Bruyère*, suivies des Caractères de Théophraste..., et augmentées de notices et de jugements sur ces deux moralistes. Paris, Persan et Cie, 1822, 2 vol. in-16.

72. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, de Pélafol, 1822, 2 vol. in-12.

Avec Notices par J. Simonnin.

73. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, Lefèvre, 1823, 3 vol. in-16. (Avec portrait par C. Beyer.)

Cette édition, qui a été reproduite dans la Collection des classiques français de Lefèvre (1824), est précédée d'un avertissement d'Auger, de l'Académie française, qui promettait plus qu'il n'a été tenu, et de la Notice de Suard. Le texte des *Caractères*, annoté par Auger, a été emprunté, dit-on dans l'avertissement, à l'édition publiée par Michallet en 1697, c'est-à-dire à la dixième. « Nous pouvons affirmer, écrit Walckenaer (*Étude sur la Bruyère*, 1re partie, p. 50 de son édition), que, dans tous les passages où Coste a laissé échapper quelques fautes dans le texte, ou s'est permis des corrections erronées, les mêmes fautes, les mêmes corrections se retrouvent dans l'édition dont nous parlons (celle de la Collection des classiques du libraire Lefèvre).... Le pêle-mêle des paragraphes, ajoute Walckenaer, c'est-à-dire l'absence de toute indication qui pourrait nous faire distinguer les paragraphes qui, isolés, forment un tout, d'avec ceux qui, réunis à d'autres, composent un *caractère*, existe dans cette édition, comme dans toutes celles qui ont été publiées en France après celle de Coste. »

Les *Caractères de Théophraste* sont accompagnés des Notices et des notes de Schweighæuser.

Réimpression en 1826, même format, avec portrait gravé par Geoffroy.

74. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc.... Paris, Lefèvre, 1824, 2 vol. in-8°. (Avec portrait par Taurel.)

Tomes I et II de la Collection des classiques français. Avec Notice de Suard, notes et avertissement d'Auger sur la Bruyère, et de Schweighæuser sur *Théophraste*.

Réimpression, sous format in-8°, de l'édition précédente, n° 73.

75. — *Les Caractères de la Bruyère*. Paris, veuve Dabo, 1824, 3 vol. in-16.

Le tome III est intitulé : *Les Caractères de Théophraste* traduits par la Bruyère, avec des additions et des notes nouvelles, par J.-G.

Schweighæuser. — Le faux titre porte : *OEuvres de la Bruyère*, tome III.

76. — *Les Caractères de la Bruyère*, précédés des Caractères de Théophraste, etc. A. M. D. G. Paris, Rusand, 1824, in-12.

Publié par le P. Loriquet.

77. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, L. de Bure, 1824, 3 vol. gr. in-32. (Avec portrait gravé par Pourvoyeur, d'après Saint-Jean.)

Tomes XXIII-XXV des Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs.

78. — *OEuvres de la Bruyère*, de la Rochefoucauld et de Vauvenargues, avec les notes des divers commentateurs et des notices historiques sur la vie de chacun d'eux. Paris, Salmon, 1825, in-18.

79. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, Castel de Courval, 1826, 2 vol. in-8°.

80. — *Les Caractères de la Bruyère et de Théophraste*. Paris, Aucher-Eloy et Cie, 1826, 2 vol. in-12.

Avec la Notice de Suard.
Autre édition en 1826, Paris, Aucher-Éloy et Cie, 2 vol. in-16, avec la Notice de Suard et le Discours à l'Académie (édition différente de la précédente).

81. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, Ledentu, Werdet et Lequien, 1827, 2 vol. in-8°. (Avec portrait non signé.)

Collection des moralistes français. Avec Notice de Suard, notes et avertissement d'Auger sur la Bruyère, et de Schweighæuser sur Théophraste.
Autre édition en 1829, Paris, Werdet, 2 vol. in-8°. Avec portrait.

82. — *Les Caractères de la Bruyère*. — Les Caractères de Théophraste, avec des additions et des notes nouvelles, par J.-G. Schweighæuser. Paris, Dufour, 1827-1828, 2 vol. in-18. (Avec 1 planche.)

Classiques en miniature.

83. — *Les Caractères de la Bruyère*, précédés, etc. Paris, Bureau de la Bibliothèque catholique, 1828, 2 vol. in-18.

Bibliothèque catholique, dédiée à N. S. P. le Pape, publiée par une société d'ecclésiastiques.

84. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, Froment, 1829, 2 vol. in-8°. (Avec portrait, non signé.)

85. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des Caractères de

Théophraste, précédés d'une notice sur la Bruyère considéré comme écrivain et comme moraliste, par M. J. Simonnin. Paris, Emler frères, 1829, 2 vol. in-8°.

86. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, A. André, 1829, 2 vol. in-8°. (Avec portrait gravé par Taurel.)

Collection des classiques français.

87. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des Caractères de Théophraste. Paris, A. Hiard, 1831, 3 vol. in-12.

Avec Notice de J. A. Havard. Livraisons 127-129 de la Bibliothèque des Amis des lettres.

88. — *Les Caractères de la Bruyère*. Paris, P. Dupont, 1834, 2 vol. in-18.

89. — *Moralistes français*. Pensées de B. Pascal. Réflexions, sentences et maximes de la Rochefoucauld.... *Caractères de la Bruyère*.... Paris, Lefèvre, 1834, in-8°.

90. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Nouvelle édition, ornée du portrait de la Bruyère. Paris, Lebigre frères, 1834, 2 vol. in-8°.

91. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, Maumus, 1836, 2 vol. in-12.

92. — *Les Caractères de la Bruyère*. Paris, librairie des écoles, 1836, 3 vol. in-16.

93. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis des Caractères de Théophraste, précédés d'une notice sur la Bruyère, par Dussault. Edition complète en un volume. Paris, A. Leroux, 1836, in-8°.

94. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Paris, Lefèvre, 1836, in-8°. (Avec portrait gravé par Geoffroy.)

95. — *Œuvres choisies des moralistes.... Caractères de la Bruyère*. Paris, Treuttel et Würtz, 1836, in-8°.

Tome LXIII de la Nouvelle Bibliothèque classique.

96. — *Les Caractères de la Bruyère*, précédés d'un choix des Caractères de Théophraste. Nouvelle édition, à l'usage de la jeunesse. Tours, Mame, 1837, in-12.

Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.

97. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Nouvelle édition. Paris, Lebigre frères, 1837, 3 vol. in-18.

98. — *Caractères de la Bruyère*, précédés d'une notice historique et littéraire par A. Mottet, élève de l'ancienne Ecole normale. Edition classique. Paris, Delalain, 1839, in-18.

99. — *Caractères de la Bruyère*, suivis, etc., avec des notes et des additions, par Schweighæuser. Paris, F. Didot frères, 1841, in-12. (Avec portrait gravé par Hopwood.)

Autres éditions en 1844 et en 1856.

100. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère. Paris, Lefèvre, 1841, in-12.

101. — *Les Caractères de la Bruyère.* Édition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot. Paris, Fortin, Masson et Cie, 1842, 3 vol. in-16.

Avec la Notice de Suard. Le tome III comprend les *Caractères de Théophraste*. Classiques français.

102. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Nouvelle édition. Paris, F. Locquin, 1842, in-8°.

Avec la Notice de Suard.

103. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par Jean de la Bruyère.

Choix de moralistes français, avec notices biographiques, par F. A. C. Buchon. Paris, Société du Panthéon littéraire, 1843, grand in-8°, p. 473-632.

104. *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère. Nouvelle édition, collationnée sur celle de 1696, augmentée de deux lettres de la Bruyère, d'une Notice sur sa vie et d'une table analytique. Paris, Lefèvre, 1843, in-8°.

La Notice annoncée sur le titre est celle de Suard; l'avertissement d'Auger précède cette édition, où, à la différence de celles de 1823 et de 1824, le texte est collationné sur la dernière des éditions originales et les caractères sont séparés par des *pieds de mouche*. Les deux lettres sont celles de la Bruyère à Bussy Rabutin et à Santeul (nos lettres XX et XXI).

105. — *Les Esprits forts*, chapitre extrait des Caractères de la Bruyère.

Démonstrations évangéliques. Collection Migne, Paris, 1843, grand in-8°, tome IV, col. 1147.

106. — *La Bruyère. Les Caractères de Théophraste*, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Edition collationnée sur celle de 1696, augmentée d'une table analytique. Paris, Lefèvre, 1844, in-12.

Collection des classiques français.
Même texte que dans l'édition mentionnée sous le n° 104.

107. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère. Nouvelle édition, collationnée sur celle de 1696. Paris, Charpentier, 1844, in-12.

108. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère, suivis du Discours à l'Académie et de la traduction de Théophraste. Paris, Belin-Leprieur, 1845, grand in-8°.

Avec Notice de Sainte-Beuve, et illustrations par O. Penguilly et autres.

109. — *Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle, par la Bruyère. Première édition complète, précédée d'une étude sur la Bruyère et sur son livre, suivie d'un appendice contenant les changements faits par l'auteur dans chacune des neuf éditions qu'il a données, avec des remarques et des éclaircissements historiques, par M. le baron Walckenaer. Paris, F. Didot frères, 1845, in-8°.

Second tirage, même année, 2 volumes in-12.

Si M. Walckenaer annonçait son édition[1] comme *la première édition complète*, c'est qu'il prétendait y avoir rétabli quatre caractères qui avaient disparu de toutes les éditions modernes. De ces quatre caractères, il en faut retrancher deux que l'on ne saurait retrouver, et dont M. Walckenaer a grossi son compte par une méprise certaine ; les deux autres avaient été volontairement effacés par la Bruyère dans ses dernières éditions : voyez tome I, p. 379, n° 19, et tome II, p. 154, note 1.

Les travaux de M. Walckenaer sur le texte de la Bruyère ont été l'objet de reproches qui peut-être n'ont pas toujours été assez tempérés par le sentiment du service qu'il rendait aux lettres ; son édition était la première édition critique des *Caractères*.

Le texte, collationné, pour la première fois, sur chacune des éditions originales, s'y trouve divisé, comme dans celles-ci, en articles ou, pour parler comme la Bruyère, en caractères distincts : cette division, que les imprimeurs du dix-septième siècle indiquaient par des *pieds de mouche* placés en tête des alinéas, et que des imprimeurs du siècle suivant ont marquée par des étoiles, avait disparu dans les éditions modernes, où les alinéas venaient à la suite les uns des autres sans qu'aucun signe séparât les remarques, dont une seule est souvent composée de plusieurs alinéas (voyez l'*Étude sur la Bruyère*, de M. Walckenaer, p. 27, 30, 49 et 50).

Le premier tirage de l'édition Walckenaer forme un volume in-8° ; le second se compose de deux parties, ou deux tomes in-12, dont la pagination se suit. L'édition s'ouvre par une *Étude sur la Bruyère et sur son livre* (p. 1-80), et se termine par un *Appendice à l'Étude sur la Bruyère et sur son livre* (p. 627-644), des *Remarques et éclaircissements pour l'Étude sur la Bruyère et sur son livre* (p. 645), *sur la traduction de Théophraste* (p. 648), *sur les Caractères ou Mœurs de ce siècle* (p. 650), *sur le Discours à l'Académie française* (p. 753), et enfin par une table analytique des matières et une table des noms propres.

Les *Remarques et éclaircissements sur les Caractères* sont des Commen-

1. Voyez, dans son édition, son *Étude sur la Bruyère*, p. 32 et 34.

taires où l'éditeur cite et discute les clefs : nous les avons souvent rappelés dans les nôtres.

Voyez, sur l'édition Walckenaer, un article de critique fort vive inséré par M. J. d'Ortigue, le 25 février 1848, dans la *Revue indépendante* (p. 466-474), et dont il a été fait un tirage à part assez restreint, sous le titre : « La Bruyère et M. Walckenaer » ; un article de M. de Sacy, publié dans le n° du 26 août 1845 du *Journal des Débats* et réimprimé dans ses *Variétés littéraires, morales et historiques*, 1858, tome I, p. 335-349 ; et enfin les articles que M. d'Ortigue a fait paraître en 1862 sur les éditions de la Bruyère, et qui sont mentionnés ci-après, p. 200, n° 23.

110. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Nouvelle édition. Paris, Penaud frères, 1847, in-8°.

Avec Notice de Suard, portrait en pied par Lacoste aîné, et vignettes.

Autre édition en 1851.

111. — *La Bruyère. Des Ouvrages de l'esprit.* Toulouse, Delsol, 1847, in-12.

112. — *Des Ouvrages de l'esprit*, par la Bruyère. Édition classique, avec introduction et notes, par A. Mottet. Paris, Delalain, 1847, in-12.

Autre édition en 1864.

113. — *La Bruyère. Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, suivis, etc. Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes, précédée d'une notice sur la Bruyère par Suard, et augmentée d'un commentaire littéraire et historique par M. Hémardinquer. Paris, Dézobry et Magdeleine, 1849, in-12.

Collection nouvelle des classiques français.

Autres éditions en 1864 et 1872.

114. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère. Nouvelle édition, collationnée sur celle de 1696. Augmentée d'une notice sur sa vie ; de son Discours à l'Académie ; du Discours sur Théophraste, de la traduction de ses œuvres, expliquée par des notes ; et d'une table analytique. Paris, Charpentier, 1850, in-12.

Autres éditions en 1852, 1853, 1856, 1858, 1859.

115. — *Les Caractères de la Bruyère*, suivis, etc. Nouvelle édition, corrigée et annotée par M. l'abbé Drioux. Paris, Lecoffre, 1852, in-12.

116. — *Les Caractères de la Bruyère*, précédés d'une notice par M. Suard, de l'Académie française, suivis des Réflexions ou sentences et maximes morales de la Rochefoucauld. Paris, Furne, 1853, in-8°.

Nouvelle édition en 1868.

117. — *La Bruyère. Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Paris, imprimerie Didot, 1853, in-8°.

Chefs-d'œuvre littéraires du dix-septième siècle, collationnés sur les éditions originales, et publiés par M. Lefèvre.

118.—*Morceaux choisis* de Pascal, de Mme de Sévigné, *de la Bruyère*, etc., avec des notes historiques et littéraires. Ouvrage publié conformément aux programmes officiels des lycées, à l'usage de la classe de rhétorique. Paris, Hachette, 1853, in-12.

119. — *Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle, par la Bruyère. Nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de la Bruyère, et des notes littéraires et historiques; par Adrien Destailleur. Paris, P. Jannet, 1854, 2 vol. in-12.

Cette édition, préparée avec soin par un homme de goût, et dans le texte de laquelle nous n'avons relevé qu'un nombre assez restreint de mauvaises leçons, est précédée d'un avertissement (p. 1-xxx), que termine le texte, jusque-là inédit, de la lettre de la Bruyère à Ménage (notre lettre XVIII), de la Notice de Suard (p. 1-19), et de notes biographiques et bibliographiques (p. 21-45). Le second volume se termine par des remarques sur l'orthographe des éditions originales, la table indicative des augmentations, retranchements et transpositions, et la table analytique des *Caractères* de la Bruyère.

Le mérite principal de l'édition de M. Destailleur est l'amélioration du texte, qui, collationné de nouveau par lui sur les éditions originales, fut imprimé, pour la première fois, avec l'indication de la plupart des variantes. Au bas du texte, M. Destailleur multiplia les notes littéraires, dont une partie, et celle-là très-intéressante, contient des rapprochements empruntés à Montaigne, la Rochefoucauld, etc.

Sur cette édition, voyez un article de M. de Sacy, publié dans le numéro du 19 janvier 1855 du *Journal des Débats*, et réimprimé dans ses *Variétés historiques et littéraires*, tome I, p. 350-360; un article de M. Taine inséré dans la *Revue de l'Instruction publique*, n° du 1er février 1855, p. 675-678, et réimprimé dans les *Nouveaux essais de critique et d'histoire*, par H. Taine, 1865, p. 43-61; et un article de M. Ch. Asselineau, dans l'*Athenæum français*, 1855, p. 162-164.

120. — *Les Caractères de la Bruyère.* Nouvelle édition, ornée de gravures. Paris, Gennequin aîné, 1858, in-8°.

121. — *Les Caractères de la Bruyère.* Paris, Havard, 1858, in-8° à 2 colonnes.

Bibliothèque pour tous illustrée.

122. — *Les Caractères*, etc. (même titre que ci-dessus, n° 119). Paris, Librairie nouvelle, 1861, 2 vol. in-18.

Dans cette nouvelle édition, M. Destailleur a remanié l'avertisse-

ment (p. I-XIX), substitué une notice écrite par lui (p. 1-50) à celle de Suard, et revisé ses notes, faisant le sacrifice d'une partie des commentaires littéraires qui accompagnent son texte de 1854. L'édition se termine par la réimpression d'*Observations morales*, publiées en 1830, dont l'auteur est l'éditeur lui-même.

Sur cette édition, voyez les *Nouveaux lundis* de Sainte-Beuve, tome I, p. 120-141, et les articles de M. d'Ortigue mentionnés ci-après, p. 200, n° 23.

123. — *Œuvres de la Bruyère.* Nouvelle édition, publiée, avec une Notice et des notes, par Georges Mancel. — Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Discours à l'Académie. Les Caractères de Théophraste. Lettres. Caen, Soissons, 1861, in-18.

C'est dans la Notice de cette édition qu'a été publié pour la première fois le texte de l'acte de baptême de la Bruyère, communiqué par M. Jal à M. Châtel, et par ce dernier à M. Mancel.

Les lettres par lesquelles se termine le volume sont la lettre à Santeul, la lettre à Ménage, et la lettre à Bussy Rabutin (voyez le n° 104 et le n° 119).

124. — *Les Caractères de la Bruyère.* Paris, Lécrivain et Toubon, 1862, grand in-8° à 2 colonnes, 74 pages. (Avec portrait gravé par Colin.)

Bibliothèque pour tous illustrée.

125. — *Les Caractères de la Bruyère*, accompagnés des Caractères de Théophraste, du Discours à l'Académie française et d'une Notice sur la Bruyère. Édition *variorum*, collationnée sur les meilleurs textes et suivie d'un index par Charles Louandre. Paris, Charpentier, 1862, in-18.

Autres éditions en 1869 et 1874.

126. — *La Bruyère. Les Caractères de la Bruyère*, suivis du Discours à l'Académie et de la traduction de Théophraste, précédés d'une introduction par M. Sainte-Beuve. Illustrations de MM. Penguilly, Grandville et Jules David. Paris, Morizot, 1864, grand in-8°.

127. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère. Édition classique, accompagnée de remarques et notes littéraires, historiques et philologiques, et précédée d'une notice biographique par J. Helleu. Paris, Delalain, 1864, in-12.

Autres éditions en 1866 et 1869.

128. — *La Bruyère. Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle.* Édition classique, précédée d'une Notice littéraire par F. Estienne. Paris, Delalain (1864), in-12.

Nouvelle collection des auteurs français pour les classes et les examens du baccalauréat (éditions classiques publiées sans annotations).

Autres éditions en 1867 et 1873.

129. — *Œuvres de la Bruyère.* Les Caractères. Paris, N. Chaix, 1865, in-8°.

Collection Napoléon Chaix. Bibliothèque universelle des familles.

130. — *Les Caractères de la Bruyère.* Nouvelle édition, à l'usage des maisons d'éducation. Paris, Lethielleux, 1865, in-8°.

Autre édition même année, in-18.

131. — *La Bruyère. Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle.* Paris, aux bureaux de la publication, 1865, 2 vol. in-32.

Bibliothèque nationale. Collection des meilleurs auteurs anciens et modernes.
Autre édition en 1867.

132. — *La Bruyère. Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle. Paris, Garnier frères, 1865, in-18.

Chefs-d'œuvre de la littérature française.
Autre édition en 1869.

133. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère, précédés du Discours sur Théophraste, et suivis du Discours à l'Académie française. Nouvelle édition, publiée avec des notes historiques et littéraires par G. Servois. Paris, Hachette, 1865, in-12.

Nouvelles éditions classiques, publiées avec des notes historiques et littéraires.
Autres éditions en 1868 et 1870.

134. — *Des Ouvrages de l'esprit*, par la Bruyère. Nouvelle édition, publiée avec des notes historiques et littéraires par G. Servois, Paris, Hachette, 1865, in-12.

135. — *Les Caractères de la Bruyère.* Tours, Mame, 1687, grand in-8°. (Avec portrait gravé par V. Foulquier et 17 autres gravures à l'eau-forte par le même.)

136. — *Le Premier texte de la Bruyère*, publié par D. Jouaust, 1869, in-8°.

137. — *La Bruyère. Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère; suivis du Discours à l'Académie et de la traduction de Théophraste; précédés d'une introduction par M. Sainte-Beuve. Nouvelle édition, enrichie de nombreux dessins dans le texte par Pinguilly, Grandville, J. David, etc. Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1871, in-18.

138. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, précédés, etc., par la Bruyère. Texte revu sur la 9e édition originale, de 1696. Avec une notice et des notes par Charles Asselineau. Paris, Le-

merre, 1871, 2 vol. in-8°. (Avec portrait gravé par Bracquemond, eau-forte.)

Introduction de XL pages. — 86 pages de notes à la fin du second volume[1].

Le texte de cette édition est imprimé avec l'orthographe du dix-septième siècle.

Il est intéressant de rapprocher de l'Introduction de M. Asselineau un article, mentionné plus haut (n° 119), qu'il a publié, en 1855, dans l'*Athenæum français* (p. 162-164), au sujet de la 1re édition de M. Destailleur.

139. — *Œuvres de la Bruyère. Les Caractères.* Tours, Mame, 1872, in-8°.

Bibliothèque universelle des familles.

140. — *Œuvres complètes de la Bruyère.* Paris, H. Plon, 1872, 3 vol. in-32. (Avec portrait gravé par Morse.)

Classiques français. Fait suite à la collection du Prince impérial. Avertissement d'Auger, emprunté à l'édition de la Collection des classiques français de Lefèvre; Notice de Suard, annotée par l'éditeur. Les *Caractères de Théophraste* sont la reproduction de l'édition préparée par J. G. Schweighæuser; le texte des *Caractères de la Bruyère* est celui de la 8e édition.

« La révision du texte, dit l'éditeur (tome III, p. 328), a été faite soit sur les éditions originales, soit sur les autographes pour les ouvrages *inédits.* » Nous lisons de plus, dans l'avertissement placé en tête du tome III, qu'avant de réimprimer les *Dialogues sur le quiétisme*, l'éditeur a « soumis à une révision sévère les notes souvent mutilées de l'édition originale. » Ces déclarations tournent à l'éloge des éditeurs précédents, qui verront avec plaisir que la révision dont il s'agit a confirmé toutes leurs recherches, et que là où elles avaient échoué, celles du nouvel éditeur n'ont pas été plus heureuses. Bien que l'une des phrases que nous venons de citer nous eût donné l'espoir de lire dans cette édition quelque morceau inédit, nous avons eu le regret de n'y rien trouver que nous ne connussions déjà.

141. — *Les Caractères de la Bruyère.* Réimpression de l'édition de 1696, précédée d'une introduction par Louis Lacour et publiée par les soins de D. Jouaust. Paris, Jouaust, 1879, 2 vol. in-8°. (Avec portrait gravé par L. Flameng, eau-forte.)

Note de M. Jouaust (tome I, p. I et II). Introduction par M. Lacour (p. II-XXXVI). *Essai bibliographique*, par le même (p. XXXVII-XLVIII).

Dans son Introduction, où il cite en termes trop bienveillants notre édition, M. Lacour conteste, d'une manière absolue et sans réserve, l'authenticité de quelque page que ce soit des *Dialogues sur le quiétisme* (p. XVI-XVIII); nous ne reviendrons pas sur la discussion; mais que veut dire M. Lacour, lorsqu'il présente l'insertion

1. L'éditeur, qui nous a fait l'honneur de nous citer quelquefois, s'est mépris (tome II, p. 333) sur le sens de l'une de nos notes : ce n'est pas le duc de Conti, mais le prince de Condé, fils du grand Condé, que nous avons proposé de reconnaître comme le premier modèle de *Ménalque*.

des *Dialogues* dans notre édition comme l'effet de « circonstances peut-être tout à fait étrangères au fond de notre travail » ?

142. — *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par la Bruyère. Édition revue par l'abbé de Lantony. Limoges, Ardant, 1874, in-8°.

143. — *Les Caractères* de la Bruyère. Paris, publication de l'Imprimerie générale, 1874, 2 volumes in-12.

Classiques français. Collection de l'Imprimerie générale, dédiée à la jeunesse.

144. — *Œuvres complètes de la Bruyère.* Nouvelle édition, avec une Notice sur la vie et les écrits de la Bruyère, une Bibliographie, des notes, une table analytique des matières et un Lexique, par A. Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique. Paris, Garnier, 1876, 2 vol. in-8°. (Avec portrait gravé par F. Delannoy.)

La partie originale de l'édition de M. Chassang, helléniste distingué en même temps qu'érudit versé dans la connaissance de notre histoire littéraire, est la comparaison qu'il a faite, ligne par ligne, du texte de Théophraste et de la traduction de la Bruyère. Au lieu de se borner, comme nous, à signaler par quelques exemples la méthode et les procédés d'interprétation de la Bruyère, il souligne, par l'emploi de lettres italiques, les principales inexactitudes de sens, les libertés, les paraphrases que renferme sa traduction. La version de la Bruyère, évidemment, n'obtiendrait pas de prix à notre Concours général.

« Il a paru nécessaire, dit M. Chassang (tome II, p. 153; conférez tome I, p. II et III), de faire la part de l'auteur et du traducteur, et intéressant de montrer le futur auteur des *Caractères* s'essayant par un ouvrage étranger à son rôle de fin observateur et d'écrivain original. C'est là que, pour la première fois, il avait mis comme en dépôt quelques-uns de ses tours les plus ingénieux. Il entendait bien ne pas les perdre ; et comme ils étaient quelquefois ajoutés au texte, il lui est arrivé de les retrancher pour les transporter dans son propre livre. » M. Chassang, on le voit, estime que la Bruyère a traduit Théophraste avant d'écrire ses *Caractères :* nous examinons ailleurs cette question délicate. Quoi qu'il en soit, nous n'avons, pour nous, remarqué qu'un seul emprunt fait par la Bruyère à sa propre traduction, et il nous semble que, de son côté, M. Chassang n'en signale point d'autre que celui-là même, tiré du 3e chapitre des *Caractères* de Théophraste.

A quelques dissentiments près, soit sur le texte, soit sur l'interprétation, et qui ne nous ont point paru assez importants pour que nous devions en dresser ici la liste[1], il nous a été agréable de con-

1. Nous ferons toutefois une exception pour deux corrections que propose M. Chassang, que nous devons mentionner et que nous devrions noter dans nos *Additions et Corrections* si elles étaient fondées. La lettre que nous avons imprimée sous le n° x (tome II, p. 496), et qu'il publie sous le n° IX (tome II, p. 393 et 394 de son édition), lui paraît antérieure à celle que nous donnons sous le n° IX (p. 495) et qu'il a cotée n° x tome II, p. 394 et 395 de son édition) : la priorité que nous avons

stater de page en page, entre les annotations de M. Chassang et les nôtres, un certain accord dont nous lui demandons la permission de nous féliciter. Si nous entrions dans le détail, nous devrions peut-être nous excuser auprès de lui d'une ou deux fautes d'impression ou de distraction que, seul parmi les éditeurs de la Bruyère, nous avons commises, et qui de notre édition se sont glissées dans la sienne.

Le premier volume de l'édition contient, à la suite de la Notice sur la vie et de la Bibliographie annoncées par le titre, les douze premiers chapitres des *Caractères* de la Bruyère. Le second, après la fin de ces *Caractères*, renferme : 1° le *Discours sur Théophraste* et la traduction des *Caractères* de Théophraste ; 2° le *Discours à l'Académie;* 3° les *Dialogues sur le quiétisme*, dont M. Chassang admet l'authenticité, et qu'il imprime dégagés « de tout ce qui est manifestement étranger » à la Bruyère, c'est-à-dire de la préface que l'abbé du Pin avait cru devoir placer en tête de l'ouvrage posthume qu'il publiait, des annotations, et des VIIIe et IXe dialogues ; 4° un Lexique de 55 pages.

2°

TRADUCTIONS DES CARACTÈRES.

Suivant l'auteur des *Sentiments critiques sur les Caractères* (p. 33), le livre de la Bruyère, en 1700, avait déjà été traduit en autant de langues qu'il avait eu d'éditions ; d'après le *Journal de Trévoux* (n° de mars-avril 1701, p. 76), il en avait paru en 1701 des traductions « en diverses langues. » Quant à nous, à peine pouvons-nous signaler, avant 1702, deux ou trois traductions étrangères, lesquelles sont anglaises. Brillon et le journaliste de Trévoux nous semblent s'en être rapportés au souvenir qu'ils avaient gardé de la réflexion 21 du chapitre *des Ouvrages de l'esprit* (tome I, p. 120), sur « un bel ouvrage..., imprimé par toute l'Europe..., traduit en plusieurs langues, » ouvrage dans lequel on avait voulu reconnaître les *Caractères*.

Traductions anglaises.

La première traduction des *Caractères de la Bruyère* s'est faite en 1698 : « On a traduit ici (*à Londres*) les *Caractères de ce siècle* par M. de la Bruyère, lisons-nous dans le n° de mars 1698 (p. 134) de l'*Histoire des ouvrages des*

attribuée à la première, en raison de son ordre de classement dans les archives des princes de Condé, est aujourd'hui confirmée par une communication de M. Allaire, qui fixe les dates de l'une et de l'autre lettre : voyez ci-après, p. 231, nos *Additions* à la page 495 du tome II. — D'autre part, lettre XIV (tome II, p. 399, ligne 21, de son édition), M. Chassang imprime : « Il me faut lutter pour réduire une mutinerie...,» là où l'autographe nous donne : « Il me faut pour le réduire une mutinerie.... » (tome II, p. 504, ligne 7 de notre édition). Nous devons maintenir notre leçon, qui n'est pas, pour nous, « quelque erreur de plume de la Bruyère, » non plus qu'une erreur de lecture.

savants. Je doute, ajoute le correspondant de Basnage, qu'on puisse réussir dans une publication de cette nature. » Nous n'avons pas le titre de cette traduction, mentionnée par Fabricius.

Il semble que cette première traduction, annoncée en mars 1698, ne puisse être celle de Budgell, qui porte le millésime 1699, et que nous citons ci-après : il est plus probable qu'il s'agit de la 1re édition de la traduction notée ci-après sous le n° 3.

1. — *The Characters of Theophrastus*, translated from Mr Bruyere's French version into English, by Eustace Budgell, esq., London, 1699, in-8°. — Autre édition en 1702.

D'après Watt, *Bibliotheca Britannica*.

2. — *The Characters of Theophrastus*, together with the Characters of the age, by la Bruyere, with a preparatory Discourse and Key. London, 1700, in-8°.

D'après Lowndes, *The bibliographer's Manual*.

3. — *The Characters* or the Manners of the age, by Monsieur de la Bruyere of the French Academy, made English by several hands, with the Characters of Theophrastus, translated from the Greek, and a prefatory Discourse to them by Monsieur de la Bruyere. The third edition, corrected throughout and enlarged with the Key inserted in the margent. London, Leach, 1702, in-8°.

Nous ne connaissons pas la date des deux premières éditions.

Après les *Caractères de la Bruyère*, viennent dans cette traduction, comme il est dit au titre, ceux de Théophraste, avec ce nouveau titre : « The moral Characters of Theophrastus, with a preparatory Discourse concerning Theophrastus, from the French of Monsieur de la Bruyere. »

Il est digne de remarque que dans le chapitre *des Jugements* de la Bruyère le traducteur s'arrête à la remarque 116 : il laisse de côté toute la fin du chapitre, où la Bruyère s'exprime avec tant d'âpreté sur la Révolution d'Angleterre et le roi Guillaume d'Orange. N'ayant vu ni les traductions précédentes ni les suivantes, dont nous empruntons l'indication soit aux bibliographies de Watt et de Lowndes, soit au catalogue de la bibliothèque de Walckenaer, nous ne pourrions affirmer, bien que la conjecture soit assez vraisemblable, qu'elles aient également supprimé les attaques de la Bruyère contre l'Angleterre.

La Clef, qui se réduit à un très-petit nombre de notes, n'est l'exacte reproduction d'aucune de celles que nous connaissons. On en trouve quelques citations dans nos *Additions et Corrections*.

4. — *Characters* of the Manners of the age, with the Characters of Theophrastus, by N. Rowe, with an account of his life and writings by M. Coste. London, 1709, in-8°. — Autre édition en 1713.

5. — Voyez ci-dessus, p. 157, n° 37, la traduction anglaise mentionnée sous le titre : « H. Gally. *The moral Characters of Theophrastus*, 1725. »

6. — *The Works of M. de la Bruyere....* also the Manners of living with great men, by N. Rowe. London, 1776, 2 vol. in-12.

Traductions allemandes.

7. — *Jean de la Bruyère.* Vernünftige und sinnreiche Gedanken von Gott und der Religion wider die sogenannten *Esprits forts*, oder starken Geister, aus dem Französischen übersetzt und mit Anmerkungen, von Jo. Joa. Glo. am-Ende. Danzig, 1739, in-8°. — Traduction du dernier chapitre des *Caractères.*

8. — *Charactere des Theophrast und de la Bruyere*, mit einer Vorrede von den Vorzügen und Eigenschaften der moralischen Schildereien, von Th. Siegm. Kiessling, Nürnberg, 1754, grand in-8°.

9. — *Theophrast's Kennzeichen der Sitten*, nebst des Joh. de la Bruyere moralischen Abschilderungen der Sitten dieser Zeit; aus dem Französischen übersetzt. Regensburg und Wien, 1754, 2 vol. in-8°.

Autre édition, Francfort et Leipzig, 1772, in-8°.

10. — *De la Bruyere. Sittengemälde*, für die Deutschen, aus dem Französichen (von Sam. Baur). Leipzig, 1790, in-8°.

Avec un frontispice gravé.

11. — *Die Charaktere oder die Sitten* im Zeitalter Ludwig XIV, von la Bruyere. Aus dem Französischen übersetzt von Karl Eitner. Leipzig, 1871-1872. 3 Thle, in-8°.

Fait partie de la collection intitulée : *Bibliothek ausländischer Classiker in deutscher Uebersetzung.*

Traductions italiennes.

12. — *I Caratteri di Teofrasto, coi Caratteri e Costumi di questo secolo*, del sig. de la Bruyere. E la difesa di questo e de'suoi Caratteri fatta dal sig. Costa. Il tutto tradotto dalla lingua Francese, ed illustrato con Riflessioni critiche e morali, adattate ai costumi correnti, dal l'avvocato Giusepp. Antonio Costantini, autore delle *Lettere critiche.* In Venezia, MDCCLVIII-IX, G. Novelli, 6 vol. in-8°.

13. — *Massime e riflessioni morali di Gio. la Bruyere.* Versione italiana di Paolo Lanati, posta rincontro al testo Francese.

Tome Ier de la *Biblioteca scelta di opere Francesi tradotte in lingua italiana.* Milano, Gio. Silvestri, 1834, 12 vol. in-16.

Traduction espagnole.

14. — *Los Caracteres de la Bruyère*, seguidos de los Caracteres de Teofrasto, traduccion al Castellano, por don P.-V. Fernandez, ciudadano Mejicano. Mejico, Galvan, 1838, 3 vol. in-12. (Avec portrait gravé par J. Adam.)

Cette traduction des Caractères précédée d'une traduction de la Notice de Suard, a été imprimée à Paris par Éverat. On l'a réimprimée en 1840 : Gerona, V. Oliva ; Madrid, Rios, 3 vol. in-8°. (Avec portrait.)

Traduction russe.

15.—Характеры, или свойства различнаго состоянія людей нынѣшняго времени. Сочиненіе Лабрюйера. Перевелъ съ Французскаго Николай Ильинъ. Москва, въ типографіи Селиновскаго, 1812, 2 vol. in-12. (Titre communiqué par M. Picot.)

Traduction des *Caractères* par Nicolas Iljin.

3°

PORTRAITS DE LA BRUYÈRE.

Mme Michallet faisait paraître en 1699 la *Suite des Caractères de Théophraste et des Mœurs de ce siècle* (voyez ci-dessous, p. 184, n° 25). Cette publication tirait quelque intérêt du portrait de la Bruyère, qui est placé en tête, et qu'accompagnent les vers suivants, attribués à Boileau :

Tout esprit orgueilleux qui s'aime
Par mes leçons se voit guéri,
Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même.

« Tout le monde, ainsi commence l'*Avis de l'imprimeur au lecteur*, me demande avec instance le portrait de M. de la Bruyère, et cette curiosité m'a paru si raisonnable que j'ai résolu de la satisfaire. J'ai donc cherché tous les portraits que l'on a de cet homme illustre, et en ayant trouvé un entre autres qui lui ressemble parfaitement au jugement de ceux qui le connoissoient, je l'ai fait graver avec tout le soin possible. Je l'ai mis à la tête de ce livre, pour ne rien laisser à souhaiter aux curieux ; car ils verront ici M. de la Bruyère tout entier. Ce portrait donnera une parfaite idée de son visage, et ce livre fera connoître le caractère de son esprit. »

Le portrait qu'on publiait ainsi, trois années et demie après la mort de la Bruyère, était sans doute ressemblant, puisque son libraire l'affirme. Le témoignage de Mme Michallet n'a été démenti sur ce point par aucun de ses contemporains, et nous l'acceptons, tout en déclarant apocryphe la *Suite des Caractères*, dont elle tentait sans succès de faire admettre l'authenticité.

De Saint-Jean pinxit, *Drevet sculpsit*, lit-on au bas du portrait. Pierre Drevet, né en 1664, mort en 1738, est l'un de nos plus célèbres graveurs ;

nous n'avons pas à le présenter à nos lecteurs, qui connaissent les planches qu'il a gravées d'après H. Rigaud (*Louis XIV*, *Louis XV*, *le prince de Conti*, *le cardinal de Fleury*, *la duchesse de Nemours*, *Boileau*, etc.), et les portraits qu'il a faits d'après nature (*le Dauphin*, *Philippe V*, *le marquis de Dangeau*, *Girardon*, etc.).

Saint-Jean est moins connu. De même qu'il y a eu deux Pierre Drevet (le nôtre est le père), on compte plusieurs Saint-Jean parmi les peintres et dessinateurs du temps. L'auteur du portrait de la Bruyère, aujourd'hui perdu ou ignoré, et que nous ne connaissons que par la gravure, est sans doute Jean Dieu de Saint-Jean, qui était fils d'un peintre du même nom, et qui mourut le 15 juin 1695, âgé de quarante et un ans[1]. Il a laissé des gravures de mode : la Bibliothèque nationale conserve un certain nombre de planches où il a dessiné les costumes des gens de la cour et de la ville.

Saint-Jean n'est pas le seul artiste qui ait peint ou dessiné la Bruyère, s'il est exact, comme le dit Mme Michallet, qu'elle ait fait un choix parmi les portraits de l'auteur des *Caractères*. La plupart des graveurs qui ont prétendu nous donner les traits de la Bruyère reproduisent plus ou moins fidèlement le portrait de Saint-Jean. Quelques-uns cependant, tels que Seraucourt et Desrochers, semblent avoir eu un autre modèle sous les yeux. Mais c'est à la planche de Drevet qu'il faut revenir pour avoir quelque garantie d'authenticité, et c'est d'après Drevet que M. Sandoz a gravé le portrait qui est joint à notre édition.

Le Musée de Versailles possède un portrait de l'École française, qui, d'après le catalogue, serait celui de la Bruyère : il avait été placé dans la salle n° 165, sous le n° 4277, et il est ainsi décrit :

« Hauteur, 0,31 ; largeur, 0,26. Cuivre, forme ovale. Il (*la Bruyère*) porte une perruque blonde et un manteau rouge. » (*Notice du Musée de Versailles*, par Eudore Soulié, 3e partie, p. 338.)

L'attribution semble de pure fantaisie.

Ce tableau, qui figurait dans l'une des salles affectées aujourd'hui à la Chambre des députés, n'est plus en place.

On conserve au même musée un autre portrait de la Bruyère, peint au dix-huitième siècle par Mme Vigée Lebrun : « J'avois fait en 1775, d'après les gravures du temps, écrit-elle dans ses *Souvenirs* (1835, in-8°, tome I, p. 43), les portraits du cardinal de Fleury et de la Bruyère. J'en fis hommage à l'Académie françoise. » Les *Mémoires secrets de Bachaumont* (tome VIII, p. 202) nous apprennent que d'Alembert remercia officiellement, au nom de l'Académie, Mme Lebrun de ce double hommage.

Des salles de l'Académie française (et non de la Comédie française, comme il est imprimé dans l'édition Walckenaer, p. 645), ce portrait de la Bruyère a passé au palais de Versailles, salle n° 152 du 2e étage, qui sert aujourd'hui de salle de commission dans la partie du palais réservée au Sénat. Il est ainsi décrit, sous le n° 2940, dans la *Notice du Musée de Versailles* (3e partie, p. 17 et 18) : « Hauteur, 0,63 ; largeur, 0,52. Collection de l'Académie française. »

« M. Monmerqué, lisons-nous dans *la Comédie de la Bruyère* (2e édi-

1. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 702.

tion, tome II, p. 599, note 1) au sujet de ses portraits, en possédait un qu'il attribuait (mais à tort, je crois, ajoute M. Fournier) à Philippe de Champagne. « L'auteur des *Caractères*, dit Mme de Saint-Surin, « plus tard Mme Monmerqué, y est représenté écrivant un passage de son « livre ; son regard respire un dédain plein de finesse et de malice. » (*Miroir des Salons*, p. 88.) »

Un assez grand nombre de portraits gravés sont signalés dans la *Notice bibliographique*, sous les nos 21, 27, 31, 37, 39, 45, 48, 55, 58, 63, 65, 73, 74, 77, 81, 84, 86, 94, 99, 108, 124, 135, 137, 138, 140, 141, 144.

Celui qui est mentionné sous le no 27, gravé par Seraucourt (*Seraucourt fecit*), est l'un de ceux au-dessous desquels on place à Paris la naissance de la Bruyère : « Jean de la Bruyère, de l'Académie françoise, et gentilhomme de Monsieur le Prince, né à Paris et mort à Versailles le 16 mai (*lisez le* 11 *mai*) 1696, âgé de cinquante-sept ans. » On lit au bas les vers suivants :

J'ai peint au naturel l'impertinent, le sot,
Le fat, l'ambitieux, l'avare et le bigot.
Mon livre est un tableau des erreurs de la vie,
De tout le genre humain il contient le portrait,
Le sage y rit de ceux dont j'ai peint la folie,
Et l'insensé s'y méconnoît.

La même mention du lieu de naissance se retrouve, ainsi que les mêmes vers, au-dessous d'un portrait non signé, qui a été publié chez Daumont, rue Saint-Martin. Ajoutons qu'une gravure allemande, conservée à la Bibliothèque nationale, fait aussi naître la Bruyère à Paris, avec la date inexacte de 1639.

Le portrait de Cathelin, qui est joint à l'édition in-4° de 1765 (no 45), gravé d'après Saint-Jean, porte les vers de Boileau.

Le portrait de P. Savart, placé en tête d'une édition de 1769 (no 48), est daté de 1768. Comme le précédent, il a été gravé d'après Saint-Jean, et porte aussi les vers de Boileau[1].

On trouvera au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, une collection de portraits de la Bruyère, qui comprend presque tous ceux dont il est question dans la *Notice bibliographique*, et de plus divers autres portraits dont nous nommerons, par ordre alphabétique, les graveurs :

P. M. Alix, d'après le tableau qui était à l'Académie française (aujourd'hui au Musée de Versailles, peint par Mme Lebrun : voyez ci-dessus, p. 177), gravure coloriée, Paris, M. F. Drouhin ; Bachelier ; Blanchard ; Blanchon ; Delpech (lithographie) ; E. Desrochers (on retrouve au-dessous du portrait gravé par Desrochers la légende et les vers qui sont au bas du portrait par Seraucourt ; sur l'un des deux exemplaires conservés à la Bibliothèque nationale, on lit, après le nom du graveur : « Se vend chez lui à Paris, rue Saint-Jacques, au *Mecænas*) ; Delvaux (deux portraits, l'un en 1782, d'après Saint-Jean) ; Julien (lithographie : deux états, dont l'un pour le *Siècle de Louis XIV*) ; Laderer, d'après Deveria

1. Nous mentionnons ci-après un autre portrait de Savart, daté de 1778, qui se vendait isolément.

(deux états, dont l'un pour l'*Iconographie instructive*); A. de la Live; Landon, d'après Saint-Jean (pour une *Histoire de France*); Élisabeth Marlié Lepicié (deux états, dont l'un pour la collection Odieuvre); P. Savart (*de Saint-Jean pinxit*, 1778, chez l'auteur, quai Saint-Bernard, hôtel Chamouzet).

De tous les portraits de la Bruyère, il n'en est qu'un petit nombre qui présentent quelque intérêt. Après celui de Drevet, nous ne voyons guère parmi les planches du dix-huitième siècle, que celles de Seraucourt, Desrochers, Savart, Cathelin, qui soient dignes d'attention.

4°

OUVRAGES COMPOSÉS A L'IMITATION DES CARACTÈRES.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne comprenons pas sous ce titre les moralistes, postérieurs à la Bruyère, sur qui sa manière de penser et d'écrire peut avoir exercé quelque influence. Notre liste, et nous ne nous flattons pas de la faire complète, se bornera aux ouvrages qui, ainsi que l'indique le plus souvent leur titre, ont été manifestement composés à l'imitation des *Caractères*. Leurs auteurs n'ont été, en général, il faut en convenir, que de médiocres copistes, qui auraient pu faire leur profit de la 64e remarque du chapitre *des Ouvrages de l'esprit* (tome I, p. 149).

Au compte du *Journal de Trévoux*, il avait été publié, de 1688 à 1701 (voyez le n° de mars-avril 1701, p. 76), plus de trente volumes rappelant, sous des variantes diverses, le titre des *Caractères* de la Bruyère : il y a là peut-être quelque exagération; le journal n'a pu citer que huit titres, lesquels sont reproduits, au milieu d'autres, dans la liste suivante :

1. — *Caractères véritables* ou Recherche de la vérité dans les mœurs des hommes, par Pierre le Gouz, conseiller au parlement de Dijon.

Manuscrit autographe in-4°, conservé à la Bibliothèque de Dijon (n° 204). Cet ouvrage, qui est demeuré inédit, a été composé au plus tôt en 1688, après la révolution d'Angleterre. Le Gouz, né à Dijon en 1640, est mort en 1702. Sur ses *Caractères*, cités par M. Stiévenart dans sa traduction des *Caractères* de *Théophraste* (1842, p. 207), voyez le *Bulletin du Bibliophile*, 1863, p. 257-276, article de M. H. Beaune, et *la Comédie de la Bruyère*, par M. Fournier, 2e partie, p. 401 et 402.

2. — *Caractères de l'honnête homme et de l'homme chrétien* (par Vincent). Paris, Villette, 1690, in-12.

3. — *Réflexions sur les défauts d'autrui* (par l'abbé de Villiers). Paris, Barbin, 1690, 2 parties, in-12.

Article du *Journal des Savants*, 1690, n° du 28 août, p. 407 ou 310, selon l'édition.

Suivant l'auteur des *Entretiens sur les contes de fées* (1709, in-12, p. 230), le meilleur des livres qui semblent avoir imité les *Caractères* de la Bruyère est celui des *Réflexions sur les défauts d'autrui*. Ces *Entretiens* et les *Réflexions*, ouvrages anonymes, sont du même abbé de Villiers. Très-indulgent pour lui-même, plus sévère pour les autres imitateurs des *Caractères*, il a parfois des jugements rigoureux sur son modèle, témoin ce passage, que nous citons, parce que plusieurs des critiques modernes se sont rencontrés sur un même point avec de Villiers :

« Du style naturel de Virgile, on passa au style guindé de Lucain ; à l'harmonie de Cicéron succéda la sécheresse des pointes de Sénèque, et de là peu à peu on tomba dans la barbarie. Il me semble qu'aujourd'hui les choses prennent assez le même train. La plupart de ceux qui se piquent de bien écrire affectent déjà un style sec, chargé d'épithètes et d'expressions alambiquées : le succès du livre des *Caractères* a commencé, ou plutôt achevé de gâter à cet égard les petits esprits. » (*Entretiens*, p. 226-227.)

Nous rappellerons que l'abbé de Villiers est, suivant toutes les clefs imprimées, l'auteur « né copiste » auquel la Bruyère adressait de si sages conseils peu de mois après la publication de ses *Réflexions* : voyez tome I, p. 149, n° 64, et p. 431, XXVII.

Une troisième édition des *Réflexions* a paru en 1693 (voyez le *Journal des Savants*, 1693, n° du 7 décembre, p. 479 ou 387); en 1697, l'auteur, que n'avait pas corrigé la Bruyère, publiait de *Nouvelles réflexions* (voyez ci-après, p. 182, n° 19), et en 1725, des *Vérités satiriques* en cinquante dialogues, in-12.

4. — *Nouvelles réflexions* ou sentences et maximes morales et politiques, dédiées à Mme de Maintenon (par l'abbé du Vernage). Paris, Michallet; Lyon, Amaulry, 1690, in-12.

Article du *Journal des Savants*, 1690, n° du 5 juin, p. 390 ou 260.

Seconde édition, où le nombre des réflexions est augmenté et leur ordre modifié, 1691. Article du *Journal des Savants*, 1691, n° du 7 mai, p. 284 ou 191.

5. — *L'Éducation, maximes et réflexions* de M. de Moncade (Bonaventure d'Argonne), avec un Discours du sel dans les ouvrages de l'esprit. Rouen, Vve A. Maurry, 1691, in-12.

L'auteur, le chartreux Bonaventure d'Argonne, est le même qui plus tard, sous le pseudonyme de Vigneul-Marville, devait publier un âpre factum contre la Bruyère (voyez ci-après, p. 195, n° 3).

Ce livre sur l'*Éducation*, dont quelques passages paraissent dirigés contre la Bruyère et les *Caractères*[1], était composé en 1690, car le privilége est du 5 juin 1690; il fut enregistré le 3 juillet de la même année ; mais l'achevé d'imprimer n'est que du 1er juillet 1691.

6. — *Les Caractères naturels des hommes*, en cent dialogues, par l'abbé Bordelon. Paris, Arn. Senense, 1692, in-12.

1. Entre autres, celui-ci sans doute : « Trop de sel dans les ouvrages d'esprit en rend le goût amer. »

Ces *Caractères*, dit le *Journal des Savants* (1692, n° du 25 février, p. 89 ou 68), « ont de la ressemblance pour leur titre, avec ceux de M. de la Bruyère.... et de grandes différences pour le reste. »

L'abbé Bordelon, très-fécond écrivain, a publié, outre les ouvrages qui par leur titre rappellent de plus ou moins loin celui de la Bruyère, divers autres opuscules où il s'est inspiré du souvenir des *Caractères* : tels *la Belle éducation*, 1re édition, 1694, 2e édition, 1698; *la Langue*, 1705.

Bordelon a plusieurs fois parlé de la Bruyère et des *Caractères* avec les plus grands éloges : voyez, dans les *Diversités curieuses pour servir à la récréation de l'esprit* (1699, tome IV, p. 113, 117 et suivantes), le *Dialogue dans les Champs-Elysées entre Théophraste et Descartes*. Dans les *Diversités curieuses* (tome I, 4e partie, p. 172), se trouve, du même auteur, une pièce de vers intitulée : *le Caractère de ce siècle*.

7. — *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités*, par l'abbé Goussault. Paris, Vve Guerout, 1692, in-12.

Réimprimé, en 1714, sous ce titre : « Réflexions sur les différents caractères des hommes, par M. E. F., évêque de N. » (Maestricht, J. Delessart, in-12), et attribué inexactement à Fléchier, cet ouvrage a pris abusivement place dans les éditions de ses *OEuvres*. Voyez dans J.-M. Quérard, *les Supercheries littéraires dévoilées*, 2e édition, tome I, col. 1212-1214, un article de A. A. Barbier.

8. — *The English Theophrastus*, or the Manners of the age, being the modern Characters of the Court, the Town and the City, by Boyer. London, 1692 et 1702, in-8°.

9. — *Caractères, pensées, maximes et sentiments*, dédiés à Mgr le duc de la Rochefoucauld. Paris, de Bure, 1693, in-12.

Épître signée D*** (du Puy).

Il a paru en 1694 une contrefaçon à l'étranger.

10. — *Caractères, sentiments et entretiens sur deux personnes*, dont l'une parle mal et écrit bien et l'autre parle bien et écrit mal, par Dupuy, écuyer. Paris, Cl. Barbin, 1693, in-12.

Ces *Caractères*, dit le *Journal des Savants* (1693, n° du 14 décembre, p. 491 ou 396), « sont des traits vifs et piquants qui épargnent les noms et ne touchent que les vices. »

11. — *Le Caractère des vrais chrétiens* (par Nicolas de Melicque). Paris, 1693, in-12.

La 4e édition a été revue et augmentée d'après les mémoires de l'auteur (par Ph. B. Moreau de Montour), 1714, in-12.

12. — *Le Portrait d'un honnête homme*, par l'abbé Goussault, licencié de la maison de Sorbonne, ci-devant conseiller au Parlement. Paris, Brunet, 1693, in-12[1].

1. Citons encore, sous l'année 1693, les *OEuvres posthumes de Saint-Réal*, par le marquis de la Bastie (Paris, in-12), en souvenir du passage suivant d'une lettre de Bour-

3e édition, Lyon, Baritel, 1700, in-12.

13. — *Le Portrait d'une honnête femme*, par l'abbé Goussault. Paris, 1694, in-12.

14. — *Les différents caractères des femmes du siècle*, avec la description de l'amour-propre (par Mme de Pringy). Paris, Coignard, 1694, in-12.

Réimprimé à Paris, 1699, Brunet, in-12.

15. — *Les Caractères des prédicateurs*, des prétendants aux dignités ecclésiastiques, de l'âme délicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poésies chrétiennes, par Claude Boyer, 1696, in-8°.

16. — *Les Caractères d'un véritable et parfait amy*, par M. P*** (Portes). Paris, 1695, in-12.

17. — *Portraits sérieux, galants et critiques*, par le sieur B*** (Brillon). Paris, M. Brunet, 1696, in-12.

Premier ouvrage de P. J. Brillon, alors avocat, dont nous avons déjà parlé tome I, p. 99 et 100, p. 432-434; voyez en outre ci-après, n° 20, et p. 184, 189, 195-198. Le *Journal des Savants* a rendu compte de ce livre en 1696, p. 191 ou 157.

18. — *Réflexions, pensées et bons mots*, qui n'ont point encore été donnés, par le sieur Pépinocourt (le médecin Jean Bernier). Paris, G. de Luynes, 1696, in-12.

Le privilége de cet ouvrage, où l'on retrouve çà et là le souvenir des *Caractères*, est du 27 novembre 1695; l'achevé d'imprimer, du 5 juin 1696. — Article dans le *Journal des Savants*, 1696, p. 276 ou 227.

19. — *Nouvelles réflexions* sur les défauts d'autrui et sur les fruits que chacun peut en retirer pour sa conduite (par l'abbé de Villiers). Paris, Collombat, 1697, 2 vol. in-12.

20. — *Ouvrage nouveau* dans le goût des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal (par P. J. Brillon). Paris, de Luynes, 1697, in-12.

Réimprimé en 1698, chez Denain.

Le *Dictionnaire de Moréri* et les *Dialogues des vivants* (par l'abbé Bordelon, p. 254, paginée 154 par erreur) attribuent à Brillon ce pastiche anonyme, dont il est d'ailleurs l'auteur reconnu.

Dans ses *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère*, p. 15, Brillon fait l'éloge de son propre livre :

delot à Nicaise (23 août 1693, Bibliothèque nationale, tome II de la *Correspondance de Nicaise*) : « Il paroît depuis peu un in-12 d'*OEuvres posthumes* qu'on attribue à M. l'abbé de Saint-Réal. On voit dans le commencement quelques portraits qui pourroient augmenter le livre de M. de la Bruyère. »

« On y a trouvé, dit-il, du feu, de la vivacité, quelques bons caractères. En Hollande, où l'on cherche à contrefaire et à imprimer, sans se piquer d'un discernement délicat, on le fait servir de troisième tome aux *Caractères* de M. de la Bruyère. Ce n'est pas là un petit sujet de gloire pour un auteur : il a reçu encore depuis peu un changement illustre. On lui a donné le nom de *Nouveau Théophraste* (voyez ci-après, nº 24), afin qu'il pût balancer la réputation du *Théophraste moderne*.... Bien que je me propose de critiquer *le Théophraste moderne*, il faut convenir, avec tout le monde, que *le Nouveau Théophraste* ne lui est pas comparable. »

Ce médiocre pastiche a été composé entre la 8e et la 9e éditions de la Bruyère, c'est-à-dire en 1695 ou dans les premiers mois de 1696 : voyez la huitième et la dernière réflexions du chapitre *des Auteurs*. Dès 1697, les imprimeurs de Hollande, comme le fait remarquer l'auteur, le joignirent aux *Caractères* de la Bruyère. Quantité d'éditions l'ont reproduit, jusqu'à ce que Coste en ait, par son bon exemple, allégé les réimpressions des *Caractères*.

La veuve Michallet se plaignit des libraires de Hollande dans une lettre que publia Basnage en septembre 1700 (*Histoire des ouvrages des savants*, 1700, p. 425) : « J'ai à Paris imprimé, écrit-elle, la *Suite des Caractères de Théophraste et des Mœurs de ce siècle* (voyez ci-après, nº 25); mais j'ai été surprise de voir qu'on a réimprimé chez vous un ouvrage fort différent de celui-ci sous le même titre[1]. L'auteur devoit se contenter de celui qu'il avoit pris d'abord, qui étoit assez beau, sans me dérober le mien. En effet, cet *Ouvrage dans le goût de Pascal et de la Bruyère* avoit déjà paru ici, et il n'étoit point à propos de lui donner un autre nom en Hollande. »

Pour que l'on puisse reconnaître l'*Ouvrage nouveau* sous les titres et les transformations diverses que lui ont imposés les libraires de Hollande, nous reproduisons les titres des premiers chapitres : « L'Homme, la Religion, le Monde, la Solitude, la Cour et les Grands, Réflexions sur quelques endroits choisis de Tacite, le Mérite, la Réputation, la Mode, les Femmes, etc. » L'ouvrage se termine par deux chapitres intitulés : « le Pour et le Contre de la Comédie » et « Pensées détachées. »

Il a paru à Moscou, en 1784 (Novikoff, in-8°), une traduction russe, faite en 1782, de l'*Ouvrage nouveau* de Brillon, sous le titre suivant :

Послѣдованіе характеровъ Θеофрастовыхъ и мыслей паскалевыхъ

(« Imitation des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal »).

21. — *Caractères* tirés de l'Écriture sainte et appliqués aux mœurs de ce siècle. Paris, 1698.

22. — *Réflexions* sur le ridicule et sur les moyens de l'éviter, où sont représentés les différents caractères et les mœurs de ce siècle (par l'abbé de Bellegarde). Paris, 1698.

La 5e édition, augmentée, paraissait en 1701.

1. Le livre de Brillon avait paru à Amsterdam en 1697, sous ce titre : *Suite des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal*. On avait rendu compte de cette réimpression dans le *Nouveau Journal des Savants dressé à Berlin, par M. C****, nº de janvier 1698, p. 53-63.

La 6e édition (Paris, 1708) était augmentée de « Réflexions sur la politesse des mœurs, avec des maximes pour la société civile[1]. »

23. — *Les Préceptes de Phocylide*, traduits du grec, avec des remarques et des pensées et peintures critiques à l'imitation de cet auteur (par Duché). Paris, Florentin et P. Delaulne, 1698, in-12.

24. — *Le nouveau Théophraste*, ou Réflexions critiques sur les mœurs de ce siècle, dans le goût des Pensées de Pascal. Paris, Michel Brunet, 1700, in-12.

Ouvrage déjà mentionné, avec un titre différent, sous le nº 20.

25. — *Suite des Caractères de Théophraste et des Mœurs de ce siècle.* Paris, chez la veuve d'Est. Michallet, 1700, in-12, 69 pages.

Privilége du 9 juin 1699. Achevé d'imprimer du 20 novembre 1699.

Le principal intérêt du volume est dans le portrait de la Bruyère, gravé d'après Saint-Jean par Drevet, qui y est joint (voyez ci-dessus, p. 176 et 177).

Suivant l'imprimeur, le manuscrit lui aurait été apporté par un inconnu, avec une lettre dont son avis au lecteur contient le texte : « Je vous mets entre les mains des écrits qui avoient été injustement retenus par une personne plus avide de gloire que peu scrupuleuse sur les moyens d'en acquérir.... » Éclairé par les conseils de ses amis, touché de remords, le détenteur anonyme s'était déterminé à une restitution au profit du libraire et du public.

« .... Ayant fait voir ce recueil à des personnes qui sont en droit de juger des ouvrages d'esprit, ajoute l'imprimeur, ils m'ont assuré qu'ils y reconnoissoient le style de ce fameux original que tant de gens ont tâché de copier, et que personne n'a pu parfaitement imiter. » Après avoir mis en ordre les réflexions et les avoir rangées par chapitres, l'imprimeur les publie « sans.... y rien changer, quoiqu'il s'y rencontre quelques négligences qui font voir qu'on n'y a pas mis la dernière main. »

Personne ne prit au sérieux l'attribution que la librairie Michallet faisait ainsi à la Bruyère de ces nouveaux *Caractères :* il y avait là une pensée de spéculation qui était peu respectueuse pour sa mémoire, et l'on pouvait y voir une marque d'ingratitude. Dans son *Histoire des ouvrages des savants*, dès le mois de décembre 1699, Basnage signalait la publication du volume et mettait les lecteurs en garde. « Les *Caractères des Mœurs de ce siècle*, par M. de la Bruyère, écrivait-il (p. 546), en ont produit un grand nombre d'autres à son imitation ; on a vu paroître *le Théophraste nouveau*, *le Théophraste moderne* et une *Suite de Théophraste* qu'on prétend être de M. de la Bruyère lui-même. On croit le reconnoître à certains traits qui, tout imparfaits qu'ils sont, paroissent de main de maître. Il est dangereux de marcher sur les pas de M. de la Bruyère, qui n'avoit que son imagination pour guide. Ses saillies vont quelquefois jusqu'à la convulsion.... » En mars 1700 (p. 126), Basnage enregistrait une protesta-

1. Citons encore du même auteur, comme ouvrage de morale traitant des mêmes matières que les *Caractères :* les *Lettres curieuses de littérature et de morale*, 1701, plusieurs fois réimprimées. — Les *Réflexions sur ce qui peut plaire ou déplaire dans le commerce du monde*, réimprimées plusieurs fois, sont antérieures à la publication des *Caractères*. Le privilége a été accordé en juillet 1687 et enregistré en novembre.

tion de l'abbé de la Bruyère contre la mauvaise foi de l'éditeur ou plutôt de l'auteur : « L'abbé de la Bruyère, frère de M. de la Bruyère, désavoue la *Suite des Caractères de Théophraste* comme n'étant pas de son frère. Il est fort en colère contre l'auteur de ces *Caractères*. »

Le *Journal des Savants*, dans son n° du 17 mai 1700, p. 218, tenoit pour certaine la supercherie du libraire, tout en jugeant favorablement ces *Caractères* nouveaux :

« Le libraire, qui avoit intérêt à ce que le public reçût cette *Suite des Caractères de Théophraste* comme une véritable production de feu M. de la Bruyère, a mis son portrait à la tête et n'a osé y mettre son nom. L'auteur ne l'a composé que pour son divertissement, et n'a jamais eu la pensée de lui emprunter un nom étranger pour le rendre recommandable. Les sujets qu'il a choisis sont beaux, et la manière dont il les a traités a de l'élégance et de l'agrément. »

Dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (avril 1700, p. 473), on disait le nom de l'auteur : « J'ai appris que c'est un avocat qui demeure à Rouen, nommé M. Aleaume (*sic*). Il a de l'esprit et de la politesse. On trouve dans cet ouvrage des pensées assez bien tournées ; mais il y en a d'autres qui n'ont pas le même caractère. On prétend aussi qu'il y a quelques fautes de langage. On m'a assuré que M. de la Bruyère, frère de celui dont je viens de vous parler, désavouera publiquement cet ouvrage. »

Enfin, d'après l'auteur de la *Bibliothèque volante*, l'abbé de la Bruyère aurait publié sa protestation :

« Les *Caractères* que feu M. de la Bruyère nous a donnés sur les mœurs du siècle ont eu une approbation si générale qu'un anonyme a voulu en donner une *Suite* pour faire accroire qu'elle étoit du même auteur.... On a mis au devant du livre le portrait de feu M. de la Bruyère. Néanmoins les connoisseurs ont bien vu que ce n'étoit pas là son style ni sa manière de penser. C'est pourquoi l'abbé de la Bruyère, frère de cet illustre défunt, désavoue cet ouvrage dans une lettre qu'il a publiée pour cela et dans laquelle il déclame fort contre l'auteur de cette *Suite*, qu'on dit être un avocat de Rouen. » (*Bibliothèque volante ou Élite de pièces fugitives*, par le Sr J. G. J. D.-M. [le sieur J. G. Jolli, docteur-médecin], seconde partie, Amsterdam, MDCC, Extrait de diverses lettres, p. 220.)

Où la lettre de l'abbé de la Bruyère a-t-elle paru? A-t-elle été publiée en effet? Nous ne saurions le dire. Il est possible que l'on veuille parler du désaveu que Basnage avait fait connaître au public, sans imprimer le texte même de la lettre qu'il avait reçue sans doute de l'abbé.

Brillon, tour à tour le rival, le critique et l'apologiste de la Bruyère, ne pouvait manquer de parler de la *Suite des Caractères :*

« Ce seroit à vous, lisons-nous dans la lettre XXXV des *Sentiments critiques sur les Caractères de Théophraste de M. de la Bruyère*, ce seroi à vous, Monsieur, à me parler de la *Suite des Caractères de Théophraste* nouvellement imprimée. On prétend que ce sont des Caractères posthumes de M. de la Bruyère ; je vous dirai en peu de mots ce que j'en pense. Le livre n'a rien de nouveau que le portrait de cet auteur : les chapitres sont des matières rebattues et usées ; les caractères sont froids, communs, languissants et ne partent point de main de maître. Je les attribue à une personne que je ne vous nomme point, autant pour ménager sa réputation, car il a fait de meilleurs ouvrages, que pour ne pas m'exposer à me tromper dans mon jugement[1]. »

1. Pages 574 et 575. Voyez ci-après, n° 4, p. 195.

Et dans la réponse à cette lettre (p. 599), la critique continue en ces termes :

« Je me suis donné le temps et la peine de lire la *Suite des Caractères de Théophraste*, que l'imprimeur assure être de M. de la Bruyère. Ma critique n'empêchera pas que je ne rende justice à cet auteur : s'il n'est pas exempt de fautes dans l'ouvrage que nous avons examiné (*les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*), certainement il n'est pas capable de celles qui se trouvent dans ses prétendus *Caractères* posthumes. Vous avez pris sur cela une décision qui paroîtra juste à tous les connoisseurs ; j'ai deviné le nom de votre homme : ce fécond mais stérile écrivain devroit renoncer à la démangeaison de produire tant de *Caractères* sous différents titres. S'il ne la réprime pas, tant pis pour lui, je le renvoie au portrait d'*Arsène*[1], et je le crois déjà *incapable d'être corrigé par cette peinture, qu'il ne lira point.* »

Pour Brillon, l'auteur de la *Suite* n'est donc pas l'avocat Alleaume, auquel ne peuvent s'appliquer ni l'éloge ni la critique que renferment ces deux passages. De quel écrivain, auteur d'ouvrages meilleurs, et cependant fécond et stérile tout à la fois, veut-il parler? Cet auteur de tant de *Caractères* uniformes sous différents titres, qui ne peut renoncer à la démangeaison d'écrire, serait-il Brillon lui-même, l'auteur de l'*Ouvrage dans le goût des Caractères de Théophraste*, des *Portraits sérieux et galants* et du *Théophraste moderne*, qui, d'un livre à l'autre, se critique parfois lui-même? Nous ne le pensons pas. Brillon se serait quelque jour trahi, et nous retrouverions le titre de cet ouvrage parmi ceux dont le *Dictionnaire de Moréri* lui reconnaît la paternité. Les noms d'ailleurs qui figurent dans la *Suite des Caractères* sont rarement de ceux qu'il emploie. Si quelques bibliographes lui ont attribué ce pastiche, c'est uniquement, je pense, par une confusion assez commune entre cette *Suite* et l'*Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal*, qui est bien son œuvre[2].

Je n'oserais affirmer que Brillon, sans être l'auteur de la *Suite*, n'ait pas pris plaisir à inspirer au lecteur quelque léger soupçon qu'il pourrait l'être. Si ce n'est pas là ce qu'il a voulu insinuer, il avait sans doute en vue soit l'abbé de Villiers, soit l'abbé de Bellegarde, qui sont à ses yeux des « auteurs aussi louables que loués, » et qu'il cite comme les meilleurs imitateurs de la Bruyère. « .... Depuis qu'on a vu le succès prodigieux du livre de M. de la Bruyère, écrit-il dans ses *Sentiments critiques* (p. 13), chacun, tenté d'obtenir les mêmes applaudissements, l'a pris pour son modèle.... M. l'abbé de Bellegarde nous a donné des *Réflexions sur la politesse, sur le ridicule et sur la manière de l'éviter;* elles composent deux volumes. Nous avons de M. l'abbé de Villiers quatre tomes de *Réflexions sur les dé-*

1. Voyez tome I, p. 122, n° 24.

2. On pourrait toutefois citer, à l'appui de l'attribution qui a été faite à Brillon de la *Suite des Caractères de Théophraste*, la phrase suivante qu'il a insérée dans les *Sentiments critiques* (p. 221-222) : « Si l'on continue de s'emporter contre moi, j'offrirai à mes censeurs de quitter l'entreprise, ou je leur dirai que le même écrivain qui leur a donné les Caractères posthumes de M. de la Bruyère fera son apologie. » Il semble, au premier abord, que ce titre de *Caractères posthumes* s'applique à la *Suite des Caractères*, le seul ouvrage de ce genre qu'en France on ait attribué à la Bruyère après sa mort; mais il s'agit vraisemblablement, dans la phrase de Brillon, de son *Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste*, qui avait été réimprimé en Hollande sous ce titre : *Suite des Caractères de Théophraste :* voyez ci-dessus, p. 182, n° 20.

fauts d'autrui, et deux *sur les égarements des hommes :* je les ai lues et relues comme ce qu'il y a de plus estimé en ce genre[1]. »

Bien que divers bibliographes aient inscrit la *Suite des Caractères de Théophraste* au compte de Villiers, nous n'avons aucune raison pour guider les conjectures du lecteur ni vers son nom, ni non plus vers celui de Bellegarde. Nous serions plutôt tenté d'accepter l'indication de la *Bibliothèque volante* et des *Nouvelles de la République des Lettres*, qui est reproduite dans le catalogue manuscrit de la bibliothèque de l'Oratoire (folio 189, v°), conservé à la bibliothèque de l'Arsenal : « Le P. Niceron[2], dit le rédacteur de ce catalogue, ne laisse pas de dire que, de tous les ouvrages qui inondèrent la république des lettres à l'imitation des *Caractères de la Bruyère*, celui qui s'est le mieux soutenu est cette *Suite* du sieur Aleaume, lequel au reste, ainsi que je le sais d'ailleurs, fut fort aidé par le P. Germain, alors augustin déchaussé, et depuis devenu l'abbé Favier, bénédictin. »

Le bénédictin Favier ne serait-il pas l'abbé Henri Favier du Boulay, qui, en 1699, avait publié à Rouen la *Lettre d'un abbé à un Académicien sur le Discours de Fontenelle*, au sujet du débat soulevé entre les Anciens et les Modernes, et qui, dans la suite, fit paraître divers autres écrits? Après avoir été bénédictin dans la congrégation de Cluny, Favier du Boulay obtint la sécularisation et fut nommé prieur de Sainte-Croix de Provins.

26. — *Le Théophraste moderne* ou Nouveaux Caractères des mœurs[3] (par P. J. Brillon). Paris, Michel Brunet, 1700, in-12.

Privilége daté du 26 février 1699, registré sur le livre de la communauté des imprimeurs et libraires le 13 avril. Achevé d'imprimer le 15 novembre 1699.

La même librairie publia, trois mois après, une seconde édition (*Le Théophraste*, etc., nouvelle édition, 1701); puis encore en 1701 une troisième dont nous parlerons ci-après (n° 26 *bis*).

Trois contrefaçons parurent en 1700 à la Haye : l'une chez Van Dole, la seconde chez Meindert Urtwerf, la troisième chez Adrien Montferré, « suivant la copie de Paris. »

Une quatrième contrefaçon, qui m'est signalée par M. Ch. Barry, fut publiée en 1700, à Amsterdam, par B. Desbordes.

Nous avons souvent cité *le Théophraste moderne* dans le cours de nos annotations; parmi les imitations qui ont paru après la mort de la Bruyère, celle-ci est peut-être la moins fastidieuse. « Ce livre a eu du succès, et le méritoit, » écrivait, en 1713, l'abbé Bordelon (*Dialogues des vivants*, p. 254). Le nombre des éditions et contrefaçons que nous venons de mentionner témoigne, en effet, que Brillon obtint un assez grand nombre de lecteurs. Le soin qu'il prit de signaler son livre à l'attention du public par la critique qu'il en fit paraître put contribuer à ce succès.

Le *Théophraste moderne* avait été annoncé, apprécié et analysé, dès

1. Voyez, ci-dessus, p. 182 et 183. Brillon a, en outre, fait plusieurs allusions aux abbés de Villiers et de Bellegarde dans son *Théophraste moderne*. Il est dit de l'abbé de Bellegarde, dans la clef de cet ouvrage, que « son style n'est pas si vif que ses sentiments sont bons. »

2. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la République des Lettres*, tome XIX, p. 195.

3. Le privilége porte : « .... *ou Nouveaux Caractères des mœurs de ce siècle.* » Le faux titre et le titre varient un peu suivant les éditions; on lit le plus souvent : « .... *Nouveaux Caractères sur les mœurs.* »

sa publication, par Bernard, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, nº de janvier 1700, p. 199-207. On annonçait en même temps que l'ouvrage était sous presse à la Haye chez les frères Van Dole.

Cet ouvrage a pris place dans quelques éditions hollandaises des *Caractères de la Bruyère* sans y être désigné par le titre qui lui appartient. Pour qu'on puisse le distinguer des autres imitations, voici les titres des premiers chapitres : « du Ridicule, des Ouvrages de l'Esprit, du Mérite, du Héros, des Femmes, de la Société, de la Conversation, des Biens de fortune, de la Province, de la Ville, de la Cour, des Gens d'Église, etc. » Le dernier chapitre est intitulé : « de quelques Usages. »

26 *bis*. — *Le Théophraste moderne*, ou Nouveaux Caractères des mœurs (par P. J. Brillon). Nouvelle édition. Paris, Michel Brunet, 1701, in-12, 695 pages.

Cette édition nouvelle, publiée, suivant l'Avis du libraire, trois mois après la première, contient, d'après le même avis, près de 200 caractères nouveaux. Des signes particuliers recommandent à la curiosité du lecteur tant les caractères nouveaux que les traits intercalés dans les caractères précédemment imprimés : une main désigne les nouveaux alinéas; une étoile, les traits ajoutés aux alinéas déjà publiés dans les éditions précédentes.

Après la publication de l'édition de 1701, il a été imprimé une clef du *Théophraste moderne* (28 pages in-12 non paginées). L'addition de cette clef, qui s'applique à ladite édition de 1701, et qui peut servir de table des matières, est sans nul doute un artifice de Brillon, désireux de rendre plus piquante la lecture de ses *Nouveaux Caractères*.

« Livre admirable que celui de la Bruyère ! s'écrie *le Théophraste moderne* (p. 30 de l'édition de 1701). Caractères inimitables, qu'on s'efforce pourtant d'imiter ! La confusion retombe sur l'auteur imprudent, sur moi-même le premier. » La clef nous donne, une fois de plus, le nom de cet « auteur imprudent », qui est « Brillon, auteur de l'*Ouvrage dans le goût des Caractères de Théophraste*, imprimé en 1697. »

Combien il est regrettable que la Bruyère ou l'un de ses amis n'aient pas laissé une clef des *Caractères* semblable à celle, dont nous nous serions bien passés, que Brillon nous a donnée de son *Théophraste moderne! Fulvie* du *Théophraste moderne*, qui sait « conter agréablement, » c'est Mlle de la Force; le carrosse de T. est celui de Thévenin ; B**, qui y prend place à ses côtés, est Bourvalais ; nous apprenons de quelles causes célèbres l'auteur, qui est avocat, nous entretient ; à quel marchand de vin il fait allusion, etc. Si complète qu'elle paraisse, cette clef a des lacunes, et il est telle de ses omissions qui trahit la main de Brillon. C'est ainsi qu'il oublie volontairement d'inscrire le nom de la Bruyère, qu'il a tant loué ailleurs, à côté de cet alinéa (p. 51) : « Tel par un ouvrage obtint une place à l'Académie, qui, par son discours d'entrée, fait repentir les Académiciens de l'avoir choisi. Il ne sut charger que des portraits ; incapable de placer un mot dans un *Dictionnaire*, qu'eût servi ce bon auteur au projet de la nouvelle édition ? »

Ce dernier trait ne fait pas honneur au jugement de Brillon. La réflexion qui précède celle-ci s'applique sans doute également à la Bruyère, mais elle n'est pas aussi sottement malveillante : « Un auteur célèbre a poussé son livre jusqu'à la cinquième édition et au delà,

marque de sa bonté. La seconde est trouvée la meilleure ; en le prévoyant, il paroit tous les coups de la critique. » Ailleurs (*Ouvrage nouveau dans le goût des Caractères de Théophraste*, chapitre des Auteurs, 8e remarque), Brillon avait écrit : « Une cinquième édition m'est garante du succès d'un livre ; la huitième me cautionne qu'il ne s'en est point fait de meilleur. »

27. — *Peintures parlantes*, traduction en vers des Mœurs et Caractères du siècle précédent, selon le Théophraste françois (par Boucher). Paris, P. Ribou, 1702, in-12.

28. — *Les Caractères de l'amitié* (par l'abbé L. Bordelon). Paris, 1702, in-12.

29. — *Les Caractères* des auteurs anciens et modernes et les jugements de leurs ouvrages (par de la Bizardière). Paris, Dupuis, 1704, in-12.

Apollon convoque à Delphes les auteurs anciens et modernes. Chaque ancien de premier ordre se met au premier rang et choisit quatre auteurs qu'il place derrière lui. La Bruyère, appelé près de Théophraste, est chargé de composer la suite de ce dernier, c'est-à-dire de désigner trois autres moralistes. « Cet écrivain, toujours de mauvaise humeur, dit la Bizardière (p. 137 et 138), ne trouva personne à son gré, et laissa trois places vacantes. »

30. — *Caractères satyriques de la cour de Louis XIV.*

Le catalogue de la bibliothèque de la Vallière, tome III, p. 269, § 236, mentionne sous ce titre un manuscrit sur papier du dix-huitième siècle (309 feuillets, in-4°), et l'attribue à la Bruyère. Cette attribution est mensongère. Les *Caractères satyriques* contenus dans ce manuscrit sont sans doute l'un des ouvrages qui ont été imprimés dans les premières années du dix-huitième siècle, sous les titres de *Portraits*, de *Caractères* ou de *Nouveaux Portraits et Caractères de la Famille royale*, etc.

31. — *La Dieudiade*, ou Caractères satyriques de la cour de Louis XIV, attribués à la Bruyère, ou Portraits de Jupiter, Junon, Ganymède, Diane, Adonis, Vénus, Apollon et Narcisse, qui sont gravés en caricature.

Manuscrit appartenant à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

Nous ne connaissons ni la date ni l'auteur de cette composition en vers, que nous plaçons, en raison de l'analogie, à côté de l'ouvrage précédent. L'attribution qui en est faite à la Bruyère par une note manuscrite du catalogue Dubrowski est insoutenable. Cette pièce, dit M. J. E. Gardet (*les Supercheries d'un collectionneur*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1861, p. 107-108), est une « rapsodie absurde, sans invention ni sel, d'une platitude que désavouerait le dernier des écrivains.... Ces notices ne contiennent pas la moindre intention satyrique, non plus que les dessins grotesques qui les accompagnent. » — Voyez de plus l'Introduction de l'édition de la Bruyère de M. Asselineau, tome I, p. XXXVII.

32. — *Les différents Caractères des femmes du siècle*, imités du grec de Simonide. Paris, 1705, in-12.

Poésies satiriques par l'abbé Spiridion Poupart (d'après Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*).

33. — *L'ambigu d'Auteuil*, ou vérités historiques, composées du joueur, du nouvelliste, du financier, du critique, de l'inconnu, du subtil, de l'hypocrite et de plusieurs autres personnages des différents caractères. Paris, 1709, in-12.

34. — *La Critique et l'Apologiste sans fard*, ou Caractères opposés dans trente-cinq différents états et conditions. Paris, 1711, in-12.

35. — *Réflexions morales*, satyriques et comiques sur les mœurs de notre siècle. Nouvelle édition, corrigée et augmentée d'un tiers. Amsterdam, J. F. Bernard, 1713, in-12.

Journal des Savants, 1713, p. 442. Nous ne connaissons pas la date de la 1re édition.

36. — *Les Caractères*, par Mme de Puisieux. Londres (Paris), 1750-1751, in-8°.

37. — *Characteristicks of men, manners, opinions*, by Anthony. 1728, 3 vol. in-8°.

38. — *Réflexions morales, satyriques et comiques sur les mœurs de notre siècle*. Liége, 1733, in-12.

39. — *Le Peintre*, portraits détachés dans le goût de la Bruyère et de Théophraste (par le chevalier de Saint-Mars). Saffré, chez les associés Michel-Ange et Rubens, rue des Belles-Couleurs, 1753, in-12, 40 pages.

40. — *Les Caractères de l'amitié* (par le marquis L. Ant. de Caraccioli). Paris, 1754, in-12.

Réimprimés avec le nom de l'auteur.

41. — *Essai sur les mœurs* (par J. Soret). Bruxelles, 1756, in-12.

Dans l'Avertissement, l'auteur annonce son livre comme une imitation des *Caractères* de la Bruyère.

Réimprimé avec augmentations, en 1784, à Paris, 2 vol. in-12, sous le titre d'*OEuvres de M. Soret*.

42. — *Maximes, réflexions, Caractères*, ou Ébauche des mœurs du siècle. Arles, F. Mesnier, 1762, in-8°.

La dédicace est signée D. R. D. F.

Cet ouvrage, qui ne figure pas dans les Bibliographies, nous a été indiqué par M. Eugène d'Auriac.

43. — *Caractères* ou religion de ce siècle (par le P. Fidèle). Bordeaux, 1768, in-12.

44. — *Imitations of the Characters of Theophrastus.* London, 1774, in-8°.

45. — *Portraits* oder eine Character-Schilderung nach Theophrast und Bruyere, von Erhard Westphal. Leipzig, tome I, 1779, tome II, 1782.

D'après Fabricius, *Bibliotheca græca*, édition Harles, tome III, p. 442.

46. — *Les Caractères ou mœurs de ce siècle*, par M. G*** (Gautier), curé en Basse-Normandie. Caen, 1789, in-12.

Le même auteur a publié en 1791, à Alençon, des *Nouveaux Caractères*, in-8°.

47. — *Le Petit la Bruyère*, ou Caractères et mœurs des enfants de ce siècle. Ouvrage fait pour l'adolescence, suivi d'une seconde partie contenant un recueil de pensées diverses. Offert à la jeunesse. Nouvelle édition.... Par Mme de Genlis. Paris, Maradan, 1801, in-8°.

3e édition, 1810, in-8°.

48. — *Le la Bruyère des jeunes demoiselles*, ou principaux caractères des jeunes personnes; ouvrage utile et amusant, par Mme Mallès de Beaulieu. Avec gravures. Paris, Blanchard, 1821, in-12.

2e édition, 1823, *ibid.*, in-12; — 3e édition, 1830, *ibid.*, in-12; — 5e édition, 1836, Paris, Lehuby, in-12; — 7e édition, 1846, *ibid.*, in-12 (Bibliothèque spéciale de la jeunesse); — 8e édition, 1852, *ibid.*, in-12; — 9e édition, 1862, Paris, Ducrocq, in-12.

49. — *Le la Bruyère des jeunes gens*, ou le Précepteur moraliste, galerie composée de plus de cent tableaux de mœurs; par D. Lemaitre, auteur des développements dans l'ouvrage intitulé : *Plutarque moraliste.* Paris, Eymery, 1825-1826, 2 volumes in-12.

50. — *Le la Bruyère des domestiques*, précédé de considérations sur l'état de domesticité en général, et suivi d'une nouvelle, par Mme la comtesse de Genlis. Paris, Thiercelin, 1827, in-8°.

Autre édition, même année, in-12; nouvelle édition, Paris, Philippe (1829), 2 vol. in-12.

51. — *F. E. Histoire véridique de quelques bipèdes de la Bruyère.* Strasbourg, Berger-Levrault, 1869, in-16.

52. — *Les Caractères de la tragédie*, publié d'après un manuscrit attribué à la Bruyère (par le prince Wiszniewski). Paris, Académie des Bibliophiles, 1870, in-16.

L'éditeur a déposé le manuscrit à la Bibliothèque nationale. L'attribution n'a été acceptée par aucun critique, que nous sachions, et ne pouvait l'être.

5°

ÉLOGES OU CRITIQUES DES *CARACTÈRES*,

NOTICES SUR LA BRUYÈRE.

1. — *Discours* de réception prononcé le 16 juillet 1696 à l'Académie française par l'abbé Fleury (nommé à la place de la Bruyère).

Imprimé dans les divers *Recueils des Harangues des académiciens* (édition de 1714, tome IV, p. 69 et suivantes).

L'abbé Regnier, dans sa réponse à l'abbé Fleury (*ibidem*, p. 79 et suivantes), fit aussi, selon l'usage, l'éloge de la Bruyère.

Des extraits de ces deux discours ont été reproduits dans plusieurs éditions des *Caractères*.

2. — Article du *Mercure galant* sur la réception de la Bruyère à l'Académie française, n° de juin 1693, p. 259-284.

On sait avec quelle vivacité la Bruyère a répondu, dans la *préface* de son *Discours*, à l'article du *Mercure*, qui était un procès en règle contre les *Caractères* et leur auteur. Nous croyons devoir en reproduire le texte *in extenso*, du moins pour ce qui est relatif à la Bruyère.

« Le lundi 15 de ce mois, M. l'abbé Bignon et M. de la Bruyère furent reçus à l'Académie françoise. M. l'abbé Bignon parla le premier, et fit un discours où l'on n'admira pas moins l'ordre et la liaison ingénieuse de chaque matière que la beauté de l'expression et le tour agréable des pensées.... Ce discours, prononcé fort noblement, charma toute l'assemblée, et, ce qui vous convaincra que les applaudissements furent sincères, c'est que M. l'archevêque de Paris étant arrivé quand M. l'abbé Bignon étoit tout prêt de finir, on le pria de ne le pas priver de la satisfaction d'entendre ce qui venoit d'avoir une approbation générale. Ce grand prélat joignit ses prières à l'empressement que chacun faisoit paroître de jouir encore du même plaisir, et M. l'abbé Bignon ne lui pouvant refuser ce qu'il demandoit si obligeamment, recommença son discours. L'applaudissement fut encore plus fort qu'il n'avoit été la première fois, et l'on n'y trouva pour tout défaut que celui d'être trop court.

« M. de la Bruyère y parla ensuite, et quand j'ai à vous rendre compte du succès qu'eut le compliment qu'il fit à l'Académie, votre surprise sera grande de me voir sortir de mon caractère ; mais j'espère que vous voudrez bien me faire la grâce de suspendre votre jugement jusques à la fin de cet article. M. de la Bruyère a fait une traduction des *Caractères de Théophraste*, et il y a joint un recueil de portraits satiriques, dont la plupart sont faux, et les autres tellement outrés qu'il a été aisé de connoître qu'il a voulu faire réussir son livre à force de dire du mal de son prochain. Cette voie est, en effet, plus sûre que celle de la modération et des louanges, pour le débit d'un ouvrage. On court acheter en foule ces sortes de livres, non pas qu'on les trouve ni beaux ni solides, mais par le desir em-

pressé qu'on a de voir le mal que l'on dit d'une infinité de personnes distinguées. Je me trouvai à la cour le premier jour que les *Caractères* parurent, et je remarquai de tous côtés des pelotons où l'on éclatoit de rire. Les uns disoient : « Ce portrait est outré; » les autres : « En voilà un qui l'est encore davantage. » — « On dit telle « chose de Madame une telle, disoit un autre; et Monsieur un tel, « quoique le plus honnête homme du monde, est très mal traité dans « un autre endroit. » Enfin la conclusion étoit qu'il falloit acheter au plus tôt ce livre pour voir les portraits dont il est rempli, de crainte que le libraire n'eût ordre d'en retrancher la meilleure partie. Voilà les effets que la satire produit. Les auteurs en sont souvent éblouis et attribuent à la beauté de leurs ouvrages ce qui n'est dû qu'au mal qu'ils disent de quantité de personnes. Un des illustres de ce temps, homme de naissance et d'érudition, et qui a l'honneur d'être auprès d'un prince du sang royal en qualité d'homme de lettres, ayant traité sérieusement un ouvrage intitulé *Discours sur les anciens*, qu'il pouvoit égayer de quelques traits de satire, dit, page 115 : « Je sais « tous les avantages que j'aurois trouvés à donner un tour plus gai « à ce discours. Je sais combien la raillerie a de charmes pour les « lecteurs les plus chagrins, combien il est agréable de rire et de « faire rire aux dépens d'autrui, combien de feu, de vie et d'agré- « ment un pareil tour répand dans tout un ouvrage. Je sais que le « ridicule est souvent plus capable de persuader et de tirer d'un pas « glissant que les raisonnements les plus forts, etc.... » Le même dit, page 231 : « En réjouissant le public, on est toujours sûr du succès « de sa cause. On chatouille le cœur, on attache, on plaît infailli- « blement. La plaisanterie donne un air aux choses qui fait tout « passer, et souvent, en faveur d'un bon mot, un lecteur ne voit pas « ou ne veut pas voir le défaut d'exactitude, plus sensible à son plai- « sir qu'à son utilité ; mais quand on parle d'un ton sérieux, les « choses changent bien de face. Point d'égard, point de grâce, point « d'indulgence ; il faut toujours frapper au but, toujours faire sentir « la droite raison, et toujours faire briller la vérité. » Ces derniers mots font assez connoître que la vérité ne règne guère dans les satires, et l'on voit en général dans ces deux endroits les priviléges de ce genre d'écrire, et qu'il est aisé d'y réussir, parce que la médisance grossit toujours les objets; mais comme ce parti coûte fort cher à la gloire, à l'honnête homme et aux bonnes mœurs, il se trouve peu d'auteurs qui le veuillent embrasser. Je ne prétends attaquer ici personne en particulier : je parle de la satire en général. Ceux qui s'attachent à ce genre d'écrire devroient être persuadés qu'elle fait souffrir la piété du Roi, et faire réflexion que l'on n'a jamais ouï ce monarque rien dire de désobligeant à personne. La satire n'étoit pas du goût de feu Madame la Dauphine, et j'avois commencé une réponse aux *Caractères des mœurs* du vivant de cette princesse, qu'elle avoit fort approuvée, et qu'elle devoit prendre sous sa protection, parce qu'elle repoussoit la médisance. L'ouvrage de M. de la Bruyère ne peut être appelé livre, que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connoître si celui qui les a faites auroit assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui seroit suivi. Rien n'est plus aisé que de faire trois ou quatre pages d'un portrait, qui ne demande point d'ordre, et il n'y a point de génie si borné qui ne soit capable de coudre ensemble quelques médisances de son prochain et d'y ajouter ce qui lui paroît capable de faire rire. Ainsi il n'y a pas lieu de croire qu'un pareil recueil, qui

choque les bonnes mœurs, ait fait obtenir à M. de la Bruyère la place qu'il a dans l'Académie. Il a peint les autres dans son amas d'invectives; et dans le discours qu'il a prononcé, il s'est peint lui-même, et après avoir tâché de prouver que les places de l'Académie ne se donnoient qu'au mérite, il a dit que la sienne ne lui avoit coûté aucunes sollicitations, aucune démarche, quoiqu'il soit constant qu'il ne l'a obtenue que par les plus fortes brigues qui aient jamais été faites. Quelle différence des deux discours qui ont été prononcés en même jour, et des manières des deux nouveaux académiciens! M. l'abbé Bignon témoigne beaucoup de reconnoissance pour la place qu'on lui donne; M. de la Bruyère se croit si digne du choix qu'on a fait de lui, par la haute réputation qu'il prétend que ses *Caractères* lui ont acquise, qu'il n'a daigné faire nul remerciement. M. l'abbé Bignon, aussi modeste qu'il est distingué par son savoir, ne veut point devoir sa place à son mérite, mais à la considération que l'Académie a pour sa famille; M. de la Bruyère, fier des sept éditions que ses portraits satiriques ont fait faire de son merveilleux ouvrage, exagère son mérite, et fait entendre que c'est à ce seul mérite qu'il doit la place où il est reçu. Je n'entre point dans le détail du reste de son discours, puisque toute l'assemblée a jugé *qu'il étoit directement au-dessous de rien.* Il auroit tort de se plaindre de la manière dont j'en parle. Je me sers des propres termes dont il s'est servi quand il lui a plu de se divertir à parler hors de propos du *Mercure galant*, et je veux bien mettre ici le même galimatias pour ne dire ni plus ni moins. Il n'y a dans ces paroles que l'intention qui m'offense, car elles ne me regardent pas, et je n'aurois jamais cherché à les relever si j'étois seul offensé. Le *Mercure* n'est point composé de mes ouvrages, et l'on ne me doit regarder que comme une bouquetière qui lie les fleurs des autres, qui sont leurs ouvrages. Ils consistent dans ce que font de plus beau les plus illustres orateurs de France, et les poëtes les plus distingués. On n'y voit que des harangues faites au Roi, ou à l'ouverture des Parlements, ou à la réception des académiciens françois, des fragments des plus beaux sermons ou des oraisons funèbres, des relations de guerre faites souvent par des généraux d'armées même, des ouvrages d'éloquence et des dissertations sur tout ce que le hasard fait naître de plus curieux et de plus beau. On ne peut dire que tant de beaux ouvrages soient *directement au-dessous de rien*, à moins que de vouloir faire entendre qu'il n'y a pas un seul homme en France capable de bien écrire; et comme le contraire paroit visiblement, il suffit d'exposer le fait pour faire voir que M. de la Bruyère n'a pu mettre le *Mercure* au-dessous de rien, sans y mettre en même temps tout ce qu'il contient, c'est-à-dire une infinité de belles pièces, tant en vers qu'en prose. Il n'a pas cru ce qu'il a écrit; et s'il n'avoit trouvé de la réputation à ce recueil de tant d'admirables ouvrages, il l'auroit jugé indigne de sa colère. C'est la manière de tous les nouveaux auteurs. Ils s'imaginent qu'ils brilleront seuls quand ils auront porté des coups qu'ils croient mortels à ce qu'ils trouvent établi. Il y a dix-sept ans que le *Mercure* est au goût du public : il est un peu tard pour l'attaquer. Le public voit clair, vous le savez; il a de bons yeux et en grand nombre, et s'il se laisse quelquefois surprendre, ce n'est jamais pour longtemps. Je suis fâché du chagrin que cet article pourra donner à M. de la Bruyère. Cependant, je le répète, il aura tort s'il se plaint, puisque c'est lui qui est l'agresseur. Quand il calomnie toute la terre, il ne doit pas vouloir empêcher une légère ébauche de ce qu'on lui répondra, s'il réplique ou s'il

ajoute le moindre mot dans son livre à ce que sa vanité lui fait dire de gaieté de cœur contre moi, qui ne me suis rendu digne par aucun endroit des plaisanteries qui l'ont réjoui. Quand on insulte les autres, il faut être préparé à tout et ne pas donner la comédie au public en se fâchant comme les enfants, qui ont souvent peur quoiqu'on ne fasse que les regarder. S'il se plaint, j'ai la justice pour moi. Il m'a attaqué sans nulle raison, je suis offensé, et je défends une infinité de personnes cruellement outragées dans les *Caractères des mœurs*. Un ancien, recommandable dans l'Eglise, ordonne d'attaquer ces sortes d'ouvrages, de crainte que les auteurs ne s'enorgueillissent dans la pensée que le mérite de leurs écrits les fait acheter, quoique le débit n'en soit dû qu'à la médisance, qui excite une curiosité à laquelle la foiblesse humaine ne peut résister.... »

3. — *Mélanges* d'histoire et de littérature recueillis par M. de Vigneul-Marville (Noël, dit Bonaventure, d'Argonne). Rouen, 1692-1701, 3 vol. in-12.

Le 3e volume, qui parut en 1701 et fut également le 3e volume de la « nouvelle édition » de 1713[1], comprenait un article de 36 pages sur la Bruyère (p. 332-369).

Ce factum a été reproduit dans l'*Encyclopédiana* (1842, in-8°, p. 87-94), où il est précédé de la note qui suit : « Du temps que la critique s'acharnait aux écrits de M. de Châteaubriand, il prenait plaisir à relire le morceau suivant, écrit au XVIIe siècle contre la Bruyère, et fort supérieur à tout ce qui s'est écrit contre l'auteur des *Martyrs*. »

De l'avis du *Journal des Savants*, « il paraît peu de goût et beaucoup de mauvaise humeur » dans les déclamations que Bonaventure d'Argonne dirige contre la Bruyère. Sa critique est pleine d'amertume et d'injustice, comme nous l'avons déjà dit ; mais la pièce n'est pas sans intérêt, et nous en reproduisons dans la *Notice biographique* un passage curieux.

4. — *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère* (par P. J. Brillon). Paris, Michel Brunet, 1701, in-12 de 600 pages numérotées, suivies d'une table, d'une approbation datée du 11 mars 1700 et signée « Fontenelle », et du privilége, daté du 13 mars 1700[2].

Le nom de l'auteur n'a pas été découvert par les bibliographes contemporains, quelque bonne volonté qu'il ait apporté, par la suite, à se laisser découvrir. « Je ne connois point l'auteur des *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère*, » écrit un correspondant d'Henri Basnage[3] vers la fin de l'année 1700, au moment où le livre, daté de 1701, vient de paraître. Les *Mémoires de Trévoux* les attribuent à l'abbé de Villiers[4] ; mais leur conjecture, inexacte d'ailleurs, n'a pas d'écho. En 1712, le *Dictionnaire de Moréri* trahit un secret que sans nul doute l'auteur trouvait trop bien gardé : il recommandait lui-même, en 1727, à ses lecteurs la notice biographique qui contenait la liste de ses œuvres et qu'avait publiée le conti-

1. Voyez le *Journal des Savants*, 1713, p. 433-441.
2. Au tome I, p. 100, ligne 26, nous avons donné par erreur la date du 11 mars.
3. *Histoire des ouvrages des savants*, décembre 1700, p. 552.
4. Voyez l'article critique des *Mémoires de Trévoux*, mars-avril 1701, p. 76-82.

nuateur de Moréri[1]. Cette notice demeura cependant inaperçue de Coste, qui, comme la plupart de ses contemporains, mettait au compte de Vigneul-Marville, c'est-à-dire de Bonaventure d'Argonne, les *Sentiments critiques sur les Caractères :* l'abbé de Saint-Léger a accepté l'attribution, et de nos jours Barbier l'a consacrée[2].

Nous avons déjà restitué sans hésitation à Jacques Brillon cette œuvre de peu d'intérêt[3]. Auteur d'une imitation de la Bruyère qu'il avait intitulée *le Théophraste moderne* (voyez plus haut, p. 187 et 188, nos 26 et 26 *bis*), et désireux d'appeler sur sa production l'attention publique, Brillon avait attaqué lui-même et tout à la fois son propre livre et celui de la Bruyère. Les *Sentiments critiques* contiennent alternativement une lettre de l'auteur, adressée à un correspondant de province qu'il appelle le *Solitaire* et consacrée à l'examen du *Théophraste moderne*, et la réponse du correspondant, qui fait à son tour la critique d'un chapitre des *Caractères* de la Bruyère.

L'auteur avait d'abord marqué dans son titre le double objet de son livre, ainsi intitulé dans le privilége : *Sentiments critiques sur les Caractères du Théophraste moderne et de M. de la Bruyère ;* Brillon, le *Théophraste moderne*, avait le pas sur son modèle. Mais le libraire crut sans doute plus habile, dans l'intérêt de la vente, de ne mentionner que la Bruyère, et le titre, assez singulièrement abrégé, annonça incomplétement ce que le livre contenait, et imposa aux *Caractères* de la Bruyère une appellation inexacte[4].

Brillon se juge parfois avec sévérité, accusant l'auteur du *Théophraste moderne* d'une présomption sans égale, le traitant de plagiaire effronté, et signalant les larcins plus ou moins déguisés qu'il fait aux moralistes de son temps et particulièrement à la Bruyère[5]. Il ne se traite pas toujours aussi mal, à vrai dire : ce *Théophraste moderne* contient, à son avis, « plusieurs bons caractères, » parfois « des traits excellents, » et « beaucoup de vif, beaucoup de vrai, même du nouveau[6]. »

« Soit qu'il craigne la censure, dit-il ailleurs parlant de l'auteur du *Théophraste moderne*, c'est-à-dire de lui-même, ou que son état ne lui permette pas de se produire, il n'est point connu dans le monde. On ne s'empresse même pas beaucoup de l'y connoître (ajoute-t-il modestement), persuadé que ce n'est point un habile homme[7]. »

Brillon, auteur du *Théophraste moderne*, se piquait d'avoir obtenu des encouragements de la Bruyère, et nous n'étions pas éloigné de le croire sur parole[8]; mais Brillon, auteur des *Sentiments critiques*, nous avertit qu'il y a là « un tour d'auteur.... Je me défie, ajoute-t-il,

1. « Le continuateur de Moréri.... a parlé de Pierre-Jacques Brillon, écuyer, avocat au Parlement, et n'a pas dédaigné de louer ses œuvres de littérature et de jurisprudence; c'est moi. » (*Dictionnaire des Arrêts*, édit. de 1727, in-f°, tome I, p. 989.)

2. *Défense de M. la Bruyère*, etc., par P. Coste, dans l'édition de 1740 des *Caractères*, tome II, p. 569, et Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 1824, tome III, p. 253; les récents éditeurs de ce dernier ouvrage (1877) citent notre opinion, mais ne se prononcent pas eux-mêmes entre Brillon, Vigneul-Marville et de Villiers.

3. Tome I, p. 99 et 100. Il peut être remarqué que dans l'édition de 1737 des *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, où l'on trouve (p. 606) des détails très-circonstanciés sur Brillon, les *Sentiments critiques* ne sont point cités parmi ses ouvrages. Aurait-il compris, dans les dernières années de sa vie, que la paternité ne pouvait lui en être glorieuse?

4. Voyez ce que dit l'auteur sur la tyrannie des libraires quant aux titres, p. 29 et 30.

5. Pages 2, 3, 10, 348.

6. Pages 30, 32, 71, 206, 573, 574, 599. — 7. Pages 2 et 3.

8. Voyez la Préface du *Théophraste moderne* et notre tome I, p. 432.

du style ordinaire des préfaces ; et comme je ne crois plus un homme qui dit avoir été sollicité par ses amis de donner ses ouvrages au public, je crois encore moins celui qui assure que M. de la Bruyère l'a honoré de ses applaudissements.... Je ne doute point que M. de la Bruyère, devenu célèbre et par conséquent fort au-dessus de l'envie, *nulli invidus*, *nulli invisus*, je ne doute point que par complaisance il ne se fît honneur de donner son approbation, quoique flatteuse, aux gens qui s'en faisoient un de la lui demander; mais je doute et qu'il jugeât le livre assez bon pour se donner la peine de le réformer, et que l'auteur eût avec lui une liaison assez étroite pour l'obliger à ces pertes de temps. Si M. de la Bruyère l'avoit seulement connu, il n'auroit pas manqué de le renvoyer au caractère de *Dioscore* et de lui dire : *Prenez une scie*, *Dioscore*, etc.[1]. » Et plus loin[2], commentant un passage où l'auteur du *Théophraste* insinue que la Bruyère a revu et corrigé une partie de ses *Caractères :* « Personne, dit-il, n'est capable de prendre le change et de penser que M. de la Bruyère ait mis de son esprit à des choses où il n'a pas seulement jeté les yeux. J'assurerois qu'il n'a lu aucun de ces caractères.... »

Le correspondant de province, qui serait disposé à tenir bon compte de la préface s'il était vrai, comme elle le dit, que l'auteur eût été ami de la Bruyère, résume la question en ces mots (p. 32) : « Du moment qu'il y a lieu de douter de cette liaison (*celle de la Bruyère et de l'auteur* du Théophraste moderne), je trouve peu de bonne foi dans ce procédé. Un homme qui, pour faire valoir un livre, a recours à ces sortes d'exagérations, je le condamne à prouver la familiarité, de même que les gens qui osent se dire parents d'un défunt sont obligés de produire une généalogie. Il devroit y avoir des peines établies contre ces usurpateurs de noms illustres[3]. »

Après s'être ainsi attaqué lui-même, Brillon ne crut pas nécessaire d'écrire sa propre apologie; mais avant même que sa critique fût publiée[4], il prenait la plume pour défendre la Bruyère contre ses propres traits : voyez ci-après, n° 5. Dans son *Apologie de M. de la Bruyère*, il se fera de nouveau honneur de son amitié. Quel jour dit-il la vérité?

5. — *Apologie de Monsieur de la Bruyère* ou réponse à la critique des Caractères de Théophraste. Paris, J. B. Delespine, 1701, in-12.

L'auteur de cet ouvrage, qui se compose de 25 lettres, est, nous l'avons dit, le même P. J. Brillon qui avait publié les *Sentiments critiques*. Tout indigné de l'audace qu'on a montrée, c'est-à-dire qu'il a montrée lui-même dans ce premier ouvrage, il s'écrie (p. 2) : « Que faire, Monsieur? Il y a des gens qui meurent d'envie d'être connus; ils ont résolu de se distinguer; prêts d'entrer dans toutes les routes qui mènent à la réputation, ils veulent y arriver à quelque prix que ce soit. Il leur seroit difficile de mériter un nom par un bon ouvrage : ils tâchent de l'obtenir par la critique d'un ouvrage excellent. » Brillon sait bien, on le conçoit, et explique pertinemment les motifs qui peuvent inspirer des livres tels que les *Sentiments critiques* ou l'*Apologie de M. de la Bruyère;* mais plus encore qu'au désir de se faire un nom, il cédait, en multipliant ses œuvres et en les diversifiant jusqu'à les rendre contradictoires, à cette « démangeaison d'écrire » qu'il a caractérisée lui-même.

1. Pages 16 et 17. — 2. Page 18.
3. Voyez encore p. 93. — 4. Voyez notre tome I, p. 100.

Encore une fois il se flatte d'avoir été l'ami de la Bruyère : « Je dois à l'amitié dont il m'honoroit, écrit-il (p. 4), encore plus à sa grande réputation, le dessein de son *Apologie*[1]. »

6. — *Dissertation sur les caractères de Corneille et de Racine contre le sentiment de la Bruyère* (par Tafignon, avocat au parlement de Bourgogne). Fr. de Laune, 1705, 35 pages.

Autre édition en 1709, qui fut l'objet d'un article favorable dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1709, p. 1702.

Cette dissertation a été reproduite dans le « Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine, avec des réflexions pour et contre la critique des ouvrages d'esprit et des jugements sur ces dissertations » (par l'abbé Granet). Paris, 1740, p. 70-98.

7. — *Défense de M. de la Bruyère* et de ses Caractères contre les accusations et les objections de M. de Vigneul-Marville (par P. Coste). Amsterdam, T. Lombrail, 1702, in-12.

Réimprimée dans un grand nombre d'éditions des *Caractères*.

Bayle avait appris de Coste lui-même qu'il était l'auteur de la *Défense*. Il lui écrivait, le 15 mai 1702, de Rotterdam : « Vous m'avez fait un plaisir très-grand par la confidence que vous êtes l'auteur de la *Défense de M. de la Bruyère*. Soyez bien sûr de mon silence et de la sincérité avec laquelle je vous dis que cet ouvrage m'a paru très-bon, et que tous les bons connoisseurs en jugent de même. » (*Œuvres* de Bayle, édition de 1727, in-folio, tome IV, p. 816.)

8. — *Éloge de la Bruyère*, par l'abbé d'Olivet.

Histoire de l'Académie française, par Pellisson et d'Olivet. Édition de 1729, Paris, in-4°, tome II, p. 317-322, et édition de M. Ch. L. Livet, Paris, 1858, tome II, p. 315[2].

9. — *Histoire de la vie et des ouvrages de la Bruyère*, par le P. Niceron.

Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres.... (par le P. Niceron), 1727-1745, tome XXX, p. 191.

10. — *Parallèle de Théophraste et de la Bruyère*, par P. C. Passerat, 1733.

Article du *Mercure de France*, 1733, n° de janvier, p. 78.

1. Voyez notre tome I, p. 100, et ci-dessus, n° 4 (p. 196).

2. Nous citons sous des articles spéciaux cet ouvrage et le suivant, dont les auteurs ont appartenu à une génération voisine de celle de la Bruyère; mais il nous suffira de renvoyer d'une manière générale dans cette note aux ouvrages relatifs à notre histoire littéraire, que l'on pourra consulter avec fruit sur les *Caractères* : par exemple, au *Cours de littérature* de la Harpe (siècle de Louis XIV, livre II, section II); aux *Mélanges littéraires* de l'abbé de Feletz et de M. de Barante; aux *Histoires de la littérature française* de MM. Nisard, Geruzez, Demogeot, Albert; au *Port-Royal* de Sainte-Beuve et aux *Français du* XVIIe *siècle* de M. Gidel; à tous les dictionnaires de biographie (*Biographie universelle*, article de l'abbé Delille, *Biographie générale*, article de M. Léo Joubert; *Dictionnaire historique de la France*, de M. Ludovic Lalanne, etc.), et enfin au *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* de M. Jal, qui contient sur la famille de la Bruyère un certain nombre de renseignements précis.

11. — *Histoire de la Bruyère*, par Savérien.

Histoire des philosophes modernes, par M. Savérien, avec leurs portraits gravés par François. Paris, 1773, tome II, p. 231. Le portrait de la Bruyère accompagne la Notice qui lui est consacrée.

12. — *Notice* sur la personne et les écrits de la Bruyère. Paris, imprimerie de Monsieur, 1781, in-18 de 60 pages. (Avec portrait gravé par Saint-Aubin.)

Cette notice, sans nom d'auteur, est de J.-B.-A. Suard[1].

Imprimée en tête des *Maximes et réflexions extraites de la Bruyère*, et tirée à 25 exemplaires. Le faux titre porte : *Maximes et réflexions morales*. — Voyez ci-dessus, p. 159, n° 49.

13. — *Lettre sur le talent de la Bruyère*, par J. Bitaubé.

Nous ne savons où ni quand a paru cette *Lettre*, que la *France littéraire* de Quérard et des biographies mentionnent sans en donner la date : elle n'a pas été recueillie dans les *OEuvres* de Bitaubé.

14. — *Éloge de la Bruyère*, discours qui a remporté le prix d'éloquence décerné par la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut dans sa séance du 4 avril 1810. Par M. J. J. Victorin Fabre. Paris, imprimerie de Baudoin, 1810, in-4° de 44 pages.

15. — *Éloge de la Bruyère*, qui a concouru pour le prix proposé par l'Institut pour 1810. Par A. R. Richard. Paris et Strasbourg, A. König, 1810, in-8° de 52 pages et 2 feuillets préliminaires.

16. — *Éloge de la Bruyère*. Discours qui a concouru pour le prix d'éloquence proposé par l'Académie française en 1810. Par Théodore Pelleport, avocat à la Cour de cassation. Paris, P. Blanchard, 1810, in-8° de 54 pages.

17. — *Éloge de la Bruyère*, par M. T. de N. (Tassin de Nonneville.) Paris, A. le Clère (1810), in-8° de 45 pages.

2e édition, P. Le Clère, sans date, in-8° de 45 pages et 20 pages pour les notes. Cette seconde édition porte : « par M. T. de N., auditeur au Conseil d'État. » — Les notes ont une pagination particulière.

18. — *La Bruyère*, par Sainte-Beuve, 1836.

Cet article, le premier de ceux que Sainte-Beuve a consacrés à la Bruyère, publié par la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er juillet 1836,

1. A la suite de la Notice de Suard, qui a été le travail le plus souvent réimprimé sur la Bruyère, nous pourrions énumérer, en les distinguant les unes des autres, les Notices qui sont placées en tête des éditions dont nous avons donné la liste, et dont beaucoup pourront être consultées avec intérêt, plusieurs avec profit; mais il suffira de renvoyer ici, dans un même article et sans donner le titre exact de chacune d'elles, aux notices de Mme de Genlis (n° 58), d'Auger (n° 73), de Walckenaer (n° 109), de Sainte-Beuve (nos 108 et 137, etc.); de MM. Hémardinquer (n° 113), Georges Mancel (n° 123), Destailleur (nos 119, 122), Ch. Louandre (n° 125), Asselineau (n° 138), Lacour (de la Pijardière) (n° 141), Chassang (n° 144), etc.

réimprimé en 1842 (voyez ci-après, n° 21), a pris place dans les *Portraits littéraires* (1844, 1862, etc., tome I), et en tête d'éditions diverses des *Caractères*. Voyez de plus l'indication d'articles de Sainte-Beuve sur la Bruyère, p. 169, n° 22, et p. 201, n° 32.

19. — *Documents biographiques sur la Bruyère*, extrait de la *Revue rétrospective*, n° d'octobre 1836. (Par J. Taschereau.) Imprimerie de H. Fournier (sans lieu ni date), in-8° de 8 pages.

20. — *Théophraste et la Bruyère*, étude par J. F. Stiévenart, 1840.

Cette notice, lue par l'auteur à une séance publique de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, a paru dans les Mémoires de cette compagnie, *Séance publique du 17 août* 1840, p. 11-24. M. Stiévenart n'en a reproduit que la première partie dans l'introduction de sa traduction des *Caractères de Théophraste* (Paris, Périsse, 1842, in-8°).

21. — *La Bruyère et la Rochefoucauld, Mme de la Fayette et Mme de Longueville.* (Par Sainte-Beuve.) Paris, imprimerie de H. Fournier, 1842, in-12.

22. — Speckert (L.). *Dissertatio de politica et sociali Bruyerii doctrina.* Tolosæ, 1848, in-8°.

23. — *La Bruyère et M. Walckenaer*, par M. J. d'Ortigue, 1848.

Voyez ci-dessus, p. 167, n° 109, fin.

M. d'Ortigue a de plus inséré dans le *Journal des Débats*, n^os^ du 30 mars et du 3 avril 1862, d'intéressants articles intitulés :

La Bruyère, ses biographes, ses éditeurs (éditions de MM. Walckenaer, Destailleur, Mancel). — M. Ed. Fournier. — *Les cours galantes*, par M. G. Desnoiresterres. — *Étude chronologique sur J. de la Bruyère*, par M. E. Châtel. — La Bruyère à l'Académie donne sa voix à Mme Dacier.

24. — *La Bruyère*, par M. H. Taine, 1854 et 1866.

Voyez ci-dessus, p. 168, n° 118, et ci-après, p. 201, n° 32.

25. — *La Bruyère*, articles de M. de Sacy, 1845 et 1855.

Voyez ci-dessus, n° 109, p. 167, et n° 119, p. 168.

26. — *La Bruyère.* Quelques notes sur sa vie et ses mœurs. (Signé : Edouard Fournier.) Paris, imprimerie de S. Raçon (sans date), in-8° de 24 pages.

(Extrait de la *Revue française* des 10 et 20 janvier 1857.)

27. — *La Bruyère*, par A. Vinet, 1859.

Chapitre de l'ouvrage intitulé : *les Moralistes des seizième et dix-septième siècles*, par A. Vinet. (Paris, 1859, in-8°, p. 233-265.) L'auteur y a inséré un pastiche, p. 260-263.

Il y a un autre pastiche de la Bruyère dans les *Questions de littérature légale* de Ch. Nodier (2e édition, 1828, p. 215-217 ; la 1re est de 1812).

28. — *Étude chronologique* sur Jean de la Bruyère, trésorier de France au bureau des finances de Caen, par M. Eugène Châtel, archiviste du département du Calvados. Caen, Hardel, 1861, in-8° de 31 pages.

(Extrait du II° volume du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 3° livraison, 1861.)

Avec une bonne grâce dont je ne saurais trop le remercier, M. Châtel a mis à ma disposition, avant de la livrer à l'impression, la copie des documents inédits contenus dans cette *Étude*.

29. — *La Bruyère*, par Prevost-Paradol, 1863.

Articles publiés dans le *Journal des Débats*, n°s des 8 et 26 mars 1863, et formant l'un des chapitres du livre intitulé : *les Moralistes français* (Paris, Michel Lévy), 1865, p. 175-211.

Le même volume contient (p. 237-252) une étude intitulée : « De la chaire à propos de la Bruyère. »

30. — *De la Bruyère*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Charles Caboche, licencié. Paris, Joubert, 1844, in-8° de 70 pages.

31. — *Étude sur la Bruyère et Malebranche*, par Auguste Damien, professeur suppléant de littérature française à la Faculté des lettres de Clermont. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1866, in-8° de 80 pages.

Cet intéressant travail, qui nous a fourni de précieux rapprochements, a paru alors que notre premier volume était imprimé. On trouvera dans nos *Additions et Corrections* les citations qu'il eût convenu de placer au bas des pages du tome I.

32. — *La Comédie de J. de la Bruyère*, par Édouard Fournier. Paris, Dentu, 1866, 2 vol. in-18 (d'une pagination continue).

Nous avons si souvent cité *la Comédie de la Bruyère* qu'il nous suffit de l'enregistrer ici, sans insister sur ce qu'il y a d'attrayant et d'ingénieux dans le travail de M. Fournier. Il est, son livre le prouve, l'un des écrivains de notre temps qui connaissent le mieux la littérature, grande et petite, du dix-septième siècle. Nous avons discuté et combattu, et peut-être réfuté diverses pages de *la Comédie de la Bruyère;* mais nous y avons recueilli de nombreux renseignements, dont nous avons eu soin d'indiquer la source.

M. Sainte-Beuve a publié dans le numéro du *Constitutionnel* du 27 août 1866, sur *la Comédie de la Bruyère*, un article critique, qu'il a réimprimé en 1868 dans les *Nouveaux Lundis*, tome X, p. 416-437, en y joignant une lettre écrite par M. Fournier et quelques observations nouvelles. Voyez aussi, sur l'ouvrage de M. Fournier, un article de M. H. Taine dans le *Journal des Débats* du 30 août 1866.

La librairie Dentu a fait paraitre en 1872 une « deuxième édition, revue et augmentée » de *la Comédie de J. de la Bruyère*. Cette édition nouvelle, qui n'est pas une réimpression de l'ouvrage entier, se compose d'exemplaires de la première dans lesquels l'insertion de nombreux cartons témoigne du soin avec lequel l'auteur, suivant en cela l'exemple de la Bruyère, a complété son travail en l'améliorant. Une

préface de XLIX pages, où notre édition est citée avec une amicale et peut-être excessive bienveillance, contient de nouveaux et intéressants renseignements. Si nombreux que soient nos points de rencontre, il demeure entre l'auteur de *la Comédie de la Bruyère* et nous quelques dissentiments : c'est ainsi qu'il admet, dans l'une et l'autre édition, l'authenticité de lettres de la Bruyère que nous tenons, sans hésitation, pour apocryphes.

Nous reproduisons dans nos *Additions* diverses annotations d'une clef de Félibien empruntées à la préface nouvelle de M. Fournier (voyez ci-après, p. 205).

33. — *Journal de la Bruyère dans la maison de Condé*, par Étienne Allaire, 1874.

Articles insérés dans le *Correspondant*, nos des 10 août, 10 septembre, 25 octobre, 25 novembre, 25 décembre 1874, et 25 janvier 1875 (tomes 96, 97 et 98). L'auteur doit reprendre, développer et achever, dans une prochaine publication, ces intéressantes études sur la vie de la Bruyère dans la maison de Condé.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Depuis l'impression de nos Commentaires, nous avons acquis un volume manuscrit de notes critiques attribuées à Amelot de la Houssaye sur divers ouvrages contemporains, parmi lesquels figurent les *Caractères* de la Bruyère. L'attribution de ces notes, qui font l'objet d'un article que nous avons inséré dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1870-1871, p. 263, nous paraît très-vraisemblable, et nous l'acceptons sans hésiter. Amelot reproduit, sans dire qu'il les prenne ailleurs, un certain nombre d'annotations empruntées aux clefs qui avaient cours. Nous n'imprimerons dans ces *Additions* qu'un choix de ses notes diverses, mais nous donnerons, sans en rien omettre, les rapprochements qu'il a faits çà et là d'extraits d'auteurs latins. Alors même qu'il est évident que la Bruyère ne s'est pas inspiré du passage cité, il n'est pas sans intérêt de connaître les réminiscences que la lecture des *Caractères* éveillait au dix-septième siècle dans un esprit cultivé. Amelot annotait un exemplaire de la 8e édition, publiée en 1694, alors que la Bruyère venait d'entrer à l'Académie.

A côté des extraits des *Notes critiques* d'Amelot de la Houssaye, nous citerons aussi des annotations de Jean-François Félibien des Avaux, fils d'André Félibien, et, comme lui, membre de l'Académie des Inscriptions : il les a écrites sur les marges d'un exemplaire de la 10e édition des *Caractères* que possède M. Éd. Fournier, et elles sont reproduites dans *la Comédie de la Bruyère*, 2e édition : voyez pages x et suivantes.

On trouvera encore, parmi nos *Additions*, quelques variantes nouvelles, appartenant à la rédaction primitive de la Bruyère : elles nous sont fournies par un exemplaire de la 1re édition, qui contient, dans leur état primitif, un certain nombre de pages auxquelles la Bruyère a substitué des cartons : voyez la *Notice bibliographique*, p. 132 et suivantes.

Nous devons des remercîments à MM. Defrémery, Ch. Barry, Tamizey de Larroque et de Boislisle, pour nous avoir signalé diverses corrections qui ont pris place dans le relevé qui suit.

TOME I.

Page 6, note 6, ligne 1, fin : « 1699 », *lisez :* « 1799 ».

Page 12, note 1, lignes 1-2 : « Martin Cureau de la Chambre », *lisez :* « Marin Cureau de la Chambre », ainsi qu'il a été imprimé au tome II, p. 466.

Page 34, ligne 4 : « mais même de toucher », supprimez *de*, qui est évidemment de trop : cette faute, qu'on a laissé par mégarde se glisser dans le texte, s'est maintenue dans toutes les éditions soit originales, soit posthumes.

Page 46. Effacez la note 5, et voyez au *Lexique*.

Page 78. Effacez la note 1. Il n'y a point là de variante, mais l'omission d'un mot, signalée et réparée dans les « Fautes d'impression » dont le relevé termine la première édition des *Caractères*.

Page 93, note 1, et page 100, note 2 : « Voyez ci-dessus », *lisez :* « Voyez au tome III, 1re partie ».

Page 113, note 1, fin, ajoutez :

« Malebranche, dont les pensées ont si souvent inspiré celles de la Bruyère, s'était montré d'un avis tout différent dans le passage suivant, que M. Damien a rappelé dans son *Étude sur la Bruyère et Malebranche* (Paris, 1866, p. 6-7) : « Il n'y a point de science qui ait tant de rapport « à nous que la morale. C'est elle qui nous apprend tous nos devoirs, ce « que nous devons à Dieu, à notre prince, à nos parents, à nos amis, et « généralement à tout ce qui nous environne. Elle nous enseigne même « le chemin qu'il faut suivre pour devenir éternellement heureux ; et tous « les hommes sont dans une obligation essentielle, ou plutôt dans une « nécessité indispensable de s'y appliquer uniquement. Cependant il y « a six mille ans qu'il y a des hommes, et cette science est encore fort « imparfaite. » (*Recherche de la vérité*, tome II, livre IV, chapitre II, p. 10, « édition de 1675.) — Nous avons fait remarquer que la Bruyère assigne à la création du monde une date différente de celles qu'avaient adoptées Bossuet et le P. Labbe. Il écarte de même celle qu'il avait lue dans l'*Histoire du monde* de Chevreau, à laquelle il a fait des emprunts (voyez ci-dessus, p. 4, note 1). Dans le passage de *la Recherche de la vérité* que nous venons de citer, et que la Bruyère avait sans doute sous les yeux lorsqu'il écrivait la première remarque, Malebranche s'était rapproché de la date acceptée par Chevreau (5656 environ). La Bruyère lui emprunte la formule : « depuis.... qu'il y a des hommes, » et rejette sa chronologie. »

Page 116, note 1, fin, ajoutez :

« Descartes avait écrit dans son *Discours de la méthode* (2e partie) : « .... Souvent il n'y a pas tant de perfection dans les ouvrages composés « de plusieurs pièces, et faits de la main de divers maîtres, qu'en ceux « auxquels un seul a travaillé. » — Ce rapprochement, fait par M. Damien dans son *Étude sur la Bruyère et Malebranche* (p. 19), semble démontrer que la Bruyère a simplement répété et développé dans cette remarque, où l'on a voulu voir la critique du *Dictionnaire de l'Académie*, une réflexion de Descartes. »

Page 126, note 8, substituez la note suivante : « Bien que le mot *nouvellistes* semble s'appliquer exclusivement aux colporteurs de nouvelles qui s'assemblaient soit aux jardins des Tuileries ou du Luxembourg, soit dans les cabinets, etc., nous serions tenté d'en étendre le sens aux correspondants qui, de Paris, tenaient leurs amis de province au courant des nouvelles, et même d'admettre, avec divers éditeurs, que le *nouvelliste* peut être un rédacteur des recueils mensuels du temps.

« Dans la clef de la traduction publiée en Angleterre en 1702 (voyez ci-dessus, p. 174, n° 3), *nouvelliste* est synonyme de *journaliste*. Le traducteur ajoute en note : « The author of the *Works of the learned of Paris*, « etc. » L'*Histoire des ouvrages des savants* (qui ne s'imprimait pas à Paris) était sans doute la publication de ce genre la plus connue en Angleterre ; H. Basnage toutefois était le journaliste dont la Bruyère avait le moins à se plaindre. »

Page 129, note 1, ligne 1 : « Théophile Viaud, né à Clérac », *lisez :* « Théophile de Viau, né à Bouxières, dans l'Agenois ».

Page 132, nº 46, dernière ligne : « de sottise à l'acheter », ajoutez en note :

« La Bruyère avait d'abord écrit : « Le E** G** est immédiatement « au-dessous du rien. Il y a bien d'autres livres qui lui ressemblent. Il y « a autant d'esprit à s'enrichir par un mauvais livre qu'il y a de sottise à « l'acheter ». Avant que la 1re édition fût mise en vente, il y fit insérer un carton contenant la rédaction que donne notre texte : la véritable initiale de *Hermès* (voyez la note 3) y est substituée à l'*E*** qui avait été d'abord imprimé par distraction et sans égard pour l'esprit rude du mot grec : il a de même écrit *Égésippe* au lieu de *Hégésippe* (tome I, p. 153). »

Page 132, note 3, fin, ajoutez : « On peut lire dans l'article intitulé : *Bibliothèque de Richelet*, que Pierre Aubert a placé en tête de l'édition de 1728 du *Dictionnaire de la langue françoise* de Richelet, la défense du *Mercure galant* contre la Bruyère (p. LXXXI). — Le dernier trait de la remarque de la Bruyère rappelle ces mots de Malebranche : « .... Quoique ce « soit une faute plus grande qu'on ne s'imagine, que de composer un « méchant livre ou simplement un livre inutile, c'est une faute dont on « est plutôt récompensé qu'on n'en est puni. » (*Recherche de la vérité*, tome II, livre IV, chapitre VIII, p. 64.) »

Page 133, nº 47, ligne 8 : « d'action », ajoutez en note : « Var. (éd. 1, rédaction première) : c'est faute d'action, de théâtre ».

Page 140, ligne 8 : « l'esprit, qu'il avoit sublime, à qui il a été redevable », ajoutez en note : « Var. (édit. 1, première rédaction) : auquel il a été redevable ».

Ibidem, lignes 15 et 16 : « admirable surtout », ajoutez en note : « Var. (édit. 1, première rédaction) : admirable certes ».

Page 150, nº 67, fin, ajoutez en note :

« Les auteurs des clefs ont unanimement reconnu, comme nous venons de le dire, Varillas et Maimbourg dans *Dorilas* et *Handburg* de la remarque 66 (p. 149 : voyez p. 437, XXIX). Mais Amelot de la Houssaye, soit qu'il ait eu sous les yeux une clef où, par une erreur de copiste, leur nom était écrit en marge de la remarque suivante (p. 150, nº 67), et non en marge de la remarque 66, soit qu'il ait fait de lui-même à Varillas et Maimbourg l'application de cette dernière remarque, Amelot, dis-je, commente ainsi qu'il suit la phrase : « *Celui qui n'a égard en écrivant*, etc. : « Quel avantage est-il revenu à Varillas et à Maimbourg d'écrire de fausses histoires accommodées aux desirs des circonstances du temps où ils « écrivoient, si ce n'est de passer dans tous les siècles pour des écrivains « vendus à leurs intérêts ou plutôt à leurs creuses visions? Maimbourg a « cru qu'en dévouant sa plume aux intérêts du Roi, la prélature seroit « sa récompense. Varillas a cru qu'en altérant certaines vérités, ses histoires seroient lues avec avidité et rendroient par là son nom recommandable à la postérité; mais la seule qualité de faussaire lui est restée, « jointe à celle d'un très-mauvais historien, parce que, dans un caractère « où le public se trouve intéressé, *qui peccat in uno, illico fit omnium reus.* »

Page 160, nº 27, second alinéa (*Tu te trompes, Philémon*), fin, ajoutez en note :

« M. Damien rapproche ce passage de quelques lignes de Malebranche : « Le superbe est un homme riche et puissant, qui a un grand équipage, « qui mesure sa grandeur par celle de son train, et sa force par celle des « chevaux qui tirent son carrosse.... Cependant notre équipage n'est pas « nous. » (*Recherche de la vérité*, tome II, livre V, chapitre VII, p. 197.) » — Voyez plus loin, p. 211, addition relative à la page 274, nº 83, une plus longue citation de ce morceau de Malebranche.

Pages 163-164, n° 33, fin, ajoutez en note :

« On peut rapprocher de cette remarque le passage suivant de Malebranche : « Et la dépendance où l'on est des grands, le desir de participer « à leur grandeur, et l'éclat sensible qui les environne, portent souvent « les hommes à rendre à des hommes des honneurs divins, s'il m'est per- « mis de parler ainsi. Car si Dieu donne aux princes l'autorité, les hom- « mes leur donnent l'infaillibilité; mais une infaillibilité vague et spé- « cieuse qui n'est point limitée dans quelques sujets ni dans quelques ren- « contres, et qui n'est point attachée à quelques cérémonies. Les grands « savent naturellement toutes choses : ils ont toujours raison, quoi qu'ils « décident des questions desquelles ils n'ont aucune connoissance. C'est « une liberté dangereuse que de faire quelque discernement des choses « qu'ils avancent; c'est une obstination punissable que d'en douter; c'est « enfin une rébellion criminelle, ou pour le moins un entêtement extra- « vagant que de leur résister. » (*Recherche de la vérité*, tome I, livre II, 3e partie, chapitre II, p. 293.) — Aux citations diverses que nous avons faites pour montrer que ni dans le caractère d'*Émile* (p. 162, n° 32), ni dans la remarque sur les enfants des Dieux, les flatteries de la Bruyère ne dépassent celles de ses contemporains ou celles des écrivains de la génération précédente, joignez l'*Épître au Roi* que Marin Cureau de la Chambre a placée en tête du *Système de l'âme*, 1664, in-4°. »

Page 169, n° 42, fin, ajoutez en note :

« Dans ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689, p. 34), le P. Bouhours fait de cette remarque le commentaire suivant : « Le pa- « négyriste de Trajan dit sur la bonté de son prince, qui se familiarisoit « avec ceux qui l'approchoient jusques à leur faire des caresses, que celui « qui tient la première place et qui ne peut monter plus haut n'a qu'une « voie pour s'élever, c'est de s'abaisser lui-même, sûr de sa grandeur; « parce que les grands n'ont rien moins à craindre que de se ravaler en « s'abaissant de la sorte. L'auteur des *Caractères de ce siècle* a presque la « même pensée; mais il l'étend et la développe davantage[1].... »

Page 172, n° 6, aux mots : « et des boules de cire en la bouche », ajoutez en note :

« .... N'avons-nous pas vu, dit Pépinocourt, des femmes qui, pour cacher l'enfoncement de leurs joues, avoient continuellement des boules de cire dans la bouche? Quelle espèce de folie ! » (*Réflexions, pensées et bons mots*, p. 148.) Telle la princesse de Montauban : « .... Toute peinte de « blanc, de rouge jusque sur les lèvres, de noir aux sourcils et aux pau- « pières, et des boules dans la bouche. » (*Journal* de Dangeau, tome VI, p. 138, note de Saint-Simon.) Conférez les *Heures perdues*, 1696, p. 141, où il est question de boules d'ivoire. (Éd. Fournier, *la Comédie de la Bruyère*, 2e édition, tome II, p. 616.) »

Page 172, note 1, fin, ajoutez : « Sur la coiffure des femmes, qui sembloient avoir la tête au milieu du corps, conférez les *Œuvres de la Monnoie*, tome III, p. 171, et aussi les *Réflexions, pensées et bons mots* de Pépinocourt, p. 16 et 130. »

Page 180, note 4 : « Les éditions 1-6 donnent *couvent* », *lisez :* « On avait d'abord imprimé *convent* dans la 1re édition; un carton, substitué au feuillet 187-188, a donné *couvent*, qu'ont reproduit les éditions 2 à 6. »

Page 183, n° 42, fin, ajoutez en note :

« M. Damien rapproche de ce passage la réflexion suivante de Malebranche : « Lorsqu'il est à propos de consulter un directeur, il faut en

1. .... *Cui nihil ad augendum fastigium superest, hic uno modo crescere potest, si se ipse submittat, securus magnitudinis suæ : neque enim ab ullo periculo fortuna principis longius abest quam humilitatis.* » (*Plinii Panegyricus*, cap. LXXI.)

« choisir un qui *sache la religion*, qui respecte l'Évangile, qui *connoisse* « *l'homme;* il faut prendre garde que l'air du monde ne l'ait point cor- « rompu, que l'amitié ne l'ait point rendu mou ni complaisant, et qu'il ne « craigne et n'espère rien de nous. « Il faut en choisir un entre mille, « dit sainte Thérèse, qui, comme elle le rapporte elle-même, pensa se « perdre par la faute d'un directeur ignorant. » (*Recherche de la vérité*, 13e Éclaircissement sur les conclusions des trois premiers livres, édition de 1678, tome III, p. 305; l'Éclaircissement dont est extrait ce passage ne se trouve pas dans l'édition de 1675.) »

Page 187, 1er alinéa, fin, ajoutez en note :

« C'est aux femmes, dit Malebranche[1], à décider des modes, à juger « de la langue, à discerner le bon air et les belles manières. Elles ont « plus de science, d'habileté et de finesse que les hommes sur ces choses. « Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort; mais, pour l'ordi- « naire, elles sont incapables de pénétrer des vérités un peu cachées. » — « Il attribue l'insuffisance de leur esprit pour l'étude des sciences, ajoute « M. Damien, de qui nous empruntons cette citation, à la délicatesse des « fibres de leur cerveau; mais il reconnaît qu'il y a des femmes savantes, « des femmes capables de tout, et qu'il se trouve au contraire des hom- « mes incapables de rien pénétrer et de rien exécuter. » (*Étude sur la Bruyère et Malebranche*, p. 18.) »

Page 189, nº 59, ligne 2 : « violent amour auquel », ajoutez en note : « Var. (édit. 1, première rédaction) : violent amour à qui ».

Page 191, nº 71, fin, ajoutez en note :

« Malebranche a démontré comment « la vanité » triomphe souvent de la « paresse naturelle. » Voyez la *Recherche de la vérité*, tome II, livre VI, 1re partie, chapitre III, édition de 1675, p. 267. »

Page 214, nº 82, fin, ajoutez en note :

« On peut rapprocher de cette remarque le vers 114 du 3e chant de l'*Art poétique* de Boileau :

Les climats font souvent les diverses humeurs,

et un passage de Malebranche dans la *Recherche de la vérité* (tome I, livre II, 1re partie, chapitre III, p. 158) :

« .... Les parties les plus subtiles de l'air que nous respirons entrent « donc dans notre cœur, et elles y entretiennent avec le sang et le chyle « le feu qui donne la vie et le mouvement à notre corps, et, selon les « différentes qualités, elles apportent de grands changements dans la fer- « mentation du sang et dans les esprits animaux. On reconnoît tous les « jours la vérité de ceci par les humeurs et les différents caractères d'es- « prit des personnes de différents pays. » Le chapitre a pour titre : « Que l'air qu'on respire met aussi du changement dans les esprits. »

Page 218, note 2 de la page 217, lignes 5 et 6 : « Il (*Ruccellaï*) mourut en 1627 », *lisez :* « Il mourut en 1622[2] ».

Page 223, nº 16, fin, ajoutez en note :

« .... Ceux qui veulent se faire aimer, et qui ont bien de l'esprit, en « doivent faire part aux autres. Qu'ils fassent si bien valoir les bonnes « choses que les autres disent en leur présence, qu'avec eux chacun soit « content de soi-même. » (Malebranche, *Traité de morale*, 2e partie, chapitre XIII, § 1.) »

Ibidem, nº 17, fin, ajoutez en note : « Conférez la préface des *Ca-*

1. *Recherche de la vérité*, tome I, livre II, 2e partie, chapitre I, § 1, p. 209.
2. Voyez, au sujet de la date, souvent mal indiquée, de la mort de Ruccellaï, les *Mémoires de Bassompierre*, collection Petitot, tome XX, p. 488.

actères, ci-dessus, p. 106, et l'*Étude sur la Bruyère et Malebranche* de M. Damien, p. 29 et 30. »

Page 238, n° 67, fin, ajoutez en note : « Nous rapprocherons de la remarque de la Bruyère, après M. Damien, le passage suivant, bien qu'un peu long, emprunté à Malebranche :

« .... La raison de ceci est que les faux savants ne sont pas les seuls « qui veulent paroître ne rien ignorer; presque tous les hommes ont ce « défaut, principalement ceux qui ont quelque lecture et quelque étude, « ce qui fait qu'ils veulent toujours parler et expliquer leur sentiment, « sans apporter assez d'attention pour bien comprendre celui des autres. « Les plus complaisants et les plus raisonnables, méprisant dans leur cœur « le sentiment des autres, montrent seulement une mine attentive, pen- « dant que l'on voit dans leurs yeux qu'ils pensent à toute autre chose « qu'à ce qu'on leur dit, et qu'ils ne sont occupés que de ce qu'ils veulent « nous prouver, sans songer à nous répondre. C'est ce qui rend souvent « les conversations très-désagréables. Car de même qu'il n'y a rien de plus « doux, et qu'on ne sauroit nous faire plus d'honneur que d'entrer dans « nos raisons et d'approuver nos opinions, il n'y a rien aussi de si cho- « quant que de voir qu'on ne les comprend pas, et qu'on ne songe pas « même à les comprendre. Car enfin on ne se plaît pas à parler et à con- « verser avec des statues, mais qui ne sont statues à notre égard que parce « que ce sont des hommes qui n'ont pas beaucoup d'estime pour nous et « qui ne songent point à nous plaire, mais seulement à se complaire en « eux-mêmes en tâchant de se faire valoir. Mais si les hommes savoient « bien écouter et bien répondre, les conversations seroient non-seulement « fort agréables, mais même infiniment profitables : au lieu que chacun « tâchant de paroître savant, on ne fait que s'entêter et disputer sans « s'entendre; on blesse quelquefois la charité, et l'on ne découvre pres- « que jamais la vérité.

« Mais les égarements où tombent les faux savants dans la conversation, « sont, en quelque manière, excusables. On peut dire pour eux que l'on « apporte d'ordinaire peu d'application à ce qu'on dit dans ce temps-là, « que les personnes les plus exactes y disent souvent des sottises, et « qu'ils ne prétendent pas qu'on ramasse toutes leurs paroles comme celles « de Scaliger et du cardinal du Perron.

« Il y a raison dans ces excuses, et l'on veut bien croire que ces sortes « de fautes sont dignes de quelque indulgence. On veut parler dans la « conversation, mais il y a des jours malheureux dans lesquels on ren- « contre mal. On n'est pas toujours en humeur de bien penser et de « bien dire; et le temps est si court dans certaines rencontres, que le « plus petit nuage et la plus légère absence d'esprit fait malheureusement « tomber dans des absurdités extravagantes les esprits même les plus jus- « tes et les plus pénétrants. » (*Recherche de la vérité*, tome II, livre IV, chapitre VIII, p. 62-64.)

« Dans ce morceau sont reproduits textuellement quelques mots de la maxime CXXXIX de la Rochefoucauld, que nous avons citée en note, p. 237 et 238; la maxime de la Rochefoucauld avait été publiée en 1665; la *Recherche de la vérité* parut en 1675. »

Page 240, n° 74, fin, ajoutez en note :

« Ici encore la Bruyère s'est manifestement inspiré d'une réflexion de Malebranche : « Les histoires les plus rares et les plus anciennes, dit Ma- « lebranche en parlant des hommes qu'agite *l'esprit de polymathie* et qui se « sont engagés *dans de fausses études*, sont celles qu'ils font gloire de savoir. « Ils ne savent pas la généalogie des princes qui règnent présentement, et « ils recherchent avec soin celle des hommes qui sont morts il y a quatre « mille ans. Ils ignorent les histoires de leur temps les plus communes, et

« ils tâchent de savoir exactement les fables et les fictions des poëtes; ils « ne connoissent pas même leurs propres parents; mais, si vous le souhai- « tez, ils vous apporteront plusieurs autorités pour vous prouver qu'un ci- « toyen romain étoit allié d'un empereur, et d'autres choses semblables. » (*Recherche de la vérité*, tome II, livre IV, chapitre VII, p. 57 et 58.) »

Page 241, nº 74, sur les noms *Aproual*, *Hérigebal*, etc., voyez ci-dessus, dans cette 1re partie du tome III, p. 4, note 1.

Page 251, nº 18, ligne 1, au nom *Champagne*, ajoutez en note : « Ce nom, qui ne semble pas avoir été choisi par la Bruyère en souvenir du vin dont s'enivre, ou peu s'en faut, le traitant dont il s'agit, indique l'origine du personnage, qui, comme *Sosie* (p. 249, nº 15), comme *Chrysanthe* de la Ve satire de Petit, ou encore comme « le Basque » devenu « monsieur Didesque » dans la même satire (*Discours satiriques*, 1686, p. 49 et 52), comme Gourville et tant d'autres, avait porté les couleurs avant d'entrer dans les affaires. *Champagne* était un nom de laquais, ainsi que, dans la satire ci-dessus mentionnée, le rappelle cette question de *Léonce* à *Chrysanthe :*

> Ne vous souvient-il plus d'avoir été Champagne,
> Laquais au pied léger comme un genet d'Espagne ? »

Page 251, note 2, fin, ajoutez : « Le nom de *Sylvain* convient mieux que celui de *Thersite* au financier qui, avant d'acheter un nouveau nom, en portait un de famille villageoise; mais la Bruyère avait une autre raison pour effacer ici, dans la 5e édition, le nom de *Thersite :* c'est qu'il avait à en faire un meilleur usage dans un caractère nouveau que devait contenir cette même édition : voyez tome I, p. 353, nº 41. »

Page 253, nº 23, fin, ajoutez en note : « Dans *le Mercure galant* (1679, acte I, scène III), Boursault fait une supposition du même genre; mais ceux qu'il fait revenir au monde, ce sont les pères des bourgeois qui ont « abjuré le nom de leur famille » :

> Si les morts revenoient ou d'en haut ou d'en bas,
> Les pères et les fils ne se connoîtroient pas. »

Page 259, nº 38, ligne 6, aux mots : « le hasard seul », ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye écrit en marge : *Sola fortunæ indulgentia.* « (Tacite, *Historiarum* liber II.) » — Nous ne trouvons pas ces mots au livre II des *Histoires* de Tacite; mais l'expression : *fortunæ indulgentia*, est deux fois au livre II de Velleius Paterculus, chapitres LXXX et CXXI. »

Page 262, nº 50, fin, ajoutez en note : « Annotation d'Amelot de la Houssaye : *Dilatæ voluptates, dissimulata luxuria,... falsæ virtutes, et vitia reditura....* (Tacite, *Historiarum* liber I [cap. LXXI].) »

Page 264, nº 57, fin, ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye fait ce rapprochement : « Comme Curtius Rufus, dont parle Tacite dans ses « *Annales*, livre XI [chap. XXI] : *adversus superiores tristi adulatione, arro-* « *gans minoribus, inter pares difficilis....* »

Page 274, nº 83, fin, ajoutez en note :

« M. Damien rapproche des *Caractères* de *Giton* et de *Phédon* le passage suivant de Malebranche, auquel la Bruyère a fait un emprunt plus manifeste dans sa remarque sur *Philémon* (tome I, p. 160) :

« Or cette haute estime que les personnes d'une imagination forte et « vive ont d'eux-mêmes et de leurs qualités, leur enfle le courage. Elle « leur fait prendre l'air dominant et décisif; ils n'écoutent les autres qu'a- « vec mépris; ils ne répondent qu'en raillant; ils ne pensent que par rap- « port à eux. Et regardant l'attention de l'esprit, si nécessaire pour dé- « couvrir la vérité, comme une espèce de servitude, ils sont entièrement

« *indisciplinables*. L'orgueil, l'ignorance et l'aveuglement vont toujours « de compagnie....

« Le superbe est un homme riche et puissant, qui a un grand équipage, « qui mesure sa grandeur par celle de son train, et sa force par celle « des chevaux qui tirent son carrosse. Le faux humble, ayant le même « esprit et les mêmes principes, est un misérable, pauvre, foible et lan- « guissant, et qui s'imagine qu'il n'est presque rien, parce qu'il ne pos- « sède rien. Cependant notre équipage n'est pas nous.... » (Malebranche, *Recherche de la vérité*, tome II, livre V, chapitre VII, p. 196 et 197.) »

Page 275, note 4, fin, ajoutez : « Cette pièce, *mise au théâtre par M. de Boisfran*, représentée pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne le 12 juillet 1696, a été imprimée dans le *Théâtre italien* de Gherardi, tome VI, p. 361. — M. Édouard Fournier (*la Comédie de la Bruyère*, 1re partie, p. 112) met à la main de ces « effrontées curieuses » que signale la Bruyère un des éventails à jour qui étaient alors à la mode, et que l'on appelait des lorgnettes (voyez le *Ménagiana*, édition de la collection des *Ana*, tome II, p. 66). Après avoir mentionné la *Satyre nouvelle sur les Promenades de Paris* (1699, in-8°, p. 17), comme reproduisant tout ce que la Bruyère a dit sur les bains de la Porte-Saint-Denis, et rappelé une chanson de Coulanges « sur les précieuses au quai Saint-Bernard [1], » M. Fournier ajoute, au sujet de cette promenade : « Palaprat, dans le discours « qui précède sa comédie du *Ballet extravagant* (1691), en parle aussi, et « ne croit pas qu'il faille y voir tant de mal : « Les dames, dit-il, ne sont « pas exemptes des railleries que la malignité des hommes leur fait peut- « être injustement sur le choix de ces promenades. » (*Œuvres*, 1712, in-8°, « tome II, p. 57.).... Bayle, à l'article *Lycurgue* de son *Dictionnaire* (édi- « tion in-folio, tome II, p. 327), trouve que, dans ce passage de la « Bruyère, la curiosité des femmes sur la nudité du sexe est délicatement « touchée. »

Page 279, note 1, lignes 4-6, « le même sans doute (*il s'agit de Gomont*) qui intervint, etc. », *lisez :* « le même probablement qui, en 1666, était chef du cabinet de Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, frère du ministre (Archives municipales de la Charité-sur-Loire, lettre de M. de Lespinasse des Pivotins, du 27 avril 1666, aux échevins de la ville), et le même sans aucun doute qui, après avoir été le conseil du cardinal Mazarin (*Jeux d'esprit*, par le marquis de la Châtre, p. 93, et *Lettres de Gui Patin*, édition Réveillé-Parise, tome III, p. 160), intervint dans les affaires de sa succession comme fondé de pouvoir, etc. »

— *Ibidem*, note 1, lignes 11 et 12, ajoutez : « Jean de Gomont ne vivait plus alors que la Bruyère lui rendait cet hommage : voyez les *Jeux d'esprit* de la Châtre, cités plus haut, où son nom est écrit, suivant l'orthographe la plus habituelle : *de Gaumont*, et où il est qualifié : « ancien avocat et consultant. » Il était le frère du Gaumont que le Roi envoya en 1659 en Italie. (*Jeux d'esprit*, p. 94, et lettre citée ci-dessus de Gui Patin, qui désigne ainsi Jean de Gaumont : « le célèbre avocat qui a soin des affaires particulières de Mazarin. ») »

Page 282, note 2, lignes 3 et suivantes, en remontant : .... « et Nicole, dans l'un de ses traités, etc. », *lisez :* « et Nicole, dans son *Éducation d'un prince* (1670, 2e partie, p. 65), ont également rappelé cette anecdote. « Ce sont des fatuités de grands qu'il est bon de remarquer, » dit Nicole, après avoir cité le trait du voluptueux qui, étant à la chasse, demandait à ses gens : *Ai-je bien du plaisir ?* »

Page 283, ligne 17 et note 1, substituez à la première phrase de la note.

1. *Chansons choisies de M. de Coulanges*, édition de 1754, p. 57.

l'indication suivante : « Île Saint-Louis. » (Cette rectification a été faite au même tome I, p. 516, note 1.)

Page 287, note 1, ligne dernière, *lisez :* « p. 280; les *Mémoires de Choisy*, collection Petitot, tome LXIII, p. 343, etc. »

Pages 292 et 293, nº 18, fin, ajoutez en note : « Tout ce passage de la Bruyère, y compris le nom de Gaultier, a été mis en vers dans la *Satyre nouvelle sur les Promenades de Paris*, 1699, p. 7. (Édouard Fournier, *la Comédie de la Bruyère*, 1re partie, p. 110, note 2.) »

Page 299, nº 2, fin, ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye cite, à côté de cette remarque, divers traits de Tacite qui ne nous semblent nullement avoir inspiré la remarque de la Bruyère : *Octavia..., quamvis rudibus annis, dolorem, caritatem, omnes affectus abscondere didicerat.* (*Annalium* liber XIII [cap. XVI].) — *His adjicit complexum et oscula, factus natura et consuetudine exercitus velare odium fallacibus blanditiis.* (*Ibidem*, liber XIV, [cap. LVI].) — *Cliens hic Sorani* (*P. Egnatius*).... *habitu et ore ad exprimendam imaginem honesti exercitus, ceterum animo perfidiosus, subdolus, avaritiam ac libidinem occultans.* (*Ibidem*, liber XVI [cap. XXXII].) »

Page 300, nº 13, fin, ajoutez en note : « Le panégyriste de Trajan, dit le P. Bouhours, a presque la même pensée, et tire de là une louange délicate pour son prince; car, après avoir dit que c'est le propre des grands astres d'obscurcir l'éclat des petits, et que les officiers perdent presque leur dignité en la présence de l'Empereur, il parle de la sorte à Trajan : « Vous étiez plus grand que tout le reste des hommes, sans que « votre grandeur rabaissât personne [1], etc. » (*Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, p. 193-194.) »

Page 316, nº 48, avant-dernière ligne, supprimez la virgule qui suit les mots : « On le reconnoît ».

Page 329, nº 74, fin, ajoutez en note : « M. Damien a rapproché de la dernière partie de cette remarque quelques lignes d'un passage de Malebranche déjà cité, p. 208, addition relative aux pages 163 et 164, nº 33, fin : « La dépendance où l'on est des grands, le desir de participer à leur gran- « deur, etc. »

Ibidem, nº 75, fin, ajoutez en note :

« A côté et à l'appui de cette remarque M. Taine recommande aux éditeurs des *Caractères* de citer quelques extraits de la correspondance de Mme de Maintenon : une lettre par exemple de « la triste » princesse de Montauban, inconsolable de n'avoir pas été emmenée par le Roi à Marly depuis trois mois; une autre du maréchal de Villeroy, qui « commence à voir les cieux ouverts » le jour où le Roi lui accorde une audience; une troisième enfin du duc de Richelieu, qui prie le Roi « à « genoux » de lui permettre d'aller quelquefois lui faire sa cour : « J'aime « autant mourir, écrit-il, que d'être deux mois sans le voir. » (*Nouveaux Essais de critique et de littérature*, 1865, p. 45.) Voyez de plus quels sont les transports de joie et l'attendrissement de Bussy Rabutin, lorsque son « adorable maître, le meilleur maître du monde, » l'autorise à le revoir (*Correspondance de Bussy*, tome V, p. 297 et suivantes). »

Page 338, nº 1, fin, ajoutez en note:

« Les premiers exemplaires de la 1re édition portent une rédaction différente : « La prévention du peuple en faveur de ses princes est si aveu- « gle, et l'entêtement pour leur geste, leur visage, leur ton de voix et leurs « manières si général, que, s'ils s'avisoient d'être bons, cela iroit à l'ido- « lâtrie, le seul mal sous ce règne que l'on pouvoit craindre. »

1. *Est hæc natura sideribus, ut parva et exilia validorum exortus obscuret : similiter Imperatoris adventu legatorum dignitas inumbratur. Tu tamen major omnibus quidem eras, sed sine ullius deminutione major* (*Plinii Panegyricus*, cap. XIX).

Voyez ci-dessus la *Notice bibliographique*, p. 137.

Page 339, note 1, fin, ajoutez : « Bouhours, dans ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (p. 290), et Brillon, dans ses *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère* (p. 311), font remarquer l'analogie de cette remarque et du passage suivant du *Panégyrique de Théodose* (par Pacatus) : *Quin ego, si fas piumque mortalibus æstimare cœlestia, nullam majorem crediderim esse principum felicitatem quam fecisse felicem....* »

Page 348, note 2, fin, ajoutez : « Le vin de la Brie était, parmi les vins que l'on buvait à Paris, le plus mauvais qu'on pût citer : voyez les *Réflexions* de Pépinocourt, p. 40. »

Page 353, n° 41, fin, ajoutez en note : « Annotation d'Amelot de la Houssaye : « *Ceteri, modestia vel ignobilitate, ut in bello obscuri, ita præ-* « *miorum expertes.* (Tacite, *Historiarum* liber IV [cap. II].) — *Mox, ut* « *Othonem ac Vitellium scelestis armis res romanas raptum ire vulgatum est, ne* « *penes ceteros imperii præmia, penes ipsos tantum servitii necessitas esset, fremere* « *miles....* (*Historiarum* liber II [cap. VI].) » — Malebranche avait écrit : « Les grands tiennent à bien plus de choses que les autres, leur escla- « vage a plus d'étendue. Un général d'armée tient à tous ses soldats, « parce que tous ses soldats le considèrent. C'est souvent cet esclavage « qui fait sa générosité, et l'amour de l'estime de tous ceux à qui il est « en vue l'oblige souvent à sacrifier d'autres amours plus sensibles ou « plus raisonnables. » (*Recherche de la vérité*, tome II, livre V, chapitre II, p. 133 et 134.) »

Page 353, n° 42, lignes 3 et 4 : « le centre des meilleures choses, à qui ils rapportent », ajoutez en note : « Var. (édit. 1, première rédaction) : le centre des meilleures choses, à quoi ils rapportent. »

Pages 353 et 354, note 1, et *passim* dans les pages suivantes et dans le tome II : « Var. (édit. 1 et certains exemplaires de 2) », *lisez :* « Var. (édit. 1 et 2). » — Les exemplaires qui, marqués comme faisant partie de la 2de édition, ne portent pas la variante indiquée, appartiennent, malgré leur titre, à la 3e édition : voyez la *Notice bibliographique*, p. 140-142.

Page 355, note 2 (et p. 546-549). — *Note additionnelle.*

« L'assemblée du *cabinet*, fondée par MM. du Puy, a survécu, beaucoup plus longtemps que nous ne l'avions supposé, à l'ambassadeur de Thou, qui mourut en 1677, et à la dispersion de sa bibliothèque, vendue en 1679. Salmon avait recueilli chez lui l'assemblée ; après sa mort, son gendre, M. de Villevault, maître des requêtes, qui demeurait rue Hautefeuille, en devint le président et la reçut trois fois par semaine. Le *cabinet* existait donc encore en 1691, alors que la Bruyère écrivait la phrase : « Il ne fournit rien aux visites des femmes, ni au *cabinet.* » S'il a eu en vue en particulier tel *cabinet*, il a voulu parler de celui de Villevault, et l'allusion, en pareille hypothèse, serait d'autant plus certaine que l'on réservait encore à cette époque l'appellation de *cabinet* à l'ancienne assemblée de la bibliothèque des du Puy, devenue l'assemblée de M. de Villevault. C'est du moins ce qui semble résulter d'un passage des *Mémoires* de l'abbé le Gendre (p. 228), qui, après avoir dit que Jacques le Fèvre venait souvent au *cabinet*, où le Gendre lui-même se trouvait quelquefois, ajoute : « On « appeloit ainsi une assemblée de gens de lettres qui se tenoit trois « fois la semaine rue Hautefeuille. » L'indication de la rue Hautefeuille désigne clairement la réunion dont il s'agit ; c'est celle de M. de Villevault[1].

« Il suit de là que si, avec Walckenaer, on admet comme *démontré* que le mot de *cabinet* s'applique à un lieu de réunion déterminé, ce « rendez-vous d'honnêtes gens, » aux conversations desquels l'homme

1. Parmi les savants les plus assidus, le Gendre cite le président Cousin et Nicolas Thoynard.

de bien de la Bruyère « ne fournit rien, » peut et même doit être celui de la rue Hautefeuille. Peut-être toutefois préférera-t-on à cette interprétation celle que nous avons adoptée dans notre premier commentaire, que nous n'abandonnons pas, et suivant laquelle la remarque de la Bruyère doit être appliquée d'une manière générale à tous les cabinets. La réunion que présidèrent MM. du Puy et M. de Villevault était sans doute celle que l'on appelait d'ordinaire le *cabinet;* mais sur le modèle de cette assemblée, il s'en était formé d'autres, telles que celles de MM. Bignon, premier président au grand conseil[1], et Hennequin, procureur général du grand conseil, qui, pour avoir moins de renom, n'en pouvaient pas moins être qualifiées de la même manière.

« MM. Bignon et Hennequin tenaient cabinet; de même l'abbé Dangeau et Ménage, dont l'abbé Richard cite encore les réunions dans son énumération des assemblées instituées à l'imitation de celle de MM. du Puy[2].

« Les « honnêtes gens » qui s'occupaient de politique ou de littérature distinguaient les cabinets, qui étaient des réunions particulières, et les conférences, qui étaient publiques et accessibles à tous. L'abbé Richard n'avait garde de les confondre, non plus que l'auteur d'un ouvrage dont nous reproduisons plus loin un passage, le Maire, qui considère l'assemblée de Ménage comme une conférence jusqu'en 1684, et comme un cabinet à partir de cette époque, où elle cessa d'être ouverte au public.

« Le degré de publicité n'était pas cependant, si je ne me trompe, le seul signe, ni même le signe principal auquel on devait reconnaître soit une conférence soit un cabinet, tant qu'il se maintint du moins une distinction entre l'un et l'autre genre d'assemblée. A l'origine, les « honnêtes gens » qui se réunissent « pour la conversation » au cabinet sont des diplomates ou encore des nouvellistes qui viennent surtout chercher des informations sur les affaires étrangères[3]; dans les conférences (et non pas seulement dans les conférences académiques, qui sont des leçons adressées à des élèves, et qu'il faut encore mettre à part), l'entretien a un caractère littéraire ou scientifique : le maître du logis professe sur des questions d'histoire, de littérature ou de sciences, prêt à répondre d'ailleurs à toutes les interrogations qui l'interrompront et à disserter avec ses visiteurs sur tel sujet que l'on voudra.

« A vrai dire, cette distinction que l'on put noter d'abord entre les cabinets et les conférences ne put pas se maintenir longtemps. Avec les correspondants des frères du Puy et de Bouilliau, disparut peu à peu le caractère particulier de l'assemblée dont Villevault reçut la présidence en héritage, et cette assemblée du cabinet par excellence ne demeura pas, on le verra plus loin, fidèle à ses traditions, car les nouvellistes y cédèrent le pas aux savants. D'autre part, plusieurs conférences se rapprochèrent inévitablement, à certaines heures du moins, des habitudes du cabinet : telle l'assemblée du Luxembourg, tenue par l'abbé de Choisy, laquelle, comme on l'a vu au tome I, p. 355, note 2, accueillait les nouvelles au début et à la fin des séances; telle encore l'assemblée de l'abbé de la Roque, dont la conférence avait lieu au bureau du *Journal des Savants*.

1. Thierry Bignon, fils cadet du premier Jérôme Bignon et frère cadet du second, que nous aurions pu citer en même temps que son père et son frère au tome II, p. 84, note 2. Né en 1632, il mourut en janvier 1697.

2. Voyez au tome I de cette édition, p. 547, note 1. — Nous avons rappelé dans cette note l'annonce qu'avait faite l'abbé Richard de la publication de l'histoire de l'assemblée des du Puy, qui devait être « un des plus curieux endroits » d'un livre qu'il promettait et qui n'a point paru. L'abbé Nicaise a de son côté préparé une histoire de ce même cabinet, qu'il serait intéressant de retrouver. (Lettre de Lantin à Nicaise, du 14 mars 1691, dans la correspondance de ce dernier, conservée à la Bibliothèque nationale.)

3. Voyez tome I, p. 548, note 2.

« Il n'est pas surprenant que le public, et, avec le public, Abraham du Pradel dans son *Livre commode*, ainsi que Brillon dans son *Théophraste moderne*, aient confondu conférences et cabinets.

« En 1699, Brillon écrivait : « Les beaux esprits commencent à prendre « l'essor. Le *cabinet* étoit trop sombre ou trop particulier; leurs confé- « rences n'avoient pas assez de sujets, ni leurs bons mots assez d'admira- « teurs. Ils s'assemblent dans les cafés, où on les entend décider souve- « rainement des ouvrages d'esprit[1].... » Rapprochée de la phrase de la Bruyère, et bien qu'elle ait été publiée près de dix années plus tard, la réflexion de Brillon peut être invoquée à l'appui de notre explication, qui laisse au mot *cabinet* un sens général.

« J'ai annoncé plus haut la reproduction de quelques pages de le Maire, auteur de *Paris ancien et nouveau* (1685), sur les cabinets. Je cite la définition qu'il en donne, les renseignements qu'il ajoute sur la réunion de Villevault, et une partie des détails où il entre sur celle de Ménage.

« A Paris il y a toujours eu des sociétés de doctrine, où les gens savants « et d'un mérite distingué se sont toujours fait paroître avec beaucoup « d'éclat dans la république des lettres. Encore à présent nous avons « quantité de grands hommes, dont les uns tiennent des assemblées « publiques dans leurs maisons, en de certains temps et à certains jours, « où tout le monde est bien venu à proposer ses doutes sur quelque « matière que ce puisse être:... les autres tiennent cabinet, c'est-à-dire « qu'on ne s'assemble point chez eux sur le pied d'une conférence pu- « blique, mais où cependant l'on est toujours bien reçu à demander dans « le particulier tout l'éclaircissement possible sur toutes sortes de sujet.

« Au nombre de ces derniers est la maison de M. de Villevaut, maître « des requêtes, qui demeure rue Hautefeuille. Outre que le maître du « logis est un homme d'un profond savoir et d'une grande érudition, qui « lui fait donner sur-le-champ la décision d'une infinité de points de « doctrine sur lesquels on est à toute heure bien venu à le consulter, on « rencontre chez lui presque toujours quelqu'un de ces rares génies et « de ces esprits sensés qui approfondissent les difficultés les plus obscu- « res, et les plus embarrassées des sciences: ce qui fait que chacun en « sort très-content. C'est là où ceux qui composent sont ravis de trouver « des oracles, pour les consulter sur les connoissances dont ils font « profession, et se régler sur leur jugement. On censure, à la vérité, les « pièces que l'on y présente, si elles méritent de l'être; mais l'auteur ne « demeure pas moins le maître de son ouvrage; et il ne laisse pas de le « faire paroître pour cela en quelle forme il lui plaît. Enfin l'on s'ap- « plique entièrement, dans cette maison, à l'étude des belles-lettres, de « la physique, de l'histoire, et généralement de tout ce qui peut satis- « faire les esprits les plus curieux. Les conférences particulières que M. de « Villevaut tient chez lui ont succédé à celles que M. Salmon, son beau- « père, tenoit auparavant; et celles de M. Salmon avoient aussi été « précédées des conférences célèbres de MM. du Puy, dont le nom est « illustre dans nos histoires, et en singulière vénération dans l'esprit de « tous les savants.... »

« Le Maire ne cite que deux cabinets : celui de la rue Hautefeuille, et celui du Cloître-Notre-Dame, qui était le cabinet tenu par Ménage :

« Les conférences de M. Ménage, de publiques qu'elles étoient, sont de- « venues particulières depuis quelques mois, au sujet d'une chute, dont il « reste notablement blessé aux jambes, en sorte qu'il ne peut marcher sans

1. *Le Théophraste moderne*, édition de 1701, p. 633. — Sur les cabinets, voyez encore le même ouvrage, p. 196-198.

« quelque secours. Sa maison ne laisse pas d'être toujours ouverte à « tous ceux qui font profession des belles-lettres ; et dans le particulier « l'on n'y discourt pas moins de sciences que l'on faisoit, quand ses « conférences étoient publiques. Alors elles se tenoient tous les mercre- « dis[1].... » Voyez encore ci-après, sur ces assemblées, p. 219, addition relative à la page 431, xxvi, fin.

« Ménage avait fait partie de l'assemblée du cabinet de MM. du Puy. »

Page 301, note 1, lignes 8 et 9, supprimez les mots : « l'*Impromptu de Versailles* ».

Ibidem, note 2, « le *Remercîment au Roi*, qui précède l'*Impromptu de Versailles* », lisez : « le *Remercîment au Roi* de Molière », et supprimez les mots : « qui précède, etc. » (Voyez les *Œuvres de Molière*, édition de la *Collection des grands écrivains*, tome III, p. 283, et p. 297, note 3 de la page 296.)

Page 363, n° 1, fin, ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye rapproche de cette remarque le passage suivant du discours que prononça Marcellus Eprius dans la séance du Sénat où le pouvoir impérial fut décerné à Vespasien : *Se meminisse temporum quibus natus sit, quam civitatis formam patres avique instituerint : ulteriora mirari, præsentia sequi ; bonos imperatores voto expetere, qualescunque tolerare.* (Tacite, *Historiarum* liber IV [cap. viii].) »

Page 368, note 1 : « Sous le règne de François Ier », *lisez :* « Sous le règne de Louis XII ».

Page 373, n° 12, lignes 26 et 27 : .... *ou il est vif et grand parleur, pour faire parler les autres*, etc., ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye écrit à côté de ce passage : « Cet artifice étoit familier au cardinal Mazarin, « qui, pour amuser les ambassadeurs et autres ministres étrangers, leur « contoit des nouvelles ou leur lisoit des lettres qu'il se faisoit écrire par « les nôtres. »

Page 374, n° 12, lignes 18 et 19 : *il sait encore mieux parler ambigument...*, ajoutez en note : « Autre annotation d'Amelot de la Houssaye : « Le feu « cardinal d'Este, protecteur des affaires de France à Rome, usoit de cette « méthode. Il avoit un secrétaire nommé *signor Pietro*, qui avoit un talent « merveilleux pour faire des lettres équivoques, dont ceux à qui son maître « écrivoit n'étoient jamais plus contents que lorsqu'il les trompoit davan- « tage. »

Page 377, note 3, fin, ajoutez : « La Bruyère, dit M. Damien (*Étude « sur Malebranche et la Bruyère*, p. 78-80), a pris l'idée première de son « portrait du ministre ou du plénipotentiaire.... dans l'énumération dif- « fuse qu'un froid panégyriste de Richelieu avait faite longtemps avant « lui des qualités nécessaires à un ambassadeur. (Voyez l'*Histoire du mi- « nistère du cardinal de Richelieu*, 2e partie, p. 264-266, édition de 1652, « petit in-12, par Charles de Saint-Paul [Vialart].) »

Page 378, n° 16, note 2, substituez la note suivante : « Var. (édit. 1, première rédaction) : « est de l'être moins quelquefois » ; édit. 1-6 : « d'être moins roi quelquefois ». La Bruyère a abandonné, dès la 1re édition, qui reçut un carton avant la mise en vente, sa première rédaction, pour y revenir à la septième édition. »

Page 378, n° 17, fin, ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye rapproche, avec à-propos, de cette remarque la dernière phrase du discours que Sénèque tient à Néron dans le livre XIV des *Annales* de Tacite,

1. *Paris ancien et nouveau*, ouvrage très-curieux, où l'on voit la fondation, les accroissements, le nombre des habitants et des maisons de cette grande ville, avec une description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans toutes les églises, communautés et colléges ; dans les palais, hôtels et maisons particulières ; et dans les rues et dans les places publiques Par M. le Maire. Paris (4 vol. in-12, 1685), tome III, p. 439-441

chapitre LIV : *Hoc quoque in tuam gloriam cedet, eos ad summa vexisse, qui et modica tolerarent.* »

Page 385, n° 28, fin, ajoutez en note : « M. Fournier (*la Comédie de la Bruyère*, p. 100-102) rapproche de cette remarque le passage suivant du dernier des quinze pamphlets publiés en Hollande sous ce titre : *les Soupirs de la France esclave* (1er octobre 1690) : « Sous le ministère de « M. Colbert, il fut mis en délibération si le Roi ne se mettroit pas en « possession actuelle de tous les fonds et de toutes les terres de France, « et si on ne les réduiroit point toutes en domaine royal, pour en jouir « et les affermer à qui la cour jugeroit à propos. » Il y joint ce témoignage suivant lequel le jésuite le Tellier amena Louis XIV à créer l'impôt du *dixième* « en l'assurant qu'il étoit le maître et le propriétaire de tous « les biens du Royaume » (la Place, *Pièces intéressantes*, tome I, p. III), et renvoie à un article de M. H. Trianon, publié dans l'*Illustration* du 19 avril 1851 (p. 255) et à l'*Analectabiblion* du marquis du Roure, tome II, p. 357. »

Page 408, IV. Le second alinéa, dans lequel nous combattions l'interprétation des clefs, peut être supprimé. La citation de Descartes que nous avons faite ci-dessus (p. 206, addition relative à la page 116, note 1, fin) le rend superflu. A voir combien de fois la Bruyère s'est inspiré de Malebranche, il est permis de supposer qu'ici encore il reproduit, sous une forme nouvelle, une réflexion qu'il a lue dans la *Recherche de la vérité*.

Page 411, VI, avant-dernier alinéa, ajoutez en note : « Annotation d'Amelot de la Houssaye : « Perrault. Maintenant que la Bruyère est de « l'Académie, M. Perrault n'aura pas ses coudées franches avec un tel « adversaire à ses côtés. »

Page 412, VII, fin, ajoutez : « Amelot de la Houssaye nous semble mieux inspiré que dans la note précédente, lorsqu'il recueille le nom de Cousin, que nous trouvons reproduit dans les clefs manuscrites de quelques exemplaires : « Le président Cousin, qui travailloit au *Journal* « *des Savants* d'une manière assez négligée, quoiqu'il fût d'ailleurs homme « de mérite et chargé d'érudition. » Moins affirmatif et plus explicite, Félibien écrit de son côté : « On veut que l'auteur ait eu en vue M. Cou- « sin qui lut ces *Caractères* en manuscrit, et dit pour toute louange : « Le « livre est passable. »

« Le premier alinéa de la remarque fait partie de la 1re édition, et parut avant que le président Cousin eût pu imiter les gens dont parle la Bruyère et qui, « portés par la foule et entraînés par la multitude, » disent enfin « qu'ils ont les premiers approuvé » l'ouvrage. Si, le livre publié et le succès obtenu, Cousin se déclara l'admirateur de la Bruyère, il ne se hâta point de l'écrire. Le *Journal des Savants*, qui plus tard devait annoncer avec exactitude les imitations que l'on fit des *Caractères*, ne signala en effet les *Caractères* à ses lecteurs qu'en 1689, lorsque parut la 4e édition (voyez ci-dessus la *Notice bibliographique*, p. 142, n° 4). Le président Cousin était alors le directeur dudit journal; la Bruyère avait quelque droit de lui reprocher son peu d'empressement; il revint sur la même pensée, dans sa 6e édition, par le second alinéa de la remarque, en réponse peut-être à l'éloge tardif et discret du *Journal des Savants*. Dans la suite, le président Cousin ne se départit jamais de sa froideur, soit qu'il ait conservé quelque rancune de la remarque qui lui était plus ou moins justement appliquée, soit qu'il ait eu quelque autre raison de garder une certaine réserve vis-à-vis de la Bruyère : « Peu s'en faut, écrivit-il avec quelque apparence d'humeur, en parlant du discours académique où l'abbé Fleury rendit hommage à notre auteur, qui venait de mourir, peu s'en faut que les nouveaux *Caractères* de M. de la Bruyère « n'y soient égalés aux anciens qui lui avoient servi de modèle. » (*Journal des Savants*, 1696, n° du 20 août, p. 396.) »

Page 413, ligne 9 : « l'abbé de Choisy, ami de la Bruyère », supprimez les quatre derniers mots.

Page 421, xv, fin, ajoutez : « Après avoir relevé les annotations suivant lesquelles l'écrivain *qui ne pensoit pas assez* serait soit la Mothe le Vayer, soit le P. Bouhours, et l'écrivain *qui pense trop subtilement*, soit Malebranche, soit Pascal, soit Nicole, Amelot de la Houssaye ajoute : « M. de « Salo ne parloit jamais de Montagne qu'avec mépris. J'ai vu son *Mon-* « *tagne*, dont toutes les marges étoient chargées de notes très-piquantes, « écrites de sa main. » — M. de Salo n'a jamais rien publié, que nous sachions, sur Montaigne. »

Page 427, entre les nos xxiv et xxv, insérez, sous le n° xxiv *bis*, la note suivante :

« Page 147, n° 59. — *La gloire ou le mérite de certains hommes....* (1692.) Annotation d'Amelot de la Houssaye : « Le P. Bouhours, jésuite, a acquis « la gloire de bien écrire par plusieurs ouvrages qu'il a donnés au public. « Le P. Bourdaloue, au contraire, en a acquis beaucoup en n'écrivant « point, ce que l'on a de ses mains ayant été donné par de mauvais co- « pistes qui l'ont fait imprimer sans son aveu. »

Page 427, xxv, ligne 2 : « Clefs imprimées du dix-huitième siècle, etc. », substituez à cet alinéa le suivant :

« Clefs imprimées du dix-huitième siècle : « Le P. Bouhours et le « P. Bourdaloue, tous deux jésuites. » C'est là une application inacceptable, et qui très-vraisemblablement n'aura été faite que par suite d'une méprise de copiste, qu'auront reproduite les éditeurs. On vient de voir dans la note qui précède que les noms de Bourdaloue et de Bouhours ont été écrits par Amelot en marge de la remarque 59, à côté de laquelle ils semblent légitimement placés. Cette interprétation était sans doute celle d'autres clefs manuscrites. Un copiste l'aura maladroitement inscrite en regard de la remarque 60, et les imprimeurs se seront mépris d'après lui. »

Page 431, xxvi, fin, ajoutez : « Amelot de la Houssaye, trouvant le nom de Ménage inscrit à côté de la remarque 62, le reproduit en le faisant suivre de cette annotation : « M. Ménage, qui étoit effectivement « chargé de beaucoup de lecture, se croyoit en droit de juger souverai- « nement de toutes sortes d'ouvrages dans les assemblées qui se faisoient « chez lui. Elles étoient composées d'un certain nombre de demi-savants, « qui se croyoient tous aussi infaillibles dans leurs jugements que leur « directeur. »

« Félibien inscrit un autre nom : « Ils veulent que ce soit M. Ménage, « mais c'est Baillet. » Adrien Baillet, bibliothécaire de M. de Lamoignon, fécond érudit, avait déjà publié, quand parut cette remarque, les ouvrages intitulés : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (1685 et 1686, 9 vol. in-12); *des Enfants devenus célèbres par leurs études et par leurs écrits* (1688); *des Satires personnelles* (en réponse à Ménage, 1689). Son ouvrage sur les *Auteurs déguisés* est de 1690. »

Page 431, note 1, fin, ajoutez : « Annotation d'Amelot de la Houssaye : « L'abbé de Villiers, autrefois jésuite, dans ses *Réflexions sur les* « *défauts d'autrui*, qui sont fort plates, insipides, et de très-mauvaises « copies de la Bruyère, que cet abbé ex-jésuite croit pourtant avoir dé- « passé de bien loin. Mais pourquoi s'en étonner? Ne sait-on pas que « l'école jésuite n'est pas moins propre à faire des présomptueux qu'à « former des savants? »

Page 435, note 1, ajoutez : « Annotation d'Amelot de la Houssaye : « M. le Noble ne manquoit pas de talent pour briller dans la magistra- « ture; mais il lui a manqué d'être honnête homme. »

Page 439, 11, *Votre fille est née pour le monde*, ajoutez en note, à la fin du second alinéa : « Amelot de la Houssaye explique, comme le font

les clefs, l'entrée de Mlle de Harlay « aux filles de Sainte-Élisabeth, » et il ajoute qu'elle y est religieuse au moment où il écrit. Il ne parut pas toutefois à tout le monde qu'elle eût été enfermée « parmi les vestales » par suite d'un acte d'autorité paternelle. On lit dans une lettre du temps (nous n'avons malheureusement pas gardé note de l'endroit où nous l'avons lue) : « La fille de M. le procureur général est entrée dans les filles de Sainte-Élisabeth pour y prendre l'habit, au grand regret de Monsieur son père qui l'aime tendrement. » Cette lettre est du 24 avril 1686, date qui ne s'accorde pas tout à fait avec celle que nous avons donnée au tome I, p. 439.

Page 441, v, ligne dernière, et p. 442, premières lignes : « A ces deux noms l'on eût pu en ajouter bien d'autres si l'on cherchait des exemples des gens qui ne *savoient être des Érasme*, etc. », ajoutez en note, à la fin de l'alinéa : « Depuis la rédaction de notre Commentaire, M. Fournier a relevé une annotation de Félibien des Avaux d'après laquelle *Érasme* serait l'abbé de Choisy. La Bruyère, suivant l'interprétation de M. Fournier, l'appelle ici « *Érasme* » par allusion aux Dialogues qu'il fit avec l'abbé de Dangeau (1684), à la façon des *Colloquia*. (*La Comédie de la Bruyère*, 2e édition, tome I, p. 145, note 3, et tome II, p. 529.) »

Page 446, ix, fin, ajoutez : « Voyez, comme le meilleur commentaire que l'on puisse lire sur l'application du caractère de *Mopse* à l'abbé de Saint-Pierre, les articles publiés en 1861 par Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, tome XV), et dans lesquels est démontrée la ressemblance du modèle et du portrait. Félibien nomme un autre *Mopse :* M. de Saint-Ussans, auteur de *Billets en vers*, publiés à Paris en 1688. »

Pages 447, 448, etc., *passim :* « Claude le Pelletier.... le Pelletier de Sousy », *lisez :* « Claude le Peletier.... le Peletier de Souzy ».

Page 447-449. M. A. de Boislisle nous communique la note suivante au sujet de notre commentaire sur ce passage : *Il connoît.... le fond*, etc. :

« Peut-on appliquer le terme de *rupture des deux ministres* à Louvois et Seignelay, qui ont toujours professé publiquement l'inimitié la plus franche? Il est vrai que, dans ses *Mémoires*, M. de Sourches, à l'année 1686, constate « les apparences de la plus belle union du monde. » M. de Louvois reçoit M. de Seignelay à Meudon, et M. de Seignelay rend une fête à Sceaux. « Mais toutes ces belles amitiés ne trompoient personne, » et il n'en restait plus trace quand la guerre de 1688 et ses horribles cruautés, provoquées par Louvois, lui eurent attiré une disgrâce à peu près complète. Voyez P. Clément, *le Gouvernement de Louis XIV*, p. 225. »

Page 448, lignes 23, 24 et 30. C'est en septembre 1689, et non en 1697, que Claude le Peletier se démit de ses fonctions de contrôleur général; nous avons donc eu tort d'écrire que Jérôme le Peletier était mort à l'époque où Claude quittait les Finances. Ce sont ses fonctions de ministre d'État et la direction des postes que Claude abandonna en 1697 pour vivre, ainsi que nous l'avons dit plus loin, dans la retraite : voyez p. 225, addition relative à la page 537, xxvii, fin.

Page 453. Après la ligne 4, ajoutez, sous le nº xiii :

« Page 169, nº 43. — *Le sage guérit de l'ambition....* (1689).

« Quelques annotateurs ont inscrit en marge de cette remarque le nom du duc de Beauvillier. Amelot de la Houssaye admet l'application, mais en l'accompagnant du commentaire peu bienveillant qui suit : « M. le duc de « Beauvillier, qui pourtant n'est sage et modéré qu'autant qu'il le veut « paroître, par une rigoureuse attention à bien composer toutes ses démar- « ches et à ne jamais sortir d'un certain équilibre qui l'a fait surnommer « *le pendule de la cour*. Au reste, c'est un très-foible génie, mais des mieux « accommodés au théâtre présent par ses airs graves et mortifiés. »

Page 453, i, fin, ajoutez : « Et ailleurs, dans les mêmes *Mémoires* (tome I, p. 153) : « J'avois trois mouchoirs de cou,... et pas un ruban de

« couleur, comme si j'eusse voulu avoir l'air d'une personne de qua-
« rante ans. »

Page 453, entre les nos II et III, insérez sous le n° II *bis :*

« Page 176, n° 21. — *Bien des femmes ne sont pas mieux désignées....* (1688).

« Annotation d'Amelot de la Houssaye : « Témoin la marquise de la Baume, que l'on ne connoissoit plus que sous le nom de vieux abbé « de Saint-Romain. »

Page 455, V, ligne 4, ajoutez : « Amelot de la Houssaye remplace le nom de Mme de la Ferrière par celui de Mme de Novion. Il s'agit sans doute de la même personne, car M. de la Ferrière épousa Mlle Novion. »

Ibidem, V, insérez à la 5e ligne : « *Cette autre un moine....* Annotation d'Amelot de la Houssaye : « La duchesse d'Aumont. » Voyez ci-après, l'addition relative à la page 458, VII.

Page 456, VI, fin, ajoutez l'alinéa suivant : « Chacun de ses traits contre le grand et présomptueux comédien, dit M. Fournier en parlant de ceux que la Bruyère lance contre Baron, porte juste, et les plus fins les ont repris faute de trouver mieux. D'Allainval, entre autres[1], applaudit fort à celui-ci sur la déclamation du nouveau *Roscius :* « Il ne lui « manque.... que de parler avec la bouche. » Or, Baron, en effet, s'étoit si furieusement bourré de tabac dans sa jeunesse, qu'il parloit du nez très-désagréablement[2]. » (*La Comédie de la Bruyère*, 1re partie, p. 95 et 96.)

Page 457, ligne 20, « duchesse d'Olonne », *lisez :* « comtesse d'Olonne ».

Page 458, VII. Il paraît que nous avons eu tort d'hésiter à faire l'application de ce caractère à la duchesse d'Aumont. « On avoit toujours médit d'elle et de ses directeurs, lit-on dans une note du *Chansonnier Maurepas* (tome VII, p. 857), citée par M. Fournier (*la Comédie de la Bruyère*, 2e partie, p. 465, note 1). Les deux plus fameux qu'elle ait eus jusqu'à cette présente année 1691, étoient le P. Gaillard, jésuite, qu'elle quitta pour un prêtre de l'Oratoire, appelé le P. la Roche. » Suivant M. Fournier, la Bruyère « était bien avec le P. Gaillard, » mais la lettre où M. Fournier voit la preuve de cette liaison, est une lettre dont il nous est permis de nier l'authenticité sans l'avoir vue (voyez tome II, p. 476).

On peut rapprocher de ce caractère l'alinéa suivant du *Théophraste moderne* (p. 378), appliqué de même par la clef de cet ouvrage à Mme d'Aumont et au P. de la Roche : « Un directeur est bien récompensé par le don d'une maison de campagne, suivi d'une pension plus forte que le revenu d'une riche commande. Il n'y a personne qui ne se chargeât, à ce prix, de la conscience d'une duchesse pénitente. »

Page 458, VIII, 3e et 4e lignes, en remontant : « Mme de Cheré n'était sans doute pas beaucoup plus connue de ses contemporains qu'elle ne l'est de nous », *lisez :* « Mme de Cheré pourrait être la femme d'un des maîtres des comptes de ce nom, fils ou petit-fils d'un des secrétaires du cardinal de Richelieu[3]. »

Page 459, après le n° VIII, insérez sous le n° VIII *bis :*

« Page 181, n° 39. *Si une femme....* (1689).

« Annotation d'Amelot de la Houssaye : « Un M. le Franc, vicaire de « la paroisse de Saint-Séverin, maintenant curé de Vendôme, souffroit « qu'une de ses pénitentes vînt faire son lit et sa chambre tous les matins, « de sorte que le frère de la fille s'en étant plaint longtemps, mais en vain,

1. Lettre sur Mlle Lecouvreur, dans la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*, 1822, tome II, p. 219.

2. *Almanach des Spectacles*, 1757, p. 80.

3. M. Fournier (*la Comédie de la Bruyère*, p. 164, note 3) voit dans la Ducherré, comme écrit la clef de 1693, une célèbre dévote, alliée à la famille d'Ormesson, citée par le *Journal* de Matthieu Marais, tome II, p. 240.

« fut obligé de menacer le directeur d'en avertir Mgr l'Archevêque de « Paris : ainsi le mal cessa. »

Page 460, note 3, fin, ajoutez : « Sur Mme de Bauquemare, ou plutôt sur la présidente d'Ons-en-Bray, voyez encore les *Chansons choisies de M. de Coulanges*, édition de 1754, p. 272. »

Page 463, xv, fin : « Rapproché de la date de l'expédition de Candie, etc. », substituez à cette fin de l'alinéa celle-ci : « Ce suicide a été mis en vers par le médecin Étienne Bachot (*Parerga seu Horæ subcessivæ*, 1668, p. 29), et mentionné par Gui Patin dans sa lettre du 22 février 1669 (*Lettres de Gui Patin*, édition Reveillé-Parise, tome III, p. 687 et 688, et *la Comédie de la Bruyère*, 2e édition, tome I, p. xxvii). »

Page 468, viii, avant-dernière ligne, « Berthier », *lisez :* « Bertier ».

Page 471, xii, 1er alinéa, fin, ajoutez : « Loyseau était receveur général des finances en Bretagne. »

Page 472, xiii, fin, ajoutez : « Veydeau de Gramont, condamné, a été « dégradé en pleine salle, dit Amelot de la Houssaye, et chassé du corps « avec toutes sortes d'ignominies, ce qui fut exécuté à la rigueur. Cepen- « dant, comme ses prétendus forfaits n'ont pas été trop solidement prou- « vés, bien des gens ont cru ce conseiller plus malheureux que coupable, ce « qui n'a pas fait d'honneur au Parlement, d'avoir si légèrement flétri un de « ses membres pour plaire à la cour, à qui la malice de ses ennemis l'avoit « rendu odieux plutôt que ses crimes. » La querelle de pêche (à laquelle seule la Bruyère fait allusion, car sa remarque date de 1687, et le procès que le Parlement fit à Veydeau y est postérieur de quelques années) a été contée, en 1688, par Courtilz de Sandras dans les *Mémoires de Rochefort* (édition de Cologne, p. 342 et suivantes). »

Page 474, ligne 19, « Chantilly », *lisez :* « Gentilly ».

Page 475, ligne 9, effacez : « son neveu ».

Page 478, fin de la note 2 de la page 477, ajoutez : « Annotation d'Amelot de la Houssaye au sujet de Frémont, dont il cite le nom à côté de la remarque du chapitre *des Biens de fortune :* « Frémont, partisan, a ma- « rié sa fille à M. le maréchal et duc de Lorge, d'une illustre noblesse, « mais qui n'a pas voulu faire mentir le proverbe : *Ad turpia cogit egestas.* »

Page 481, viii, ligne 13, « 1647 », *lisez :* « 1747 ».

Page 484, ligne 6 : « Raymond, autre partisan », *lisez :* « François Rémond, dit de la Renouillière, autre partisan ».

Page 484, note 3, fin, ajoutez : « Il fut chargé, en 1690, de la régie des biens des religionnaires fugitifs. »

Page 490, ligne 14 : « 1684 », *lisez :* « 1675 ».

Ibidem, note 2, lignes 7-10, supprimez la phrase : « Plus tard, des- « servi, etc. », jusqu'à : « tome IX, p. 31 » ; le passage de Saint-Simon s'applique, non à Louis, baron de Beauvais, dont il est question dans la Bruyère, mais à son fils.

Page 492, xx, fin, ajoutez :

« Dans *la Comédie de la Bruyère* (1re partie, p. 133-135), M. Fournier exprime l'avis que *Criton*, imposant des conditions extravagantes à ceux à qui *sa terre* fait envie, pourrait bien être la Touanne, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui possédait, à Saint-Maur, « la plus jolie mai- « son du monde, » au dire de Saint-Simon (*Mémoires*, tome III, p. 194, édition de 1873), et de beaux jardins contigus au parc de Monsieur le Duc. L'ancien élève de la Bruyère eût en effet désiré, nous apprend Saint-Simon, « de joindre les jardins de la Touanne aux siens et d'avoir sa « maison ; » mais, en 1690, il n'habitait pas encore le château de Saint-Maur, dont Gourville avait la jouissance (voyez ci-après, p. 223, l'addition relative à la page 506, xxxix, fin). Le très-vif désir d'agrandissement dont parle Saint-Simon fut sans doute postérieur à l'année 1690, date

de la remarque, et même à l'année 1697, époque où le duc de Bourbon reprit la libre disposition du château. — C'est en 1701 que la maison et le jardin de la Touanne devinrent la propriété de Monsieur le Duc. »

Page 492, note 4 de la page 491, ligne 2 : « (1672) », *lisez :* « (1662) ».

Page 493, XXI, fin, ajoutez l'alinéa suivant : « Pépinocourt fait aussi allusion aux retraites des *Brontins*, dans la réflexion où il compare certains « badauds, » qui louent les *Provinciales* et d'autres livres à « ceux « qui vont à la Trappe, pour paroître recueillis et gens d'oraison. » (*Réflexions, sentences*, etc., p. 13.) »

Page 500, ligne 9, après les mots : « qui entra à la chambre des comptes en 1704 », ajoutez : « Il s'agit, selon toute apparence, de Jean Neyret de la Ravoye, qui fut plus tard trésorier général de la marine. »

Page 506, XXXIX, fin, ajoutez :

« Aux yeux de M. Fournier (*la Comédie de la Bruyère*, 1re partie, p. 136-138), la royale maison, bâtie sur les bords de l'Euphrate, et ombragée au couchant par un bois sacré, est bien le château de Saint-Maur, si voisin de la forêt de Vincennes et de la Marne; *Zénobie* est Catherine de Médicis, à laquelle avait appartenu Saint-Maur; et le pâtre est la Touanne (voyez ci-dessus, p. 222), qui avait dépensé, pour embellir sa maison de Saint-Maur, « plus de sept à huit cent mille livres. » (*Dangeau*, tome VIII, p. 236.) Nous ferons remarquer que ce n'était pas le château même de Saint-Maur qui appartenait à la Touanne : il n'avait qu'une maison contiguë au parc, et qui avait été jadis une dépendance du domaine de Catherine de Médicis. Le château, construit par Philibert Delorme pour le cardinal du Belloy, agrandi par Catherine de Médicis, appartenait, nous venons de le rappeler, à la famille de Condé, et Gourville en avait eu la jouissance pendant plusieurs années. »

Page 507, XLI, ligne 7 : « trente ans », *lisez :* « trente-neuf ans ».

Page 510, lignes 8 et 9, en remontant : « Les dates d'admission que nous avons données, etc. », supprimez cette phrase [1].

Page 514, 1er alinéa, fin, ajoutez : « Amelot de la Houssaye ne s'accorde pas avec les clefs sur l'origine de la fortune des Leclerc de Lesseville : « Lesseville, dit-il, vient d'un grand-père qu'ils avoient, tanneur « à Meulan, chez qui la reine Marguerite, première femme de Henri IV, « accoucha d'un enfant, et à qui elle en laissa le soin. »

Page 518, ligne 3, en remontant, après les mots : « mai 1688 », ajoutez : « *Paris ancien et nouveau*, par le Maire (1685, in-12), tome III, p. 459 ».

Page 525, V, fin, ajoutez :

« Avant l'exil, le duc de Luxembourg fut longtemps à la Bastille et y « laissa de sa réputation, » dit Saint-Simon [2]. A vrai dire, il n'y eut qu'une passagère interruption dans l'éclatante faveur dont a joui tout le reste de sa vie, et jusqu'à sa mort, ce brillant général, qui « ne compta « ses campagnes que par des combats et souvent par des victoires, » qui « captivoit les troupes et les officiers généraux, » et tenait « la cour et la « ville éblouis du tourbillon : » ce sont les expressions presque textuelles de Saint-Simon, obligé malgré lui de l'admirer [3]; mais la disgrâce du duc de Luxembourg permet d'accepter l'interprétation des clefs, si l'on tient à appuyer d'un exemple cette réflexion, d'une banale vérité, à laquelle la Bruyère, après Montaigne, a donné un tour original. « Il est, dit-il de « l'homme de valeur que l'on vient de placer dans un nouveau poste, si « prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui, « qu'il paroît difforme près de ses portraits. » M. Fournier a finement

1. Voyez ci-dessus, p. 212, l'addition relative à la page 279, note 1, lignes 4-6.
2. Voyez ses *Mémoires*, tome I, p. 132.
3. Voyez *ibidem*, tome I, p. 133.

rappelé (voyez *la Comédie de la Bruyère*, tome II, p. 414 et 416) que le duc de Luxembourg était bossu. Voici le portrait que Saint-Simon a fait de lui dans ses *Mémoires* (tome I, p. 129) : « Un esprit d'intrigue, de débau-« che et du grand monde lui fit surmonter le désagrément d'une figure « d'abord fort rebutante; mais ce qui ne se peut comprendre de qui ne « l'a point vu, une figure à laquelle on s'accoutumoit, et qui, malgré une « bosse médiocre par devant, mais très-grosse et fort pointue par der-« rière, avec tout le reste de l'accompagnement ordinaire des bossus, « avoit un feu, une noblesse et des grâces naturelles et qui brilloient dans « ses plus simples actions. »

Page 530, xiv, fin, ajoutez : « Mais les annotateurs ont inscrit, bien à tort, à côté d'une remarque qui date de 1687, les noms de ces divers traitants; à cette époque, le contrôleur général, qui était Claude le Peletier, n'admettait aucun d'eux à prendre part aux affaires: ils n'ont eu leurs entrées au Contrôle général que du temps de son successeur, alors que la guerre de 1688 obligea le Peletier à donner sa démission, et Pontchartrain à se livrer tout entier aux affaires extraordinaires et à faire appel aux Deschiens, Monnerot et autres. »

Page 531, xvi. M. de Boislisle conteste à bon droit la justesse de l'application que font ici les clefs : il est peu vraisemblable, en effet, qu'une remarque publiée en 1690, avec cet air de nouveauté, fasse allusion à la nomination de le Peletier, qui remontait à 1683, plutôt qu'à celle de Pontchartrain, qui eut lieu en 1689.

Page 532, xviii, remplacez le second alinéa par ceux-ci :

« L'auteur de la *Vie de l'abbé de Choisy* (1742, in-8°, p. 222) dit qu'« on « ne sauroit presque douter que la Bruyère n'ait eu en vue Choisy, » lorsqu'il a écrit le caractère de *Théodote*.

« A l'appui du témoignage des clefs, vient encore celui de Félibien, produit par M. Fournier : voyez *la Comédie de la Bruyère*, 2e édition, tome I, p. x, et 149, note, et tome II, p. 529.

« Le souvenir des relations d'amitié qui sembloient avoir uni la Bruyère et Choisy (voyez la *Notice biographique*), et celui de l'application que l'on a toujours et unanimement faite à ce dernier de l'un des compliments du Discours de réception à l'Académie de notre auteur, nous avaient empêché d'abord de nous rendre à l'interprétation des clefs. Mais suivant une note de Félibien, citée dans *la Comédie de la Bruyère* (2e édition, tome I, p. 145), la Bruyère et Choisy « furent toujours mal ensemble. » D'autre part, nous avons, dans nos annotations du *Discours à l'Académie*, repris à l'abbé de Choisy, auquel elle n'appartenait pas, la louange que les commentateurs lui avaient jusqu'ici attribuée. Enfin, à mieux rapprocher du caractère de *Théodote* les traits qui nous sont présentés çà et là de l'abbé de Choisy, on est peu à peu frappé de la ressemblance. Sa mère en avait fait « une jeune précieuse, » et un courtisan; il était dévot, et sincèrement à ses heures; ce qu'il fait, ce qu'il désire, il le fait ou le désire avec ardeur. Ses amis parlent-ils de son esprit? c'est pour vanter sa délicatesse, son agrément (je note trois fois l'épithète d'*agréable* à son adresse dans deux lettres de Mme de Scudéry [1]); le ton doucereux, les « petites manières » n'étonnent point d'un homme qui a si longtemps aimé et porté des habillements et des ornements féminins. Nous ne rappellerons pas la longue liste de ses ouvrages. Le dernier trait peut se justifier : après avoir été conclaviste général des cardinaux français à Rome en 1676, après avoir vainement tenté d'être nommé ambassadeur auprès du roi de Siam, après

1. *Correspondance de Bussy Rabutin*, édition de M. Lalanne, tome II, p. 7, 42 et 43; conférez tome V, p. 50, et tome VI, p. 92.

avoir imaginé, sollicité et obtenu en 1685 la création à son profit d'une coadjutorerie d'ambassade, il dut, au retour de son voyage à Siam, ambitionner aussitôt et espérer un poste : en mars 1691 (le caractère est de 1692), le bruit court qu'il va être bientôt évêque[1], et il ne le devient point. Il était encore solliciteur quand la Bruyère mourut. Dans les premiers jours de novembre 1696, le bruit se répand à Fontainebleau que Bossuet est nommé premier aumônier de la future duchesse de Bourgogne. « Tous les prétendants aux charges inférieures font assidûment leur cour au prélat, écrit l'abbé le Dieu le 5 novembre 1696, je remarque l'abbé de Choisy entre eux.... » (*Œuvres de Bossuet*, édit. Lebel, tome XL, p. 224.) Bossuet devint, en effet, l'année suivante, premier aumônier de la duchesse de Bourgogne; mais l'abbé de Choisy ne fit partie, à aucun titre, des aumôniers de la princesse, désignés en décembre 1697.

Page 534, xxv, fin, ajoutez : « Félibien enfin veut reconnaître dans *Aristide* un ami de Bossuet, *Caton* de Court : « un des plus savants hom- « mes du monde, très-honnête homme, qui étoit attaché à M. le duc « du Maine, » dit Dangeau (tome V, p. 61); « si connu par son vaste et « agréable savoir, son esprit, sa douceur, sa modestie, ses amis », ajoute en note Saint-Simon. M. de Court mourut « de maladie à l'armée », au mois d'août 1694. Parmi les noms que l'on portait dans sa famille figure celui de la Bruyère, mais il n'y avait nulle parenté entre elle et celle de l'auteur des *Caractères*. »

Page 537, xxvii, fin, ajoutez : « Au surplus, c'est évidemment par suite d'une transposition que l'on a fait à Claude le Peletier l'application de cette remarque. La suivante, n° 98, avait dû rappeler à plus d'un lecteur sa démission et sa retraite, et c'est sans nul doute en marge de l'alinéa 98 qu'on inscrivit son nom pour la première fois. La Bruyère, néanmoins, n'avait pu penser à lui lorsqu'il publia la remarque 97, car elle a paru en 1687, alors que le Peletier était encore contrôleur général. »

Page 539, entre iii et iv, ajoutez, sous iii *bis* :

« Page 341, n° 14. — *Lucile aima mieux user sa vie....* (1687).

« Écoutez, mon fils, disait Mme de Choisy au jeune abbé de Choisy, « ne soyez point glorieux, et songez que vous n'êtes qu'un bourgeois.... « Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens « de qualité. Allez passer l'après-dînée avec les petits de Lesdiguières, « le marquis de Villeroy, le comte de Guiche, Louvigny : vous vous ac- « coutumerez de bonne heure à la complaisance, et il vous en restera « toute votre vie un air de civilité qui vous fera aimer de tout le monde. » — « Elle me faisoit pratiquer ces leçons, ajoute Choisy, et il est arrivé, « qu'à la réserve de mes parents, qu'il faut bien voir malgré qu'on en ait, « je ne vois pas un homme de robe : il faut que je passe ma vie à la cour « avec mes amis, ou dans mon cabinet avec mes livres. » (*Mémoires de l'abbé de Choisy*, collection Petitot, p. 152.)

« Si l'abbé de Choisy exposa jamais devant la Bruyère les enseignements qu'il avait reçus et le profit qu'il en tira, il est sans doute le *Lucile* auquel s'adresse l'auteur des *Caractères*. »

Page 543, vi, fin, ajoutez : « C'est ainsi que nous avons fait rencontre d'un *Annibal* qui était procureur (1693). — La Bruyère (tome II, p. 167, n° 9) joindra aux prénoms qu'il cite ici celui de *Cyrus* : il y avait à cette

1. « Sous ombre que l'abbé de Choisy vous mande les nouvelles mieux qu'un autre, vous croyez vous passer de tout le monde, Monsieur le Comte? Il va être évêque au premier jour, et je serai vengée. » (Lettre de Mme de M. à Bussy, du 2 mars 1691, *Correspondance de Bussy*, tome VI, p. 458.)

époque un *Cyrus* de Brion, seigneur de Haute-Fontaine. (Archives nationales, *Requêtes du Palais*, X³ 708.) »

Page 543, vii, ligne dernière : « 1676 », *lisez :* « 1696 ». Voyez les *Lettres de Mme de Sévigné*, tome X, p. 364.

Page 544, ligne 9 : « M. de Carberon », *lisez :* « M. de Corberon ».

Page 545, lignes 3 et 4 : « Vingt-cinq livres », *lisez :* « vingt-cinq mille livres ».

Page 553, i, fin, ajoutez cet alinéa : « La clef insérée dans la traduction anglaise des *Caractères*, publiée en 1702 (voyez ci-dessus, p. 174, n° 3), nomme à côté de *Démophile*, abbé de Sainte-Hélène (*who was dissatisfy'd with the ministry*), le conseiller Aubray comme l'original de *Basilide*. »

Page 560, lignes 14 et 15, au sujet de ces mots : « Claude le Peletier, dont l'administration n'avait jamais été soupçonnée », M. de Boislisle nous écrit : « Sans vouloir le moins du monde incriminer la gestion de Claude le Peletier, on pourrait rappeler ici que sa première mesure financière fut de rembourser, et cela en dix-huit mois, en créant des rentes sur la ville qu'il recommandait fort à ses amis, les 35 ou 38 millions de dette flottante que la Caisse des emprunts devait à la mort de Colbert. »

Page 560, note 1. A l'encontre de l'opinion de Walckenaer, que d'ailleurs nous avions écartée, M. de Boislisle nous adresse l'objection suivante, qui est fort juste : « Le Roi ne s'enrichit nullement par les opérations monétaires de 1689 à 1691 : d'une part, il perdit moitié sur les meubles d'argent et d'or qu'il fit fondre ; d'autre part, la refonte des monnaies fit fuir tout le numéraire à l'étranger. »

Page 561, vi, fin. Note communiquée par M. de Boislisle :

« On retrouve la même idée exactement reproduite plusieurs fois, d'après Tacite, dans la *Vie de M. Daguesseau*, écrite par le chancelier, son fils, mais à propos de ce qui se passa en 1699, quand Pontchartrain devint chancelier pour laisser le contrôle à Chamillart. M. Walckenaer ne s'est trompé que jusqu'à un certain point, en disant que Pontchartrain était « nouvellement nommé en 1688 ». C'est à la fin de l'année 1687 que Pontchartrain avait quitté la première présidence du parlement de Bretagne pour devenir, sous un titre d'intendant des finances, le *factotum*, le bras droit de l'impuissant le Peletier. Et, quand la Bruyère imprimait sa phrase, le public connaissait déjà Pontchartrain comme un des principaux administrateurs des finances, ou même comme le successeur probable du contrôleur général. »

Page 563, supprimez l'*Errata*.

TOME II.

Page 38, n° 81, fin, ajoutez en note : « Cette remarque a été insérée par la Bruyère, pendant le cours de l'impression de la 1re édition, à la place de la remarque suivante, qui a été conservée pour le moins dans un exemplaire de cette édition :

« Il y a des gens qui apportent en naissant, chacun de leur part, de « quoi se haïr pendant toute leur vie, et ne pouvoir se supporter. »

Voyez la *Notice bibliographique*, ci-dessus, p. 137 et 138. »

Page 70, en tête de la note 2, ajoutez : « Ainsi encore, dit Descartes,... « qu'il soit aisé à croire que toutes les âmes que Dieu met en nos corps « ne sont pas également nobles et fortes,... il est néanmoins certain que « la bonne institution sert beaucoup pour corriger les défauts de la

« naissance. » (*Les Passions de l'âme*, 3e partie, p. 222, édition de Paris, 1650.) »

Page 84, note 1, ligne 2 : « (1536-1604) », *lisez :* « (1537-1604)[1] ».

Page 85, n° 20, lignes 9 et 10 : *Eurypile se pique-t-il d'être bel esprit ?...* ajoutez en note :

« Le *Fureteriana* (1696, p. 158) attribue à la Bruyère un mot que M. Fournier, dans *la Comédie de la Bruyère*, p. 81 et 82, rapproche avec à-propos de cette remarque, ainsi que du caractère de *Cydias* (tome I, p. 241, n° 75) : « Ces personnes qui briguent tant le nom de bel esprit, « M. de la Bruyère les appelle *garçons bel esprit*, comme qui diroit « *garçon tailleur.* » Le *Fureteriana* a été publié plusieurs années après l'édition (la 6e, 1691) qui contient le caractère d'*Eurypile;* mais Furetière était mort en 1688, c'est-à-dire depuis trois ans, quand ce caractère parut. — Voltaire reproduit dans son *Dictionnaire philosophique* (au mot *Esprit*, section II) la comparaison de la Bruyère : « Ce mot *homme d'esprit* « n'annonce point de prétention, et le *bel esprit* est une affiche : c'est un « art qui demande de la culture ; c'est une espèce de profession, et qui « par là expose à l'envie et au ridicule. »

Page 88, note 2, ajoutez : « Ce n'est pas au hasard que la Bruyère fait choix pour *Antisthène* de la profession de vendeur de marée : on pouvait y gagner la richesse et y devenir un personnage, témoin le premier échevin de Paris en 1696, Bazin, dont le nom figure dans les chansons et les satires du temps. »

Page 90, n° 25, fin, ajoutez en note : « Dans la rédaction primitive de la Bruyère, la remarque commençait ainsi : « Ce prélat ne se mon- « tre point à la cour », et elle se terminait d'une manière différente ; à la place de la phrase : « Les temps sont changés, etc. », on lisait : « Com- « ment lui est venue, dit le peuple, cette dernière dignité? »

Page 104, n° 59, lignes 3 et 4, aux mots : *l'on ne se rend qu'à l'extrémité, et après que le Prince s'est déclaré par les récompenses*, ajoutez en note : « Annotation d'Amelot de la Houssaye : *Nec enim credi potest virtuti quæ sequestratur a præmio.* Cassiodore. »

Page 113, n° 84, fin, ajoutez en note : « Var. (édit. 1, première rédaction) : « et une grande erreur d'en attendre tout et de la négliger. »

Page 131, ligne 1, fin, ajoutez en note : « Brienne, dans ses *Mémoires* (édition de F. Barrière, tome I, p. 222), parle d'un habile homme qui, pour le divertissement de Louis XIV enfant, avait attelé une puce à un canon d'or. Voyez encore l'anecdote contée par Mme de Sévigné au sujet d'un homme qui, à Paris, « avoit fait pour chef-d'œuvre un petit « chariot qui étoit traîné par des puces. » (Lettre du 4 décembre 1673, tome III, p. 299.) »

Page 135, ligne dernière, « il a le cœur épanoui de joie », ajoutez en note : « A côté de cette expression, à côté de l'alinéa tout entier, comme aussi de celui qui termine (p. 142) cette galerie de portraits de curieux, il n'est pas sans intérêt de citer ce passage des *Caractères de l'homme sans passions*, d'Antoine le Grand : « Quel épamissement (*sic*) de joie ne témoi- « gnent-ils pas (*il s'agit des fleuristes*), quand leur jardin leur a fait une « fleur nouvelle, qu'une tulipe a bien marqué, qu'une animonde a doublé « à proportion, et qu'un œillet a mêlé agréablement le sang et le lait « parmi ses feuilles ! Mais aussi quel déplaisir ne conçoivent-ils pas, « quand les vers ont troué un oignon dans une planche, que le soleil a « desséché une plante dans un violier, que le vent ou le froid a fait

1. Voyez au sujet de cette rectification de la date de la naissance du cardinal d'Ossat, la *Revue des Sociétés savantes*, année 1867, p. 590 et 591.

« mourir un arbrisseau contre la muraille? On les voit aussi affligés de « leur perte que de celle d'un royaume, et je ne sais s'ils ne préféreroient « pas la mort du plus cher d'un de leurs amis à celle d'une tulipe ou « d'une animonde. » (*Caractères de l'homme sans passions*, 1663, IIe partie, 4e discours, p. 198; citation faite par M. Damien dans son *Étude sur la Bruyère et Malebranche*, p. 15.) »

Page 173, n° 22, fin, ajoutez : « Amelot de la Houssaye écrit la note suivante en marge de cette remarque : « En 1691, le curé de Saint-Sul- « pice osa dire dans son prône du dimanche de la Passion que toutes les « absolutions données par les moines aux paroissiens qui se confessoient « à eux en temps de Pâques étoient nulles, et que les communions pas- « chales de ces paroissiens étoient des sacriléges. » — Si cette date de 1691 est exacte, c'est plus de trois années après la publication de la Bruyère que le curé de Saint-Sulpice *tonnait* dans les mêmes termes que le curé des *Caractères*. »

Page 201, n° 69, fin, ajoutez en note : « Malebranche aussi avait raillé les médecins et la crédulité des malades : voyez la *Recherche de la vérité*, tome II, livre IV, 4e partie, chapitre IV, p. 37), et le 13e Éclaircissement (tome III, p. 279-310, de l'édition de 1678). Voyez également sur la confiance aveugle qu'inspirent souvent « des hommes que nous ne « connoissons point, qui n'ont ni la réputation et pour lesquels enfin « nous ne sommes prévenus d'aucun respect », tome I de l'édition de 1675, livre II, 3e partie, chapitre II, p. 299. »

Page 220, n° 2, ligne 9 : « par celui auquel il est contraire », ajoutez en note : « Var. (édit. I, première rédaction) : « par celui à qui, etc. »

Page 286, ligne dernière : « père », *lisez :* « frère ».

Page 287, ligne 6, « Pologne », *lisez :* « Hongrie ».

Page 321, VII, lignes 10 et 11 : « l'une ou l'autre raison, etc. », *lisez :* « L'une ou l'autre raison aurait dû suffire pour démontrer l'invraisemblance de l'application. Mais les annotateurs auraient-ils eu tort d'inscrire en regard de cette remarque le nom de le Camus, si la Bruyère en eût conservé la première rédaction? Nous avons dit ailleurs (ci-dessus, p. 138, et p. 227, addition relative à la page 90, n° 25, fin) que, dans la première impression de ce caractère, il s'agissait d'un prélat qui *ne* se montrait *point* à la cour, et que la dernière phrase était, non point celle qu'on lit dans toutes les éditions, et de même dans la nôtre, mais celle-ci : « Comment lui est venue, dit le peuple, cette dernière dignité? »

« On voit combien les deux textes sont différents : le premier parle du dignitaire de l'église qui ne va pas à la cour, et auquel ses vertus, et non la faveur, ont tout récemment valu la pourpre, car il est vraisemblable qu'il s'agit d'un cardinal. Ainsi rédigée, la remarque s'applique parfaitement à l'évêque disgracié de Grenoble, le Camus nommé cardinal en 1686, sans que Louis XIV eût été consulté.

« Si ce n'est lui que la Bruyère désigne dans cette première rédaction (et comment ne serait-ce pas lui?) tout lecteur s'y trompera. Or ce n'est pas seulement « le peuple » qui s'est étonné de cette nouvelle dignité : Louis XIV en a conçu une profonde irritation[1]. Ne sera-ce point le braver que de justifier ou de paraître justifier le choix du Pape? Et de plus, ne sera-ce point blesser Bossuet, sans parler des archevêques de Paris et de Reims, auxquels aussi la cour de Rome avait préféré le Camus? Les amis qui avaient reçu de la Bruyère ses premiers exemplaires durent lui présenter ces objections, et les lui faire goûter. Il laissa le caractère,

1. Voyez tome I, p. 442 et 443.

mais il modifia par un carton le début, qui probablement ne se rapportait qu'à un seul prélat, le Camus, et changea la dernière phrase. Le compliment prenait une direction nouvelle, et flattait tout à la fois Louis XIV et un évêque résident auquel il promettait une plus haute dignité. Ce prélat pouvait être l'évêque de Châlons. »

Page 342, ligne 12 : « 1680 », *lisez :* « 1780 ».

Page 352, XXIII, fin, ajoutez :

« Félibien rappelle, en marge de la remarque, le nom de l'abbé de Feuquières, qui mourut en 1691, victime peut-être de la curiosité qui l'avait conduit au siége de Mons. Dangeau écrit, le 5 avril 1691, au camp devant Mons (tome III, p. 317) : « L'abbé de Feuquières, qui avoit « soixante et dix ans passés, et qui étoit venu par curiosité pour voir le « siége, tomba malade dans la tranchée en arrivant ; on le porta le len- « demain à Valenciennes, et il y est mort ce matin. » Saint-Simon ajoute : « Cet abbé de Feuquières étoit un oncle de Feuquières (*le lieutenant géné-* « *ral, père de la belle-fille de la seconde marquise de Belleforière Soyecourt*) et « de Rebenac, fort à la mode autrefois, et qui s'étoit mis toute sa vie sur « le pied de suivre le Roi à l'armée, où le Roi, pour la singularité, le « traitoit bien et le voyoit rarement ailleurs. »

Page 356, lignes 20 et suivantes, commentaire sur le caractère du curieux de fruits, « clefs Coste et clefs manuscrites, etc. », *lisez :* « Clefs Coste et clefs manuscrites : « Le sieur Marlet, l'avocat. » Diverses clefs marginales, celle de Félibien, entre autres, donnent le vrai nom de cet avocat. « L'avocat Merlet, dit Félibien, qui a écrit de la culture des arbres « et des plantes. » — « Jean Merlet, ajoute M. Fournier (*la Comédie de* « *la Bruyère*, 2e édition, tome I, p. XXXIII-XXXIV), avait, dès 1667, publié « chez Sercy un petit volume : *Abregé des bons fruits, avec la manière de* « *les connoître et de cultiver les arbres*, réimprimé en 1675, puis en 1690.... « Saugrain le republia en 1740.... Le volume ne parut avec son nom « qu'à la 3e édition, en 1690. »

Page 357, commentaire sur le curieux de médailles (p. 137) ; après l'alinéa relatif à le Nostre, ajoutez le suivant :

« Longpré étoit un écuyer du Roi, et directeur d'une académie de manége au carrefour Saint-Benoît. Félibien le qualifie du titre d'écuyer, et ajoute : « Il lui manque le *Pescennius.* » Voyez, sur le *Pescennius Niger*, dont l'absence fait un vide dans la suite d'empereurs de Longpré, l'*Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, par le Prince, édition L. Paris, p. 295 et 319-323. « De tous les empereurs romains du haut Empire, dit « le Prince, il n'en est aucun de qui les médailles soient plus rares que « celles de Pescennius. »

Page 357, ligne 2, en remontant, avant « etc. », intercalez : « une Notice de M. L. Delisle publiée dans le tome Ier du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, p. 335-356. »

Page 365, ligne 29, supprimez les mots : « l'abbé de Choisy ou ».

Page 366, V, fin, ajoutez : « Suivant la clef de Félibien, c'est Varillas qui aurait posé pour l'homme ridicule qui s'affiche par d'autres habits que ceux de son temps. La Bruyère serait en cela d'accord avec Bonaventure d'Argonne (Vigneul-Marville), qui parle dans ses *Mémoires* (tome I, . 25) de l'accoutrement suranné de Varillas : « Son chapeau, son col- « let, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout faisoit « nargue à la mode, et le procès à la vanité. » (Fournier, *la Comédie de la Bruyère*, 2e édition, tome II, p. 596, note 1.) »

Page 368, VII, fin, ajoutez : « Clef de Félibien : « La Basinière, qui « eut le pied coupé pour avoir porté des souliers trop petits. »

« Macé Bertrand, seigneur de la Basinière, trésorier de l'Épargne, comme son père, financier célèbre et très-vaniteux, « mêlé à la cour

« avec tout le meilleur, » et « familier avec tous, » dit Saint-Simon, mourut en novembre 1688. La cour de justice lui avait enlevé une partie de sa fortune, qui était considérable, et il avait perdu en même temps la charge de prévôt et de grand maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit : voyez les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, tome IV, p. 426 et suivantes; les *Mémoires de Saint-Simon*, tome XII, p. 223; et le *Journal de Dangeau*, tome II, p. 203, et tome XVI, p. 177. »

Page 379, lignes 17 et suivantes : au sujet du nom d'*Imbercourt* écrit en marge de la phrase : *Plusieurs supprimant leurs noms*, ajoutez, en supprimant les mots : *Aucun grand homme, que nous sachions*, etc. : « Le nom d'Imbercourt avait été illustré au seizième siècle sous Louis XII et François Ier, par un guerrier à qui Brantôme a consacré un article dans ses *Vies des grands capitaines françois* (édition L. Lalanne, tome II, p. 402 et suivantes). »

Page 402, xxvii, au bas de la page, après la dernière ligne, ajoutez : « Ce n'est point le nom d'un prévôt de l'Ile que l'on pouvait s'attendre à voir inscrit à côté des premières lignes de la remarque de la Bruyère mais plutôt celui d'un prévôt de Paris (si, comme il est bien probable, il veut parler de Paris), et encore d'un prévôt de Paris de date antérieure à celle de la création de la charge de lieutenant général de police (1667). Un François Francini, sire de Grandmaison, de même prénom et de même nom que le prévôt de l'Île mort en 1688, fut nommé en 1652, si nous nous en rapportons à une liste publiée par M. Desmaze[1], lieutenant criminel de robe courte; il était ainsi, comme Lasnier, l'autre lieutenant criminel de robe courte que signalent les clefs, « l'un de ces « magistrats créés pour poursuivre et exterminer les voleurs. » A-t-on confondu les deux Francini?

« Pour Félibien, « l'homme en crédit » n'est pas Saint-Pouange, et l'officier est un lieutenant criminel qu'il ne nomme pas : « L'auteur, « dit-il, écrivoit ceci dans le temps que l'on parloit fort d'un vol à M. de « Barbezieux. On lui avoit volé une boucle de diamants de mille pistoles, « à la sortie de l'Opéra. Il en fit grand bruit, et deux jours après le lieu- « tenant criminel la lui rapporta lui-même. »

« Pour avoir l'explication entière de la remarque, il conviendrait de savoir si un officier fut réellement poursuivi devant le Parlement, comme coupable de connivence avec les voleurs, et quel fut cet officier. Les noms que nous venons de citer ne semblent rappeler aucune aventure de ce genre, et nous ne connaissons d'autre procès de lieutenant criminel, à cette époque, que celui de René Choppin, qui, après avoir perdu sa charge en 1684, au moment où fut supprimé le nouveau Châtelet, se vit, deux ans plus tard, accusé d'avoir enlevé une femme, et d'avoir, en même temps, dirigé des poursuites contre le mari comme meurtrier de la femme disparue[2]. A ce chef d'accusation, il ne dut pas s'en joindre d'autres, car Choppin, qui ne demeura que six mois à la Conciergerie, sut apaiser l'affaire.

« La remarque de la Bruyère, quels que soient les faits auxquels il y est fait allusion, exprime contre la police du temps un sentiment de défiance qui n'était peut-être pas sans hardiesse. »

Page 404, xxx, ligne 8 : « de ses enfants », *lisez :* « de ses petits-enfants ».

Ibidem, note 1 : « mari », *lisez* : « fils ».

1. *Le Châtelet*, par Ch. Desmaze, 1863, p. 103.
2. *Journal de Dangeau*, octobre 1686, tome I, p. 397; *Chansonnier Maurepas*, tome VI, p. 76.

Page 406, ligne 3, en remontant, à la fin de l'alinéa, ajoutez en note : « Amelot de la Houssaye reconnaît ici, comme tous les autres annotateurs, une allusion aux deux testaments de Mme Falentin et à la mésaventure du sieur Hennequin, dont il blâme la mauvaise foi. »

Page 407, note 1, ligne 8 : « avec l'archevêque de Lyon, qui était le cardinal de Villeroy », *lisez :* « avec Villeroy, archevêque de Lyon ». Voyez au tome I, p. 528.

Page 428, 11, fin, ajoutez l'alinéa suivant :

« Amelot de la Houssaye écrit au sujet de cette 8e remarque : « Ceux « qui ont ramassé les bons mots de M. Ménage auroient fait beaucoup « d'honneur à sa mémoire s'ils en eussent supprimé quelques-uns que « trois ou quatre personnes, citées dans ses remarques, auroient dits en « mourant[1]. »

« Le *Ménagiana* n'était pas encore publié lorsque parut la remarque de la Bruyère. Il ne fut imprimé qu'en 1693, un an après la mort de Ménage. »

Page 433, lignes 1 et 2, en remontant : « dans les *Pièces justificatives* », *lisez :* « soit dans les *Pièces justificatives*, soit dans la *Notice bibliographique*. » L'article est reproduit dans cette *Notice*, ci-dessus, p. 192-195.

Page 434, note 1, lignes 9 et 10 : « Ainsi donc, s'il faut voir en Trublet l'interprète fidèle des rancunes de son oncle, Fontenelle ajoutait, etc. », lisez : « Ainsi donc, Fontenelle, s'il faut voir en Trublet l'interprète fidèle de ses rancunes, ajoutait, etc. »

Page 436, ligne 12 : supprimez les mots : « bien que neveu de Fontenelle ».

Page 444, remplacez la note 2 par la suivante : « *Le vrai Pédagogue chrétien*, par le R. P. Philippe d'Outreman. « Il a été réimprimé plus « de soixante fois », est-il dit de cet ouvrage dans l'édition qui en a été donnée en 1687 à Toulouse, in-4o. Le P. d'Outreman est mort en 1652 ; Voltaire a cité son *Pédagogue chrétien* dans ses *Fragments sur l'histoire*, article V. »

Page 447, note, fin, ajoutez : « Nous ne citerons point, parmi les faiseurs de vers sur une absence ou une jouissance que peut viser la Bruyère, le poëte Benserade[2], car il était mort depuis deux ans ; mais nous ne saurions oublier ici le nom de Charpentier, celui-là même qui avait reçu la Bruyère au nom de l'Académie. Il écrivait (nous ne savons à quelle date) à Mlle D***, qui lui avait demandé la description d'une jouissance, une pièce de vers dont voici les derniers :

Qu'allez-vous chercher dans des vers
Où par mille crayons divers
Vous est peinte une jouissance ?
C'est un tableau mal imité :
Vous feriez mieux en conscience
D'essayer la vérité.
(*Carpenteriana*, 1714, p. 139.) »

Page 462, note 2, fin, ajoutez : « Dans ses *Sentiments critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère* (p. 587), Brillon commente ainsi qu'il suit la fin du passage que la Bruyère consacre à Corneille : « Ce dernier trait « n'est pas absolument nouveau. Après avoir songé quelque temps où « j'avois pu le lire, je me suis souvenu que c'étoit dans M. de Saint-« Évremont (tome I, p. 224, édition de 1753) : « Lorsqu'un doux souvenir

1. Tome III, p. 14, 390 et 391, édition de 1693.
2. Voyez ses *Œuvres*, 1697, tome I, p. 135 et 280.

« détourne notre pensée de ce que nous sommes sur ce que nous avons « été, nous attribuons des agréments à beaucoup de choses qui n'en « avoient point, parce qu'elles rappellent dans notre esprit l'idée de « notre jeunesse, où tout nous plaisoit par la disposition de nos senti- « ments. »

Page 475, note 2, ligne 2 : « les pages 520 et suivantes », *lisez :* « les pages 522 et suivantes ».

Page 476, ligne 2, ajoutez en note : « Il a été imprimé récemment une lettre inédite de la Bruyère. Il faut donc porter à six (et non plus à cinq, comme nous le disions p. 475, ligne 1) le nombre des lettres attribuées plus ou moins exactement à notre auteur, et publiées avant l'impression de notre édition, et à vingt (et non plus à dix-neuf) le nombre des lettres autographes que nous connaissons. » Voyez ci-après, p. 236-240, le texte de cette lettre, qui aurait dû être imprimée à la suite de la lettre de Phélypeaux du 28 août [1694].

Page 495, lettre IX, ligne 3 : « Ce.... au soir », etc., *lisez :* « Ce 22 octobre au soir, etc. »

C'est M. Allaire (voyez ci-dessus, p. 202, n° 33) qui nous a indiqué ce chiffre 22 enlevé, nous l'avons dit, par une déchirure, et qui nous a donné la date de la lettre X, et fait changer en 9 le 8 de la lettre XI. Il a pu déduire ces trois dates d'autres pièces contenues dans les archives de la maison de Condé.

Page 496, lettre X, après la ligne 2, ajoutez : « [ce 28 octobre 1685, à Fontainebleau] ».

Page 497, lettre XI, ligne 12 : « Ce jeudi [8 novembre (?) 1685], etc. », *lisez :* « Ce jeudi [9 novembre 1685], etc. »

Page 502, note*, ligne 2 : « princesse de Bourbon », *lisez :* « duchesse de Bourbon ».

TOME III, 2de partie.

L'auteur du *Lexique* se proposait de faire, avant l'impression, pour le compléter, le contrôler, une dernière lecture des *OEuvres* de la Bruyère. Quand on a mis sous presse il n'était malheureusement plus là pour s'acquitter de cette tâche. Son frère l'y a remplacé ; mais, comme on ne s'était pas rappelé à temps l'intention exprimée par le regretté défunt, on n'a pu insérer à leur place, dans le *Lexique*, qu'à partir de la lettre D, les additions et un *erratum* fournis par la lecture de contrôle du tome II. Nous plaçons ici celles qui se rapportent aux trois premières lettres de l'alphabet. Les lacunes qu'elles comblent n'ont pour la plupart rien de choquant ; mais les combler ne nous paraît pourtant pas inutile.

Accrédité. Deux exemples à ajouter : II, 449, *l.* 17 ; II, 467, *l.* 14.

Adjuger (s'). (II, 165, n° 5.)

Administrateur d'hôpital. (II, 183, *l.* 4.)

Aimables (Idées). (II, 246, *l.* 15.)

Alignements. (II, 258, *l.* 8.)

Altérer. (II, 246, n° 25 ; II, 268, *l.* 10.)

Anagramme. (II, 205, *l. dernière.*)

Angle. (II, 263, *passim.*)

Animaux (Esprits). (II, 268, *l. dernière.*)

Apocryphe. (II, 245, *l.* 22.)

Apoplexie. (II, 198, n° 68.)

Apporter des preuves. (II, 446, *l.* 12.)

Armet. (II, 205, *l.* 14.)

Attache. A cet article, au lieu des mots : « sans être attaché à eux », *lisez :* « sans leur agrément ». Voyez la préface du *Lexique*, p. x, note 1.

Aulique (Conseil). (II, 488, *l.* 2.)

Avilissement. (II, 186, n° 47.)

Axe. (II, 266, *l.* 24.)

Bailler. (II, 441, *l.* 6 ; II, 454, *l.* 6.)

Barbouiller. (II, 229, n° 23.)

Bienséances. (II, 171, n° 18.)

Botter (Se). (II, 205, *l.* 8.)

Bureaux. (II, 185, n° 42.)

Carrousel. (II, 505, *l.* 2 ; II, 506, *l.* 9.)

Casser un testament. (II, 192, *l.* 3.)

Catéchiste. (II, 249, *l.* 7.)

Causeries. (II, 171, n° 19.)

Caution. (Un exemple à ajouter : II, 179, *l.* 3.)

Cesse. (II, 210, *l.* 10.)

Circonférence. (II, 262, *l.* 8 et 9.)

Codicille. (II, 192, n° 59.)

Compatibles (Emplois). (II, 153, n° 23.)

Complies. (II, 156, *l.* 6.)

Conceptions. (II, 265, *l.* 8.)

Concubine. (II, 239, n° 6.)

Contrescarpe. (II, 205, *l.* 10.)

Cordial, adjectif. (II, 210, *l.* 3 et 4.)

Correcteur d'imprimerie. (II, 229, n° 23.)

Corruptible. (II, 237, n° 1.)

Cristallin. (II, 268, *l.* 8.)

Cures. (II, 200, *l. dernière.*)

LETTRES

APPENDICE

LETTRES.

APPENDICE.

Depuis l'impression des lettres que nous avons publiées dans cette édition (tome II, p. 477 et suivantes), M. Ulysse Robert a découvert dans le manuscrit 873 de la collection Clairambault, à la Bibliothèque nationale, une lettre inédite de la Bruyère. Les noms et les allusions que contient cette lettre, conservée d'ailleurs au milieu de pièces sur la marine provenant de Phélypeaux, démontrent clairement qu'elle est adressée à ce dernier, fils du chancelier de Pontchartrain, et survivancier de la charge de secrétaire d'État de la marine, exercée par son père.

Nous avons réimprimé dans la correspondance de la Bruyère deux lettres de Phélypeaux, écrites pendant le voyage qu'il fit dans les ports de l'Océan, de mai à octobre 1694[1]. La lettre suivante, la seule qui nous est jusqu'ici parvenue de celles que la Bruyère adressait à Phélypeaux, est du 16 juillet 1695 ; Phélypeaux visitait depuis le mois d'avril les ports de la Méditerranée[2].

La lettre est simplement datée du 16 juillet ; mais la querelle du major Brissac et de Saint-Olon, dont parle la Bruyère, et qui survint dans les premiers jours de juillet 1695, suffit à déterminer l'année où elle fut écrite, avec la même certitude que diverses autres parties du texte permettent d'en désigner le destinataire.

Elle a été publiée par M. Robert dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*[3] avec l'orthographe, l'accentuation et la ponctuation de la Bruyère. L'original a été récemment retiré du recueil dont il faisait partie, et placé dans la collection des autographes conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

1. Tome II, p. 517-522, lettres XXII et XXIII.
2. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 987.
3. Année 1874, p. 383-386. — Il a été fait un tirage à part, sous ce titre : *Une lettre inédite de la Bruyère* (4 pages in-8°).

XXIV

LA BRUYÈRE A PHÉLYPEAUX, COMTE DE PONTCHARTRAIN.

A Versailles, le 16 juillet [1695].

Après vous avoir entretenu, Monseigneur, de choses tout à fait importantes dans les dernières dépêches que j'ai eu[1] l'honneur de vous envoyer et que j'ai écrites du style le plus sérieux et le plus convenable au sujet qu'il m'a été possible, j'ai cru que je devois dans cette lettre vous rendre compte des nouvelles qui ont le plus de liaison avec les affaires publiques, et que par cette raison il est plus capital dans le poste où vous êtes que vous n'ignoriez pas.

Avant-hier, Monseigneur, sur les sept heures du soir, les plombs de la gouttière qui est sous la fenêtre de ma chambre se trouvèrent encore si échauffés du soleil qui avoit brillé tout le jour, que j'y fis cuire[2] un gâteau, galette fouée ou fouace[3] que je trouvai excellente ; vous voyez sans peine, avec votre sagacité ordinaire, de quelle utilité cela peut être aux intérêts de la ligue[4], et je ne vous annonce cette parti-

1. La Bruyère écrit : *jay eü*.

2. Dans l'autographe, *cuir*.

3. Les dictionnaires du temps ne s'accordent pas sur la définition de *fouace*. « *Fouace*, dit Richelet (1680), sorte de gros gâteau bis qui se fait ordinairement au village. » Furetière (1690), qui écrit *fouace* ou *fouasse*, explique simplement le mot par « pain cuit sous les cendres ; » et l'Académie (1694) le définit « sorte de pain broyé, fait de fleur de farine, et en forme de gâteau. » Aucun de ces trois dictionnaires ne mentionne « la galette fouée ; » celui de Trévoux note la galette *à la fouée :* « le peuple appelle une galette à la *fouée*, celle qu'on jette à la gueule d'un four dans le temps qu'on le fait chauffer pour cuire le pain. Les mères des gens du commun qui vont au four, font cuire des galettes à la *fouée* pour leurs enfants. »

4. La ligue d'Augsbourg, conclue contre la France le 9 juillet 1686, à la suite de laquelle la guerre avait commencé en 1688 pour ne se terminer qu'en 1697 par la paix de Ryswyck. Au moment où la Bruyère écrivait, les alliés bombardaient Saint-Malo, assiégeaient Casal, qui capitulait, et Namur, qui devait bientôt se rendre ; le prince de Vaudémont, serré par le maréchal de Villeroy, échappait à ses poursuites.

cularité qu'avec le déplaisir que vous pouvez vous imaginer[1]. Le temps hier se couvrit et menaça de la pluie toute l'après-dînée ; il ne plut pas néanmoins[2] ; aujourd'hui il a plu ; s'il pleuvra[3] demain ou s'il ne pleuvra pas, c'est, Monseigneur, ce que ne puis décider quand le salut de toute l'Europe en devroit dépendre : je crois avec cela, moralement parlant, qu'il tombera un peu de pluie, et que dès que la pluie aura cessé, il ne pleuvra plus, à moins que la pluie ne recommence. Mais, à propos de pluie, les beaux plans et les belles eaux que celles[4] d'une maison que j'ai vue dans un vallon en deçà de la tour de Moutfort[5] ! La belle, la noble simplicité qui règne jusqu'à présent dans ses bâtiments ! Voudroit-on bien ne s'en point ennuyer ? il faut l'avouer nettement et sans détour, je suis fou de Pontchartrain, de ses tenants et aboutissants, circonstances et dépendances ; si vous ne me faites entrer à Pontchartrain, je romps avec vous, Monseigneur, avec notre Monsieur de la Loubère[6], avec les jeux floraux, et,

1. La chaleur fit beaucoup souffrir l'armée du Rhin pendant la seconde quinzaine de juillet. « On continua donc la marche, écrit Saint-Simon dans le récit qu'il fait du passage du Rhin du 20 juillet, par une telle chaleur, que plusieurs soldats moururent de soif et de lassitude. » (*Mémoires*, tome I, p. 257, édition de 1873.)

2. Dans le manuscrit, *neamoins*. Deux lignes plus bas, après *puis*, est barré : *ni ne veux*.

3. La Bruyère a écrit deux fois dans cette ligne, puis encore quatre lignes plus loin : *pleuvera*.

4. La Bruyère avait d'abord écrit : « que celles *que i'ay vües* ». Il a barré ces trois derniers mots, et plus loin, après *maison que*, il a corrigé *vües* (sic) en *vüe*.

5. Il s'agit de la terre de Pontchartrain, située près de Montfort-l'Amaury, et qui appartenait au chancelier Pontchartrain. « Sa maison de Pontchartrain, à quatre lieues de Versailles, où il alloit dès qu'il avoit un jour ou deux, étoit ses délices, dit Saint-Simon en parlant du chancelier (*Addition au Journal de Dangeau*, tome XV, p. 179) ; il en fit une grande et riche terre, et une aimable demeure ; mais sa modestie, aidée de politique, l'empêcha de tomber dans aucun excès pour les promenades et le fit rester pour la maison fort au-dessous du médiocre..., tant les dépenses et le sort de Meudon et de Sceaux avoient fait d'impression sur lui. » Sur la terre de Pontchartrain, voyez Hurtaut et Magny, *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*, tome IV, p. 85.

6. Simon de la Loubère (dont nous avons déjà parlé tome II, p. 471, note 2), gouverneur de Phélypeaux, était l'auteur d'un *Traité de l'origine des jeux floraux de Toulouse* (1697), et avait réorganisé l'Académie des jeux floraux en 1694.

qui pis est, avec Monseigneur et Madame de Pontchartrain, avec celle que vous épouserez[1], avec tout ce qui naîtra de vous, avec leurs parrains et leurs marraines, avec leurs mères nourrices : c'est une maladie, c'est une fureur.

Comment donc vous conter, dans l'état où je suis, le fait de Saint-Olon[2] et du major Brissac[3], leurs aventures? Muse,

1. Phélypeaux s'était déjà préoccupé de son mariage. Il avait un instant jeté les yeux sur Mlle de Royan (Saint-Simon, *Mémoires*, tome I, p. 236, édition de 1873). N'ayant pu obtenir du Roi l'autorisation de le marier à Mlle de Malause (*ibidem*, p. 400 et 401), le chancelier Pontchartrain lui fit épouser en premières noces, le 28 février 1697, Éléonore-Christine de Roye de la Rochefoucauld, qui mourut le 23 juin 1708, à l'âge de vingt-sept ans.

2. François Pidou de Saint-Olon, né à Tours, mort à Paris en 1720. Saint-Simon (*Mémoires*, tome XVII, p. 134) parle de lui dans les termes suivants : « Saint-Olon mourut fort vieux. Son nom étoit Pidou, et de fort bas aloi. Il étoit gentilhomme ordinaire chez le Roi ; on n'en parle ici que parce qu'il avoit été longtemps employé en des voyages en pays étranger avec confiance et succès et avoit été aussi envoyé du Roi à Maroc et à Alger, où il vint à bout d'affaires difficiles et même fort périlleuses pour lui, avec une grande fermeté et beaucoup d'adresse et de capacité, d'ailleurs fort honnête homme, et qui n'en faisoit point accroire. » Saint-Olon a publié, en 1694, *l'État présent de l'empire du Maroc*.

3. M. Robert a imprimé *: Brizai*, et telle est en effet la première lecture qui s'offre ; mais il nous paraît impossible que la Bruyère ait ainsi altéré ce nom ; il est probable qu'il a voulu faire un *c*, et que la plume n'ayant pas donné d'encre en traçant le milieu de la lettre, il en est résulté une sorte d'*i* avec son point. Brissac était major des gardes du corps. « C'étoit, de figure et d'effet, dit Saint-Simon (*Mémoires*, tome V, p. 422-424), une manière de sanglier qui faisoit trembler les quatre compagnies des gardes du corps, et compter avec lui les capitaines, tous grands seigneurs et généraux d'armées qu'ils fussent. Le Roi s'étoit servi de lui pour mettre ses gardes sur ce grand pied militaire où ils sont parvenus, et pour tous les détails intérieurs de dépense, de règle, de service et de discipline ; et il s'étoit acquis toute la confiance du Roi pour son inexorable exactitude, par la netteté de ses mains, par son aptitude singulière en ce genre de service. Avec tout l'extérieur d'un méchant homme, il n'étoit rien moins, mais serviable sans vouloir qu'on le sût, et a souvent paré bien des choses fâcheuses, mais tout cela avec des manières dures et désagréables.... Le Roi, parlant un jour du service des majors dans les troupes, qui pour être bons majors les en faisoit haïr : « S'il faut « être parfaitement haï pour être bon major, répondit M. de Duras, qui « avoit le bâton derrière le Roi (*le duc de Duras était capitaine des gar-* « *des*), voilà, Sire, le meilleur qui soit en France, » tirant Brissac par le bras, qui en fut confondu. » Et ailleurs (tome IX, p. 423) : « Il étoit rustre, brutal, d'ailleurs fort désagréable et gâté à l'excès par le

inspire-moi, et ne me laisse pas dans une matière si grave avancer rien de ridicule[1]. Le comte de Gramont[2] a dit au Roi très-chrétien : « Vous devez pardonner, Sire, comme vous voulez que l'on vous pardonne. » Il l'a fait sur cela ressouvenir du *Pater noster;* le *Pater noster*, Monseigneur, est cette oraison dont M. le Nôtre fait tant de cas qu'il en veut savoir l'auteur[3]. Revenons au comte de Gramont. Il a dit au Roi que peut-être se brouilleroit-il avec le roi de Maroc s'il ne vengeoit pas l'injure faite à Saint-Olon[4], dont sa majesté maroquine étoit si contente, mais qu'aussi feroit-il un plaisir singulier à la République de Gênes[5] : le reste vous aura été

Roi, mais homme d'honneur et de vertu, de valeur et de probité, et estimé tel, quoique haï de beaucoup de gens, et redouté de tout ce qui avoit affaire à lui, même de toute la cour et des plus importants, tant il étoit dangereux. »

1. Il s'était élevé entre Saint-Olon et Brissac une querelle qu'a mentionnée Dangeau, sans en dire le motif : « M. de Duras, écrit-il le vendredi 8 juillet 1695 (*Journal*, tome V, p. 235), parla au Roi, à son coucher, en faveur du major Brissac, qui a eu un démêlé avec M. de Saint-Olon, qui étoit allé s'en plaindre au Roi. Le Roi a dit à M. de Duras de juger l'affaire selon la rigueur des ordonnances, et nous dit ensuite : « J'en suis fâché pour le major que j'aime; mais, quand ce seroit pour « mon propre fils, je ne voudrois pas dans la moindre chose adoucir « l'ordonnance. » A la date du 10 juillet (p. 237), Dangeau ajoute : « Brissac, major des gardes, est à la Conciergerie pour un mois, par ordre des maréchaux de France. »

2. Philibert, comte de Gramont, le héros des *Mémoires* d'Hamilton. La Bruyère a écrit *Grammont*.

3. Il est à noter que l'anecdote qui courait sur le Nôtre a été de nouveau mise plus tard en circulation, attachée au nom du comte de Gramont, le même qui, dans le récit de la Bruyère, cite le *Pater* à Louis XIV : « Étant fort mal à quatre-vingt-cinq ans, un an devant sa mort (c'est-à-dire en 1706), dit Saint-Simon (*Mémoires*, tome V, p. 121-122), sa femme lui parloit de Dieu. L'oubli entier dans lequel il en avoit été toute sa vie le jeta dans une étrange surprise des mystères. A la fin, se tournant vers elle : « Mais, Comtesse, me dis-tu là bien vrai? » Puis, lui entendant réciter le *Pater :* « Comtesse, lui dit-il, cette prière est « belle, qu'est qui (*sic*) a fait cela? » — Saint-Simon a conté ailleurs une plaisante anecdote du même genre, dont le héros était Breteuil, et que nous avons citée au tome I, p. 447.

4. Allusion aux négociations que Saint-Olon avait conduites à la satisfaction du roi de Maroc. En décembre 1692, Louis XIV l'avait envoyé dans le Maroc pour y préparer le traité de commerce que désirait conclure le roi ; il en était revenu six mois après.

5. Saint-Olon avait été nommé envoyé extraordinaire à Gênes en avril

écrit de plusieurs endroits ; ainsi je suis, avec mon respect ordinaire,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« DELABRUYERE[1]. »

1682, et sa mission, dont le souvenir ne pouvait qu'être douloureux aux Génois, s'était terminée par le bombardement que Louis XIV avait infligé à la ville en mai 1684.

1. La Bruyère a signé en un seul mot, avec le *d* initial minuscule et le *B* majuscule : ce qui fait exception à ce que nous avons dit à la fin de la Notice des lettres (tome II, p. 476), au sujet des autres signatures que nous avons vues de lui.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DU TROISIÈME VOLUME.

Avertissement 1

Table alphabétique et analytique des œuvres de la Bruyère. 1

Tableau de concordance faisant connaître les augmentations successives, les retranchements et les transpositions qui se sont faits dans les éditions originales des *Caractères* 71

Notice bibliographique 127

1° Ouvrages de la Bruyère 129

2° Traductions des *Caractères* 173

3° Portraits de la Bruyère 176

4° Ouvrages composés à l'imitation des *Caractères* 179

5° Éloges ou critiques des *Caractères;* Notices sur la Bruyère. 192

Additions et Corrections 203

Appendice aux Lettres 235

La Bruyère à Phélypeaux, comte de Pontchartrain 238

PQ 1803 A1 1865 t.3 ptie. 1

La Bruyère, Jean de
Oeuvres

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
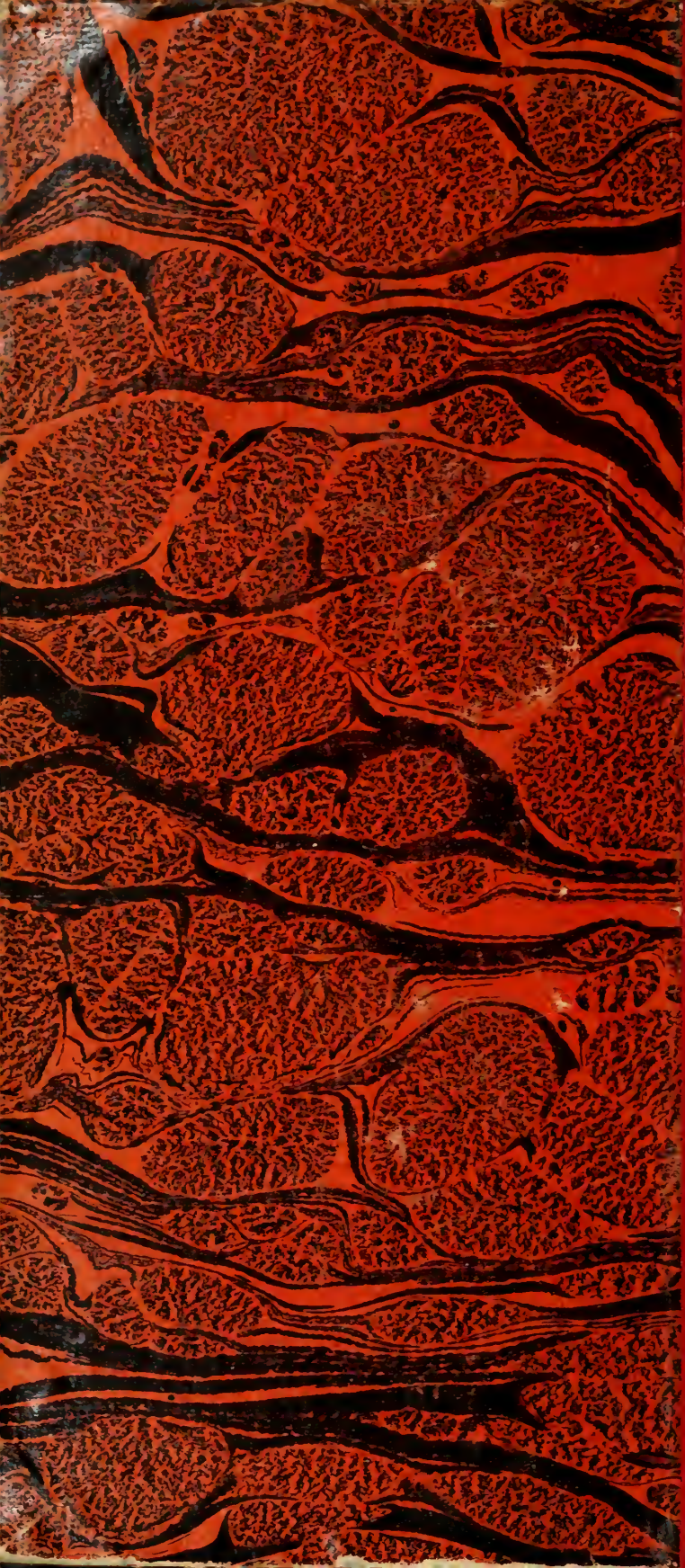
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY